

TF

0.46

QT 303/73

nouvelle revue neuchâteloise



*Une affiche publicitaire au XVIII^e siècle
les volets de la librairie Girardet*

nouvelle
revue
neuchâteloise

19^e année
Printemps 2002 - N° 73

Publication trimestrielle
ISSN 1012-4012

Administration
Case postale 2754
CH-2001 Neuchâtel

Comité de rédaction
Caroline Calame, rédactrice responsable
Maurice Evard
Jean-Bernard Grüring
Michel Schlup

Impression
Imprimerie Gasser SA
Rue Jehan-Droz 13
2400 Le Locle

Abonnement pour une année civile
4 numéros: Fr. 40.-
Etranger: Fr. 50.-
Abonnement de soutien dès Fr. 45.-
Sauf avis contraire, abonnement renouvelé d'office
Prix de ce numéro: Fr. 15.-
Compte de chèques postaux: 20-61-6
(Pour s'abonner le versement au CCP suffit,
avec adresse complète lisible)

Couverture
Page 1:
Les volets de la librairie Girardet, bois peint, vers 1785.
Photographie Giorgio Savini.
Musée d'histoire du Locle

Page 4:
La Maison du Verger.
Photographie Robert Frères, Le Locle.
Musée d'histoire du Locle

Prochain numéro
Montmirail

R 003 230 212

BPU Neuchâtel



1031136157

Caroline Calame

*Une affiche publicitaire au XVIII^e siècle
les volets de la librairie Girardet*



Unica et vera per Chas. St. Girard.

Vue du Cul des Roches

Aux environs du Locle dans la Principauté de Neuchâtel en Suisse

Du 16 Avril 1805 Jour de la Fête célèbre à l'ouverture de la ligne de 900 pieds de longueur pratiquée dans le rocher / pour le passage des eaux qui servent de bief de partage à la navigation dans le lac de Neuchâtel /

DÉDIÉ à la SOCIÉTÉ des 72 membres du LOCLE qui a fait cette entreprise.

Introduction

Les collections du Musée d'histoire du Locle - déposées aux Moulins souterrains du Col-des-Roches - recèlent un objet unique : les volets de la librairie de Samuel Girardet (1729-1807). Ces volets ont la particularité de mentionner les titres de trente et un ouvrages vendus par le libraire loclois dans les années 1780.

Samuel Girardet étant le premier libraire à s'établir dans la région, ces volets constituent un important élément de l'histoire locloise. Mais ils sont aussi un témoin capital - à l'échelle européenne - de l'histoire du livre. Comme l'histoire des idées en général, celle-ci est très pauvre en témoignage matériel. Nous restent les livres eux-mêmes, certes. Mais nous avons

encore beaucoup à apprendre sur les pratiques qui les entouraient, comme les habitudes de lecture ou les techniques de vente. Grâce à ces volets, nous savons quels livres les Montagnons achetaient de préférence. Quels ouvrages un libraire estimait susceptibles de leur plaire et de les attirer dans sa boutique. La plupart des libraires possédaient des panneaux, des affiches, etc. destinés à vanter leur marchandise. Mais tous ces objets, sans valeur marchande, ont été détruits. Le hasard nous a gardé les volets de la librairie Girardet. Conservés au Musée d'histoire depuis 1870, ils sont pratiquement inconnus du public. Ce cahier de la *Nouvelle Revue neuchâteloise* souhaite combler cette lacune.



Gravé d'après Nature et d'après les plans de M. de Goussier

VUE DU LOCLE
Dans le Canton de Valais, en Suisse.
De face à côté du Nid.

Paris chez la Citoyenne Lesclapart

Le Locle au XVIII^e siècle

*«Je ne suis qu'un Petit Libraire des rives
d'un petit Village comme Le Locle»¹*

«Le vallon du Locle a la figure d'un bassin dont les bords sont escarpés. Le nom de ce village semble indiquer qu'anciennement ce fond étoit occupé par un étang ou petit lac, dont les eaux se sont successivement écoulées en se faisant passage au travers du rocher où sont les moulins. On en a pratiqué d'autres le long d'un petit ruisseau qui coule de l'Est à l'Ouest & leur fournit l'eau nécessaire. Ce ruisseau, qu'on nomme le Bieds, forme après de longues pluies une espèce d'étang. [...]

Par le dernier dénombrement, on a compté dans cette paroisse 3095. ames, 331. Horlogers, 726. ouvrières en dentelles, 56. Négotians, 78. Orfèvres ou monteurs de boettes & 15. fabriquans de bas.»²

Dans sa *Description des montagnes et des vallées* (1766), Frédéric-Samuel Ostervald souligne ainsi l'importance de certains métiers dans l'économie régionale. Dès le début du XVIII^e siècle, plusieurs industries se développent dans le canton de Neuchâtel. Si l'impression des indiennes s'implante essentiellement sur le littoral, les Montagnes neuchâteloises doivent à la dentelle et à l'horlogerie une grande part de leur prospérité.

Cette modeste aisance financière, leur caractère et peut-être la sévérité du climat confèrent aux Montagnons le goût de l'étude et de la lecture. Comme le relève Jean-Jacques Rousseau dans sa *Lettre à Mr. d'Alembert sur les spectacles* (1758):

«L'hiver surtout, tems où la hauteur des neiges leur ôte une communication facile, chacun ren-

fermé bien chaudement, avec sa nombreuse famille, dans sa jolie et propre maison de bois qu'il a bâtie lui-même, s'occupe de mille travaux amusans, qui chassent l'ennui de son azile, et ajoutent à son bien-être. [...] Il leur reste encore du loisir pour inventer et faire mille instrumens divers, d'acier, de bois, de carton, qu'ils vendent aux étrangers, dont plusieurs même parviennent jusqu'à Paris, entre autres ces petites horloges de bois qu'on y voit depuis quelques années. Ils en font aussi de fer, ils font même des montres; et, ce qui paroît incroyable, chacun réunit à lui seul toutes les professions diverses dans lesquelles se subdivise l'horlogerie, et fait tous ses outils lui-même.

Ce n'est pas tout: ils ont des livres utiles et sont passablement instruits, ils raisonnent sensément de toutes choses, et de plusieurs avec esprit... Tous savent un peu dessiner, peindre, chiffrer; la plupart jouent de la flute, plusieurs ont un peu de musique et chantent juste.»³

Samuel Girardet (1729-1807)

*«Mon grand Livre, c'est celui de ma Conscience,
mon Journal, c'est celui de tacher à Continuer
d'Etre bonnet homme...»⁴*

C'est dans ce terreau apparemment fertile pour la culture intellectuelle que vient s'installer le libraire Samuel Girardet en 1758, année même de la lettre de Rousseau à d'Alembert.

De la jeunesse de Samuel Girardet, nous ne savons pas grand-chose. Né en 1729, à Königsberg, en Prusse orientale, il fait un apprentissage de relieur. On le retrouve en 1734 dans la Principauté de Neuchâtel. En 1757, il travaille comme libraire à Sonvilier. L'année suivante, il s'installe au Locle,



lieu d'origine de sa famille. Il est marié à Marie-Anne Bourquin, qui lui donnera onze enfants, dont deux ne vivront pas.

La situation financière de cette nombreuse famille est, dans un premier temps, très précaire. En 1767, Samuel obtient du Conseil d'Etat la permission de faire une loterie de ses livres, vu son état de pauvreté. Période de mauvaises récoltes, les années 1770-1771 s'avèrent très défavorables au négoce du libraire.

« Mon Negoce tombe de même que ma Profession, les livres sont Regardé Come la Bouë aujourd'hui... »⁵

Pour améliorer ses finances, il prend son ballot de colporteur et parcourt avec philosophie des lieues, d'une foire à l'autre, pour un gain parfois bien maigre. Il envisage même de quitter la région. Un mieux se produit par la suite; en 1776, il possède un cheval pour porter ses ballots. Les années difficiles ne sont cependant pas terminées.

Sa correspondance révèle un homme d'une extrême probité. Il met son point d'honneur à vendre de bons livres, à régler scrupuleusement ses dettes. Peut-être parce qu'il est autodidacte, il a le plus grand respect pour l'instruction, ainsi qu'il le prouvera en donnant à ses fils la meilleure éducation possible.

Avoir appris par lui-même ne lui a pas nui. Il connaît bien son métier, les livres qu'il vend. Bien qu'il soit de langue maternelle allemande, son écriture, son orthographe - en français - sont correctes. Pendant ses loisirs, il s'attelle à la traduction d'un ouvrage allemand intitulé *Science de la patience*.

Sa vue se détériore à partir de 1801. Il devient bientôt complètement aveugle et cède son commerce à ses enfants. Retiré aux Plans, près de La Sagne, il s'éteint en 1807.

La librairie

« Si c'est qq chose d'agréable, d'utile ou bien qu'il y ai du Nerveux & de la Sagacité de Jugement, en un môt ce qu'on appelle du bon... »⁶

Samuel Girardet ouvre un commerce de libraire-relieur au Locle, en 1758. Dix ans plus tard, il installe son négoce à la Maison du Verger qu'il vient d'acquérir.

En 1769, il entre en relations d'affaires avec la Société typographique de Neuchâtel. Les achats, les échanges pratiqués avec cette société lui permettent d'amener la littérature contemporaine dans les Montagnes neuchâteloises. A la Société typographique, il confie immédiatement l'impression d'un catalogue des titres dont il fait commerce.

A côté des œuvres classiques de Corneille, Fénelon, Erasme, il propose les travaux de scientifiques du temps, tels Valmont de Bomare, l'abbé Pluche ou Charles Bonnet; mais aussi des auteurs à la mode, comme Swift, Lesage, Voltaire, Rousseau, Marivaux.

Ce modernisme ne va pas sans risque; en 1767 déjà, Girardet, accusé d'athéisme et d'irréligion, est menacé d'arrestation par le Conseil d'Etat. La Justice du Locle refuse d'appliquer la sentence. Deux ans plus tard, Girardet publie un article dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel* pour se défendre contre ces calomnies.

En 1775, il a la chance d'acquérir un fonds des grands imprimeurs bâlois Pistorius, dont il distribuait déjà les éditions. Cet achat lui permet de se livrer à d'intéressants échanges et ses commandes à la Société typographique prennent de l'importance. Girardet aime son métier et le pratique avec conscience. Réaliste, il sait qu'il doit gagner sa vie et celle de sa nombreuse famille. Il tient cependant à

CATALOGUE GENERAL
DES
LIVRES FRANÇOIS

Qui se trouvent

chez

SAMUEL GIRARDET,

Libraire & Relieur au LOCLE, dans son Domicile,
Lieu dit AU VERGER, Quartier des Côtes,
à côté du grand Moulin de la Commune
dudit LOCLE.

NB. *Le Prix des Livres est réglé en Argent de Suisse
dont 4 Livres valent 6 de France; 2 Sols de
Suisse 3 Sols de France; & une Livre de Suisse
vaut 40 Creutzers d'Empire.*



AU LOCLE

MDCCLXIX.

«pourvoir le Moral, l'Edifiant & l'Utile pourvû que cela ne soit de nature a devenir Garde Boutique.»⁷ Son souci du livre édifiant sera une fois au moins pris en défaut, quand il commande à la Société typographique *L'île de Cytère, Le Temple de Vénus et Thérèse philosophe* - avec les gravures! S'ils ne disent rien à Samuel, ces titres évoquent, pour l'amateur de littérature du XVIII^e siècle, les œuvres les plus audacieuses - à la fois érotiques et politiques - du temps. Les directeurs de la Société typographique ne lui épargnent certainement pas leurs commentaires. Girardet répond - avec une dignité qui n'exclut pas l'ironie:

«reçevés en mes très humbles remerciement aussi bien que pour l'airs qu'il vous plait me donner à l'occasion de les 2 livres que vous qui en êtes Connoisseurs només libertins, Dieu me garde de négocier tels livres...»⁸

Samuel Girardet travaille également comme éditeur. Il fait ainsi paraître une douzaine d'ouvrages, essentiellement religieux, moraux ou éducatifs. Il publie aussi quelques volumes d'histoire, de géographie ou de droit. La collaboration artistique de ses fils, graveurs de talent, donne à ses productions un cachet d'originalité bienvenu.

Sortent de chez Samuel Girardet des compilations assez surprenantes contenant manuel d'orthographe, règles de civilité, contes moraux, extraits de l'Écriture Sainte, résumé d'histoire neuchâteloise... On voit dans sa correspondance que Samuel Girardet fait imprimer par la Société typographique de Neuchâtel des passages de livres appartenant à sa famille, tels *Le Secrétaire du cabinet* ou *La Science des personnes de cour, d'épée et de robe*. Il insère à l'occasion ces extraits - consistant surtout en règles de savoir-vivre - dans ses volumes de «mélanges». Ceux-ci portent parfois un titre générique tel le *Recueil de différentes pièces*

propres à inspirer aux jeunes gens l'amour et la pratique de la vertu; sinon une table des matières renseigne sur le contenu.

Ces «mélanges» fournissent à leurs lecteurs tout ce qui peut être utile à leur vie quotidienne - un peu comme les hebdomadaires que nous feuilletons aujourd'hui. Il ne faut pas oublier qu'à l'époque, les livres se vendent en feuilles, c'est-à-dire non reliés, ce qui permet au relieur ou à l'acheteur toutes les combinaisons possibles.

Faute de presse typographique, Girardet n'imprime pas lui-même ses propres éditions, mais les confie à des imprimeurs - la Société typographique de Neuchâtel, par exemple. Il possède en revanche une presse à taille-douce pour imprimer les gravures exécutées par ses fils.

La production familiale est à l'origine du seul instant de colère dont témoigne la correspondance de Samuel Girardet. Un jour de mars 1783, il installe aux Verrières son étal de colporteur. Une femme vient, qui demande le prix d'une Bible illustrée par Abraham. A ce moment surviennent deux pasteurs qui, critiquant l'ouvrage, font manquer la vente. La fatigue du trajet, le manque à gagner, le mépris témoigné à l'œuvre de son fils jettent Samuel dans une juste fureur:

«le grand Dépit me prit. Je me mit à Dire Sacré double de Chien - Messieurs les habillé de noir, allés vous en loin de mon banc et laissé moi faire ma foire. Je trouve malhonnête à vous Messieurs de venir détourner des acheteurs de mon Banc, tandis que je suis en marchés avec eux, Croies vous qu'en prenant peine a venir braver le tems de neige horrible come il fait, par les plus facheux Chemins, je sois venu me transporter ici au peril de ma vie, pour ainsi dire, pour au lieu d'ici travailler, être à enfiler des Perles, ou a entendre autour de moi vos Claboderies[...]

Et moi je trouve, Messieurs, que vous êtes des Vilains & des Malhonnettes, il est malhonnette à vous, qui par vôtres Prébande avés vôtre pain tout cuit, de venir me nuire en foire franche & publique.»⁹

Samuel Girardet cultive, sa vie durant, le rêve de créer au Locle un cabinet littéraire. Ce projet apparaît déjà dans son catalogue de 1769. Il sera réalisé par ses enfants en 1802.

Les enfants

1. Les artistes

«Car il faut Dieu aidant ou que cet Enfant devienne qqe Chose ou bien je périrait plutôt et duse je y emploier tout mon avoir et tout le gain qu'entre nous tous nous pourrons faire»¹⁰

Trois des fils de Samuel Girardet, Abraham, Alexandre et Abram-Louis, font preuve de précoces dons artistiques. Après réflexion, leur père décide de les laisser choisir la carrière qui leur convient. Craignant toutefois que l'état de peintre n'en fasse des gueux, il les oriente vers la gravure. Grâce à l'intervention des directeurs de la Société typographique de Neuchâtel, les deux aînés peuvent se perfectionner dans les ateliers parisiens. Abraham, Alexandre et Abram-Louis sont les auteurs d'un important œuvre gravé, représentant notamment des sites neuchâtelois. Ils ont également développé des thèmes allégoriques et bibliques ou encore gravé des reproductions de peintures célèbres.

Abraham (1764-1823) revient de Paris en 1792 et, pendant deux ans, travaille comme professeur de



dessin pour les écoles de la ville de Neuchâtel. Il séjourne ensuite à Rome, puis s'établit définitivement à Paris. Il obtient, dans cette ville, une certaine célébrité, en gravant notamment *La Transfiguration* de Raphaël.

Egalement rentré de Paris en 1792, Alexandre (1767-1836) reprend le poste de maître de dessin abandonné par son frère. Mentalement peu équilibré, il devra quitter cette fonction. Son état s'aggravant, il est interné à plusieurs reprises et connaît une fin de vie misérable.

Abram-Louis (1772-1821) accomplit divers voyages en Europe. Il souffre comme son frère de troubles psychiques et tombe, dès 1820, dans une complète démence. Ce déséquilibre explique peut-être certaines de ses étranges gravures, relevant de l'imagination ou du mysticisme.



L'UNIVERS EST PAR LA GRACE DE DIEU
 DE L'UNIVERSOIT LES SOUVERAINS
 B. A. A. C. O. U. L. E. D. O.
 NATURELLEMENT PREMIER MAITRE, CREDIBILITE & C.
 de la Lumineuse et présente paisible, civile
 Selon l'ordre et la grace de ce qui existe
 A tous ceux qui les présentes verront Salut
 AVANT D'ETRE LA VERITE STANT LES CAUSES HONORABLES QUI SONT MOUTES CHACUN DE LEURS
 A quiconque pourra le concevoir, qu'ayant remarqué
 d'après toutes les démarches auxquelles notre Dieu a été assujéti dans la science, que les
 plus grands Savants tant anciens que modernes n'ont pu empêcher la chute d'une seule goutte de
 Plus Accroût ces actions pour l'usage de la Nation, la sainte doctrine et inimitable et
 Pour le point principal de leur Science, et de la science tomber à leur leur possible pour être en
CRAINDRE DIEU
 ET TOUT HONORER
LE ROI.
 Le devons prendre pour place légitime que celle que la nature nous assignera pour l'intérêt
 commun de la masse des êtres dont nous faisons partie
DIEU
 Que nous devons adorer Dieu en esprit et en vérité, et non en vain, et de lui offrir un sacrifice de louange et de
 L'ORONER
 Que nous devons nous conformer à sa sainte Loi, et à sa sainte volonté, et nous faire une gloire de
 EN TOUTES SES VOIES
 Recherche de la Vérité, et comme Amateurs, ceux qui ont la conviction de la bonté de son Essence.
LE ROY ET LAUME
DE DIEU ET LA JUSTICE
ET TOUT LE RESTE
VOUS SERA EN ACCORDE
PAR DESSUS
 Enregistré le présent Original en foi de quoi nous ajoutons
 Notre Seing Principal
Al. L. Guardia
 et Extraordinaire
 à l'honneur et à la gloire de Dieu
 à votre satisfaction de son prince

2. Les libraires

«Je ne désirerai rien au monde que de pouvoir leur fournir à Chacun une Education parfaite et dusse je les laisser sans bien quelconque vu que j'estime l'Education pour un bien le plus sur et certain que je puisse leur procurer.»¹¹

Les autres enfants continuent le négoce de leur père. Frédéric (1776), Charles-Samuel (1780-1863), Charlotte (1760) et Julie (1769) – veuve de Philippe-Henri Brandt – reprennent le commerce de librairie en 1802. Leurs éditions portent la signature Girardet Frères & Sœurs. Ils ouvrent également un cabinet de lecture, réalisant ainsi un des rêves de Samuel Girardet. Riche de quelque 3000 livres, ce cabinet littéraire est le premier connu au Locle.

Leurs frères ayant choisi d'autres carrières, Charlotte et Julie se retrouvent seules et continuent à éditer des ouvrages sous la signature Girardet sœurs, puis Charlotte Girardet et Veuve Brandt. Vers 1815, après la mort de sa mère, Samuel-Henri Brandt travaille avec sa tante.

De 1820 à 1840, Samuel-Henri Brandt-Girardet (1793-1852), petit-fils de Samuel, continue la tradition familiale, à la fois comme éditeur (sous la signature Samuel-Henri Brandt-Girardet) et comme propriétaire du cabinet littéraire.

La Société typographique de Neuchâtel

«Si je n'ai pas Messieurs le pouvoir ou les moïens Convenables à m'interessier au Commerce des livres que Produiront les presses de vôtre honorable Société.

Toutefois j'ai grand envie de pouvoir vous être agréable et utile quand au débit.»¹²

Important partenaire du négoce de Samuel Girardet, la Société typographique de Neuchâtel est fondée en 1769 par le banneret Frédéric-Samuel Ostervald, Jean-Elie Bertrand, Jonas-Pierre Berthoud et le libraire Samuel Fauche. La Société typographique travaille à la fois comme éditeur, comme imprimeur pour d'autres éditeurs et comme négociant pour quantité d'ouvrages sortant de ses presses ou de celles d'autrui. Comme éditeur, elle se consacre essentiellement à la réédition illégale d'ouvrages interdits (politiques, philosophiques, licencieux), qu'elle distribue dans l'Europe entière, grâce à un vaste réseau de correspondants. Cette activité lui rapporte de substantiels bénéfices.

La Société typographique de Neuchâtel a également produit des textes inédits, comme *Le Tableau de Paris* de Mercier, un des grands succès de librairie du XVIII^e siècle. Elle s'est aussi illustrée dans le domaine encyclopédique, en rééditant au format in-quarto, l'édition parisienne de *La Description des arts et métiers*, augmentée d'importantes additions.

Conservées à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, les archives de la Société typographique sont une mine d'informations sur le travail d'une imprimerie, mais aussi sur la vie intellectuelle au siècle des Lumières. Elles se composent de copies de lettres, de comptes, d'inventaires et de quelque 25'000 lettres provenant de 2300 correspondants (auteurs, imprimeurs, clients...) établis dans plus de 450 localités européennes.

Samuel Girardet adresse sa première lettre à la Société typographique le 5 août 1769, soit l'année

même de la création de la Société. Comportant 208 lettres, cette correspondance prend fin le 17 décembre 1785. Elle constitue notre meilleure source de renseignements sur le commerce du livre dans les Montagnes neuchâtelaises, ainsi que sur la vie et le caractère du libraire loclois.

La Maison du Verger

«Je me trouve actuellement environné de plusieurs dettes Rongeantes que ma Bâtisse m'a attirée...»¹³

Samuel Girardet achète la Maison du Verger en 1768. Cette acquisition pèse lourdement sur le budget familial. Mais située à l'entrée est du Locle, sur une route de passage, la «bâtisse» convient parfaitement au négoce des livres. Le libraire expose à la fenêtre ses marchandises les plus attrayantes, tandis que les volets peints servent de publicité.

En 1869, la maison est ainsi décrite par Auguste Bachelin :

«Cette construction disloquée, chassieuse, irrégulière et dont les lignes vacillent, se compose d'un étage en bois posé sur un rez-de-chaussée en pierre; le toit est couvert de bardeaux et surmonté de lucarnes et d'une cheminée; l'étage fait une saillie de quelques pieds sur la façade parallèle à la route; il est maintenu par des poutres placées en chevrons; un petit ruisseau contenu dans une écluse court de l'autre côté et fait tourner la roue du moulin contigu; c'est au soleil levant: les fenêtres y sont plus nombreuses et séparées par des traverses de bois roussi, des draps et des étoffes de couleur sèchent sur des perches, en-dessous des femmes lavent du linge. C'est la maison des Girardet.»¹⁴

Devenue propriété de l'Etat, la Maison du Verger est détruite en janvier 1954 pour permettre la correction de la route.

Les volets de la Maison du Verger

La fenêtre de la Maison du Verger regardant la route porte un ornement peu ordinaire : des volets présentant aux passants les titres de quelques-uns des livres dont la librairie Girardet fait commerce.

Classiquement constitué de planches de bois, chaque volet mesure environ 105 centimètres de hauteur sur 58.5 centimètres de largeur. Tous deux ont conservé leurs gonds ainsi que le crochet de fermeture. Peintes à l'intérieur des battants, les inscriptions sont visibles quand on ouvre les volets et protégées des intempéries lorsqu'ils sont clos.

Sur un fond peint en gris foncé, se lit la liste de trente et un titres de livres, séparés par des filets noirs. Les caractères sont en noir, sauf les premières lettres de certains mots, qui apparaissent en rouge. Les volets sont encore en fort bon état et leurs inscriptions tout à fait lisibles.

Leur histoire

Fixés à la Maison du Verger dans un but évidemment publicitaire, ces volets restent en place jusqu'en juin 1869¹⁵. Quoique recouverts d'une couche de blanc, ils sont encore lisibles. Ils entrent dans les collections du Musée du Locle en 1869 ou 1870 sous le numéro d'inventaire 1040, avec cette notice :

«Volets ou contrevents de la maison du Verger habitée autrefois par la famille Girardet. Les volets



portent des inscriptions indiquant les livres qui étaient autrefois en vente à la librairie du Verger. Le transport de ces objets au musée est dû à l'initiative bienveillante de M H. E. Sandoz.»¹⁶

La datation des volets

Pour dater ces volets, nous ne disposons d'aucun indice externe. Seuls les ouvrages qu'ils mentionnent peuvent nous fournir des indications. Comme, dans la majorité des cas, nous ne savons

pas avec certitude de quelle édition il s'agit, il nous faut raisonner avec une grande prudence. Nous pouvons avancer avec certitude que les volets ne peuvent être antérieurs à 1781, voire même 1782. Ils mentionnent en effet *Les Figures de la Sainte Bible* et *Le Nouveau Testament*, tous deux édités par Samuel Girardet et illustrés par Abraham. Or ces deux ouvrages ne paraissent qu'en 1781 et 1782.

La date terminale se révèle plus difficile à déterminer. Quelques indices permettent cependant de



L'Oiseau Privé

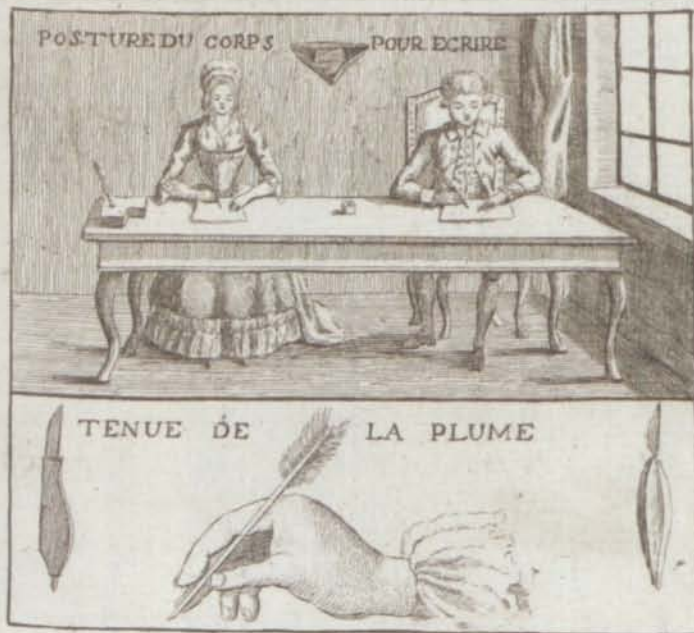
NOUVELLE MÉTHODE

D'ENSEIGNER L'A. B. C.

ET A ÉPELLER AUX ENFANS,

En les amusant par des figures agréables & propres
à leur faire faire des progrès dans la lecture &
l'écriture presque sans maître.

Nouvelle & dernière Édition, augmentée.



Chez SAMUEL GIRARDET, Libraire, au Locle.

M. DCC. LXXXIX,

l'estimer. Ces volets citent volontiers - et c'est bien normal - les productions des Girardet, comme :

La Nourriture de l'âme, éditée par Samuel, *Le Nouveau Testament*, édité par Samuel, illustré par Abraham, *Le Tableau du Philosophe Cébès*, coédité par Samuel, *La Sainte Bible*, éditée par la Société typographique de Neuchâtel, illustrée par Abraham, *Les Figures de la Sainte Bible* «tiré-à-part» des gravures de *La Bible* et *Le Manuel moral*, édité par la Société typographique de Moudon, mais contenant une gravure signée A. Girardet.

En revanche, nous n'y voyons pas *La Suite de la nouvelle méthode d'enseigner les enfants* de Paleyra. Illustrée par Abraham, éditée par Samuel en 1785 et 1786, rééditée en 1792, elle constitue un autre point fort de la production familiale. Également absente, *La Nouvelle méthode d'enseigner l'ABC*, éditée en 1786 par le père, toujours illustrée par le fils aîné, ainsi que les fameuses *Représentations des sermons réciproques*, gravées par Abraham et éditées en 1787.

Si elles sont pertinentes, ces absences nous conduisent à supposer que les volets ont été réalisés avant 1785.

Un autre indice vient à l'appui de cette théorie. Il s'agit de *L'Histoire philosophique et politique des deux Indes* de l'abbé Raynal, un des ouvrages les plus polémiques mentionnés par les volets. Publié une première fois en 1770, l'ouvrage connaît deux autres éditions. La plus étendue, celle de 1780, sera condamnée l'année suivante par le Parlement de Paris, tandis que son auteur, décrété d'arrestation, choisit l'exil. Rien n'établit autant la célébrité d'un livre que ce genre de sanction. Profitant de cet essor, la Société typographique de Neuchâtel publie *L'Histoire philosophique et politique* en 1783 - mais prudemment sous la fausse adresse

«A Neuchâtel et à Genève, Chez les Libraires associés». On peut supposer que Girardet l'a proposée au public cette année-là, ou du moins peu après. Passé le début des années 1780, les éditions de Raynal se font rares, ce qui laisse supposer que la vogue des «*Deux Indes*» est terminée.

Pour conclure, et en retenant tous ces indices, la facture des volets se situerait entre 1782 et 1785.



IMITATION	TRAVAIL
NOURRITURE de L'AME.	du VRAI MERITE
TABLEAU de la Conduite du CHRETIEN	LE POETE des MOEURS.
DEVOIRS des Communions	INSTRUCTION CHRETIENNE
CONSOLATION Contre la MORT	TABLEAU PHILOSOPHIQUE
VOYAGE du CHRETIEN et de la CHRETIENNE vers l'Éternité.	LES MOEURS L. M. Toussaint.
TRAITE des SOURCES de la CORRUPTION.	Secrétaire de Cabinets.
TRAITE Contre L'IMPURETE.	Secrétaire de la Cour
	NOUVEAU TESTAMENT
	MANUEL MORAL
	PSAUMES tout MUSIQUE & en 2 Colomnes

<p>de BUSCHING <i>par souscription</i></p>	<p>LA SAINTE BIBLIE.</p>
<p>GEOGRAPHIE <i>de M. O. servand.</i></p>	<p>FIGURES <i>de la</i> Sce BIBLIE <i>au Nombre</i> de 466. <i>avec 2 Cartes.</i></p>
<p>LA NOUVELLE MAISON RUSTIQUE.</p>	<p>ARGUMENS ET REFLEXIONS</p>
<p>LA SCIENCE PARFAITE DES NOTAIRES.</p>	<p>HISTOIRE DES JUIFS <i>par Prideaux</i></p>
<p>LA SCIENCZ DES PERSONNES DE COUR, D'EPEE ET DE ROBE <i>en 18 Vol. fuy.</i></p>	<p>HISTOIRE DE CHARLES XII.</p>
<p>HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE</p>	<p>SERMONS DE NARDIN</p>
<p><i>par M. de la Harpe</i></p>	<p>TABLEAU DU PHILOSOPHE CET</p>

Les trente et un livres

Les titres des trente et un livres sont généralement mentionnés dans une version abrégée, telle que les nommait sans doute le langage courant. Le nom de l'auteur n'apparaît qu'à sept reprises: Büsching, Ostervald, Raynal, Prideaux, Nardin, Cébès, Toussaint. On ne peut s'attendre, bien entendu, à trouver un nom d'auteur pour *La Bible* ou *Les Psaumes*. Quant à *L'Histoire de Charles XII*, il faut supposer que son attribution à Voltaire va de soi. Mais le parti pris de nommer l'auteur des *Mœurs* et non celui du *Tableau philosophique* paraît aléatoire et en tout cas inexplicable. Aucune précision bibliographique telle lieu, date d'édition, nom de l'éditeur n'apparaît. Rien ne nous permet donc de savoir de source certaine quelles éditions Samuel Girardet procure à ses clients. Seule la logique nous permet d'émettre quelques suppositions. Le catalogue de 1769 prouve d'ailleurs qu'il a souvent plusieurs éditions d'un même titre.

Il propose sans doute en premier lieu les titres édités par lui-même. Ensuite les ouvrages des Pistorius, imprimeurs bâlois, auxquels il a acheté des fonds.

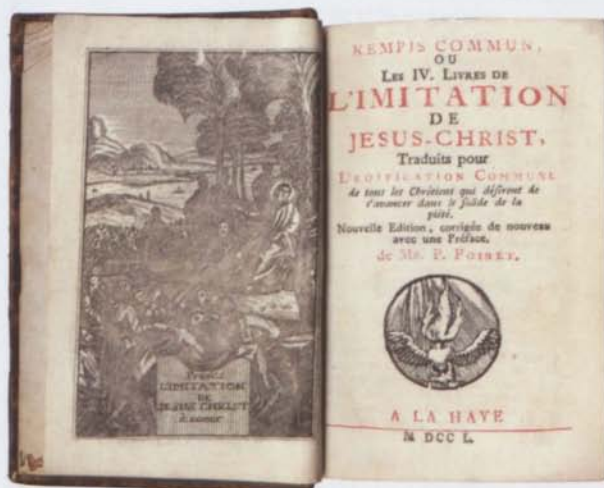
En 1775, il propose en échange à la Société typographique de Neuchâtel *Les Sources de la corruption*, *Le Tableau de la conduite du chrétien*, *Les Devoirs des comunians*, *Le Traité contre l'Impureté*, *Les Psaumes*, *L'Histoire des Juifs* - tous livres mentionnés par les volets - ainsi que *Le Vrai Piétisme* par Pierre Roques. Il précise: «c'est les Fond des Pistorius de Basle que j'ai acquis, tandis que j'ai encore à en Echanger Profités en.»¹⁷ Samuel vend aussi les éditions de la Société typographique de Neuchâtel, avec laquelle il entretient des relations d'affaires. Auprès de cette Société, il peut également se procurer les volumes d'autres éditeurs.

Pour résumer, nous avons cherché les titres cités sur les volets d'abord parmi les éditions des Girardet, ensuite dans celles des Pistorius ou de la Société typographique de Neuchâtel, enfin dans le catalogue des ouvrages dont la Société typographique faisait commerce, lequel catalogue comporte des ouvrages d'éditeurs suisses et étrangers. Pour les titres qui ne relèvent d'aucune de ces provenances, nous avons choisi des éditions conservées dans les bibliothèques de la région.

Imitation de J. C.

Attribuée à Thomas a Kempis (1379 ou 1380-1471)
**Kempis commun, ou Les IV. Livres de
L'Imitation de Jésus-Christ, Traduits pour
L'Édification Commune de tous les Chrétiens
qui désirent de s'avancer dans le solide de la
piété.** - Nouvelle Edition, corrigée de nouveau
avec une Préface de Mr. P. Poiret. - A La Haye,
[s.n.], 1750. - 12°.

Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
63b.6.42bis



L'Imitation de Jésus-Christ illustre un mouve-
ment ascétique et mystique né aux Pays-Bas à la
fin du XIV^e siècle (la Devotio moderna) qui cher-
che à rendre le mysticisme accessible à chacun
par le biais de méditations centrées sur la Passion
du Christ. Dans le monde chrétien, c'est l'ouvrage
le plus lu après *La Bible*. On l'attribue à Thomas a
Kempis, écrivain mystique allemand, auteur d'une
quarantaine d'écrits spirituels. Compte tenu de
son succès, *L'Imitation* existe dans de très nom-
breuses éditions et rien ne nous permet de savoir
lesquelles Girardet propose à ses clients. Son cata-
logue de 1769 mentionne une édition bâloise.

Nourriture de l'âme

Ostervald, Jean-Rodolphe (1687-1763)

**La Nourriture de l'âme, ou Recueil de priè-
res pour tous les jours de la semaine, pour
les principales fêtes de l'année, et sur diffé-
rens sujets intéressans.** On trouvera aussi
une Harmonie de la Passion, qui renferme
les Lectures convenables pour chacun des
jours de la Semaine sainte.

Le tout précédé d'un *Traité de la Prière*. Par
Jean-Rod. Ostervald, Pasteur de l'Eglise
Françoise de Bâle. - Au Locle, Chez Samuel
Girardet, Libraire, 1786. - 8°.

Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel QZP 116

Fils aîné de Jean-Frédéric, Jean-Rodolphe Ostervald
devient pasteur de l'Eglise française de Bâle en
1710. Si ses œuvres ne sont pas à la hauteur de cel-
les de son père, elles remportent un grand succès
populaire. En particulier *La Nourriture de l'âme*,
très fréquemment rééditée. Dans son catalogue de
1769, Girardet propose des éditions de Bâle,
Lausanne et Genève. Il acquiert en quantité l'édi-
tion bâloise en achetant les fonds Pistorius. En



Jean Rodolphe Ostervald
Pasteur de l'Eglise Françoise de Basle
Né le 1^r Septembre 1687.

Seu cœur embrasé d'un vrai feu. Docteur pieux. Pasteur fidèle.
Et comment que la vérité ; Pour le prochain tenu d'urité.
Mort à l'hôpital le 9 Mars 1765. 78 ans.

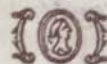
A Genève 1781.

LA
NOURRITURE
 DE L'ÂME,
 OU
RECUEIL DE PRIERES

POUR TOUS
 LES JOURS DE LA SEMAINE,
 POUR LES PRINCIPALES FÊTES DE L'ANNÉE, ET SUR
 DIFFÉRENS SUJETS INTÉRESSANS.

*On trouvera aussi une HARMONIE DE LA
 PASSION, qui renferme les LECTURES
 convenables pour chacun des jours de la Semaine
 sainte. Le tout précédé d'un TRAITÉ DE
 LA PRIERE.*

PAR JEAN-ROD. OSTERVALD,
Pasteur de l'Eglise Françoise de Basle.



AU LOCLE,
 Chez SAMUEL GIRARDET, Libraire.

M. DCC. LXXXVI

1780 puis 1786, il édite à son tour *La Nourriture de l'âme* et cherche dès lors vraisemblablement à écouler sa propre production. Grand classique des éditions familiales, ce texte sera réédité en 1818

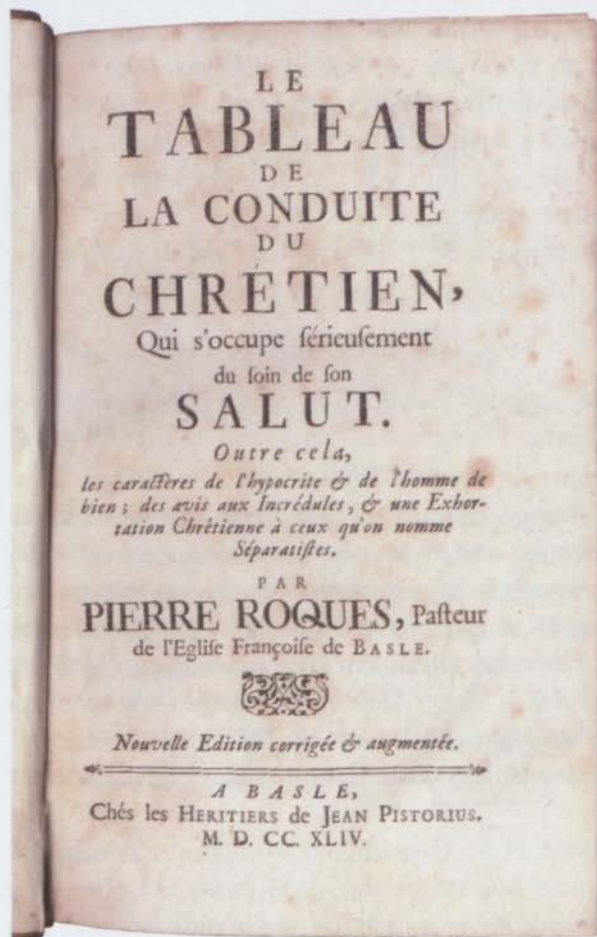
par Charlotte Girardet et Julie Brandt-Girardet; en 1823, 1826 et 1829 par Samuel-Henri Brandt-Girardet. L'édition de 1786 comporte un portrait de l'auteur gravé en 1781 par Abraham Girardet.

Tableau de la conduite du chrétien

Roques, Pierre (1685-1748)

Le Tableau de la Conduite du Chrétien, Qui s'occupe sérieusement du soin de son Salut. Outre cela, les caractères de l'hypocrite & de l'homme de bien; des avis aux Incrédules, & une Exhortation Chrétienne à ceux qu'on nomme Séparatistes. Par Pierre Roques, Pasteur de l'Eglise Française de Basle. - Nouvelle Edition corrigée & augmentée. - A Basle, Chés les Heritiers de Jean Pistorius, 1744. - 8°.

Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
62.175



Pierre Roques naît dans le Tarn en milieu réformé. En 1688, sa famille se réfugie en Suisse pour fuir les persécutions religieuses. Après ses études à Genève et à Lausanne, il est consacré en 1709. L'année suivante, il est nommé pasteur de l'Eglise française de Bâle - comme Jean-Rodolphe Ostervald. Auteur de plusieurs ouvrages religieux, dont *Le Tableau* qui paraît en 1721, il est également responsable d'une édition bâloise du *Dictionnaire* de Moréri.

Le 8 octobre 1775, Samuel Girardet dit tenir cet ouvrage du fonds des Pistorius, ce que confirme l'adresse de cette édition.

Devoirs des communians

Ostervald, Jean-Rodolphe (1687-1763)

Les Devoirs des communians. Par I. Rod. Ostervald Pasteur de l'Eglise Française de Basle. - Seconde édition Revüe & Corrigée. - A Basle, Chés les Heritiers de Jean Pistorius, 1745. - 8°.

Bibliothèque du Locle 113



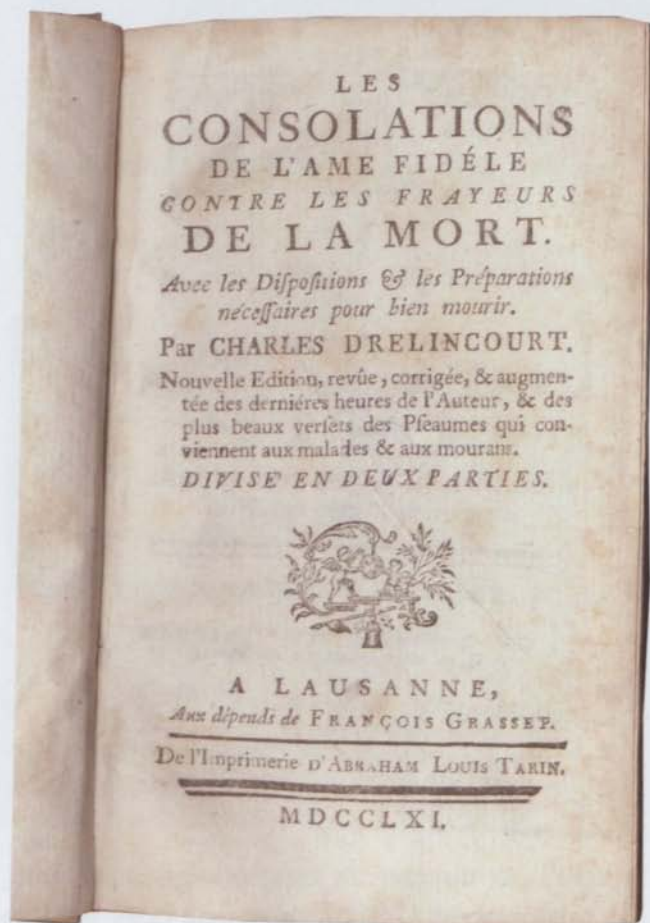
Voici l'autre ouvrage de Jean-Rodolphe Ostervald. Le catalogue de 1769 propose déjà cette édition.

En 1775, Girardet dit posséder cet ouvrage en quantité puisqu'il l'a racheté dans le fonds des Pistorius.

Consolation contre la mort

Drelincourt, Charles (1595-1669)

Les Consolations de l'ame fidèle contre les frayeurs de la mort. Avec les Dispositions & les Préparations nécessaires pour bien mourir. Par Charles Drelincourt. - Nouvelle Edition, revûe, corrigée, & augmentée des dernières heures de l'Auteur, & des plus beaux versets



des Pseaumes qui conviennent aux malades & aux mourans. - A Lausanne, Aux dépens de François Grasset. De l'Imprimerie d'Abraham Louis Tarin, 1761. - 12°.

Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel 3Y 6034

De confession protestante, Drelincourt étudie la théologie à Saumur et est reçu ministre en 1618. En 1620, il est nommé pasteur à Charenton. Connu comme prédicateur de mérite, il fait preuve d'un esprit de tolérance assez rare à cette époque. Il est l'auteur de nombreux ouvrages religieux, dont *La Consolation de l'âme fidèle*. Paru à Charenton en 1651, ce livre s'attire les moqueries de Tallemant des Réaux «Ce gros livre me fait plus de peur que la mort même» (*Historiettes*). Il connaît pourtant un grand succès et est réédité plus de quarante fois en France; sa traduction anglaise aura quinze éditions.

Le catalogue de 1769 propose une édition genevoise de 1766, que nous n'identifions pas.

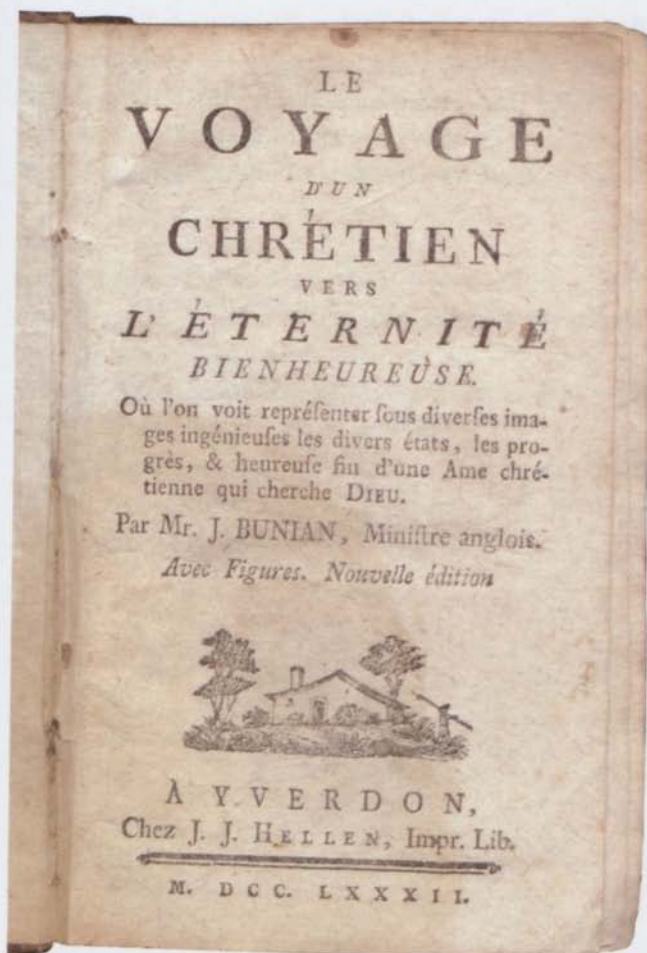
Le Voyage du chrétien et de la chrétienne vers l'éternité

Bunyan, John (1628-1688)

Le Voyage d'un Chrétien vers l'Éternité bien-heureuse. Où l'on voit représenter sous diverses images ingénieuses les divers états, les progrès, & heureuse fin d'une Ame chrétienne qui cherche Dieu. Par Mr. J. Bunian, Ministre anglois. - Avec Figures. Nouvelle édition. - A Yverdon, Chez J.J. Hellen, Impr. Lib., 1782. - 12°.

Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel AP 85

Ecrivain et sectaire anglais Bunyan est condamné à douze ans de prison qu'il passe à écrire. *The Pilgrim's Progress*, son œuvre la plus célèbre, sera



traduite en français sous le titre *Le Voyage d'un chrétien*. Au travers d'allégories parfois étranges, il évoque les combats de l'homme contre le péché, ses progrès vers la perfection chrétienne. Dans les pays anglo-saxons, cet ouvrage est pratiquement aussi lu que *La Bible*.

Le catalogue de 1769 de Girardet propose déjà ce texte, mais sans aucun détail d'édition.

Traité des sources de la corruption

Ostervald, Jean-Frédéric (1663-1747)

Traité des sources de la corruption Qui régnent aujourd'hui parmi les Chrétiens. Par J. F. Ostervald, Pasteur de l'Eglise de Neuchâtel. - Nouvelle Edition, revûë, corrigée & augmentée par l'Authéur. - A Basle, Imprimé par Jean Pistorius, 1730. - 8°.

Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
Q6385

Publié en 1699, cet ouvrage reprend des prédications faites par Ostervald à Neuchâtel, en 1697. *Le Traité* affirme que la religion ne saurait se réduire



à un acte de foi, mais se rattache étroitement à la conduite du chrétien. Dès lors, les mœurs de la société sont la principale responsabilité de l'Eglise. *Le Traité* recense donc toutes les sources susceptibles de les corrompre, telles préjugés, compréhension erronée des Ecritures, mauvaise éducation...

Extrêmement bien accueilli par l'Eglise anglicane, l'ouvrage est aussitôt traduit en anglais, puis en allemand, en flamand, en danois, en hongrois et en

suédois. Mais il suscite aussi l'ire de Berne, des Calvinistes stricts et de certains Luthériens allemands.

Le catalogue de 1769 propose déjà une édition des Pistorius, mais de 1728 et en deux volumes.

Traité contre l'impureté

Ostervald, Jean-Frédéric (1663-1747)

Traité contre l'impureté. Par J. F. Ostervald, Pasteur de l'Eglise de Neuchâtel. - Troisième édition, Revue & Corrigée. - A Basle, Chés les Heritiers de Jean Pistorius, 1748. - 8°.

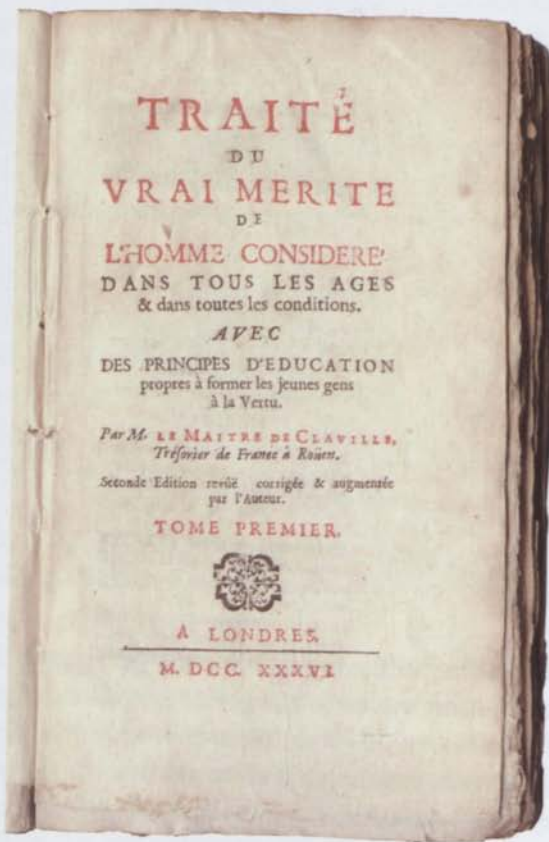
Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel Q 6374



Paru en 1707, cet ouvrage reprend les thèmes du *Traité des sources de la corruption*. Il invite à traquer l'impureté et à la corriger, au moyen à la fois

de l'écriture et de la raison. La pensée d'Ostervald réunit donc la tradition religieuse et la philosophie des Lumières. Le catalogue de 1769 propose également la troisième édition du *Traité contre l'impureté*, mais daté, probablement par erreur, de 1750.

Traité du vrai mérite



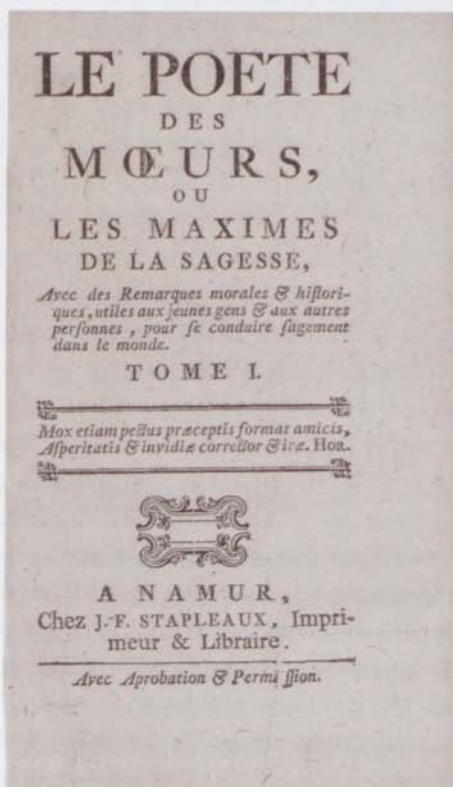
Le Maître De Claville, Charles François Nicolas (1670-1740)

Traité du vrai mérite de l'homme considéré dans tous les ages & dans toutes les conditions. Avec des principes d'éducation propres à former les jeunes gens à la Vertu. Par M.

Le Maître de Claville, Trésorier de France à Roüen - Seconde Edition revûë, corrigée & augmentée par l'Auteur. - A Londres, [s.n.], 1736. - 2 vol., 12°.

Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
44.18.18

Ce moraliste français est Président du Bureau des finances de Rouen. Il consacre ses loisirs à la rédaction de son *Traité du vrai mérite*. Paru en 1734, celui-ci connaît un réel succès et de nombreuses éditions. Le catalogue de 1769 propose une édition parisienne, sans date. Rien ne nous renseigne sur l'édition que Girardet distribue dans les années 1780.



Le poète des mœurs

Blanchard, Jean-Baptiste-Xavier Duschesne, dit (1731-1797)

Le Poète des mœurs, ou les Maximes de la sagesse, avec des Remarques morales & historiques, utiles aux jeunes gens & aux autres personnes, pour se conduire sagement dans le monde. - A Namur, Chez J. -F. Stapleaux, Imprimeur & Libraire, [1772]. - 2 vol., 8°.

Bibliothèque nationale de France

Duchesne entre en 1756 chez les Jésuites de Metz; il enseigne la rhétorique dans plusieurs de leurs collèges. Après l'expulsion des Jésuites de France, il prend le pseudonyme de Blanchard et se rend aux Pays-Bas. Rentré en France, il devient chanoine à la Collégiale d'Avenay en 1782. Edité en 1772, *Le Poète des mœurs*, son principal ouvrage, cherche à christianiser *L'Emile* et les principes d'éducation de Rousseau. Il sera fréquemment réédité au siècle suivant sous le titre de *L'Ecole des mœurs*.

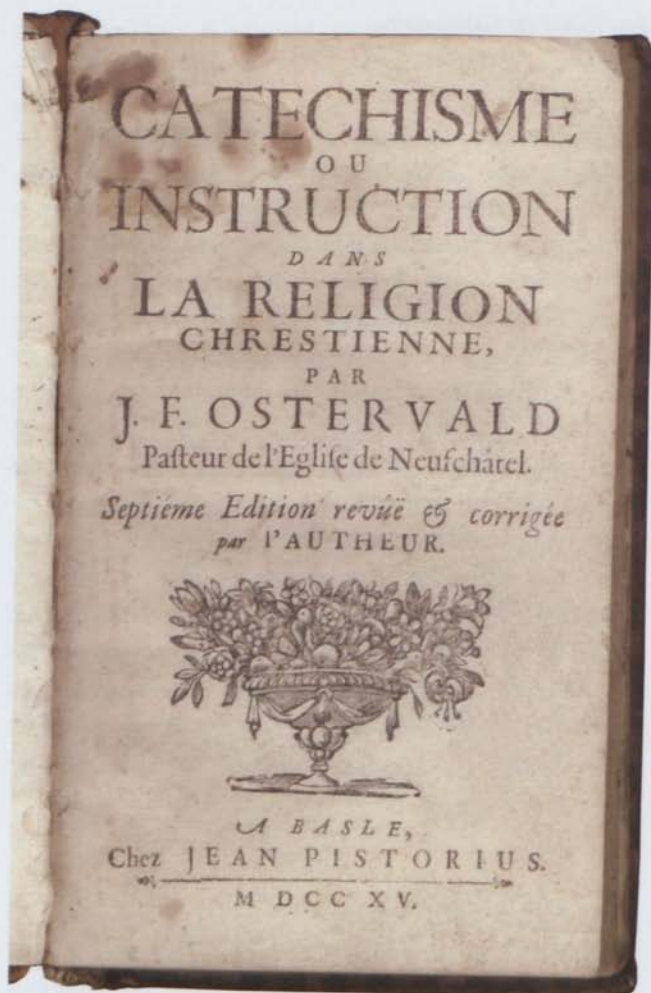
Instruction chrétienne

Ostervald, Jean-Frédéric (1663-1747)

Catéchisme ou Instruction dans la religion chrestienne, par J. F. Ostervald Pasteur de l'Eglise de Neufchâtel. - Septième Edition revûë & corrigée par l'Auteur. - A Basle, Chez Jean Pistorius, 1715. - 8°.

Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel Q 6380

D'abord publié à Genève en 1702, cet ouvrage résume quelque dix-huit ans d'instruction religieuse aux enfants neuchâtelois. Construit en deux parties, il enseigne d'abord ce qu'il faut croire, puis ce qu'il faut faire pour sauver son âme. Si *Le Traité des sources* n'est condamné par Berne



qu'officieusement, *Le Catéchisme* fait l'objet d'une condamnation officielle pour non respect de l'orthodoxie.

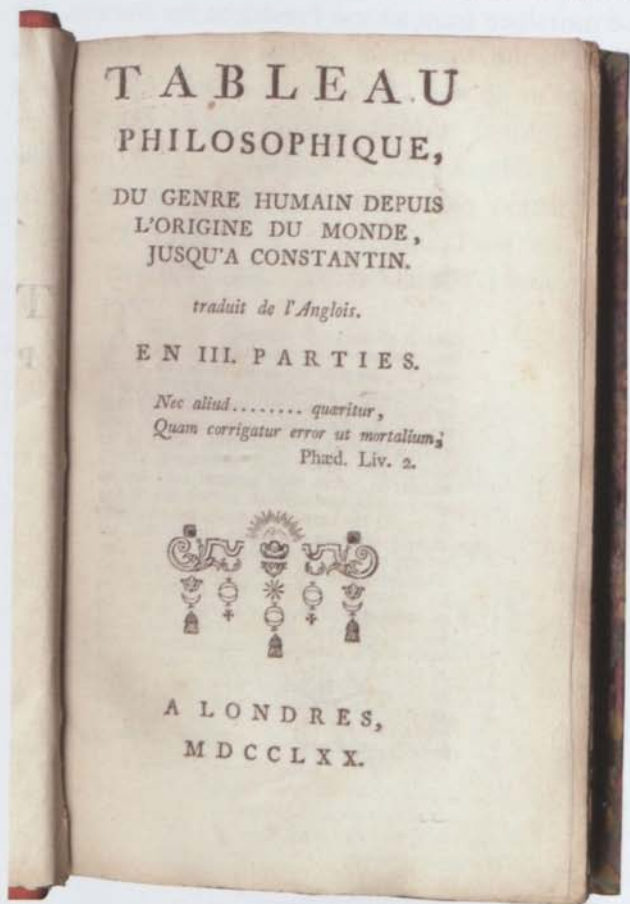
Dans son catalogue de 1769, Samuel propose une édition neuchâteloise de 1758. Après avoir acquis les fonds des Pistorius, on peut supposer qu'il vend de préférence leur édition.

Tableau philosophique

Borde, Charles (1711-1781)

Tableau philosophique, du genre humain depuis l'origine du monde, jusqu'à Constantin. traduit de l'Anglois. En III. parties. - A Londres, [s.n.], 1770. - 8°.

Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel IR 770



Après son éducation chez les Jésuites, ce poète et littérateur français se rend à Paris. Il se lie alors avec les plus célèbres écrivains du temps, notamment Jean-Jacques Rousseau, dont il tournera pourtant les théories en dérision. Borde se fait remarquer par des écrits antireligieux ou érotiques. Longtemps attribué à Voltaire, son *Tableau*

philosophique (Londres, 1767) cherche à saper les bases du christianisme. Il sera de ce fait interdit. La provenance de l'ouvrage est donc prudemment camouflée par l'absence du nom de l'auteur sur la page de titre, la fausse mention de traduction et la fausse adresse de Londres.

No 667 du *Corpus of clandestine literature* de Robert Darnton.

Les Moeurs P.M. Toussaint

Toussaint, François-Vincent (1715-1772)

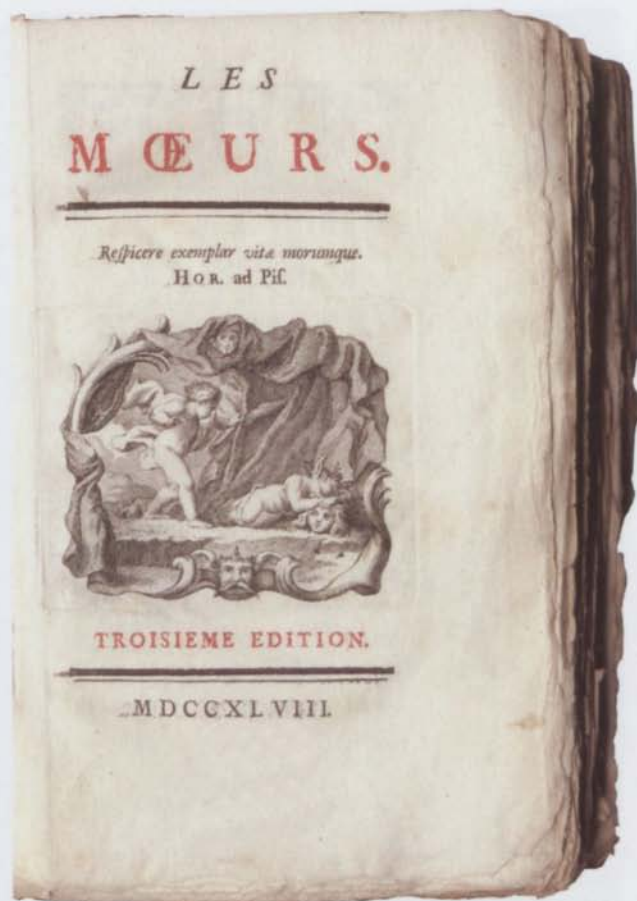
Les Mœurs. - Troisième édition. - [S. l. s. n.], 1748. - 12°.

Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
86b.3.10

Avocat de formation, Toussaint néglige le barreau pour se consacrer à la littérature. Il se lie avec les Encyclopédistes puis, acceptant l'offre de Frédéric II, se rend à Berlin comme professeur de logique et de rhétorique. Paru en 1748 sous l'adresse - fausse - d'Amsterdam, *Les Mœurs* est le seul de ses ouvrages à avoir du succès. On le considère comme le premier livre décrivant une morale naturelle, libre de toute croyance et de tout culte. Il prône notamment le divorce et le concubinage. Grimm trouve cependant l'ouvrage rempli de lieux communs mille fois entendus. Quoi qu'il en soit, le Parlement condamne en 1748 *Les Mœurs* à être brûlés par le bourreau. Cette interdiction explique l'absence de nom d'auteur, de lieu d'édition et de nom d'éditeur sur la page de titre de l'édition que nous présentons.

Le catalogue de 1769 propose une édition de Lausanne, datée de 1752 et mentionne en sous-titre «ouvrage de morale».

No 448 du *Corpus of clandestine literature* de Robert Darnton.



Secrétaire de cabinet

Le Nouveau secrétaire du cabinet, contenant des lettres sur différens sujets. Avec la manière de les bien dresser. Les Complimens de la langue françoise, Les Maximes & Conseils pour plaire & se conduire dans le monde. - Nouvelle édition, Revûe, corrigée & augmentée. - A Paris, Chez Théodore Legras, Grand'Salle du Palais, à l' Couronnée, 1739. - 8°.

Bibliothèque nationale de France

Une lettre à la Société typographique de Neuchâtel, en date du 26 novembre 1780, nous

LE NOUVEAU
SECRETAIRE

DU CABINET,

CONTENANT
DES LETTRES
SUR DIFFERENS SUJETS.

AVEC LA MANIERE
DE LES BIEN DRESSER.
LES COMPLIMENS
DE LA LANGUE FRANÇOISE,
Les Maximes & Conseils pour plaire & se
conduire dans le monde.

NOUVELLE EDITION,

Revue, corrigée & augmentée.



A PARIS,

Chez THEODORE LEGRAS,
Grand'Salle du Palais, à l'É. Couronnée.

M. DCC. XXXIX.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

apprend que Samuel a fait imprimer des copies d'une feuille de maximes extraite du *Secrétaire du cabinet* - à partir d'un exemplaire appartenant à ses enfants. Il s'agit des *Maximes & conseils pour plaire et se bien conduire dans le monde* qui, jointes au Tableau de Cébès et à d'autres «tirés-à-part» formeront *Le Recueil de différentes pièces propres à inspirer aux jeunes gens l'amour et la pratique de la vertu.*

Secrétaire de la cour

Le Nouveau secrétaire de la cour. ou Lettres familières sur toutes sortes de sujets; avec des réponses, Une Instruction pour se former dans le Style Epistolaire: Le Cérémonial des Lettres; & les Régles de bienséance qu'il faut observer dans les Lettres que l'on écrit: Avec les Titres dont on qualifie toutes sortes de Personnes: & les Inscriptions, Souscriptions & Suscriptions dont le Roi se sert, lorsque Sa Majesté écrit aux Princes Etrangers. - Nouvelle Edition augmentée considérablement. - A Paris au Palais, Chez Théodore Legras, Grand-Salle à l'É. couronnée, 1741. - 12°.

Bibliothèque nationale de France

Le catalogue de 1769 mentionne un «Secrétaire nouveau de la Cour, &c. 12mo. 1742.»

LE NOUVEAU
SECRETAIRE
DE LA COUR.

OU

LETTRES FAMILIERES
SUR TOUTES SORTES DE SUJETS;
AVEC DES REPONSES,

Une INSTRUCTION pour se former dans le
Style Epistolaire: LE CEREMONIAL DES
LETTRES; & les Régles de bienséance qu'il
faut observer dans les Lettres que l'on
écrit: Avec les TITRES dont on qualifie
toutes sortes de Personnes; & les Inscrup-
tions, Souscriptions & Suscriptions dont
le Roi se sert, lorsque Sa Majesté écrit
aux Princes Etrangers.

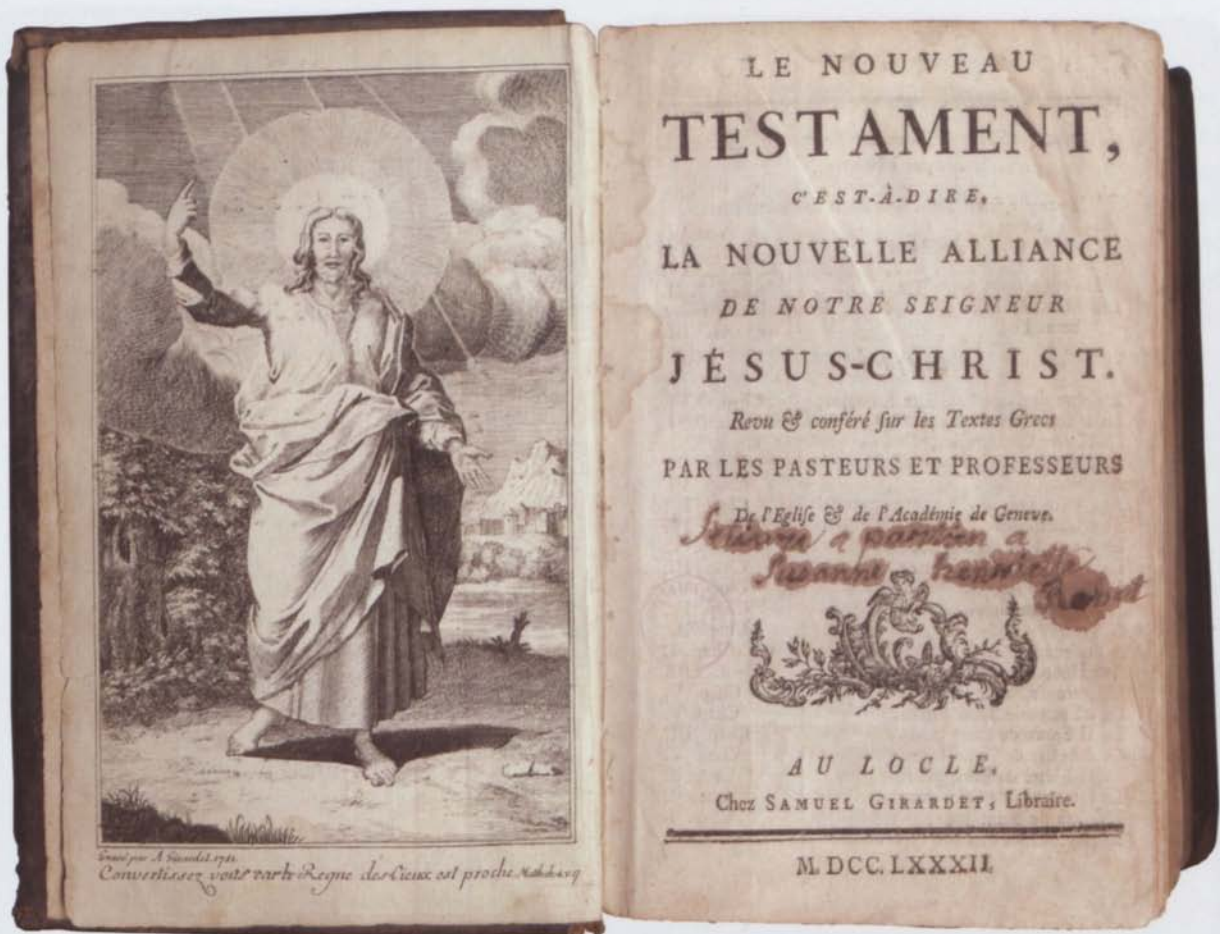
Nouvelle Edition augmentée considérablement.



A PARIS AU PALAIS,
Chez THEODORE LEGRAS, Grand-
Salle, à l'É. couronnée.

M DCC XLII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



Nouveau Testament

Le Nouveau Testament, c'est-à-dire, la nouvelle alliance de Notre Seigneur Jésus-Christ. Revu & conféré sur les Textes Grecs par les pasteurs et professeurs De l'Eglise & de l'Académie de Genève. - Au Locle, Chez Samuel Girardet, Libraire, 1782. - 8°.

Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
ZR 715

Ce *Nouveau Testament* comporte des illustrations gravées par Abraham Girardet. Il sera réédité par Girardet frères et sœurs en 1809.

Manuel moral

Moulin, Pierre du (1600-1684)

Manuel moral suivi du Manuel de l'honnête homme, et de l'Abregé du Traité de la paix de l'âme, Par M. Du Moulin, ou Recueil de diverses pieces tendantes à l'instruction & à la formation des mœurs. - A Moudon, Chez la Société typographique, 1778. - 8°.

Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
ZR 6091

Appelé à Oxford comme prédicateur, Pierre du Moulin reçoit le titre de docteur d'Oxford et de

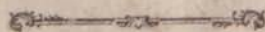


MANUEL MORAL
SUIVI DU
MANUEL
DE L'HONNETE HOMME,
ET DE L'ABREGÉ DU TRAITÉ
DE LA PAIX DE L'AME,
PAR M. DU MOULIN,
O U

Recueil de diverses pieces tendantes à l'instruction & à la formation des mœurs.



A MOUDON,
Chez LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.



M. DCC. LXXVIII.
Avec Approbation.

Cambridge. En 1660, il est choisi comme chapelain de la cour par Charles II. Paru à Londres en 1657, *The Treatise of pace and contentment of mind* est traduit en français, hollandais, allemand. Le *Manuel moral* ainsi que *Le Manuel de l'honnête homme* sont anonymes. Nous avons affaire

ici encore à une compilation de divers textes de morale. D'autres éditeurs que Girardet se livrent de toute évidence à ces mélanges. Cette édition de la Société typographique de Moudon comporte un frontispice gravé en 1778 par Abraham Girardet.

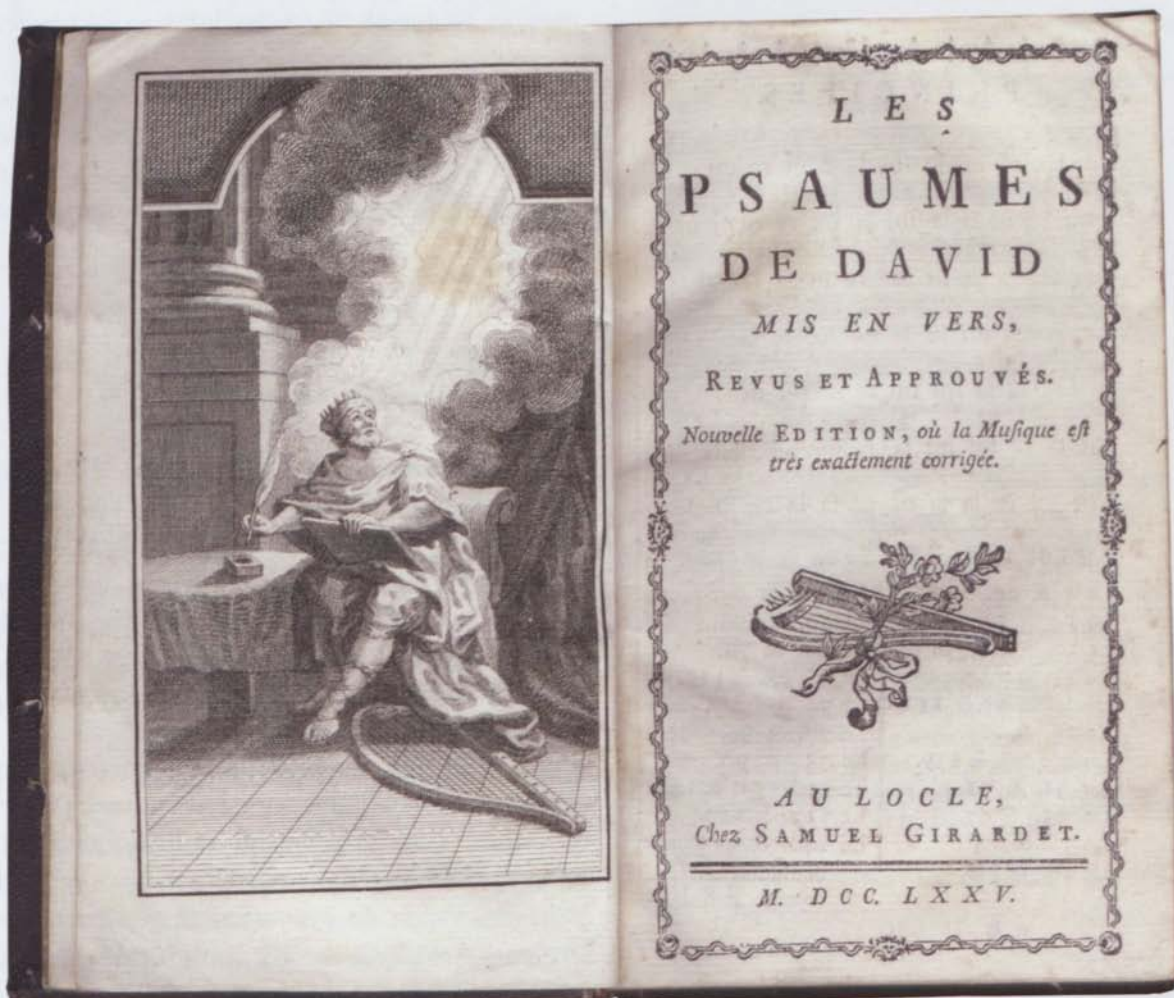
Psaumes tout musique

Les Psaumes de David mis en vers, Revus et Approuvés. - Nouvelle Edition, où la Musique est très exactement corrigée. - Au Locle, Chez Samuel Girardet, 1775. - 12°.

Musée d'histoire du Locle AC 21

Les Psaumes sont présents dans les plus pauvres bibliothèques. Le catalogue de Girardet de 1769 n'en propose pas moins de seize éditions, dont celle des Pistorius. De ceux-ci, Samuel acquerra

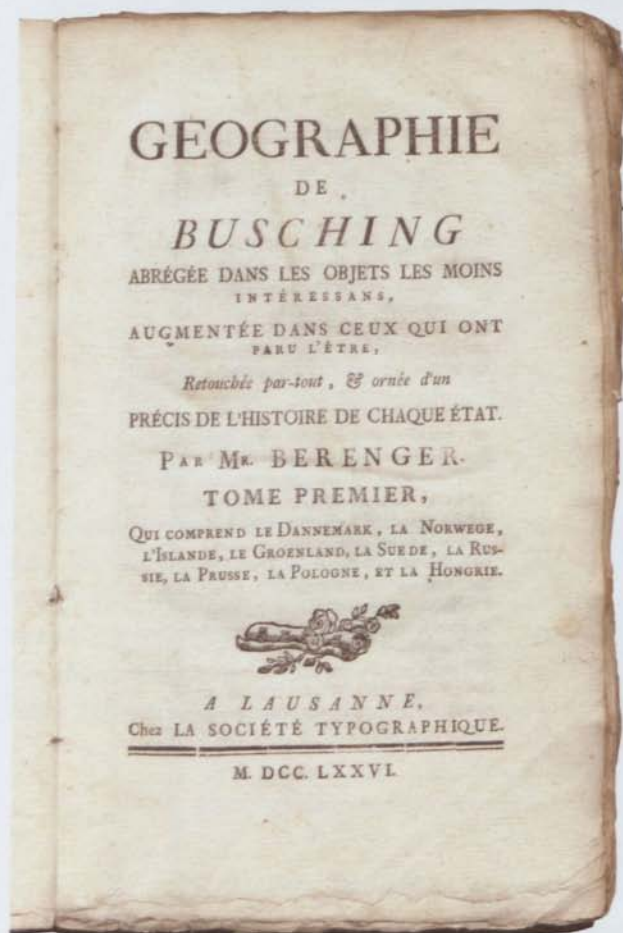
deux éditions qu'il propose en échange à la Société typographique. Mais il édite bientôt lui-même *Les Psaumes* en 1775, 1777, 1783, 1784, 1791, 1792. Girardet Frères et Sœurs donnent deux autres éditions en 1807 et 1809. Charlotte Girardet et Julie Brandt née Girardet une en 1817. Samuel-Henri Brandt-Girardet donne également deux éditions en 1823 et 1824. Si un livre se lit alors dans les Montagnes neuchâtelaises c'est, à n'en pas douter, celui-ci.



Geographie de Busching par souscription
Büsching, Anton Friedrich (1724-1793)

Géographie de Busching abrégée dans les objets les moins intéressans, augmentée dans ceux qui ont paru l'être, Retouchée par-tout, & ornée d'un Précis de l'histoire de chaque état. Par Mr. Berenger. - A Lausanne, Chez la Société typographique, 1776-1779. - 6 vol., 8°. Tome premier, 1776. - Tome second, 1777. - Tome troisième, 1779. - Tome quatrième, 1778. - Tome cinquième, 1779. - Tome sixième, 1779.

Bibliothèque du Locle 3669



Premier ouvrage scientifique sur le sujet, cette géographie est fréquemment commandée à la Société typographique de Neuchâtel par Samuel Girardet. En octobre 1776, il prie les directeurs de la STN de faire insérer cette annonce dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel*:

«On peut souscrire Chés Samuel Girardet Libraire du Locle pour la Nouvelle Geographie de Buching la ditte Geographie contiendra 7 volumes 8^{vo} [octavo] desquels on peut deja avoir le tome 1^{er} La souscription est de 3 [livres] de France le volume, on ne paiera qu'a mesure qu'on prendra les volumes et les tomes se suivront successivement a mesure qu'ils s'imprimeront.»

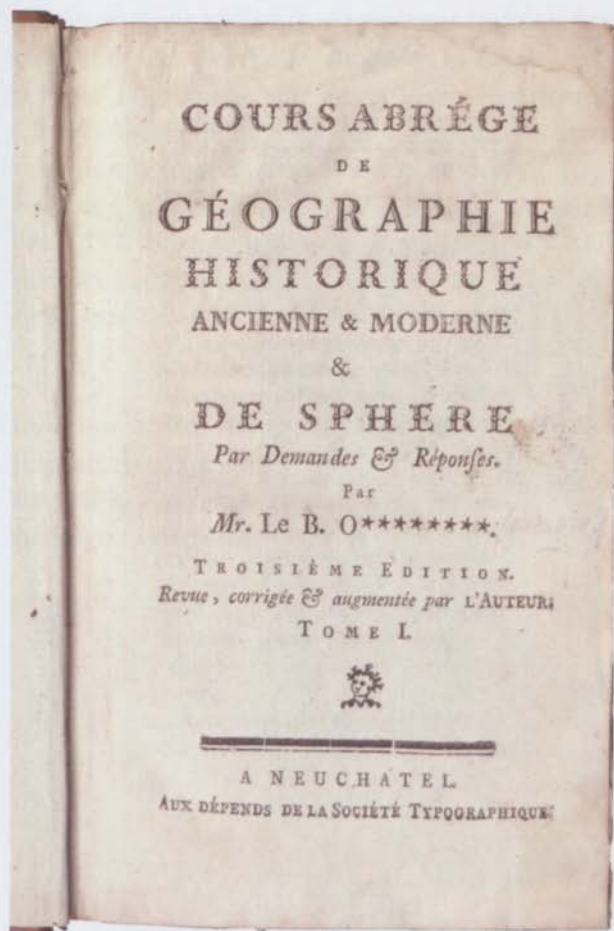
La date de 1776 laisse supposer que l'édition en question est bien celle de la Société typographique de Lausanne. Cette édition n'a pourtant que six volumes et non les sept annoncés par le libraire.

Géographie de M. Ostervald
Ostervald, Frédéric-Samuel (1713-1795)

Cours abrégé de géographie historique ancienne & moderne & de sphere par Demandes & Réponses. Par Mr. le B. O***.** - Troisième édition. Revue, corrigée & augmentée par l'Auteur. - A Neuchâtel, aux dépens de la Société typographique, [1770]. - 2 vol., 8°.

Bibliothèque des Pasteurs, Neuchâtel P.64.7.23

Homme politique, directeur de la Société typographique de Neuchâtel, Frédéric-Samuel Ostervald est aussi écrivain. On lui doit notamment *La Description des montagnes et des vallées qui font partie de la Principauté de Neuchâtel et Valangin* (1764) et un traité de géographie (1757). Conçu par demandes et réponses, celui-ci



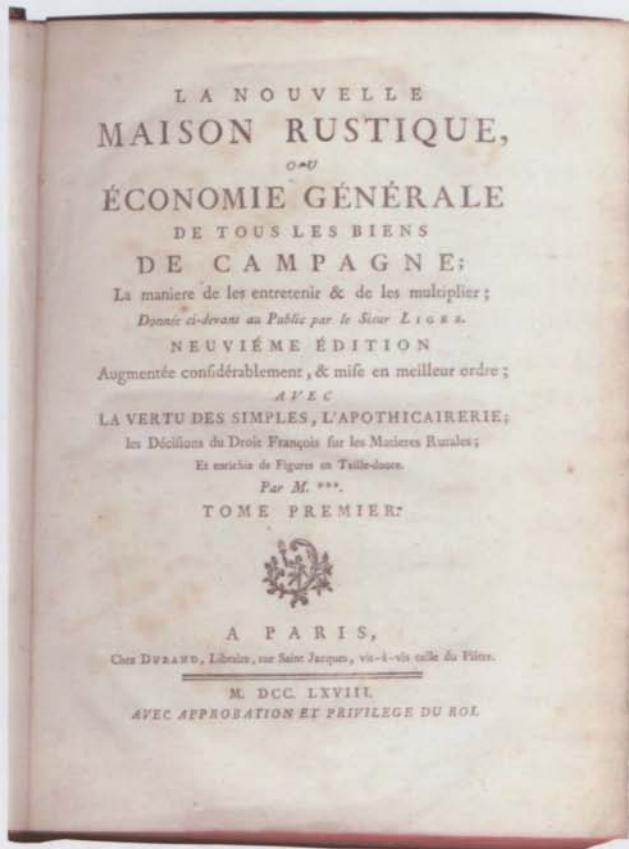
connaît un grand succès et sera réédité sous des titres différents, jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Samuel Girardet le commande à plusieurs reprises à la Société typographique. Le catalogue de 1769 propose la troisième édition, que nous présentons ici.

La Nouvelle maison rustique

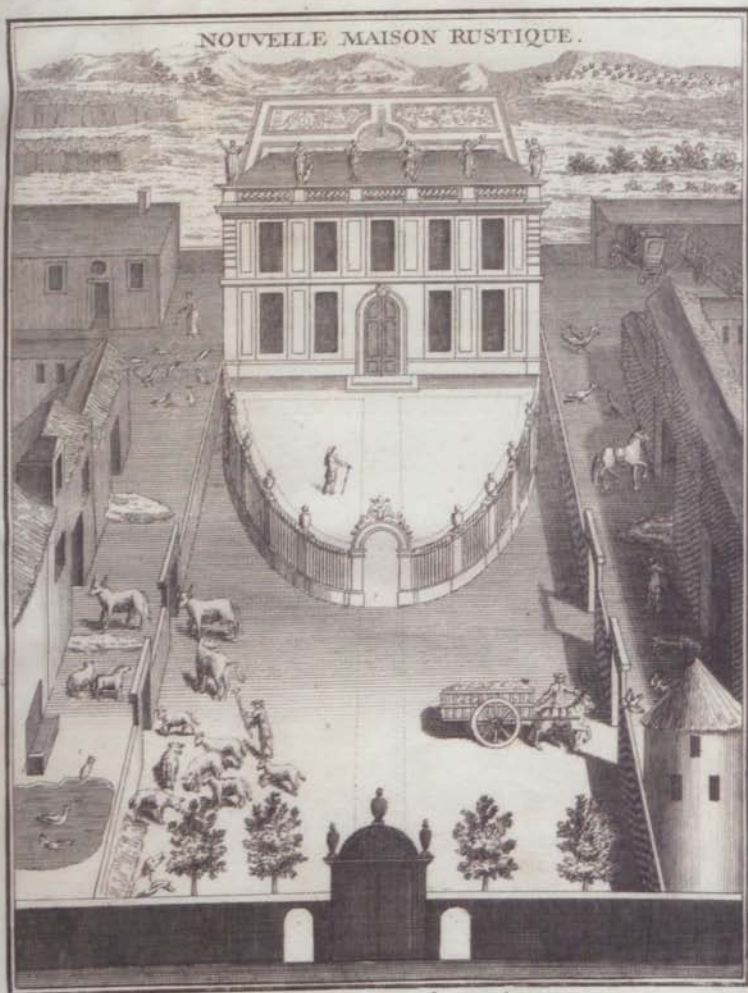
Liger, Louis (1658-1717)

La Nouvelle maison rustique, ou Economie générale de tous les biens de campagne; La maniere de les entretenir & de les multi-

plier; Donnée ci-devant au Public par le Sieur Liger. - Neuvième édition Augmentée considérablement, & mise en meilleur ordre; avec la Vertu des simples, l'Apothicaiererie; les Décisions du Droit François sur les Matieres Rurales; Et enrichie de Figures en Taille-douce. Par M. ***. - A Paris, Chez Durand, Libraire, rue Saint Jacques, vis-à-vis celle du Plâtre, 1768. - 2 vol., 4°. *Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel 9-10-11b*



Agronome français, Louis Liger est connu par de nombreux ouvrages traitant de l'agriculture et du jardinage. Quoique de qualité moyenne, ses livres sont appréciés et fréquemment réimprimés, ces



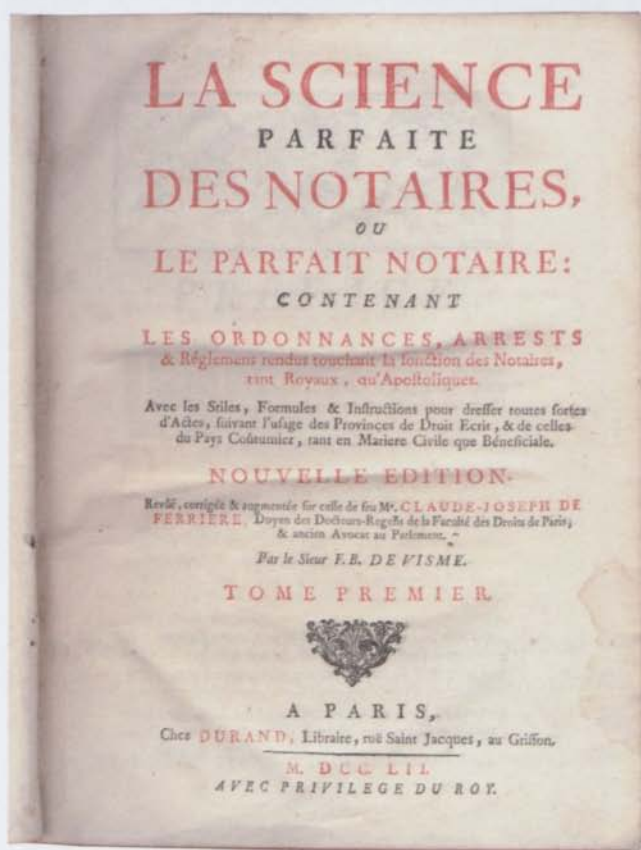
*Est Sapere et Solos uo bene vivere, quorum
Conspicitur nitidis fundata pecunia villis. Ovar. ep. 2. L. 2.*

matières étant à l'époque rarement traitées. Parue en 1700, *La Nouvelle maison rustique* est la refonte augmentée de *La Maison rustique* de Charles Estienne et Jean Liébault. Samuel Girardet commande *La Nouvelle maison rustique* à la Société typographique de Neuchâtel, le 2 décembre 1777. Rien ne nous assure qu'il s'agit de l'édition ici présentée, qui comporte des gravures de belle qualité.

La science parfaite des notaires

Ferrière, Claude de (1639-1715)

La Science parfaite des notaires, ou Le Parfait notaire: contenant les ordonnances, arrests



& Réglemens rendus touchant la fonction des Notaires, tant Royaux qu'Apostoliques. Avec les Stiles, Formules & Instructions pour dresser toutes sortes d'Actes, suivant l'usage des Provinces de Droit Ecrit, & de celles du Pays Coûtumier, tant en Matière Civile que Bénéficiale. - Nouvelle édition. Revûë, corrigée & augmentée sur celle de feu M^e. Claude-Joseph de Ferriere, Doyen des Docteurs-Regens de la Faculté des Droits de Paris, & ancien Avocat au Parlement. Par le sieur F. B. de Visme. - A Paris, Chez Durand, Libraire, rue Saint Jacques, au Griffon, 1752. - 2 vol., 4°.

Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel 93.4.4.

Docteur en droit, Ferrière tient dès 1695 les chaires de droit civil, de droit canon et de droit français de Rouen. Il est l'auteur de nombreux ouvrages de droit, dont *La Science parfaite* qui paraît à Paris en 1682. Nous présentons ici une édition de 1752, chronologiquement plus proche des activités de Samuel Girardet. A noter que ces deux volumes in-quarto, élégamment imprimés et ornés de fleurons constituent une édition plutôt luxueuse.

La Science des personnes de cour, d'épée et de robe en 18 vol. fig:

Chevigni (?-?)

La Science des personnes de cour, d'épée et de robe, Du Sieur de Chevigni, Dans laquelle, outre les Matières contenues dans les Editions précédentes, on trouve une Instruction plus ample sur La Religion. L'Astronomie. La Chronologie. La Géographie. La Guerre. Les Fortifications. Le Blason. Les Fables. Ouvrage tout nouveau. Augmenté de divers Traitez, d'Histoire, tant Générale que Particulière, de Logique, de



LA SCIENCE

DES PERSONNES
DE COUR,

D'ÉPÉE ET DE ROBE,

Du Sieur DE CHEVIGNI,

Dans laquelle, outre les Matières contenues dans les Editions précédentes, on trouve une Instruction plus ample

SUR

LA RELIGION. LA GUERRE.
L'ASTRONOMIE. LES FORTIFICATIONS.
LA CHRONOLOGIE. LE BLASON.
LA GEOGRAPHIE. LES FABLES.

OUVRAGE TOUT NOUVEAU.

Augmenté de divers Traitez, d'HISTOIRE, tant Générale que Particulière, de LOGIQUE, de L'INTERET DES PRINCES, du DROIT PRIVE', PUBLIC & FEODAL du MANÈGE, des MAXIMES DE COUR, & de plusieurs Tables Chronologiques: le tout amené jusques à présent.

VII. EDITION.

Par M. DE LIMIERS, Docteur en Droit, Membre de l'Academie des Sciences & des Arts de Bologne,

TOME PREMIER.



A AMSTERDAM,
Chez ZACHARIE CHATELAIN.
M DCC XXIX.

L'Intérêt des Princes, du Droit Privé, Public & Féodal du Manège, de Maximes de Cour, & de plusieurs Tables Chronologiques: le tout amené jusques à présent. - VII. Edition. Par M. De Limiers, Docteur en Droit, Membre de

l'Academie des Sciences & des Arts de Bologne. - A Amsterdam, Chez Zacharie Chatelain, 1729. - 4 vol., 12°.

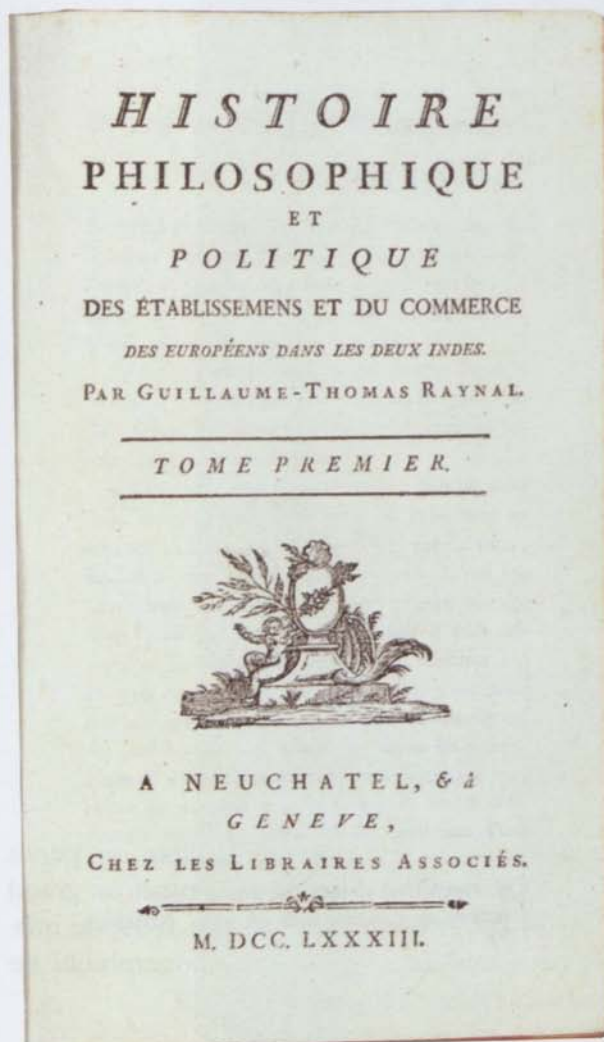
Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne

Histoire philosophique et politique par M. G. T. Raynal

Raynal, Guillaume-Thomas (1713-1796)

Histoire philosophique et politique des établissemens et du commerce des Européens dans les deux Indes. Par Guillaume-Thomas Raynal. - A Neuchâtel, & à Genève, Chez les Libraires Associés [Société typographique de Neuchâtel], 1783. - 10 vol., 8°.

Bibliothèque publique et universitaire de Genève



Il s'agit d'un des « best-sellers » du temps, l'un des ouvrages les plus polémiques mentionnés par ces volets. Editée par l'abbé Raynal, à partir de différents témoignages de voyageurs, *L'Histoire philosophique* contient notamment de nombreuses contributions de Diderot. La première édition paraît en 1770 sous l'adresse d'Amsterdam. Suivront deux éditions, à chaque fois augmentée, en 1774, puis en 1780. Cette dernière édition - attaque en règle du catholicisme, de la monarchie, de l'intolérance et de la superstition - est condamnée en 1781 par le Parlement de Paris. Risquant l'arrestation, Raynal prend le chemin de l'exil. Comme souvent, la Société typographique choisit les années de grande vogue d'un ouvrage pour en éditer une contrefaçon. Réalisée en collaboration avec Nouffer de Rodon à Genève, celle-ci paraît - par prudence - sous la fausse adresse « A Neuchâtel, & à Genève, Chez les Libraires Associés. »

No 311 du *Corpus of clandestine literature* de Robert Darnton.

La Sainte Bible

Editée par Ostervald, Jean-Frédéric (1663-1747)

La sainte Bible qui contient le Vieux et le Nouveau Testament, Revue & corrigée sur le texte hébreu et grec, par les pasteurs et les professeurs de l'Eglise de Geneve. Avec les Argumens et les Réflexions sur les chapitres de l'Ecriture-Sainte, et des notes, par J. F. Ostervald, Pasteur de l'Eglise de Neuchatel. - Cinquième édition, Soigneusement revue & corrigée. - A Neuchatel, De l'Imprimerie de la Société typographique, 1779. - In-folio.

Musée d'histoire du Locle AA 22

Pasteur à Neuchâtel, treize fois doyen de la Vénérable Classe, Jean-Frédéric Ostervald est

LA SAINTE
BIBLE

QUI CONTIENT
LE VIEUX ET LE NOUVEAU
TESTAMENT,

Revue & corrigée sur le texte hébreu & grec, par les PASTEURS & les PROFESSEURS
de l'Eglise de GENEVE.

AVEC LES
ARGUMENS ET LES REFLEXIONS

SUR LES CHAPITRES DE L'ÉCRITURE-SAINTE, ET DES NOTES,

PAR J. F. OSTERVALD,

Pastor de l'Eglise de Neuchâtel.

CINQUIÈME ÉDITION,

Soixante-neuf fois corrigée.



A NEUCHÂTEL,
DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

M DCC LXXIX

considéré par la postérité comme le «second réformateur de Neuchâtel» - Farel étant le premier. Ostervald joue un rôle clé dans l'évolution de l'Eglise et de la théologie réformées, en essayant notamment de concilier la tradition religieuse avec la pensée des Lumières. Il laisse son

nom à une nouvelle version de la Bible, qui paraît en 1744. La «Bible d'Ostervald» connaît un grand succès et fait l'objet, entre 1744 et 1899, de quarante-neuf rééditions. La Société typographique de Neuchâtel l'édite à son tour en 1779.



Mat. 12.
Luc 4.
Mat. 4.
Luc 1.

Mat. 4.
Luc 4.
Mat. 7.
Luc 4.
Luc 4.

Mat. 7.
Luc 4.

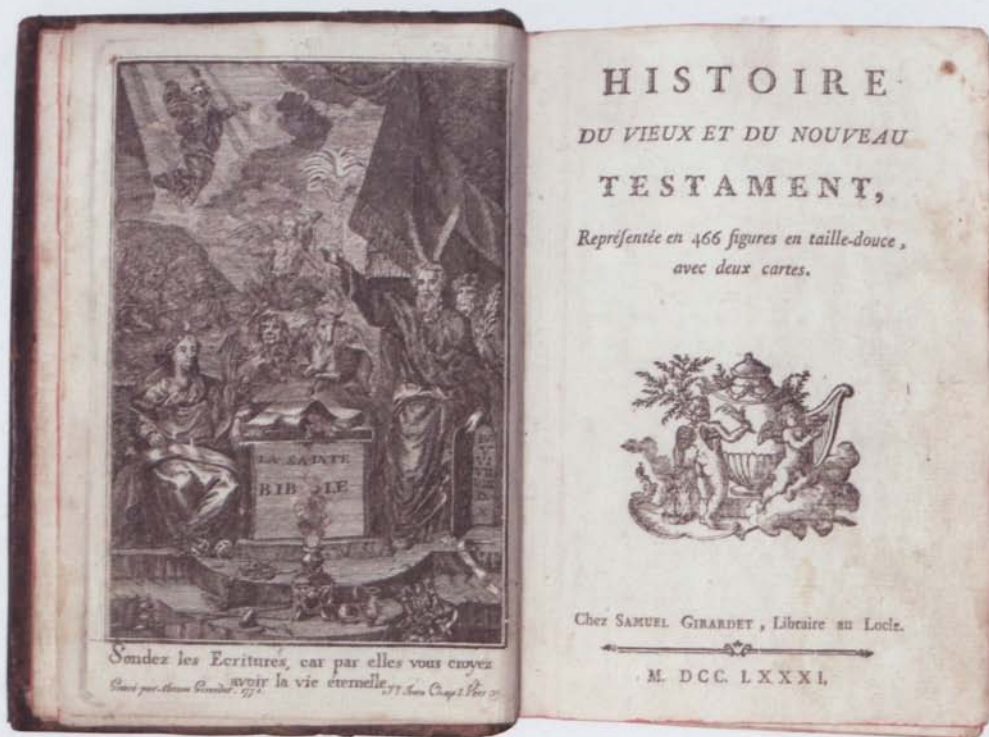
Figures de la Ste Bible au nombre de 466 avec 2 cartes

Histoire du Vieux et du Nouveau Testament, Représentée en 466 figures en taille-douce, avec deux cartes. - Chez Samuel Girardet, Libraire au Locle, 1781. - 8°.

Collection privée

Ces 466 gravures en taille-douce (3 x 4 cm) retracent toute l'histoire biblique, de la Genèse à l'Apocalypse. Elles sont l'œuvre d'Abraham Girardet, qui les exécute en deux ans, de 1778 à 1779. Pour un garçon de quatorze à quinze ans, il s'agit d'une incontestable réussite. Il faut toutefois souligner qu'Abraham s'est inspiré de gravures bibliques déjà existantes et que certaines scènes - notamment parmi les premières - témoignent d'une relative maladresse. Sous forme de planches in-folio, chacune regroupant généralement trente

deux gravures, les 466 figures sont d'abord jointes à l'édition de *La Bible* d'Ostervald, réalisée en 1779, par la Société typographique de Neuchâtel. En raison de leur succès, Samuel Girardet décide d'en donner une édition séparée. Le format est cette fois un in-octavo, chaque page comportant huit gravures avec les légendes en regard. Cette édition coûte de grandes peines, tant au père qu'au fils. Les directeurs de la Société typographique apportent leur contribution en vérifiant l'orthographe. Samuel les en remercie le 4 février 1781: «Je ne doute pas qu'avec l'aide de Dieu et vôtre secours je ne parvienne a faire paroitre un ouvrage au Public lequell ouvrage ma painé et mis a la torture 3 années sans interruption jusqu'à me faire perdre la vuë.» Mais le succès semble au rendez-vous, puisqu'en novembre 1781 le relieur a déjà placé 800 exemplaires du livre.



403) St Jean. Chap. 18 v 14-24



407) St Jean. Chap. 19 v 17.



404) St Jean Chap. 18 v 25-27



408) St Jean. Chap. 19 v 18-24



405) St Jean. Chap. 19 v 1.



409) St Jean. Chap. 19 v 38 &c

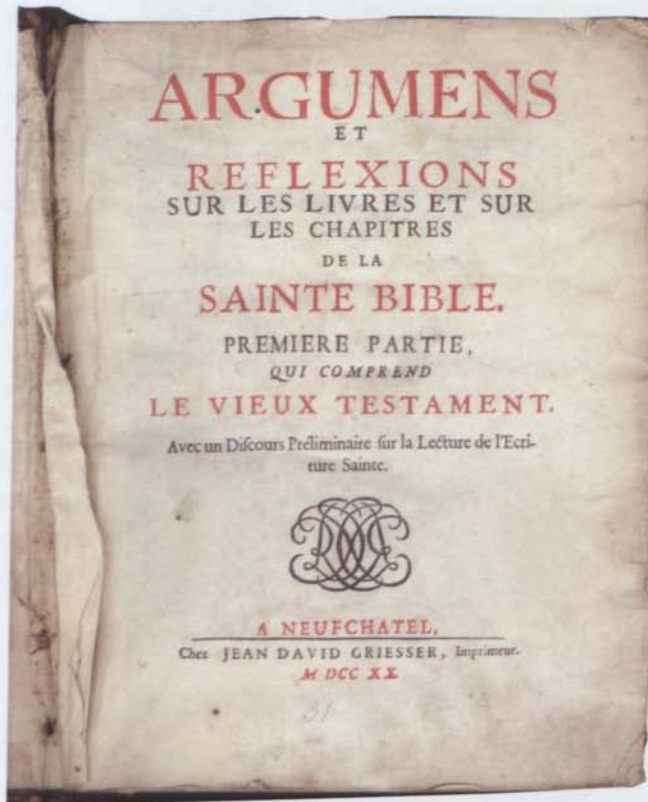


406) St Jean. Chap. 19 v 4-5.



410) St Jean. Chap. 20 v 18.





Ostervald, Jean-Frédéric (1663-1747)
Argumens et réflexions sur les livres et sur les chapitres de la Sainte Bible. - A Neufchatel, Chez Jean David Griesser, Imprimeur, 1720. - 4°.

Bibliothèque du Locle 7

Le but de cet ouvrage est de montrer « comment lire l'Écriture comme un livre d'histoire et piété, non d'oracles divins scellées, ou de doctrines métaphysiques, pour en recueillir l'usus, c'est-à-dire, ce qu'il convient de mettre en pratique. »¹⁸ Il se présente comme un résumé de la Bible, accompagné de commentaires explicatifs. Entrepris à la demande de la Vénérable Classe en

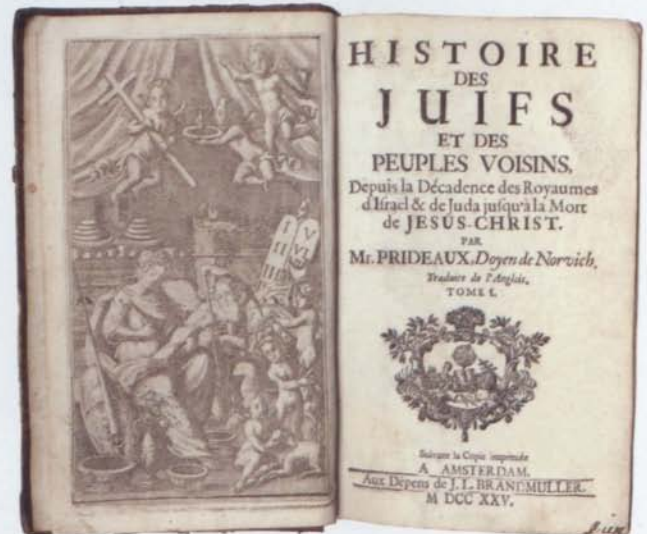
1709, *Les Arguments* sont d'abord destinés à être lus en chaire. Ils sont ensuite traduits et imprimés en anglais en 1716-1718. Le texte français paraît en 1720, suivi de traductions en flamand et en allemand. *Les Arguments* sont aussi insérés dans *La Bible* d'Ostervald. Nous avons ici probablement la première édition des *Argumens*, mais Girardet peut fort bien en offrir de plus récentes.

Histoire des Juifs par Prideaux
Prideaux, Humphrey (1648-1724)

Histoire des Juifs et des peuples voisins, Depuis la Décadence des Royaumes d'Israël & de Juda jusqu'à la Mort de Jésus-Christ. Par Mr. Prideaux, Doyen de Norwich. Traduite de l'Anglois. - A Amsterdam, Aux Dépens de J. L. Brandmuller, 1725. - 5 vol., 8°.

Bibliothèque du Locle 4281

Docteur en théologie, doyen de Norwich, Humphrey Prideaux est également connu comme historien et archéologue. Auteur de divers écrits théologiques, il rédige aussi une vie de Mahomet



et *L'Histoire des Juifs*. Cette dernière est d'abord éditée à Londres en 1716-1718, sous le titre *The Old and New Testament connected in the history of the Jews and neighbouring nations*. La première traduction française paraît en 1722, sous l'adresse d'Amsterdam. L'ouvrage sera ensuite traduit en allemand et en hollandais.

L'Histoire des Juifs est un des livres que Girardet tient en grand nombre des Pistorius et qu'il propose à plusieurs reprises en échange à la Société typographique. A notre connaissance, les Pistorius ne l'ont pas éditée eux-mêmes; nous n'avons aucun renseignement sur l'édition qu'ils distribuaient.

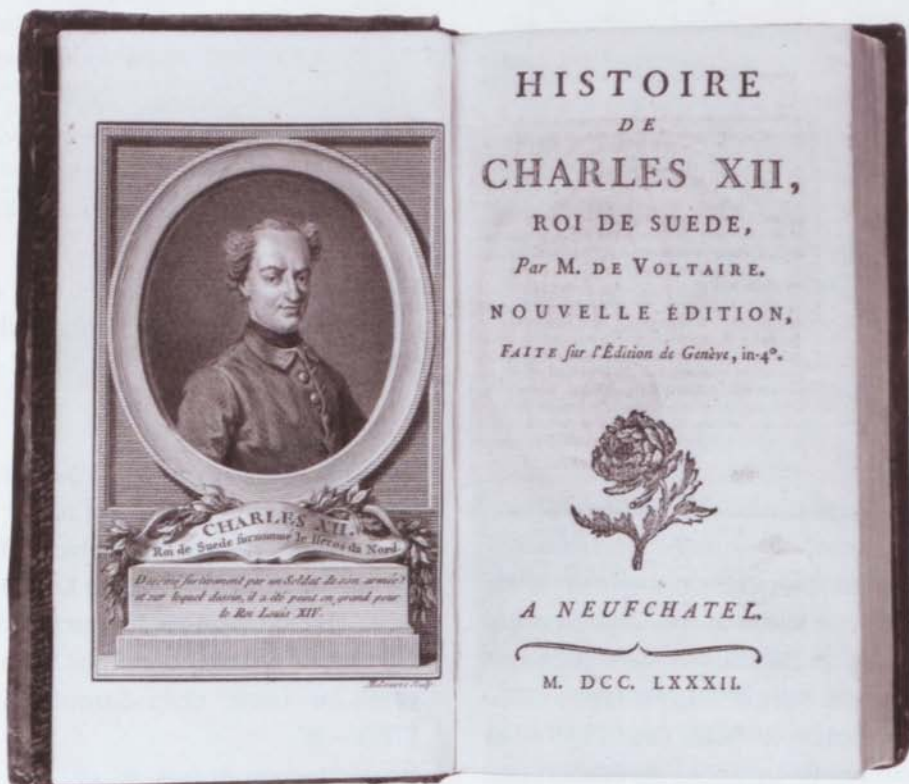
Histoire de Charles XII

Voltaire, Arouet, François-Marie dit (1684-1778)

Histoire de Charles XII, Roi de Suède, Par M. de Voltaire. - Nouvelle édition, Faite sur l'Édition de Genève, in-4°. - A Neufchatel, [s.n.], 1782. - 12°. *Institut et Musée Voltaire, Genève*

La première édition de «ce chef d'œuvre de la littérature historique française»¹⁹ date de 1731. En retraçant la vie du souverain suédois, Voltaire fait de l'histoire contemporaine, puisqu'il a reçu les témoignages d'ambassadeurs, d'amis, de compagnons d'armes du roi... L'ouvrage n'a aucune intention irrespectueuse; pourtant la simplicité du ton utilisé pour parler d'un souverain choqué et l'imprimeur est envoyé à la Bastille.

Faute de renseignement sur celle que vendait Samuel Girardet, nous présentons ici une édition à adresse neuchâteloise.

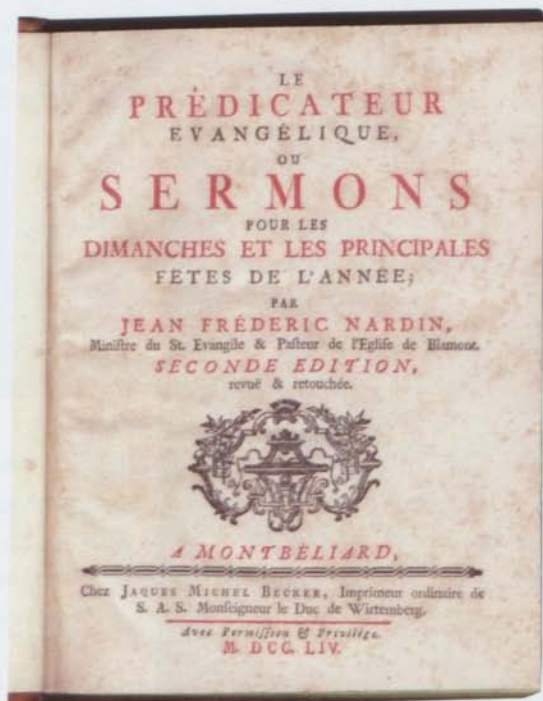


Sermons de Nardin

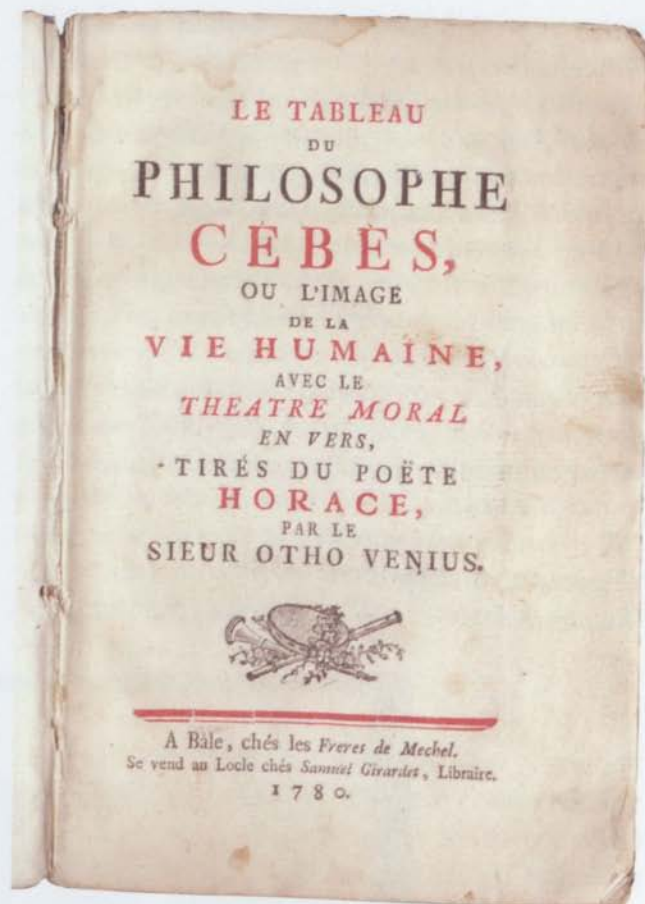
Nardin, Jean-Frédéric (1687-1728)

Le Prédicateur évangélique, ou Sermons pour les dimanches et les principales fetes de l'année; par Jean Frédéric Nardin, Ministre du St. Evangile & Pasteur de l'Eglise de Blamont. - Seconde édition, revuë & retouchée. - A Montbéliard, Chez Jaques Michel Becker, Imprimeur ordinaire de S. A. S. Monseigneur le Duc de Wirtemberg, 1754. - 4°.

Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
63b.1.15



Diacre à Blamont en Franche-Comté dès 1718, Jean-Frédéric Nardin se rallie au piétisme, ce qui lui vaudra quelques persécutions. Ses sermons connaissent un certain succès auprès des protestants. Il sont imprimés à Bâle dès 1735. Les Pistorius en donneront notamment un édition que



Girardet ne mentionne pas. Une édition in-quarto des *Sermons*, sans précision d'adresse, figure déjà dans le catalogue de 1769.

Tableau du philosophe Cébès avec la figure Cébès (~ 404 avant Jésus-Christ)

Le Tableau du philosophe Cébès, ou L'Image de la vie humaine, avec Le Théâtre moral en vers, tirés du poète Horace, par le sieur Otho Venius. - A Bâle, chés les Freres de Mechel. Se vend au Locle chés Samuel Girardet, Libraire, 1780. - 8°.

Musée d'histoire du Locle AC 48

Attribué au philosophe thébain né vers 404 avant Jésus-Christ, ce dialogue démontre que le malheur de l'être humain vient de son attachement excessif aux biens matériels. Mais ce texte comporte des allusions aux Péripatéticiens, plus tardifs, qui rendent l'attribution à Cébès très douteuse.

La double adresse de notre volume (Mechel-Girardet) indique que Samuel Girardet a participé financièrement à cette édition, peut-être en achetant une partie du tirage. Le libraire loclois ne vend pas *Le Tableau de Cébès* seul, mais dans une de ces compilations qu'il affectionne. En décembre 1780, il prie les directeurs de la Société typographique de Neuchâtel de faire insérer dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel* un encart annonçant la vente d'un volume intitulé *Recueil de différentes pièces propres à inspirer aux jeunes gens l'amour & la pratique de la vertu et contenant: Le Tableau du Philosophe Cébès, Le Théâtre de la vie humaine, Les Maximes & Conseils pour plaire & se bien conduire dans le monde, Les Proverbes de Salomon, Les Maximes de Cour avec des règles générales de conduites pour la plupart des états de la vie.*

Le négoce de Samuel Girardet

Les trente et un titres cités par les volets ne constituent pas, de toute évidence, la totalité du fonds de Samuel Girardet. Son catalogue de 1769, ainsi que sa correspondance avec la Société typographique de Neuchâtel, prouvent que de nombreux autres ouvrages passent par sa boutique. Les trente et un titres inscrits sur les volets résultent donc d'un choix.

D'un choix pratique, d'abord. On ne peut ni repeindre, ni changer ses volets tous les jours; donc les titres inscrits doivent être faciles à trouver, ceci pour éviter la rupture de stock. Cela explique le nombre d'ouvrages émanant des éditions Girardet même ou de celles des Pistorius, rachetée en «nombre».

Plus intéressant est le choix «intellectuel». A côté des incontournables textes religieux, qui restent très recherchés, on relève surtout des ouvrages récents. Géographie et histoire sont bien représentés avec quatre titres (*La Géographie universelle* de Büsching, *Le Cours de géographie élémentaire* de Frédéric-Samuel Ostervald, *L'Histoire des Juifs* de Prideaux, *L'Histoire de Charles XII*), voir cinq, si l'on met également dans cette catégorie, l'explosive *Histoire des deux Indes*.

Sont également présents des ouvrages à caractère éducatif. A en croire la correspondance de Samuel, *Le Secrétaire du cabinet* et *Le Secrétaire de la cour* sont des manuels de correspondance; *La Science des personnes de cour* un manuel de savoir-vivre. Plus spécialisés, *La Science parfaite des notaires* et *La Nouvelle maison rustique* enseignent tout ce qu'il faut savoir de la vie à la campagne et du droit. Le côté éducatif sera plus tard largement développé par les éditions Girardet. Les ouvrages de morale - ou plus largement de réflexion sur l'être humain - occupent l'essentiel

de ces volets. Il faut signaler l'étonnant éclectisme qui a présidé à leur choix. On y trouve de grands classiques comme *L'Imitation de Jésus-Christ* ou *Le Voyage du chrétien*; un texte antique revu et corrigé: *Le Tableau de Cébès*, les écrits plus ou moins récents de ministres protestants, tel Drelincourt ou Roques, deux ouvrages émanant d'auteurs catholiques (*Le Traité du vrai mérite* et *Le Poète des mœurs*), les œuvres des Ostervald et enfin les opus scandaleux d'athées confirmés tel *Les Mœurs* de Toussaint et *Le Tableau philosophique* de Charles Borde.

Trois remarques s'imposent à nous. On s'étonne tout d'abord de ne relever aucun roman parmi ces titres. Samuel Girardet en fait pourtant volontiers commerce. A la Société typographique, il commande, entre autres, *Tristram Shandy*, *Le Voyage sentimental*, *Les Malheurs de l'inconstance*; son catalogue propose *Robinson Crusoë*, *Le Diable boiteux*, *le Doyen de Killerine*, *La Vie de Marianne*, *Le Paysan Parvenu...* Cette absence s'explique peut-être par le fait que le roman est encore considéré, au XVIII^e siècle, comme un genre mineur et très lié à la mode. Cet article périssable ne mérite peut-être pas de figurer sur des volets destinés à durer.

On constate ensuite que les démêlés de Girardet avec le Conseil d'Etat, pour athéisme et irréligion, ne lui ont guère servi de leçon. Son «affiche» pré-

sente au public plusieurs titres qui eurent maille à partir avec la censure. *Les Deux Indes*, *Le Tableau philosophique* et *Les Mœurs* ont été condamnés par le Parlement de Paris, *L'Histoire de Charles XII* a valu la prison à son imprimeur. Les ouvrages de Jean-Frédéric Ostervald nous paraissent aujourd'hui l'orthodoxie même; c'est oublier que leur volonté de concilier la foi avec la raison des Lumières est à l'époque résolument novatrice et a suscité la désapprobation puis la condamnation de Berne.

Mais ce qu'il faut surtout souligner, c'est la modernité de cette liste et, plus généralement, des ouvrages vendus par le libraire. Grâce à ses relations avec la Société typographique de Neuchâtel - avec d'autres maisons d'éditions peut-être - il dispose d'une excellente connaissance du marché du livre et de ses nouveautés. Homme cultivé, large d'esprit, il sait faire les bons choix et amener dans sa région les ouvrages qui passionnent son temps.

Si, comme le dit une citation connue, «Neuchâtel était jadis le lieu où l'on imprimait les ouvrages politiques et philosophiques les plus hardis. C'est de là que la lumière s'est répandue dans tout le monde»²⁰, nul doute qu'elle ait trouvé un relais efficace dans les Montagnes neuchâteloises. Grâce au négoce de Samuel Girardet.

Bibliographie

Montagnes neuchâtelaises

Rousseau, Jean-Jacques, *Lettre à Mr d'Alembert sur les spectacles*, Genève, Droz, 1948.

Ostervald, Frédéric-Samuel, *Description des montagnes et des vallées qui font partie de la Principauté de Neuchâtel et Valangin*, Neuchâtel, Chez Samuel Fauche, 1766.

Ostervald, Frédéric-Samuel, *Description des montagnes et des vallées qui font partie de la Principauté de Neuchâtel et Valangin*, Neuchâtel, Editions de la Nouvelle Revue neuchâteloise, 1986. Edition présentée et annotée par Françoise Arnoux, Maurice Evard et Michel Schlup.

La famille Girardet

Correspondance de Samuel Girardet avec la Société typographique de Neuchâtel (5 août 1769-17 décembre 1785), Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel.

Bachelin, Auguste, «Les Girardet: une famille d'artistes neuchâtelois», *Musée neuchâtelois*, 1869-1870.

Burnand, René, *L'étonnante histoire des Girardet artistes suisses*, Neuchâtel, 1940.

Montandon, Léon, «Samuel Girardet, ses ancêtres, sa boutique», *Musée neuchâtelois*, 1949.

Reymond, Anne, «Le libraire Samuel Girardet et ses relations commerciales avec la Société typographique de Neuchâtel: 1769-1777», *Aspects du livre neuchâtelois*, 1986.

Allanfranchini, Patrice, «Les frères Girardet, graveurs», *Biographies neuchâteloises* tome 1, cop. 1996.

Calame, Caroline, «Samuel Girardet, libraire», *Biographies neuchâteloises* tome 1, cop. 1996.

L'histoire du livre

Tissot, Pierre-Yves, *Autrefois chez les Montagnons... : les débuts de l'édition et de l'imprimerie dans les Montagnes neuchâteloises (jusqu'en 1848)*, Travail de diplôme présenté à l'Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses, La Chaux-de-Fonds, 1978.

Schlup, Michel, *Trésors de l'édition neuchâteloise*, Hauterive, Gilles Attinger, 1981

Darnton, Robert, *The Corpus of clandestine literature in France, 1769-1789*, New York, London, Norton, cop. 1995.

Darnton, Robert, *The Forbidden best-sellers of Pre-Revolutionary France*, New York, London, Norton, cop. 1995.

Les livres présentés par les volets

Voltaire, *Histoire de Charles XII, roi de Suède*, ouvrage publié sous la direction de Gilles Herzog, préface de Roger Peyrefitte, Paris, Olivier Orban, 1987.

Bunyan, Georges, *Le Voyage du pèlerin*, trad. et introd. de Charles-Albert Reichen, Paris, éd. «Je sers», 1947.

La famille Ostervald

Jeanneret, F.-A.-M., «Ostervald», *Biographie neuchâteloise*, Le Locle, Courvoisier, 1863, tome 2.

Hamman, Gottfried, «Jean-Frédéric Ostervald, pasteur», *Biographies neuchâteloises* tome 1, cop. 1996.

Rychner, Jacques, Schlup, Michel, «Frédéric-Samuel Ostervald, homme politique et éditeur», *Biographies neuchâteloises* tome 1, cop. 1996.

Barthel, Pierre, *Jean-Frédéric Ostervald: l'Européen*, Genève, Slatkine, cop. 2000.

Notes

- ¹ Samuel Girardet à la Société typographique de Neuchâtel 8, octobre 1775.
- ² Ostervald, Frédéric-Samuel, *Description des montagnes et des vallées qui font partie de la Principauté de Neuchâtel et Valangin*, Neuchâtel, Chez Samuel Fauche, 1766, pp. 66-67.
- ³ Rousseau, Jean-Jacques, *Lettre à Mr D'Alembert sur les spectacles*, 1758.
- ⁴ Samuel Girardet à la Société typographique de Neuchâtel, 12 avril 1777.
- ⁵ Samuel Girardet à la Société typographique de Neuchâtel, 24 novembre 1770.
- ⁶ Samuel Girardet à la Société typographique de Neuchâtel, 5 août 1769.
- ⁷ Samuel Girardet à la Société typographique de Neuchâtel, 16 juillet 1783.
- ⁸ Samuel Girardet à la Société typographique de Neuchâtel, 8 octobre 1775.
- ⁹ Samuel Girardet à la Société typographique de Neuchâtel, 30 mars 1783.
- ¹⁰ Samuel Girardet à la Société typographique de Neuchâtel, 30 septembre 1781.
- ¹¹ Samuel Girardet à la Société typographique de Neuchâtel, 22 août 1770.
- ¹² Samuel Girardet à la Société typographique de Neuchâtel, 5 août 1769.
- ¹³ Samuel Girardet à la Société typographique de Neuchâtel, 22 août 1770.
- ¹⁴ Cf. Bachelin, Auguste, «Les Girardet», *Musée neuchâtelois*, septembre-octobre 1869, p. 213.
- ¹⁵ Cf. Bachelin, Auguste, «Les Girardet», *Musée neuchâtelois*, septembre-octobre 1869, p. 223.
- ¹⁶ Catalogue du Musée d'histoire du Locle, Fondation des Moulins souterrains du Col-des-Roches.
- ¹⁷ Samuel Girardet à la Société typographique de Neuchâtel, 8 octobre 1775.
- ¹⁸ Barthel, Pierre, *Jean-Frédéric Ostervald: l'Européen*, Genève, Slatkine, cop. 2000, p. 112.
- ¹⁹ Voltaire, *Histoire de Charles XII, roi de Suède*, ouvrage publié sous la direction de Gilles Herzog, préface de Roger Peyrefitte, Paris, Olivier Orban, 1987, p. 7.
- ²⁰ Brissot, Jean-Pierre, *Le Patriote français*, 28 octobre 1790. Légendes des illustrations

Légendes des illustrations

- p. 2
Vue du Cul des Roches. Aux environs du Locle dans la Principauté de Neuchâtel en Suisse. Dessiné et gravé en taille-douce par Charles-Samuel Girardet, 1805.
Fondation des Moulins souterrains du Col-des-Roches
- pp. 4-5
Vue du Locle. Dans le Comté de Valangin en Suisse. Dessiné du côté du Midy. Dessiné et gravé en taille-douce par Abraham Girardet.
Musée d'histoire du Locle
- p. 7
Samuel Girardet. Par Abram-Louis Girardet.
- p. 9
Catalogue général des livres françois Qui se trouvent chez Samuel Girardet, Libraire, & Relieur au Locle, dans son Domicile, Lieu dit Au Verger, Quartier des Côtes, à côté du grand Moulin de la Commune dudit Locle, Au Locle, [Samuel Girardet], 1769. Catalogue imprimé par la Société typographique de Neuchâtel.
Musée d'histoire du Locle
- p. 11
Abraham Girardet, Né à Neufchâtel, (Suisse) en 1763, Mort à Paris, le 2 Janvier 1823. Dessiné et gravé en taille-douce par Abraham Girardet.
Musée d'histoire du Locle
- p. 12
La Transfiguration. Gravé en taille-douce par Abraham Girardet d'après Raphaël, 1806.
Musée d'histoire du Locle
- p. 13
[Planche dite des Maximes]. Dessiné et gravé en taille-douce par Abram-Louis Girardet, 1804.
Musée d'histoire du Locle
- p. 14
Le Sucre aux Raves, Opéra pour 18081. Dessiné et gravé en taille-douce par Abram-Louis Girardet, 1808. Planche satirique faisant allusion au renchérissement des denrées, notamment du sucre.
Musée d'histoire du Locle
- p. 17
La Maison du Verger. Photographie Robert Frères, Le Locle.
Musée d'histoire du Locle

pp. 18-19

Nouvelle Méthode d'enseigner l'A. B. C. et à épeller aux enfants. - Nouvelle & dernière édition augmentée. - Le Locle, Samuel Girardet, 1789.

Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel

p. 21

Premier abécédaire de l'enfance. Gravé sur pierre par Charles-Samuel Girardet.

Musée d'histoire du Locle

pp. 22-23

Les volets de la librairie Girardet, bois peint, vers 1785. Photographie Giorgio Savini.

Musée d'histoire du Locle

p. 31

Blanchard, **Le Poète des mœurs**, Namur, J.-E. Stapleaux, [1772]. Photographie Bibliothèque nationale de France.

p. 34

Le Nouveau secrétaire du cabinet, Paris, Théodore Legras, 1739. Photographie Bibliothèque nationale de France.

Le Nouveau secrétaire de la Cour, Paris, Théodore Legras, 1741. Photographie Bibliothèque nationale de France.

p. 42

Chevigni, **La Science des personnes de cour, d'épée et de robe**, Amsterdam, Zacharie Chatelain, 1729. Photographie Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne.

p. 43

Raynal, Guillaume-Thomas, **Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes**, Genève, Libraires Associés [Neuchâtel, Société typographique de Neuchâtel], 1783. Photographie Bibliothèque publique et universitaire de Genève, Jean-Marc Meylan.

p. 49

Voltaire, **Histoire de Charles XII, roi de Suède**, Neuchâtel, [s. n.], 1782. Photographie Institut et Musée Voltaire, Genève.

p. 53

Le Tableau de la vie humaine. Gravé en taille-douce par Abraham Girardet d'après *Le Tableau de la vie* de Mérian, dessiné d'après le dialogue de Cébès, 1780. Il s'agit de la «figure» que Samuel Girardet vend avec *Le Tableau de Cébès*.

Musée d'histoire du Locle



Union romande
des Moulins

NOUVELLE REVUE NEUCHÂTELOISE

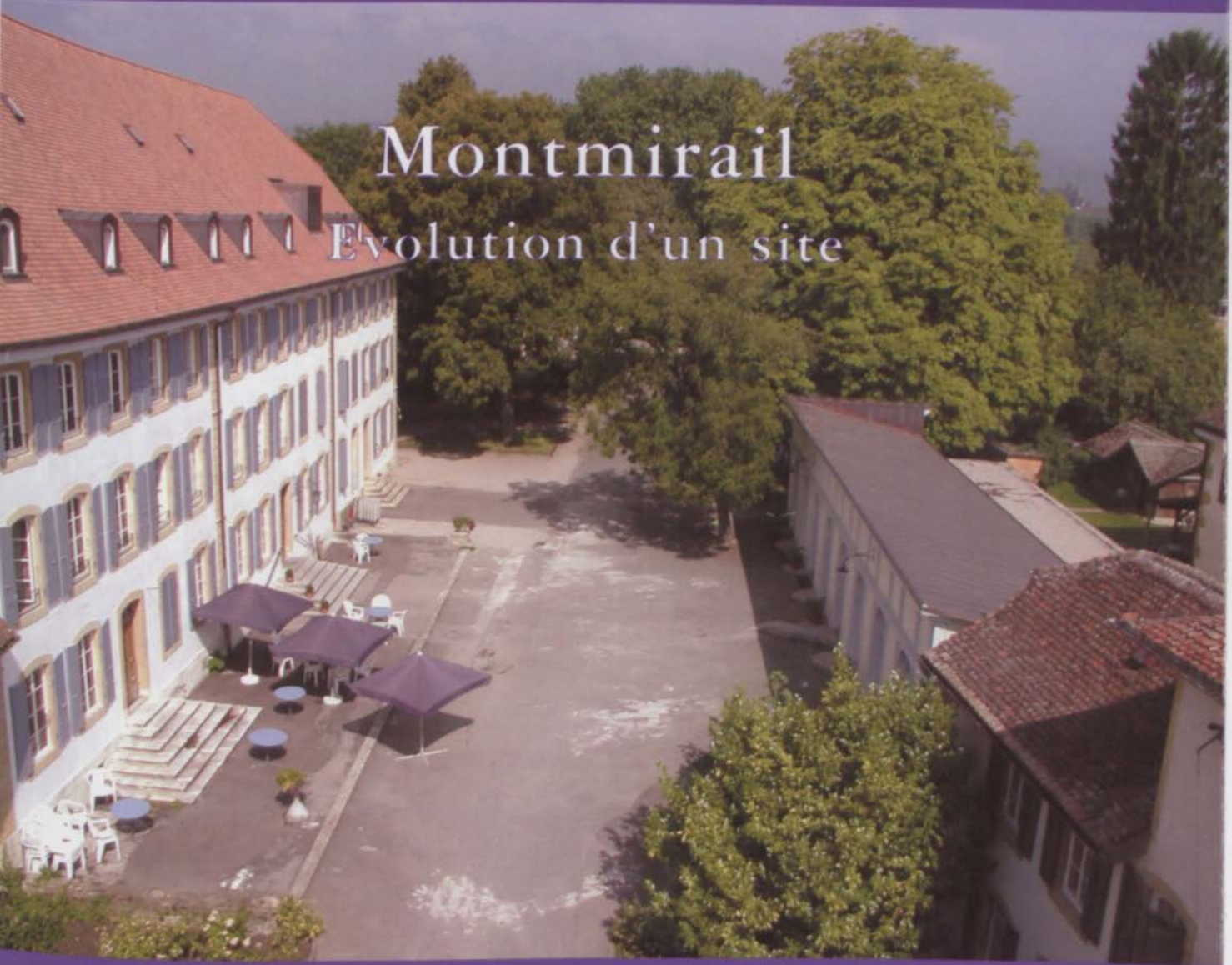
4	<i>Autrefois la fête en Pays neuchâtelois</i> , 48 pages	Fr. 9.-
7	<i>Autour de la Carte de la Principauté de Neuchâtel (1838-1845)</i> , 40 pages	Fr. 15.-
8	<i>Mais où sont passées les bêtes d'antan?</i> , 52 pages	Fr. 9.-
9	<i>Urbanisme, expression d'une communauté</i> , 36 pages	Fr. 9.-
10	<i>Etre et paraître: la ronde des modes</i> , 48 pages	Fr. 12.-
11	<i>Cadrans solaires neuchâtelois</i> , 48 pages	Fr. 12.-
12	<i>Description des Montagnes de F.S. Ostervald</i> , 40 pages	Fr. 12.-
13	<i>Au-delà de l'aménagement du territoire</i> , 40 pages	Fr. 12.-
15	<i>Hauterive a 12 000 ans</i> , 64 pages	Fr. 15.-
17	<i>Promenade musicale dans le Pays de Neuchâtel</i> , 40 pages	Fr. 12.-
19	<i>La mosaïque en Pays neuchâtelois</i> , 56 pages	Fr. 15.-
20	<i>L'affiche neuchâteloise: le Temps des Pionniers (1890-1920)</i> , 64 pages	Fr. 20.-
21	<i>Histoire de la pêche dans les lacs jurassiens (XVIII-XX^e siècle)</i> , 32 pages	Fr. 9.-
22	<i>Médaille, Mémoire de métal</i> , 64 pages	Fr. 15.-
23	<i>40 ans de création en Pays neuchâtelois</i> , 88 pages	Fr. 15.-
24	<i>Jean-Paul Zimmermann</i> , 64 pages	Fr. 15.-
25	<i>Liliane Méautis, peintre de la lumière</i> , 64 pages	Fr. 15.-
26	<i>La Chaux-de-Fonds vue par Charles-E. Tissot</i> , 40 pages	Fr. 15.-
27	<i>Le bestiaire de la montagne des Ruillères sur Couvet</i> , 48 pages	Fr. 18.-
28	<i>L'art monumental dans les bâtiments publics</i> , 96 pages	Fr. 20.-
29	<i>Promenade: Valangin - La Borcarderie - Boudevilliers</i> , 48 pages	Fr. 15.-
30	<i>Confiseries et confiseurs</i> , 48 pages	Fr. 15.-
31	<i>Jules Humbert-Droz et la Suisse</i> , 48 pages	Fr. 15.-
32	<i>Autour de la carte de D.-F. de Merveilleux</i> , 48 pages	Fr. 15.-
33	<i>Cbildéric le lutin</i> , 56 pages	Fr. 15.-
34	<i>L'essor de l'Art nouveau à La Chaux-de-Fonds</i> , 48 pages	Fr. 15.-
35	<i>Neuchâtel: aux premiers temps du cinéma</i> , 48 pages	Fr. 15.-
37	<i>Neuchâtel: aux premiers temps du cinéma (2)</i> , 56 pages	Fr. 15.-
38	<i>Don Quichotte, illustré par Marcel North</i> , 128 pages	Fr. 27.-
39	<i>Marat</i> , 96 pages	Fr. 15.-
40	<i>Vieilles pierres 1933/1993</i> , 56 pages	Fr. 15.-
41	<i>Description de La Chaux-de-Fonds</i> , par M. Laracine, 56 pages	Fr. 15.-
42	<i>Le Griffon, 50 ans d'édition 1944-1994</i> , 56 pages	Fr. 15.-
43	<i>Douze beures et tant d'art</i> , 64 pages	Fr. 15.-
44	<i>Journal de voyage de Chs Bovet, Neuchâtel (Suisse)</i> , 64 pages	Fr. 15.-
46	<i>Mémoires, Jacques-Louis Grellet</i> , 48 pages	Fr. 15.-
47	<i>Denis de Rougemont</i> , 84 pages	Fr. 15.-
48	<i>La Saga des Borel</i> , 60 pages	Fr. 15.-
49	<i>Eric de Coulon, dessins, aquarelles de jeunesse</i> , 36 pages	Fr. 15.-
50	<i>Neuchâtel</i> , 48 pages	Fr. 15.-
51	<i>Les vins de Neuchâtel et l'étiquette</i> , 60 pages	Fr. 24.-
52	<i>Les Jürgensen</i> , 48 pages	Fr. 15.-
53	<i>L'enfance et la jeunesse de Fritz Courvoisier</i> , 48 pages	Fr. 15.-
54	<i>Les années vertes ou la fée au fond du verre</i> , 60 pages	Fr. 18.-
55	<i>Maurice Zundel</i> , 48 pages	Fr. 15.-
56	<i>Particularitez de la vie neuchâteloise au XVIII^e siècle</i> , 24 pages	Fr. 10.-
57	<i>Bevaix, mille ans d'histoire</i> , 60 pages	Fr. 18.-
58	<i>Edouard Jeanmaire</i> , 48 pages	Fr. 15.-
59	<i>Neuchâtel, Histoire d'un paysage urbain</i> , 60 pages	Fr. 18.-
60	<i>Nom: Rousseau, Prénom: Jean-Jacques</i> , 60 pages	Fr. 20.-
61	<i>William Ritter (1867-1955) au temps d'une autre Europe</i> , 92 pages	Fr. 20.-
62	<i>Musée d'horlogerie du Locle</i> , 60 pages	Fr. 20.-
63	<i>Trois Béguin, trois architectes, trois époques</i> , 36 pages	Fr. 15.-
64	<i>Le Doubs, à pied et à pioche</i> , 120 pages	Fr. 20.-
65	<i>Visites à Friedrich Dürrenmatt</i> , 156 pages	Fr. 28.-
66	<i>Petite histoire covassonne</i> , 48 pages	Fr. 15.-
67-68	<i>Galerie de portraits neuchâtelois</i> , 84 pages	Fr. 24.-
69	<i>Trompe-l'œil en pays neuchâtelois</i> , 72 pages	Fr. 20.-
70	<i>Moulins souterrains du Col-des-Roches</i> , 48 pages	Fr. 9.-
71-72	<i>Louis Agassiz aux Etats-Unis</i> , 60 pages	Fr. 18.-



* QU 302 / 74-75

- 3 SEP. 2002

nouvelle revue neuchâteloise



Montmirail Evolution d'un site

N° 74-75 - 19^e année

Eté-Automne 2002

nouvelle revue neuchâteloise

19^e année
Eté-Automne 2002 - N^{os} 74-75

Publication trimestrielle
ISSN 1012-4012

Administration
Case postale 2754
CH-2001 Neuchâtel

Comité de rédaction
Caroline Calame, rédactrice responsable
Maurice Evard
Jean-Bernard Grüring
Michel Schlup

Impression
Imprimerie Gasser SA
Rue Jehan-Droz 13
2400 Le Locle

Abonnement pour une année civile
4 numéros: Fr. 40.-
Etranger: Fr. 50.-
Abonnement de soutien dès Fr. 45.-
Sauf avis contraire, abonnement renouvelé d'office
Prix de ce numéro: Fr. 20.-
Compte de chèques postaux: 20-61-6
(Pour s'abonner le versement au CCP suffit,
avec adresse complète lisible)

Couverture
Page 1:
Montmirail, vue de la cour

Page 4:
Vitreaux de Yoki

Prochain numéro
Le Manoir du Pontet, à Colombier

Montmirail

Evolution d'un site

Textes de

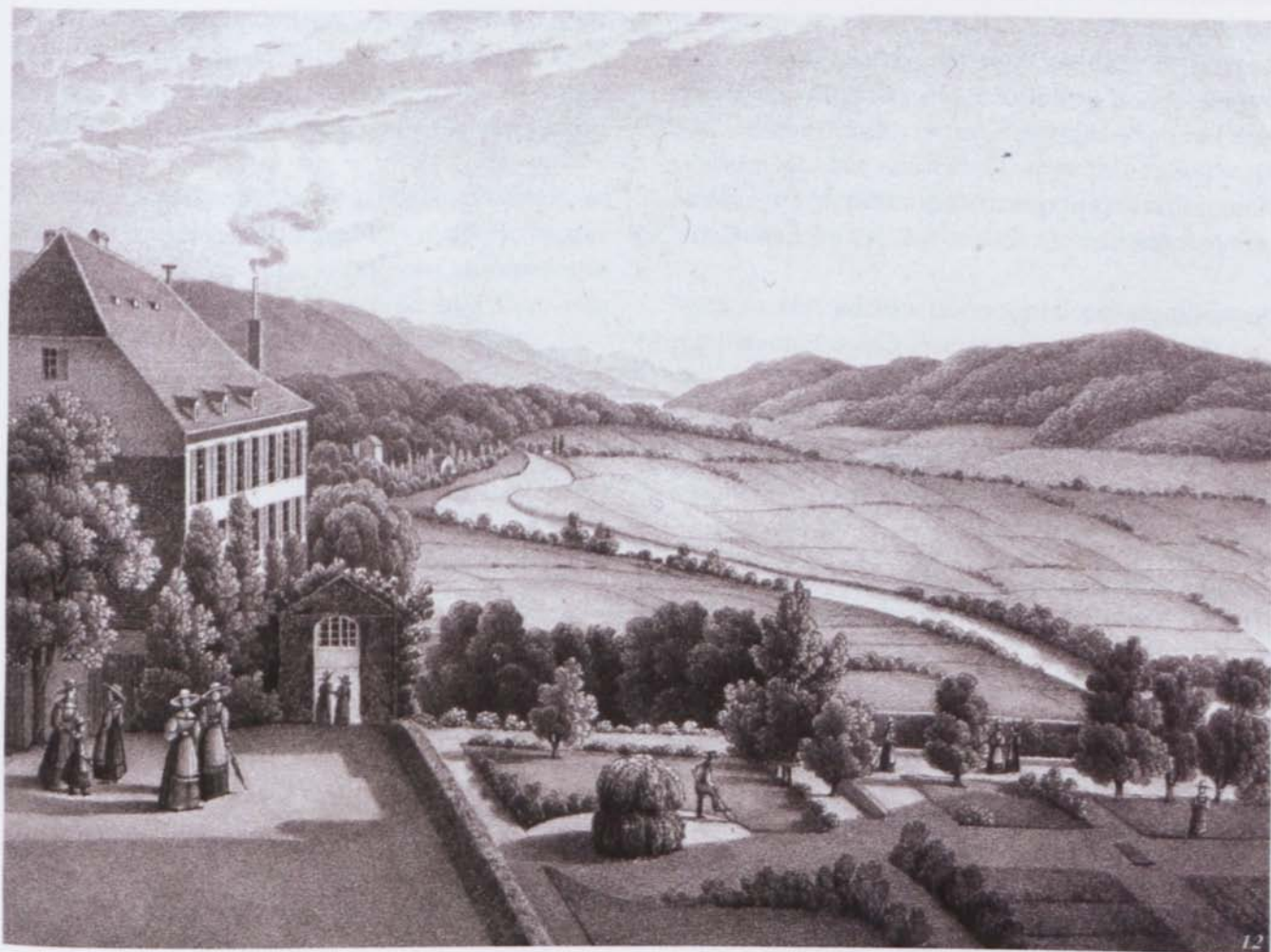
Florence Hippenmeyer, Claire Piguet, Jean-Baptiste Cotelli,

Félix Dürr et Maurice Evard

R003238739 - 2,6n

Montmirail

Evolution d'un site



Textes de
Florence Hippenmeyer, Claire Piguët, Jean-Baptiste Cotelli,
Félix Dürr et Maurice Evard

SOMMAIRE

Préface	5
Remerciements	6
Introduction par Maurice Evard	7
Le site et son évolution par Florence Hippenmeyer et Claire Piguet	17
Une nouvelle époque à Montmirail par Jean-Baptiste Cotelli et Félix Dürr	53
Iconographie de Montmirail - Plans par Florence Hippenmeyer et Claire Piguet	65
Iconographie de Montmirail - Vues diverses par Thierry Dubois-Cosandier et Maurice Evard	67

Les plans indiqués par un chiffre romain sont décrits en page 65;
les vues marquées d'un chiffre arabe sont commentées en page 67.

PRÉFACE

A l'aube du troisième millénaire, assis tranquillement sur un nuage bien vaporeux, le comte de Zinzendorf et Nicolas de Watteville conversent gaiement en regardant la vue.

Malgré la distance qui nous sépare, il n'est pas difficile de comprendre qu'ils parlent encore entre eux de ce lieu tant aimé, qu'ils ont animé il y a bien longtemps, insufflant la vie à un projet visionnaire.

Bien des changements sont déjà survenus au cours de toutes ces années. Mais maintenant, que se passe-t-il? De grands travaux sont entrepris partout en même temps. Il semble que l'on veut redonner un lustre d'antan aux bâtiments.

Sur place, un architecte s'échine encore sur les variantes des couleurs, complètement pris par ce que son petit garçon appelle «ton Mirail». Pendant ce temps, le directeur des travaux, agrippé aux tableaux de la maîtrise des coûts se fait détourner par une ancienne pensionnaire actuellement nonagénaire. Arrivée on ne sait comment, elle veut revoir «sa» chambre et les cuisines.

Comme chaque année en septembre, toute la Suisse prépare les Journées du Patrimoine. A Neuchâtel, il a été choisi de les faire à Montmirail.

Mais au fait, par où donc faut-il passer pour s'y rendre...

REMERCIEMENTS

Le comité de rédaction de la *Nouvelle Revue neuchâteloise* remercie toutes les personnes qui ont pris part à l'élaboration de ce numéro particulièrement délicat à réaliser: les auteurs mis sous pression par le respect des délais, les conservateurs de musées et de bibliothèques qui ont cherché dans leurs fonds l'iconographie de Montmirail, soit Olivier Girardbille (Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel), Thierry Dubois-Cosandier (Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel), mais également pour son aide précieuse à l'établissement du catalogue, Dr Paul Peucker (Archiv der Brüder-Unität, Herrnhut/D) pour la mise à disposition de documents précieux et inédits, Maurice de Tribolet (Service des Archives de l'Etat), Vincent Lieber (Musée historique de Nyon). Le comité se doit de mentionner tout particulièrement l'appui déterminant du Service de la protection des monuments et des sites dans le cadre de la rédaction de ce numéro et sait ce qu'il doit à Jacques Bujard, conservateur dudit service.

Depuis bientôt quatre lustres, la *Nouvelle Revue neuchâteloise* paraît pour le plus grand plaisir des lecteurs. Elle le doit au soutien constant et fidèle de la Loterie romande. Sans les appuis financiers de cette institution, la revue ne serait plus. Que cette institution trouve ici une fois de plus la gratitude des rédacteurs et sans aucun doute des fidèles abonnés.

Ponctuellement et non moins fidèlement, les libéralités de l'Etablissement cantonal de l'assurance incendie (ECAI) permettent d'offrir un numéro un peu plus richement illustré, donc un peu plus beau, comme celui que vous tenez en mains. Le comité de la NRN est touché de ses marques d'intérêt pour la mise en valeur du patrimoine culturel neuchâtelois.

Les rédacteurs de la NRN sont heureux de contribuer aux Journées du Patrimoine 2002 en offrant une étude fouillée sur Montmirail, un des sites choisis cette année dans le cadre d'une meilleure information du public en matière d'environnement construit.

LOTÉRIE ROMANDE

INTRODUCTION

Les propriétaires du site

Le 30 juin 1618, Henri II d'Orléans-Longueville, prince de Neuchâtel, accorde à Abraham Tribolet une concession faite de deux poses et demie (soit 6752 m²) de terrain en récompense de ses services de procureur général, de conseiller d'Etat et de châtelain de Thielle. L'heureux bénéficiaire construit sur cette parcelle une maison avec une cour placée au nord et un jardin au sud, tous deux protégés par une muraille crénelée, avec aux angles des tourelles coiffées de coupoles rondes, surmontées d'un pommeau d'étain. Un canal relie la propriété à la Thielle. Cette description est induite de l'observation d'un plan accompagnant les reconnaissances de biens de la région de 1689. Dès lors, on parle du château Tribolet, même si l'expression est quelque peu usurpée. En 1693, Josué Tribolet, fils de Sigismond et d'Anne-Marie, vend le domaine à David Lerber, bourgeois de Berne, lequel procède à des travaux importants. Pourtant en 1716, les frères Jean-Jacques et Jean Rodolphe Lerber se dessaisissent de ce bien immobilier au profit de François de Langes, baron de Lubières¹, major et commandant en chef des troupes de Sa Majesté le roi de Prusse, mais surtout gouverneur de la Principauté de Neuchâtel et Valangin. Dès 1717, il baptise la propriété *Mont Miral* en mémoire d'un lieu familier de sa connaissance. En effet, son ancêtre Louis de Langes, conseiller au parlement d'Orange, était seigneur de Montmirail. Madame la baronne s'est occupée du site puisqu'elle obtient le droit de prendre des matériaux (tuf et pierres) d'une tour en ruine au château de Thielle afin d'opérer des travaux dans sa propriété. Décédé en 1720, François de Langes laisse Montmirail à sa veuve qui vit pendant

deux ans encore dans ces lieux avant de manifester l'intention de vendre à son tour. Le trésorier Pierre Chambrier, résidant à Souaillon, annonce la nouvelle à Frédéric de Watteville. Rodolphe, père de ce dernier et bailli de l'abbaye de Saint-Jean près du Landeron, se porte acquéreur. Il achète mobilier et immobilier en 1722. Il est reçu dans la commune de Cornaux, de même que son gendre Alexandre, le 10 novembre 1723.

Le 2 mai 1742, Montmirail passe entre les mains d'Henri Guiller (1701-?) et de son épouse Marie-Agnès Im Thurm, mais, onze ans plus tard, le domaine retourne à Nicolas de Watteville, le 22 décembre 1753, à l'époque même où Frédéric de Watteville fils, bailli de Cerlier, est élevé au rang d'évêque de l'Eglise des frères moraves. Frédéric-Rodolphe, frère de Nicolas, reprend ce bien par héritage en 1784 et c'est en 1811, que son frère cadet Jean-Rodolphe lui succède.



Jean-Baptiste d'Albertini reçoit en legs l'usage de la maison en 1811, alors qu'il est évêque de l'Eglise des frères moraves à Gnadendorf en Basse-Silésie. Il entre en possession à titre personnel de ce bien immobilier en 1819. D'entente avec son épouse Frédérique Wilhelmine née Rohwedel, le prélat désigne comme héritière sa nièce, Henriette de Tschirky. Ainsi, comme on peut le constater, sans pouvoir acheter la propriété, l'Eglise morave a bénéficié de Montmirail pendant près d'un siècle.

Les affaires sont réglées en 1846-47 à la demande expresse de l'Eglise de Berthelsdorf, sise à 4 km de Cobourg (Saxe). Celle-ci demande au roi Frédéric-Guillaume IV le droit d'acquérir Montmirail. Les autorités neuchâteloises consultées donnent leur accord le 1^{er} février 1847 afin que l'imbroglio soit dénoué, tout en exigeant qu'un répondant de l'institution soit désigné. Par ordre du cabinet de Berlin du 24 avril 1847, la propriété est transférée, les cens sont payés et l'acte officiel est signé. Un arrêt du Conseil d'Etat approuve la transaction le 26 mai 1847.

La présence des moraves en Europe et dans le Pays de Neuchâtel

Les Frères moraves sont à l'origine une secte religieuse, née en Bohême au XV^e siècle. Celle-ci trouve un terrain favorable auprès des gens de conditions modestes car elle prêche l'égalité et la justice sociale, inspirées de l'Evangile; elle magnifie le travail manuel et propose à ses adeptes de vivre hors du monde, en se regroupant au sein de petites communautés. Elle est soutenue notamment par Georges Podiebrad (1420-1471), roi de Bohême, Européen avant la lettre qui, au demeurant, propose en 1464 à Louis XI un plan de fédération

européenne pour lutter contre la menace ottomane (tribunal des conflits en Etats, armée commune, etc.).

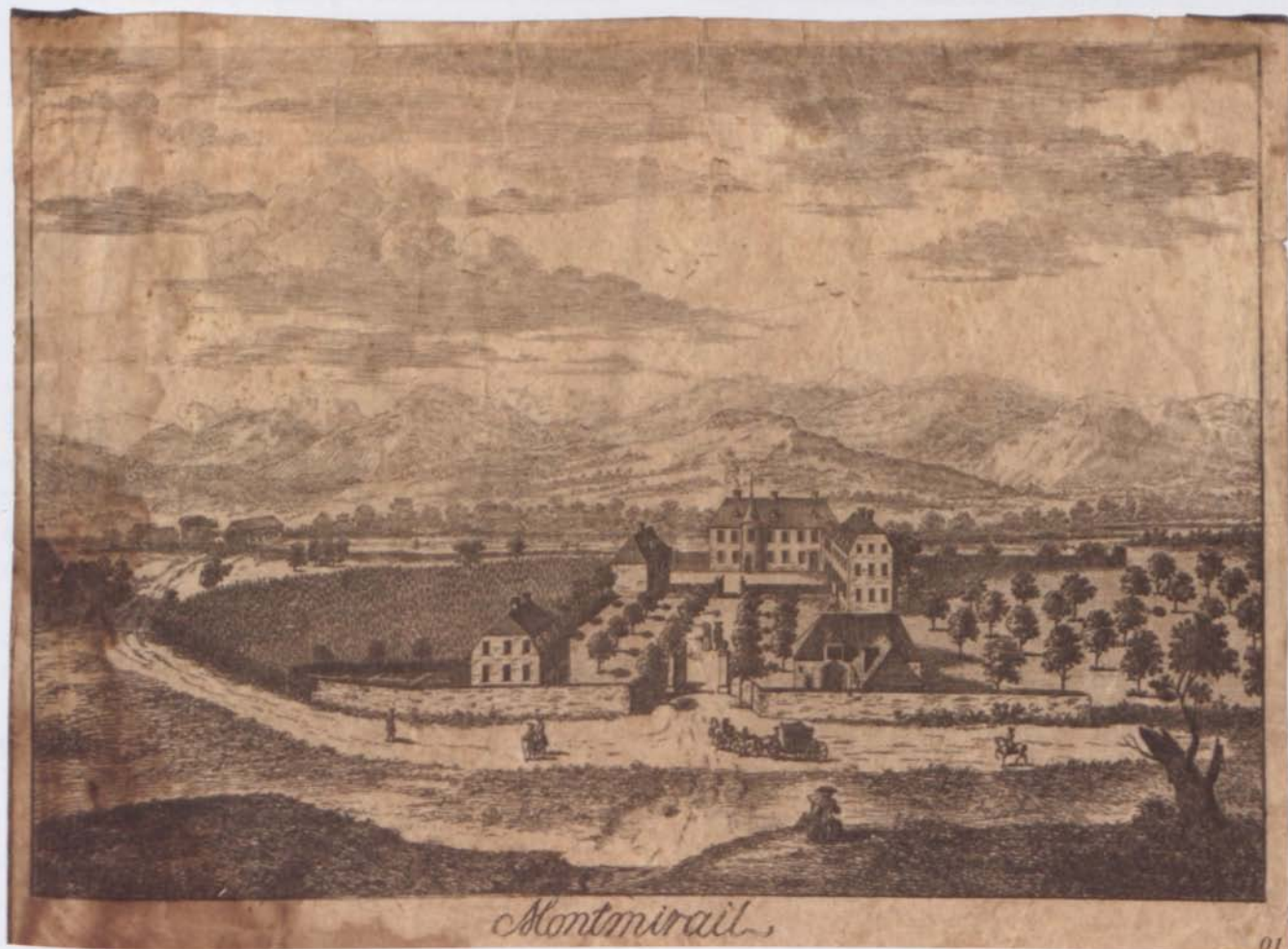


Séparée de l'Eglise catholique, elle subit des vagues de persécutions à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle. Elle ne demeure qu'en de rares endroits car ses adhérents sont dispersés. C'est le cas de Jan Amos Comenius (1592-1670) qui est chassé de Bohême, vit en exil, malgré sa renommée de savant, de philosophe et de pédagogue. Il ne trouve la tranquillité qu'en 1656 à Amsterdam, militant toujours en faveur de la paix. Cependant le mouvement renaît, mais ses responsables ne recherchent pas le schisme avec les Eglises traditionnelles. En fait, Philippe-Jacques Spener (1635-1705) lutte contre un protestantisme allemand convenu et affadi. Né à Ribeauvillé (Alsace), il étudie à Strasbourg avant se

rendre à Bâle, Genève, Stuttgart et Tübingen pour y parfaire sa formation. Il prêche à Strasbourg, Francfort et Berlin. Il regroupe des gens en petits cénacles pour y étudier la Bible, appelés *collegia pietatis*, d'où le nom du mouvement : piétisme. Il les initie à une réforme des mœurs.

Le comte Nicolas-Louis de Zinzendorf (1700-1760) est filleul de Spener et il deviendra progressivement le chef théologique du mouvement piétiste. Il suit des études au Paedagogium de Halle et des études de droit à Wittenberg. Il voyage en Europe

et de retour à Dresde comme conseiller de justice, il tient à son tour des séances à son domicile. En 1724, il recueille des fugitifs de l'Eglise de l'Unité des Frères à Berthelsdorf, derniers témoins du mouvement réformateur initié par Jean Hus (celui-ci est brûlé comme hérétique au concile de Constance, en 1415); ces réfugiés construisent la communauté d'Herrnhut (nom métaphorique de la protection divine), organisée dans le cadre de l'Eglise luthérienne. Le comte entreprend des missions en Allemagne, visant à développer ses idées et devient évêque morave en 1737.



Frédéric de Watteville et Zinzendorf ont fréquenté la même école à Halle, ils sont contemporains et ils épousent les mêmes idées. En 1739, Nicolas se rend chez les Watteville et sans doute parle-t-il de la nécessité d'un refuge pour les victimes des persécutions religieuses. Montmirail ferait l'affaire, on confie cette mission à Henri Guiller. Mais c'était sans compter sur la Vénérable Classe des Pasteurs qui met en route son lot de protestations et d'exigences, de 1742 à 1746. Elle s'adresse à Frédéric II sans résultat, au gouverneur de la principauté, aux Quatre-Ministres de la Ville, aux maîtres-bourgeois de Valangin. Elle refuse le dialogue avec M. de Watteville qui lui écrit à plusieurs reprises. Elle s'informe, envoie une délégation sur le site, ce qui conduit le Conseil d'Etat à en faire autant. En effet, le 20 novembre 1744, Henri de Sandoz, conseiller d'Etat et châtelain de Thielle, ainsi que Jean-Frédéric Brun, procureur général, se rendent sur les lieux et tous deux établissent un rapport. Les autorités décident que les habitants de Montmirail seront désormais annoncés aux autorités politiques et qu'elles feront l'objet d'une autorisation officielle. Le 16 juin 1745, la Classe apprend de la bouche même du pasteur de Cornaux que les moraves viennent régulièrement au culte dominical et y baptisent leurs enfants.

La contestation marque le pas. Il ne faut pas oublier que les rois de Prusse sont favorables au mouvement piétiste: Frédéric-Guillaume I^{er} a rencontré Zinzendorf dans son château en 1736 et Frédéric II, connu pour son esprit tolérant, a donné une concession visant à permettre l'établissement des moraves dans tous ses Etats le jour de Noël 1742. On imagine même demander l'usage de l'abbaye de Fontaine André, ainsi que l'atteste une lettre du 29 juin 1743 et conservée dans les archives moraves à Herrnhut.

D'autre part, il faut rappeler que le mouvement piétiste a des adeptes dans notre région, et même au sein de l'Eglise. Jean-Frédéric Ostervald (1663-1747) lui-même, en privé, ne semble pas hostile au piétisme et aux moraves, mais il ne peut guère adopter une attitude officielle favorable au mouvement. Pierre Barthel, dans un ouvrage récent², montre que le dilemme du théologien neuchâtois face au mouvement piétiste et anabaptiste date du début du XVIII^e siècle. L'arrivée des moraves n'est donc qu'une épreuve supplémentaire. Ostervald a le droit pour lui, mais Frédéric II est au-dessus des lois. Des gens dans le Pays de Neuchâtel, surtout des femmes, adoptent les pratiques nouvelles. Louis Bourguet, professeur de philosophie et de mathématiques à Neuchâtel en parle avec enthousiasme dans le *Mercure suisse*. De Saint-Blaise, Bêat-Rodolphe Fischer de Reichenbach, directeur des postes, semble venir tous les jours à Montmirail, accompagné de sa famille. Il organise aussi des séances à son domicile. D'autres se réunissent à la Favarge, à Neuchâtel chez des particuliers.

L'Unité des frères trouve des adeptes au Locle, à Peseux, au Val-de-Travers et à La Chaux-de-Fonds, qui progressivement rejoignent les Eglises tradi-



tionnelles. A Peseux, on trouve encore au XX^e siècle un centre d'action missionnaire et une chapelle.

Néanmoins, l'Eglise des Frères n'obtiendra pas le droit de créer une communauté et ses adhérents s'en vont par voie d'eau le 16 septembre 1748 en direction de Francfort par la Thielle, l'Aar et le Rhin pour fonder une communauté à Neuwied sur le Rhin. En 1751, Guiller le propriétaire et sa femme reviennent à Montmirail; Zinzendorf lui-même fait un séjour du 1^{er} au 9 août, accompagné d'une cinquantaine de personnes. Les Watteville rachètent le site alors que le principe d'un pensionnat de jeunes filles est adopté le 10 mai 1756. La réalisation attendra dix ans, mais le comte revient en villégiature en 1757, avec 60 à 80 accompagnants. Jean-

Frédéric Frank, ancien secrétaire de Zinzendorf, est chargé en 1765 de mettre Montmirail en situation d'accueillir les premières pensionnaires l'année suivante. L'expérience ne se terminera qu'en 1988.

Fondée en 1977 à Bâle par six jeunes gens, la communauté Don Camillo s'installe en 1988 à Montmirail et ouvre un lieu de rencontre chrétien qui permet de faire des vacances ou une retraite, de suivre les offices, d'organiser ou de suivre des séminaires. Elle entretient le domaine agricole et maintient, construit, voire restaure les bâtiments. C'est ainsi qu'en 1999, un vaste programme de travaux est lancé pour améliorer l'accueil.

Maurice Evard



1 Montmirail - Le Pensionnat

MAHN

Bibliographie

*** *Montmirail, 1766-1966*, Imprimerie Zwahlen, Saint-Blaise, 1966, jubilé.

*** Véritable Messenger boiteux de Neuchâtel, 1916, p. 75-76.
Bachelin, Auguste, L'impératrice Joséphine à Montmirail, *Musée neuchâtelois*, 1889, p.123-124.

Bovet, André, Montmirail en 1832, *Musée neuchâtelois*, 1931, pp. 197-199.

Châtelain, Charles, Montmirail et la Vénérable Classe, *Musée neuchâtelois*, 1892, pp.79-84.

Courvoisier, Jean, *Monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel*, SHAS, Birkhäuser, Bâle, 1963, tome 2, pp. 90-92.

Courvoisier, Jean, Extraits d'archives consignés lors de la rédaction des Monuments d'art et d'histoire, AEN, Fonds J. Courvoisier, 56/21.

Frêne, Rémy Théophile, *Journal de ma vie*, Société jurassienne d'Émulation, Editions Intervalles, Bienne, 1994, tome 4, p.237.

Quartier-la-Tente, Edouard, *Tbielle-Wavre*, Attinger Frères, Neuchâtel, 1897-1903, pp. 232-242.

Senft, Ernest-Arved, *L'Eglise de l'Unité des frères (moraves): esquisse historique*, Delachaux & Niestlé, 1888.

Senft, E. -A., Fontaine-André et les frères moraves, *Musée neuchâtelois*, 1903, pp. 90-92.

Senft, Willy, *Ceux de Montmirail*, Delachaux & Niestlé, Neuchâtel, 1947.

Senft, Willy, Iconographie de Montmirail, *Musée neuchâtelois*, 1954, pp. 33-42.

Notes

¹ Lubièrre est un village de la Haute-Loire, situé sur la commune de Vergongheon, entre Issoire et Brioude.

² Barthel, Pierre, *Jean-Frédéric Ostervald novateur neuchâtelois*, Slatkine, 2001.



Montmirail, 1868, Musée historique, Nyon, XIX

Montmirail et ses visiteurs

Situé sur la route de Berne, Montmirail n'apparaît pas autant isolé aux voyageurs qu'il ne semble l'être pour nous aujourd'hui. Au XVIII^e et XIX^e siècle en particulier, le site fait l'objet de curiosité et l'on s'y rend volontiers pour voir le pensionnat.

En 1787, Sinner de Ballaigues, dans son *Voyage en Suisse*, écrit :

«A environ mille pas du pont l'on voit à côté du grand chemin de Neuchâtel, sur un coteau dont la vue domine sur les marais, & sur un horizon immense, terminé par la chaîne des Alpes, une maison isolée, entourée d'ombrages, habitée aujourd'hui par une petite colonie de la secte des Moraves ou de Herrenbut, dont l'établissement est dû à la générosité de deux gentilshommes Bernois, du nom de Watteville, retirés depuis quelques années à Herrenbut, où leur postérité réside encore. Le zèle pour les progrès de la secte les engagea à destiner la maison de Montmirail, qui jusques là n'avoit été qu'une jolie campagne, à loger de jeunes demoiselles dirigées selon les principes d'une éducation pieuse & modeste, dont le plan est renfermé dans l'avis suivant».

«Il reproduit même le prospectus de l'institut: Le but que l'on s'est proposé en établissant cette pension, c'est d'avancer le vrai christianisme, en tâchant, selon la grace que Dieu nous dispense, de planter dans le cœur de nos élèves les vérités de l'évangile, tant par l'instruction que par l'exemple. Nous croyons que la méthode la plus sûre pour obtenir ce but, est de suivre la règle que Notre-Seigneur nous a donnée lui-même: Laissez venir à moi les enfans, &c. Marc 10. 14. Ainsi notre point de vue confiant, est d'amener les enfans qu'on nous confie, à celui qui les a rachetés par

son sang, & à qui ils ont été consacrés dans le baptême. C'est à cet objet que se rapporteront particulièrement nos dévotions domestiques & les instructions catéchistiques, dans lesquelles on suit le cathécbisme de Heidelberg combiné avec l'Ecriture sainte. Si l'une ou l'autre apporte un autre cathécbisme usité dans l'endroit d'où elle vient, on leur fait remarquer que de tels livres se trouvent d'accord quant au fond & à l'essence de la religion, & qu'il n'y a de la différence que dans la méthode & dans les expressions.

Nous sommes de la paroisse de Cornaux, qui est à une petite lieue d'ici. Nous y allons au sermon aussi souvent que le temps et les chemins le permettent, et nous y communions quatre fois l'année.

Avec cela, nous tâchons d'occuper utilement nos pensionnaires, en leur enseignant les choses nécessaires à la vie présente. Elles peuvent apprendre à faire les ouvrages du sexe, comme à tricoter, à broder, à faire la dentelle et les gants à joue. On leur enseigne à lire et à écrire en français et en allemand, l'arithmétique, la musique vocale pour le chant des cantiques, et le clavecin. Elles ont aussi tous les jours leurs heures de récréation, soit à la promenade, soit à d'autres exercices, toujours sous les yeux de leurs gouvernantes.

Les frais de pension sont, pour la table, logement & pension, vingt-deux livres dix sols par mois, argent de Berne.

Le blanchissage se paie à part, & est porté en compte aux parens, avec les autres dépenses pour linge, habits & autres articles. Ce compte leur est envoyé de six en six mois.

La pension se paie six mois d'avance.

Chaque pensionnaire a son propre lit. Ces lits sont placés dans deux chambres contiguës. Il

faut que chaque pensionnaire apporte le sien, c'est-à-dire le dedans du lit, ainsi que les draps, les serviettes, essuie-mains & service de bouche. On leur donne pour le déjeuner de la soupe; pour le dîner, soupe, bouilli & jardinage; à goûter, deux fois par semaine, du café au lait avec le pain, & les autres jours du lait ou du beurre, du miel du fruit, selon la saison; à souper, soupe, rôti, fruit cuit, salade ou autre chose selon la saison; & aux deux repas, du vin avec de l'eau. Au reste, comme le succès de notre vigilance & de toutes nos peines dépend uniquement de la grâce & de la bénédiction de Dieu, c'est à lui que nous avons recours dans le sentiment de notre insuffisance, et nous supplions les parens qui nous confient leurs enfans de nous seconder par leurs prières.

«Un pareil séminaire n'est pas fait pour réussir parmi les gens du monde; l'éducation qu'on y donne éloigne trop de ce qu'on appelle belles manières: mais il est aisé d'imaginer des moyens de former, en changeant un peu son plan, quelque chose de plus généralement utile.

Cette singulière colonie réunit à l'éducation un établissement pour quelques dames avancées en âge, que la dévotion & l'amour de la retraite y ont attirées. On voit que l'institut a quelque rapport avec Saint-Cyr. Actuellement il y a trente pensionnaires de l'âge de dix à quatorze ans. La situation agréable de ce lieu, la paix & le bon ordre qui paroissent y régner, inspirent le désir de voir naître dans les pays protestants, des instituts de cette espèce, qui, protégés par le gouvernement & bien dirigés, seroient de la plus grande utilité. Une salle assez spacieuse y sert aux exercices spirituels, aux lectures & à la musique. Le directeur de la maison reçoit de Herrenhut un Journal chrétien, dont la lecture se fait en commun. Il contient quelques détails sur l'état des missions de la secte dans les

isles caraïbes, l'histoire du baptême de quelques négresses, la fin édifiante d'un nouveau converti, la pénitence d'un autre. On reconnoît dans tous ces écrits le style affectueux & tendre du quiétisme». Le voyageur pense que cet institut ne s'adresse pas aux familles qui recherchent pour leurs enfans les belles manières.

Alors que son épouse est déjà allé en promenade jusqu'à Montmirail en 1781, le pasteur Théophile-Rémy Frêne y passe le 29 septembre 1795, voici un extrait de son *Journal*:

«Notre Voiturier nous ayant proposé de passer par Montmirail, où il avoit à faire, nous y consentimes; le chemin, sans être beaucoup plus long, est meilleur. Nous passames donc par le Village même de St-Blaise, puis par Marin, Village renommé par ses fruits. Arrivé à Montmirail, où je n'avois point été, nous nous y arrêtales; c'est un beau bien de Campagne appartenant à M^r de Watteville, un des Patriarches des Herrenbutiens, à qui il l'a donné et qui y ont établi un Pensionnat de jeunes Demoiselles. Pendant que notre Voiturier parloit à M^r Curié Ministre et Inspecteur du pensionnat, Madame vint nous trouver a la Cour, nous mena dedans, dans la chambre de Monsieur, dans celles des jeunes Demoiselles, etc., d'une manière très bonete; nous [vimes] ensuite M^r Voulaire Précepteur, qui se rappelloit de mon fils et qui me demanda de ses nouvelles. Remontés dans la Voiture, nous continuames; il étoit nuit quand nous passames le Pont de Tiele».

Le général Oudinot qui est chargé par Napoléon de prendre possession de la Principauté de Neuchâtel et Valangin au nom de Napoléon, se rend aussi à Montmirail. A fin septembre 1810, l'ex-impératrice Joséphine (répudiée en 1809) est en

visite dans le pays, elle loge à La Lance (Concise) et à Neuchâtel, elle se rend dans les Montagnes neuchâtelaises, accompagnée de François-Victor-Jean Lespérut, un gouverneur gêné par la présence de cette touriste surprise. Dans une lettre d'Albert Anker à Auguste Bachelin, le premier nommé demande s'il est exact que Joséphine ait passé à Montmirail.

«... Joséphine devait aller à Berne. A déjeuner, elle demanda s'il n'y avait pas quelque curiosité à voir en route. On lui parla d'une pension de jeunes filles tenue par les Frères moraves. Elle dit qu'elle y fera halte; mais pour ne pas déranger les gens, ou plutôt pour ne pas les effrayer, elle n'ira pas à l'improviste, elle se fera annoncer.

Un courrier arrive à Montmirail, et annonce au directeur, M. Mortimer, l'arrivée de Joséphine. Aussitôt M. Mortimer d'aller dans les classes (entre 9 et 10 heures du matin) et de dire à ces demoiselles de mettre leurs habits du dimanche et de descendre dans la cour.

Joséphine arrive avec sa suite; les jeunes filles sont en rang dans la cour: elle cause avec le directeur, adresse la parole à quelques-unes des pensionnaires, demande à voir les salles d'étude, les dortoirs, puis redescend dans la cour pour faire ses adieux aux jeunes filles.

Quand elle eut terminé, un de ses officiers donne aussi la main au directeur et lui dit avec une vraie politesse de caserne:

- Monsieur le directeur, vos demoiselles sont si jolies, qu'on les embrasserait toutes l'une après l'autre!

Ce mot mémorable n'a pas l'air d'avoir été inventé».

En 1842, Frédéric-Guillaume IV et son épouse viennent en voyage officiel dans le pays, ils sont accueillis dans l'allégresse organisée et à

Souaillon, ils trouvent le pensionnat au bord de la route.

«Les directeurs de l'institut de Montmirail attendaient, près de la campagne de Suaillon, le passage de LL. MM. Les nombreuses jeunes filles de ce pensionnat, vêtues de blanc et portant les unes des écharpes noires, les autres des écharpes bleues, formaient au bord de la route le plus ravissant coup d'œil. C'était en quelque sorte une cocarde vivante aux couleurs réunies du roi et de la reine. Elles ont accueilli LL. MM. par le chant d'un cantique; ces voix si pures et si harmonieuses faisaient le plus délicieux effet, LL. MM. en étaient visiblement touchées; tous les spectateurs de cette charmante scène avaient les yeux mouillés de larmes. Le roi a remercié les directeurs et leur a adressé avec intérêt plusieurs questions sur leur établissement».



LE SITE ET SON ÉVOLUTION

Une « campagne »

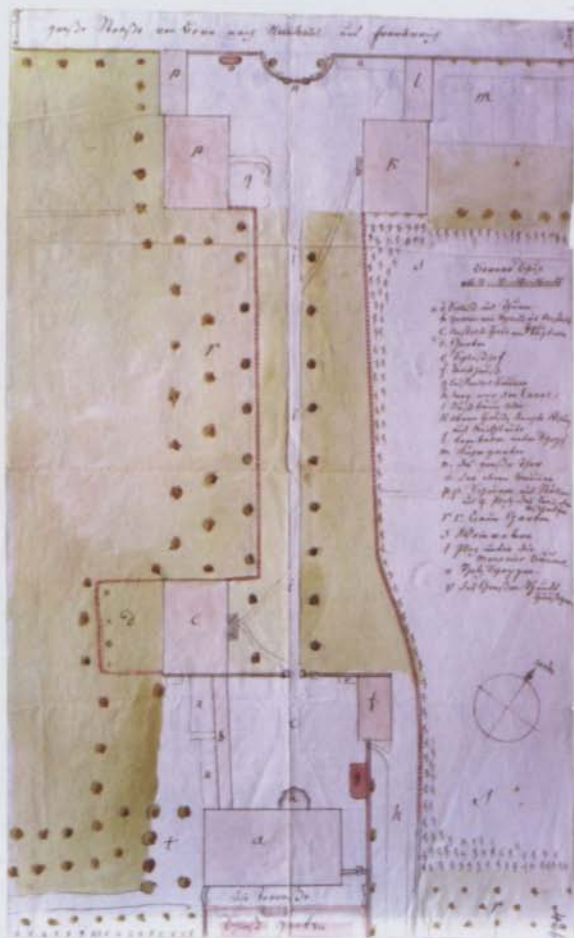
Première représentation de la propriété, ce plan de 1763 montre la « campagne » vers 1689, à savoir une maison de maître accompagnée d'un domaine rural. Le logement du propriétaire qui sera dorénavant appelé le « château » est entouré d'une enceinte crénelée et ponctuée de quatre tourelles d'angle; protection contre les pillards, ce mur englobe également un jardin d'agrément au sud ainsi qu'une grande cour au nord flanquée d'une galerie. La première ferme s'élève à proximité de la route Neuchâtel-Berne, à quelque distance des autres bâtiments.

Le noyau initial de Montmirail remonte ainsi au 17^e siècle. En 1618, Abraham Tribolet reçoit en effet des mains d'Henri II d'Orléans Longueville quelques terres à proximité du pont de Thielle sur lesquelles il fait élever ses constructions.

De l'échec du refuge morave aux balbutiements du pensionnat

Au cours de la première moitié du 18^e siècle, différents propriétaires se succèdent rapidement jusqu'en 1742, date à laquelle Rodolphe de Watteville cède la propriété à Henri Giller ou Guiller, membre de l'Eglise des Frères de l'Unité, également connue sous le nom d'Eglise morave. Désireux de s'implanter en Suisse romande et de fonder un refuge pour les protestants chassés de France, les moraves n'hésitent pas à greffer d'importantes constructions sur l'ancienne campagne. Leur présence et l'ampleur des travaux entrepris entre 1743 et 1745 suscitent immédiatement quelques craintes à Neuchâtel. Un siècle après les événe-

ments, le châtelain de Thielle résume la situation en ces termes: «A sa naissance, cet établissement avoit chatouillé les susceptibilités de la Compagnie des Pasteurs, des remontrances et une opposition assez violente s'étoient élevées, mais la sagesse de quelques-uns de ses membres devint victorieuse d'un esprit de parti; dégagés de l'esprit de Corps, ils surent examiner de sang frais le but & la tendance de cette secte *prétendue*». ¹

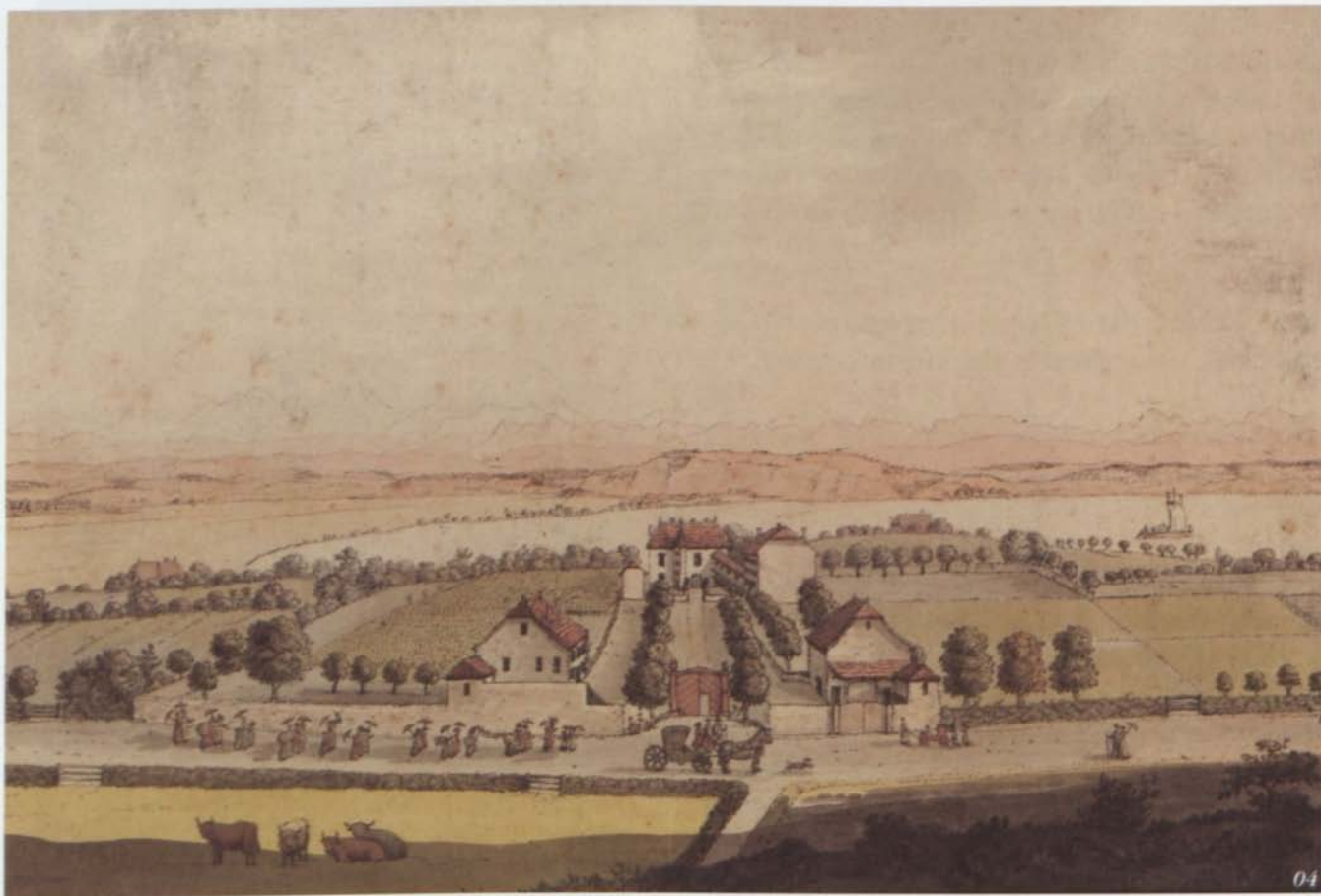


Plus nombreux à partir de la fin du 18^e siècle, les plans et les vues se complètent à merveille. Un plan permet en effet de situer avec précision les bâtiments dans le site, mais demeure muet quant au volume et/ou à l'apparence des constructions, informations que propose justement une vue. L'imaginaire et la maîtrise des lois de la perspective de son auteur interfèrent parfois avec la précision des renseignements véhiculés.

En un siècle, le site a ainsi connu un important développement. Entre 1718 et 1722, une nouvelle

ferme (k) est vraisemblablement édiflée en face de l'ancienne grange (p). Les bâtiments ruraux et leurs dépendances sont disposés de part et d'autre de la «grande porte» en demi-cercle (n) et marquent nettement l'entrée par leurs imposants volumes.

Si le noyau initial s'inscrit dans une stricte symétrie et qu'une superbe allée conduit de l'entrée au château (a), les nouvelles constructions s'organisent tant bien que mal des deux côtés de cet axe: galerie (b), maison neuve (c), maison du four (f) et pavillon (g).





Dégagés de l'enceinte à tourelle à une date inconnue, le château et ses dépendances dominent un jardin dont les trois terrasses rejoignent en pente douce un canal se jetant dans la rivière de la Thielle. «Quant au grand Canal, il a été fait [entre 1716 et 1722] par feu Mr. de Lubières propriétaire du bien de Montmirail et cela avec permission expresse de la Seigneurie, [...]»² Vers 1750, le canal fait davantage couler d'encre que d'eau, en raison d'un litige avec les communautés voisines ; accusé de toutes les inondations des environs, il est successivement comblé puis rétabli dans sa forme initiale.

En but à d'innombrables tracasseries malgré une protection princière, les moraves abandonnent l'idée de fonder une église et rétrocède la propriété à Nicolas de Watteville en 1753. «Chrétiens pratiques, doux et humbles de cœur, ils ne connoissent d'autres moyens de prosélytisme que celui de l'éducation chrétienne»³ et ouvrent néanmoins une «Maison d'Education» pour jeunes filles en 1766.

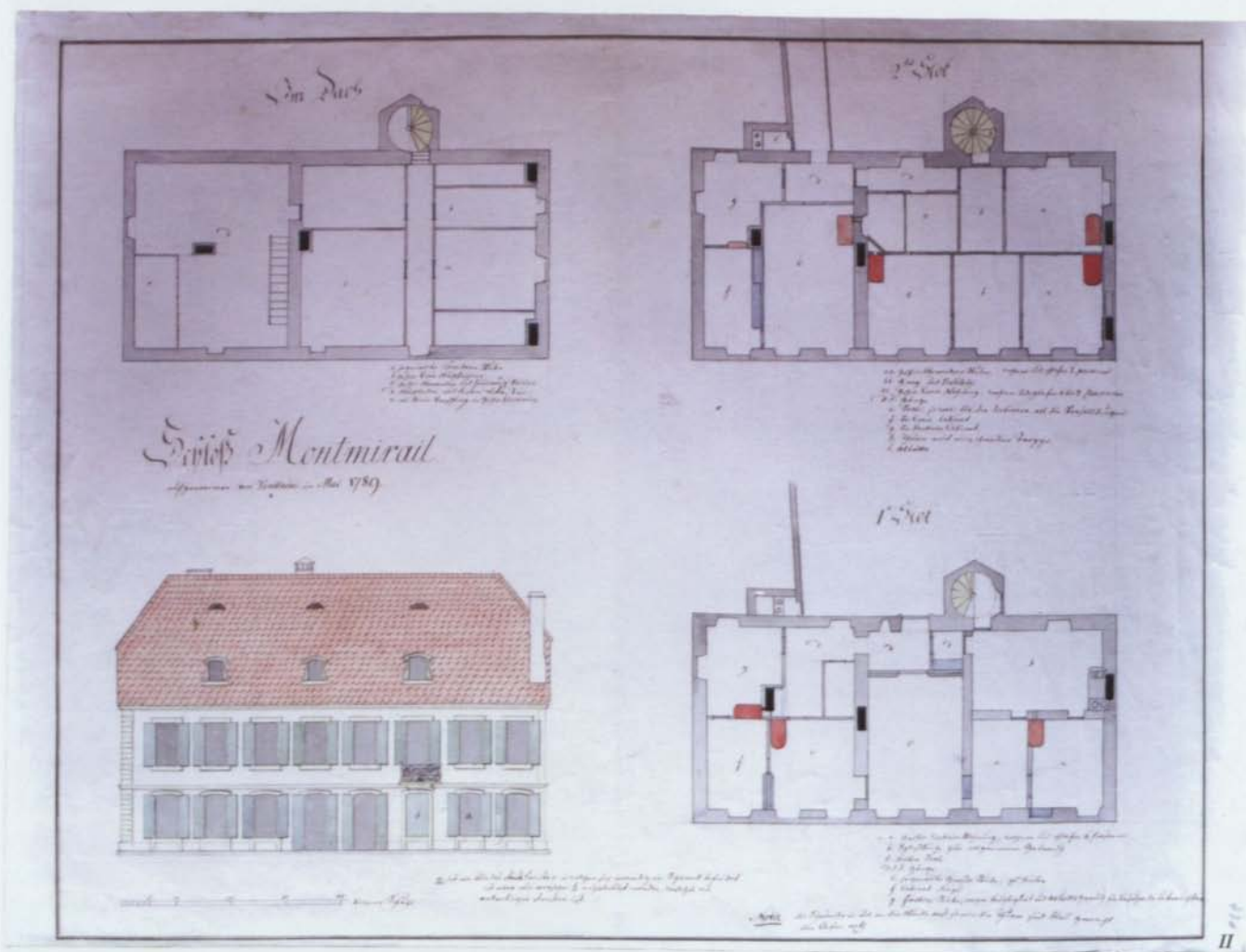
Après des débuts fort modestes, Montmirail devient «un pensionnat dont la bonne renommée s'est rapidement répandue dans toutes les parties du monde

civilisé»⁴ En 1789, Marc Voullaire, chargé de la «direction de l'Economie»⁵, conçoit alors plusieurs projets de transformation et/ou d'extension qui constituent de précieux témoignages de l'état de l'ancienne maison de maître et des bâtiments avoisinants.

A l'instar des autres fondations moraves du 18^e siècle, l'architecture de Montmirail s'inspire des traditions régionales et recourt aux matériaux locaux. Les nouvelles constructions s'apparentent en effet davantage aux typologies scolaire ou hospitalière qu'à de fastueux ensembles religieux.

«Château»

L'homogénéité de la façade méridionale percée d'ouvertures régulières et symétriques dissimule le récent agrandissement du château vers l'ouest en 1743-1745. Seuls les encadrements des fenêtres du pignon oriental et l'une de celles de la tourelle rappellent la construction du 17^e siècle. En 1864 vraisemblablement, l'aménagement des combles bouleverse à nouveau la toiture à demi-croupe.

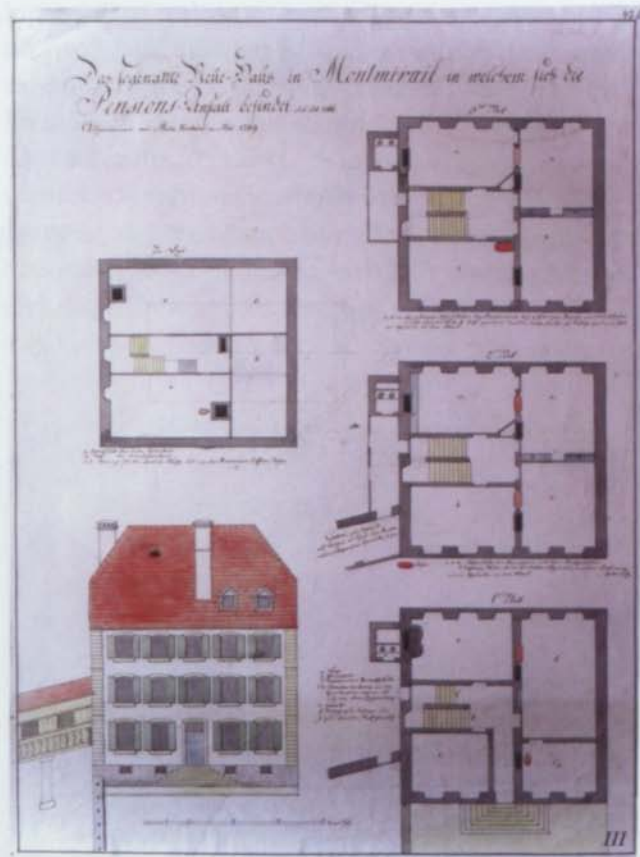


A l'image des grandes demeures aristocratiques du 18^e siècle, la maison de campagne a été progressivement remodelée et unifiée pour parvenir à une distribution symétrique du rez-de-chaussée : l'entrée principale est dans l'axe d'un grand salon central, alors que les autres locaux s'inscrivent en enfilade du côté du jardin. «L'agrandissement du château en 1743, et la maison construite en 1744, en vue de la fondation d'une Eglise, permettait de recevoir beaucoup de monde. Les prétentions très-modestes de la plupart d'entre eux, occasionnaient peu de frais.»⁶ Sur les plans des différents étages, la présence d'un épais mur de refend confirme l'«adjonction» occidentale ou «laisle de la galerie»⁷ réalisée en 1743-1745 sous la direction d'Henri Guiller. Les nouvelles salles abritent vraisemblablement un premier lieu de culte, avant qu'une «salle», ou «petit pavillon en pierres, les portes & vitrages en bois, couvert en ardoises», ne soit accolée à la façade ouest du château en 1832-1833 probablement.⁸

En 1789, les appartements des responsables voisinent avec les salles de réunion et de cours, la cuisine étant reléguée dans les combles. «Dans ce temps-là, les jeunes filles apprenaient bien peu de choses en fait d'art et de sciences. [...] les directrices insistaient beaucoup plus sur le développement du cœur et du caractère que sur l'augmentation des sciences humaines. Les ouvrages pratiques du sexe prenaient une grande place dans leurs occupations de la journée.»⁹

«Maison neuve»

En 1744, les délégués du Conseil d'Etat neuchâtois se rendent à Montmirail pour examiner les nouveaux édifices : «le premier sur la droite de la Cour en entrant est de trois étages et de cinq croi-



sées chacun. Ce Batiment qui est assés vaste contiendra plusieurs appartements de moyenne grandeur [...].»¹⁰ Réalisée en 1743-1745 sous la direction d'Henri Guiller, la «maison neuve» doit accueillir membres ou réfugiés protestants. La sobriété de l'architecture ainsi que la disposition des volumes et des façades s'accordent parfaitement avec l'architecture locale du moment, à la manière des autres sites moraves. Seule la hauteur du bâtiment est peut-être inattendue à la campagne et marque bien le changement de fonction de Montmirail au milieu du 18^e siècle.

Reconverti en logement pour pensionnaires à partir de 1766, l'édifice ne propose qu'un minimum

de confort et d'hygiène, comme les latrines qui s'appuient contre la façade méridionale. Lors du centenaire de l'institution, le directeur évoque les conditions de vie initiales: «Nous avons en général de la peine à comprendre comment on avait logé à cette époque quatre vingts personnes au château et dans la maison de la pension. Nos prédécesseurs des premiers temps de Montmirail savaient, ce que nous ne savons plus malgré nos progrès en connaissances variées, se contenter de peu. Certes

ils n'en étaient pas moins heureux que nous, avec notre recherche des aisances de la vie.»¹¹

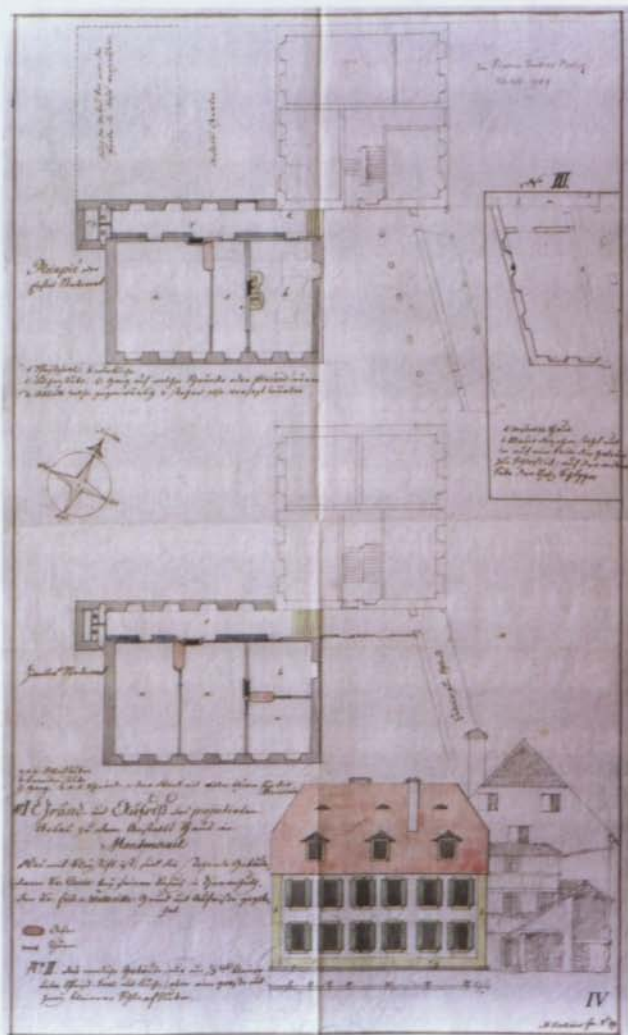
Projet d'extension

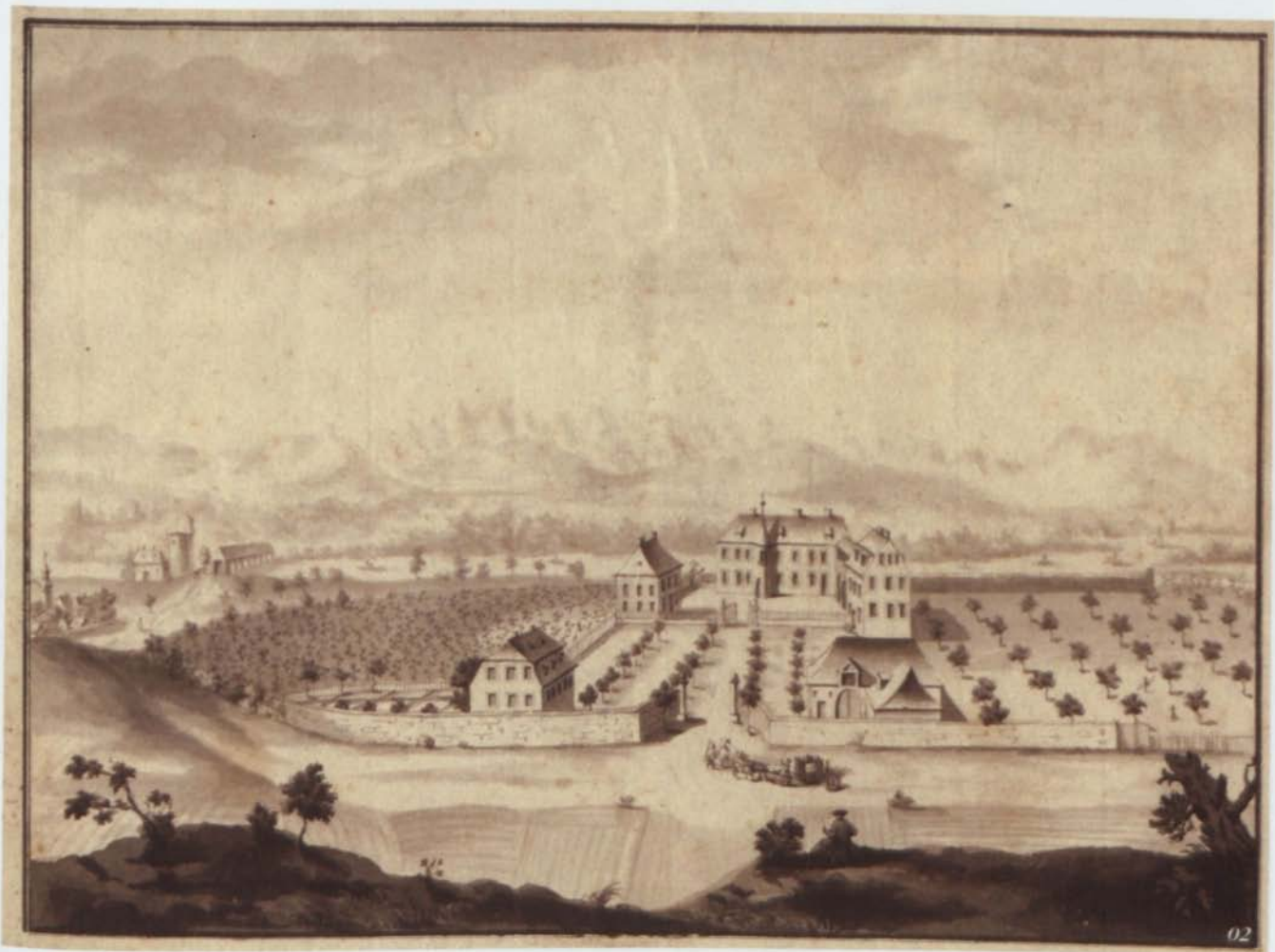
En 1789 toujours, un étonnant projet de bâtiment préfigure une disposition qui ne sera réalisée que soixante ans plus tard, à savoir l'«aile sud», une maison abritant dortoirs, chambres et salles d'étude, située à l'ouest du site. A l'arrière-plan, l'imbrication des galeries et appentis en bois illustre l'existence de structures légères et accrochées aux façades qui ne sont que rarement parvenues jusqu'à aujourd'hui. De 1814 à 1852, une galerie menant à des latrines éloignées des logements s'élève à cet endroit et fait place en 1854 à une nouvelle galerie de deux étages, signée Louis Châtelain et Bernard Ritter. Elle est toujours visible de nos jours.

«Maison du four»

Avec la représentation fantaisiste d'un petit bourg, d'un pont et d'une ruine suggérant le voisinage de Thielle, cette vue ne permet pas une lecture architecturale précise des bâtiments. Elle illustre par contre la division entre la partie réservée au domaine agricole et celle dévolue au pensionnat, séparation matérialisée par un mur et un portail.

Egalement édifiée en 1743-1745, la «maison du four» est décrite par le Conseil d'Etat en ces termes: «Le Second Batiment qui est sur la gauche de la ditte Cour en entrant est petit et destiné [...] pour y construire des Fours et pour l'usage des Lecives. Ce Batiment formera au Second étage et dans toute la longueur un appartement de trois croisées et de 16 à 20 pieds environ que l'on dit devoir servir à secher le linge.»¹²





«Paix, amour et simplicité»¹³, le pensionnat atteint un rythme de croisière

Un deuxième corps de logis destiné aux pensionnaires

«Autant la crainte que suggéraient les guerres de 1814 et 1815 avait diminué le nombre de nos pensionnaires – il avait été réduit à 26 – autant le rétablissement de la paix fut-il favorable à notre établissement, car, en 1817, le nombre des élèves s'éleva à 49 et la maison ne suffisait plus aux exigences de tant d'habitants. Une nouvelle construction devenait nécessaire [...].»¹⁴

Réalisée sous la direction de Marc Voullaire par le maçon Jean-François Ruedin et le charpentier Johann Hartmann, l'extension de la «maison de la pension» date de 1818-1820. Elle ne comporte qu'un rez-de-chaussée et deux étages, une disposition trahie par le petit décrochement des toitures. A l'instar du reste des constructions, le nouveau bâtiment est traité dans le style du pays avec une toiture en demi-croupe.





En dépit de la grande liberté prise par les auteurs de ces vues, le nouveau bâtiment émerge clairement du foisonnement de la végétation. Flanquée d'un nombre croissant d'annexes, la ferme n'a pas encore été transformée et agrandie.

Voyageurs au repos, promenades des pensionnaires, diligences ou scènes pastorales confèrent à ces images une atmosphère romantique très caractéristique des années 1830. Le fond de lac, campagne et alpes contribue à l'ambiance apaisante.

Ferme

A partir de 1789, les difficultés liées à l'exploitation du domaine s'aplanissent avec l'amodiation des terres à un fermier indépendant. En 1825, la prospérité due à l'amélioration des techniques agricoles, au meilleur rendement du domaine rural, ainsi qu'à l'achat de nouvelles terres¹⁵ conduit à la construction d'un « nouveau bâtiment pour y serrer ses récoltes. »¹⁶

Précieuse combinaison de documents, un plan, une élévation et une vue témoignent de l'agrandissement de la ferme d'origine par une « grange neuve, écuries, chambres »¹⁷, s'appuyant au nord



du bâtiment initial. Par les livres comptables de l'époque, il est possible d'attribuer à l'«entrepreneur en bâtiment» Bernard Ritter la conduite du chantier en 1825-1826.

Ces travaux marquent le début d'une longue collaboration entre le maître d'état et l'institut morave.

La grande porte ainsi que la toiture à brisis et croupe rabattue constituent des points de repère encore visibles aujourd'hui.

Le détail des dispositions intérieures demeure malheureusement inconnu, si ce n'est la présence d'une «écurie à porcs», d'une écurie et d'une grange.

Cour

Première occasion de pénétrer à l'intérieur du site et de découvrir la vie quotidienne des pensionnaires, cette gravure dépeint encore l'un des maillons de l'ancien système d'enceintes successives de la propriété: un portail ferme l'espace propre au château, alors que la cour est encore ouverte du côté oriental.

Depuis les travaux de 1743-1745, une galerie en bois relie l'aile occidentale du château à la nouvelle maison. D'abord accolée à l'enceinte du 17^e siècle, elle a vraisemblablement été remaniée à plusieurs reprises, mais l'un de ses piliers porte encore la date énigmatique de 1644.



Régularisation légale et reconnaissance sociale

En dépit des apparences et de sa fièvre constructive, Montmirail n'appartient pas à l'Unité évangélique des frères moraves de 1753 à 1847.

La communauté jouit en effet de la propriété «à titre d'amodiation ou de gérant, pour échapper aux exigences constitutionnelles & fiscales.»¹⁸

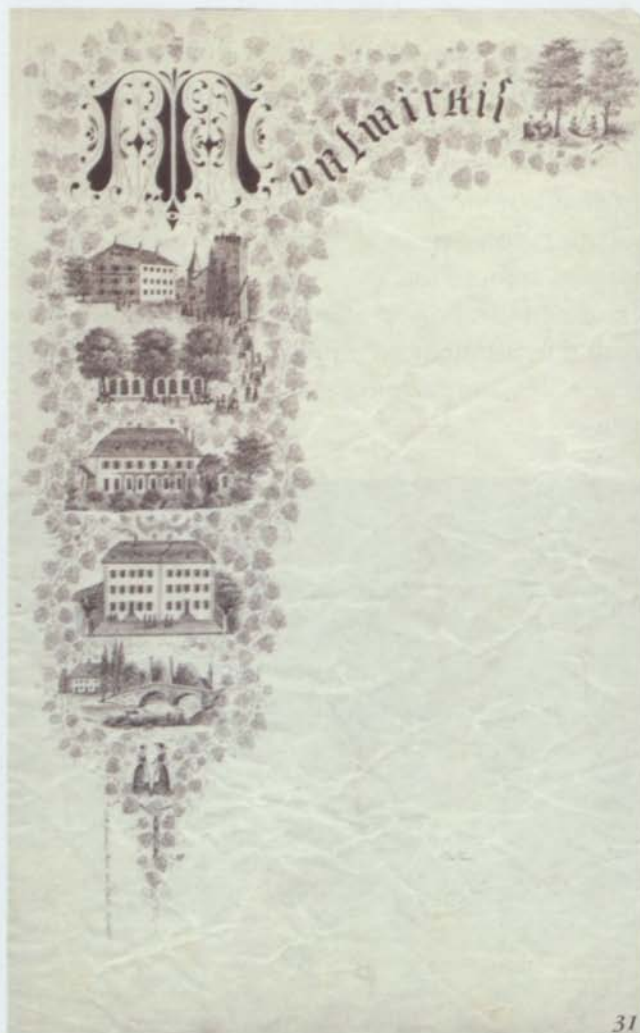
«A l'époque où les moraves s'y établirent, [elle] appartenait à la famille de M^r F. de Watteville; en 1811, [elle] parvint sous forme de legs à un M^r Albertini, Pasteur à Niesky, et en 1831 à une Dame de Tschirschky qui en fut investie par la Cour de Justice de Thielle.»¹⁹

En 1846, H.-A. Richard, directeur de Montmirail décide de régulariser la situation, procédure qui aboutit l'année suivante déjà, en raison de la «conduite paisible [des moraves], [de] l'excellent esprit et [de] la vraie piété des chefs de l'établissement [...]»²⁰

«Souvenir de Montmirail»

Une pochette contenant cinq lithographies est éditée vers 1830-1840, suivie quelques années plus tard par un attrayant en-tête de papier à lettre.

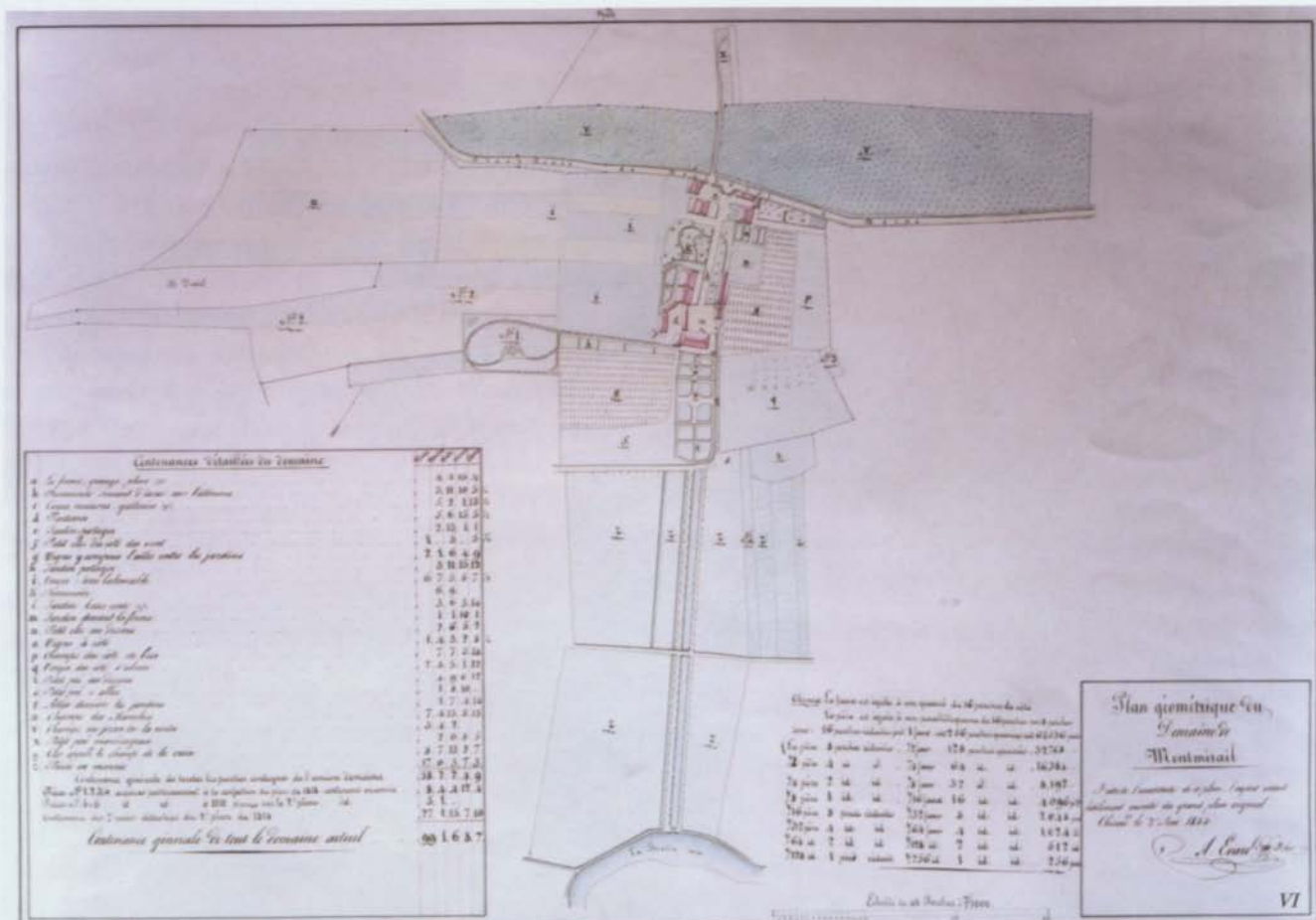
Que ces vues aient servi d'album souvenir aux jeunes pensionnaires ou de support à la promotion du pensionnat, elles illustrent différents aspects du site, de la vie quotidienne et des environs. Représentations idéalisées, elles occultent par contre les bâtiments utilitaires et ruraux.





La plupart des gravures soignent les arrière-plans, en particulier le traitement des montagnes, de la campagne environnante, des lacs et des cours d'eau. Le caractère bucolique du paysage entre lacs, Jura et Alpes contribue au charme de Montmirail. L'engouement romantique dont la

Suisse fait l'objet sert l'institution, qui accueille alors des jeunes filles de toute l'Europe. Il s'agit d'un pensionnat «aux champs», contrairement à son pendant masculin installé à Lausanne dans un contexte urbain de 1837 à 1873, avant de s'établir à la campagne, au château de Prangins.²¹



« Nous ne pouvons parler de la période de 1830 à 1850 sans faire mention de l'agrandissement de nos demeures et des embellissements notables des alentours de nos maisons. »²² Un plan levé en 1844 illustre bien ce propos. Il confirme le développement des bâtiments agricoles (a) et la multiplication des petites constructions à usage de hangar, de « remise à voitures »²³, de forge, de bûchers, etc.

Le pensionnat (c) est toujours bien séparé du domaine, mais s'étend autour de la cour (b) et de l'allée d'accès au château. Les bâtiments pour le logement de pensionnaires ont doublé (1818-1820

et 1829-1830), une porcherie et des latrines (probablement 1814)²⁴ tendent vers l'ouest pour se rapprocher d'un grenier dit anglais qui sert également de belvédère (1825-1826). Le château constitue un point de repère immuable, alors que la maison du four (1840-1841) ainsi qu'un discret lieu de culte ou grande salle (1842) ferment la cour à l'est.

Promenade (b, k, t), jardin d'agrément (d), jardins potagers (e, h, l, m), vergers (i, q), prés et marais sont clairement représentés, de même que le canal qui rejoint le coude de la Thielle.

Grenier belvédère

Edifiée en 1825-1826 sous la direction de Bernard Ritter et de F. Richard-Voullaire, avec la collaboration du charpentier Théophile Bourquin, cette tour de forme carrée dissimule en fait un «grenier anglais». A l'image de ce qu'avait fait en 1822 l'ingénieur Joseph de Raemy pour Frédéric Pourtalès à Greng²⁵, Montmirail se dote d'un «grenier de forme carré, avec des ventilateurs, un escalier en dehors avec rampe en fer, en planches sur la plateforme»²⁶. Il renferme «un mécanisme au moyen

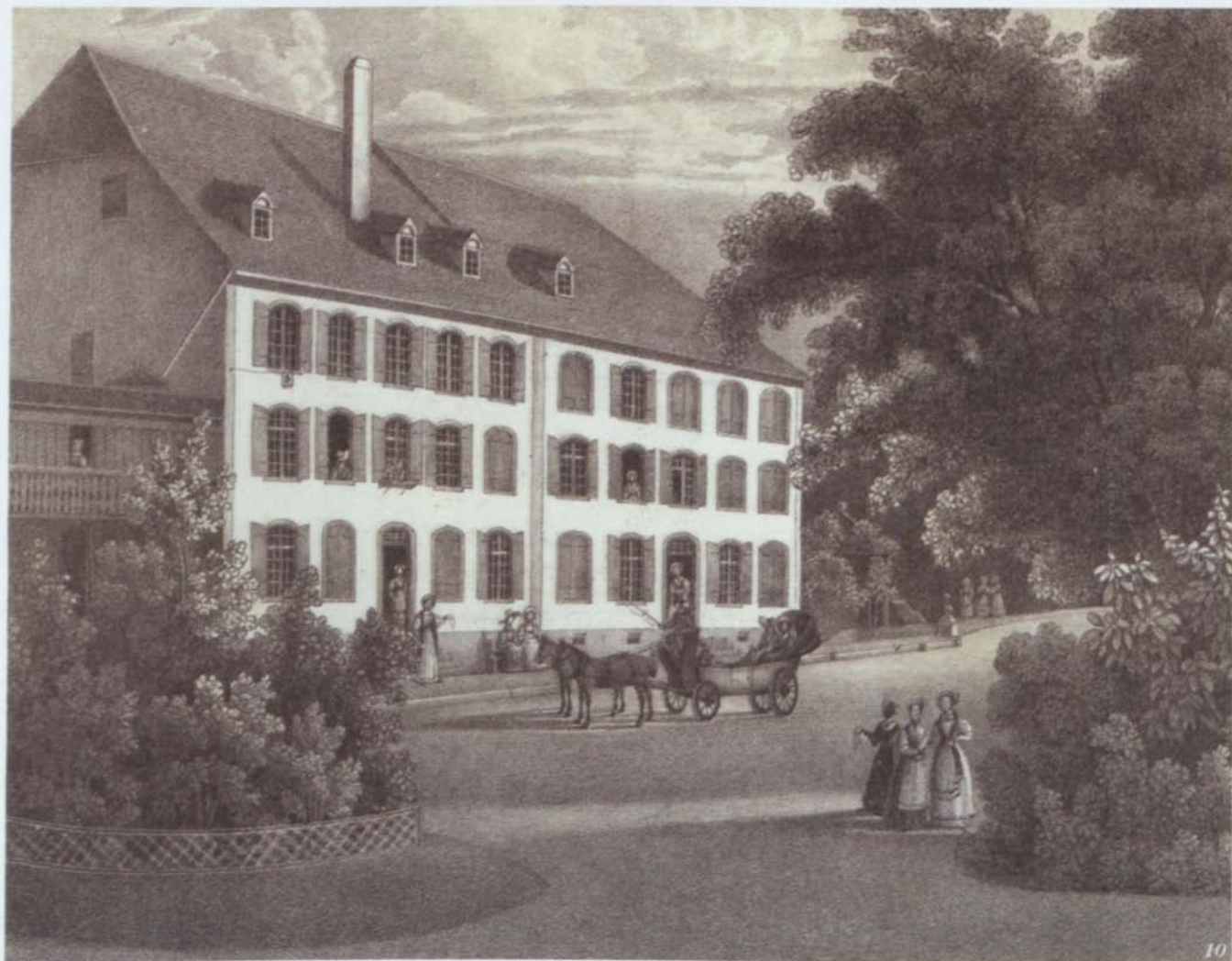
duquel le grain pouvait être remué avec une grande facilité»²⁷, tout en servant de belvédère. «De la terrasse qui couvre son toit, le spectateur embrasse tout le vaste horizon dont il est environné. L'utilité de ce grenier, contesté par quelques-uns, mais constaté par l'expérience de ces vingt premières années d'existence, est allée en diminuant à mesure que, par la bénédiction de Dieu, les grandes provisions de blé sont devenues plus onéreuses que lucratives.»²⁸ L'ensemble est démoli en 1871 déjà.



Surélévation de la «maison de la pension»

«Le nombre des pensionnaires, qui depuis 1821 s'était constamment accru, avait atteint le chiffre de 64. Elles étaient réparties depuis 1839 en cinq chambres.»²⁹ Quelques années après la première extension de la «maison de la pension», le pensionnat est à nouveau à l'étroit. En 1827, Bernard Ritter passe une demi-journée «à toiser [...] un bâtiment neuf»³⁰ avec l'architecte et ancien inten-

dant des bâtiments de la Principauté, Frédéric de Morel. Ce dernier signe les esquisses d'une construction à l'emplacement de la galerie reliant le château au premier corps de logis en 1828³¹ et touche des honoraires en 1829. Pour des raisons inconnues, le projet est alors abandonné et la surélévation du second corps de bâtiment confiée à Bernard Ritter en 1829-1830.





Une fois les deux constructions à niveau, la similarité des deux bâtiments saute aux yeux, malgré les quelque quatre-vingt ans qui séparent leur date de construction respective. Le choix d'une architecture d'accompagnement permet de gommer les étapes de construction.

Comme beaucoup de pensionnats, le rez-de-chaussée est réservé aux espaces communautaires et les étages au logement. L'agrandissement « contient la salle à manger, les deux chambres des institutrices et les dortoirs. »³²

De nouveaux bâtiments dans la cour

Au milieu du 19^e siècle, le château reste le noyau de la propriété puisqu'il abrite la direction du pensionnat, des logements et des salles de cours. La façade nord n'a guère subi de modification et a conservé son allure de maison patricienne avec une tourelle d'escaliers polygonale, chère à l'architecture neuchâteloise.

Depuis 1743-1745, les dépendances et l'essentiel des communs sont rassemblés dans la maison du

four. Agrandi, surélevé et modernisé en 1840-1841, le bâtiment va conserver ses fonctions de boulangerie et de buanderie, avant d'être dévolu à l'enseignement de l'école ménagère.

A cette occasion, Bernard Ritter collabore avec l'architecte James-Victor Colin qui dresse un « plan général de la Cour, plan de projet de buanderie et devis » et touche des honoraires pour la supervision du chantier.³⁵



Au milieu du 19^e siècle, l'institut de Montmirail confie volontiers la réalisation de ses chantiers à Bernard Ritter, mais fait aussi appel aux principaux architectes installés en ville de Neuchâtel, à savoir James-Victor Colin (1839-1841), Louis-Daniel Perrier (1851), Louis Châtelain (1852-1854), Hans Rychner (1858 et 1860). Le maître de l'ouvrage recrute également les artisans dans son voisinage immédiat.



Prétexte aux vues de Montmirail, la vie quotidienne des pensionnaires apparaît de façon très stéréotypée : promenades conduites par une surveillante alternent avec temps libre dans la cour. De 1840 à 1842, cet espace est redéfini par l'extension de la maison du four et par la construction d'une « grande salle ».





Lieu de culte

L'annexe occidentale du château et les diverses solutions de fortune qui avaient abrité les réunions moraves depuis 1743-1745 accusent leur exigüité. «En 1842, l'ancienne tente, qui pendant longtemps avait fait l'agrément des élèves dans les heures de récréations, céda la place à la chapelle actuelle; dans le principe ce local n'avait été destiné qu'à servir de refuge aux élèves en temps de pluie et à leur faire prendre de l'exercice.»³⁴

La discrétion qui a longtemps entouré la fonction cultuelle du nouvel édifice contraste avec son langage architectural. Désigné comme «salle», salle

de gymnastique ou péristyle, ce grand pavillon d'un seul niveau couvert d'un toit en appentis rompt complètement avec l'aspect des bâtiments environnants.

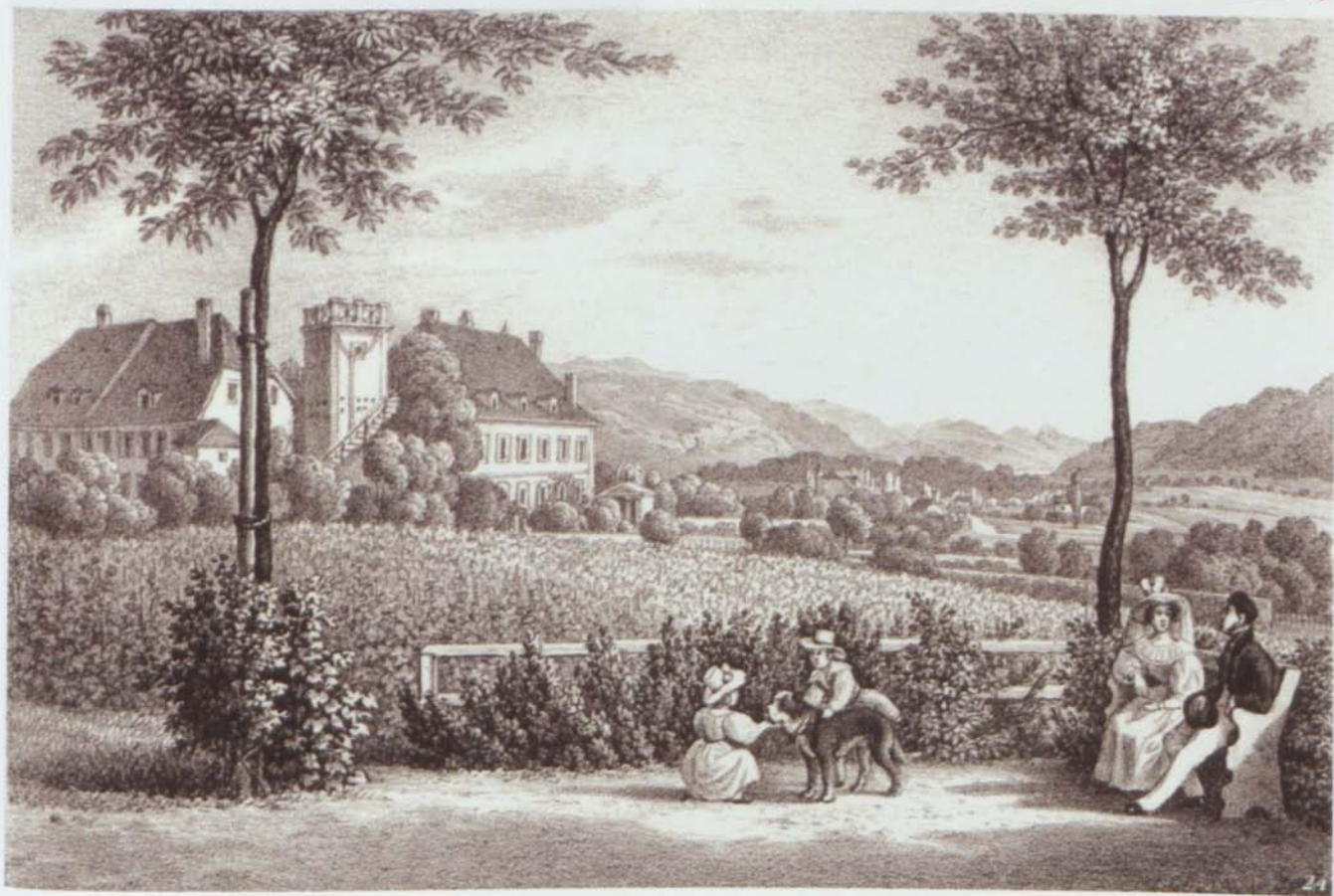
De style classique, ses façades sont composées d'une succession de huit baies, d'une corniche et de pilastres moulurés en bois.

Dans le cadre du remaniement de la cour, la conception du bâtiment pourrait être attribuée à l'architecte James-Victor Colin, alors qu'en fait sa réalisation est due à l'omniprésent Bernard Ritter.

Pavillons

Perdues au milieu d'abondantes frondaisons se dressent deux petites constructions.

Au coin de la terrasse du château s'élève un pavillon de jardin qui doit son élégance à ses proportions et ses formes empruntées à l'architecture classique (colonnes, entablement, fronton, etc.). Difficile à dater et à attribuer avec certitude, il pourrait être l'œuvre de l'architecte Louis-Daniel Perrier qui perçoit des honoraires en 1851. A proximité du logis et de l'ancienne galerie des latrines s'élève alors une porcherie qui fait ensuite place au nouveau bâtiment de la pension en 1852-1854.



Nouvelle maison de pension et d'études

Croquées depuis le nord-est, ces vues dévoilent la construction de l'aile sud, un édifice supplémentaire destiné à loger les pensionnaires et abriter des salles de classe. « En 1852, l'on remplaça les bûchers de l'ancienne cour des marronniers par le bâtiment situé derrière la chapelle. »³⁵ De très bonne qualité mais d'une grande sobriété, la nouvelle construction s'insère sans déparer ni provoquer de rupture parmi les bâtiments plus anciens. Son implantation permet de garantir un dégagement maximum, une bonne circulation de l'air ainsi qu'un ensoleillement idéal. Une galerie assure la liaison avec les autres corps de logis. Son édification par Bernard Ritter et Frédéric Bourquin, sous la direction de l'architecte Louis Châtelain,

remonte ainsi à 1852-1854. Une pièce de charpente porte encore la signature d'Angelo Bernasconi et la date de 1853.



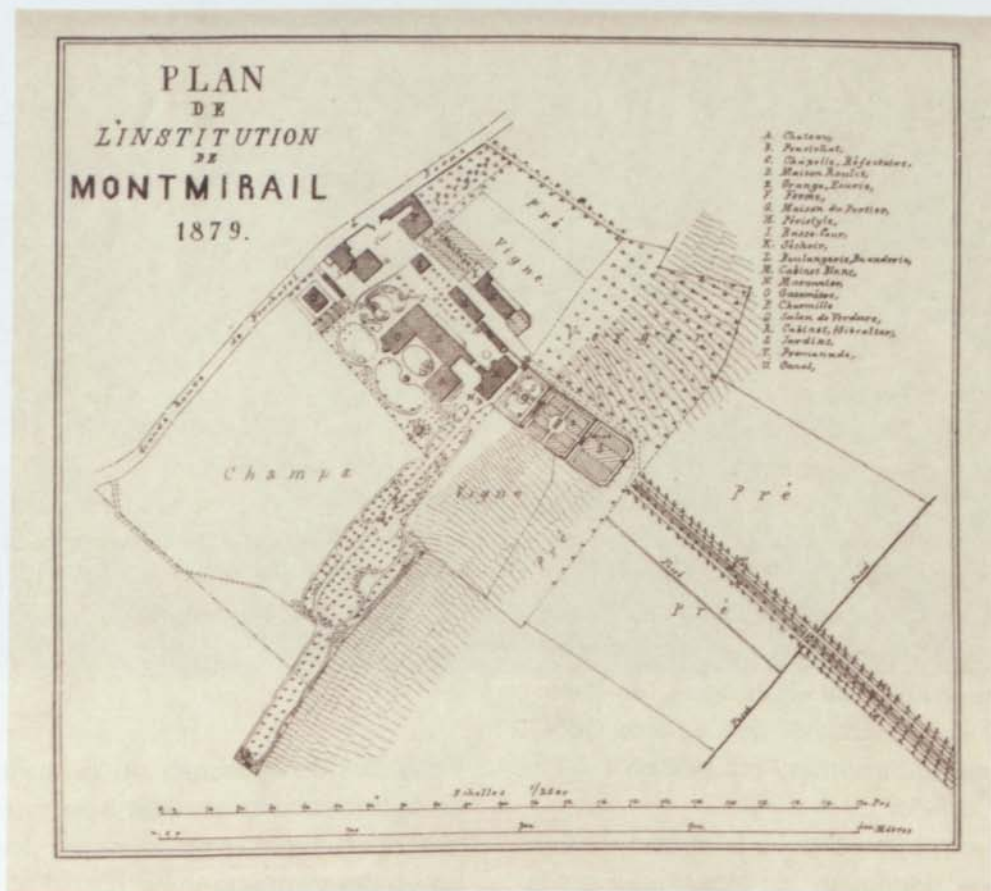
Maturité de l'institution et multiplication des bâtiments

Au cours de la seconde moitié du 19^e siècle, Montmirail connaît un développement régulier et les valeurs défendues par les moraves s'inscrivent dans l'air du temps que ce soit dans le domaine de l'éducation, de la religion et de l'agriculture.

La qualité de l'enseignement et de l'encadrement, offerts par le pensionnat, répond par exemple davantage à un souci de classe sociale que de religion, comme en témoigne cette demande d'inscription « pour une demoiselle catholique, mais de fort bonne famille ». ³⁶

La grange (E) est profondément agrandie et la partie agricole largement pourvue d'annexes (F). De leur côté, les structures d'accueil du pensionnat (B) sont étoffées par un troisième corps de logis, un grand réfectoire (C), ainsi qu'une véritable chapelle (C).

L'espace séparant le domaine rural des parties éducatives tend à disparaître au profit de nouvelles constructions comme la loge (G), ainsi que d'une seconde rangée de bâtiments comme l'actuelle maison du jardinier (K) et la maison Roulet (D).

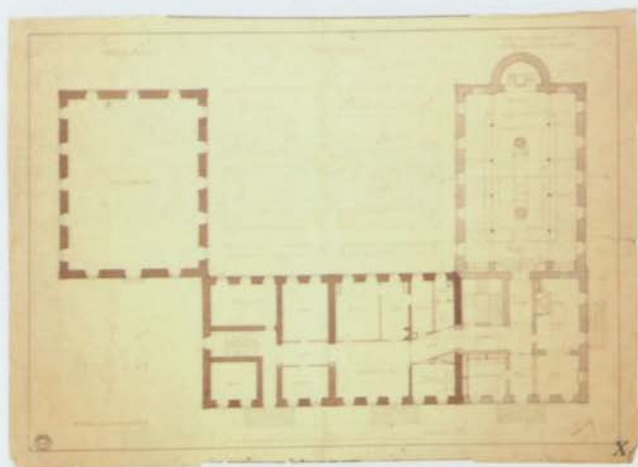


VIII



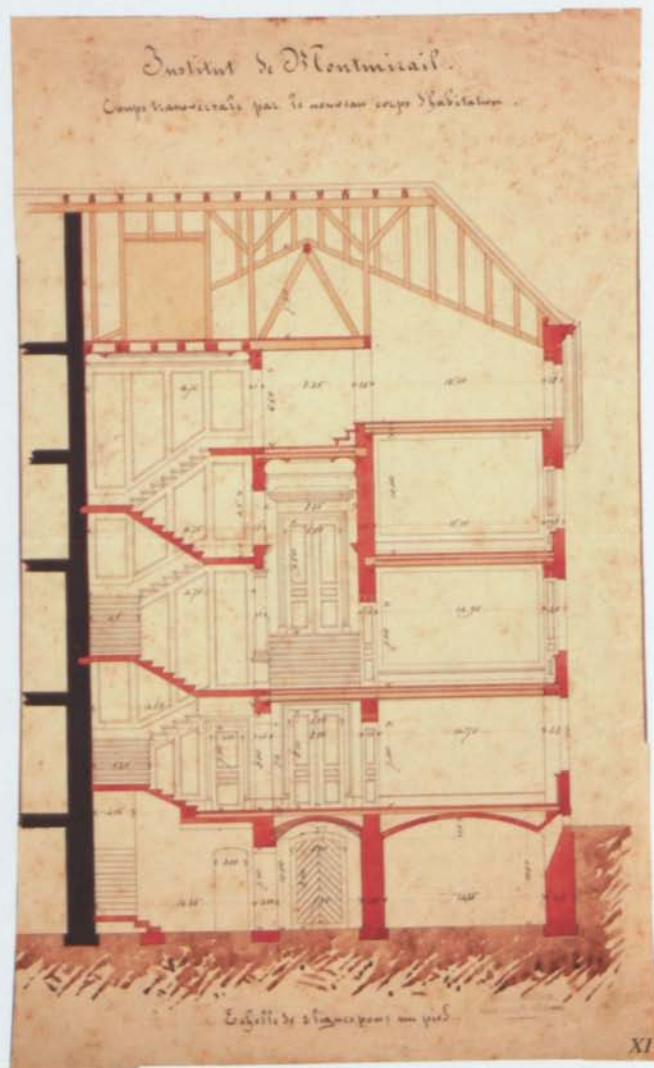
Chapelle et réfectoire

En 1871-1872, une extension supplémentaire des structures d'accueil du pensionnat et la construction d'une véritable chapelle représentent un ambitieux projet pour la communauté morave de Montmirail. La direction s'adresse à l'architecte local, Léo Châtelain, en début de carrière. Ses références comme responsable de la restauration de la collégiale de Neuchâtel et les précédentes collaborations de son père avec Montmirail lui valent probablement le mandat.



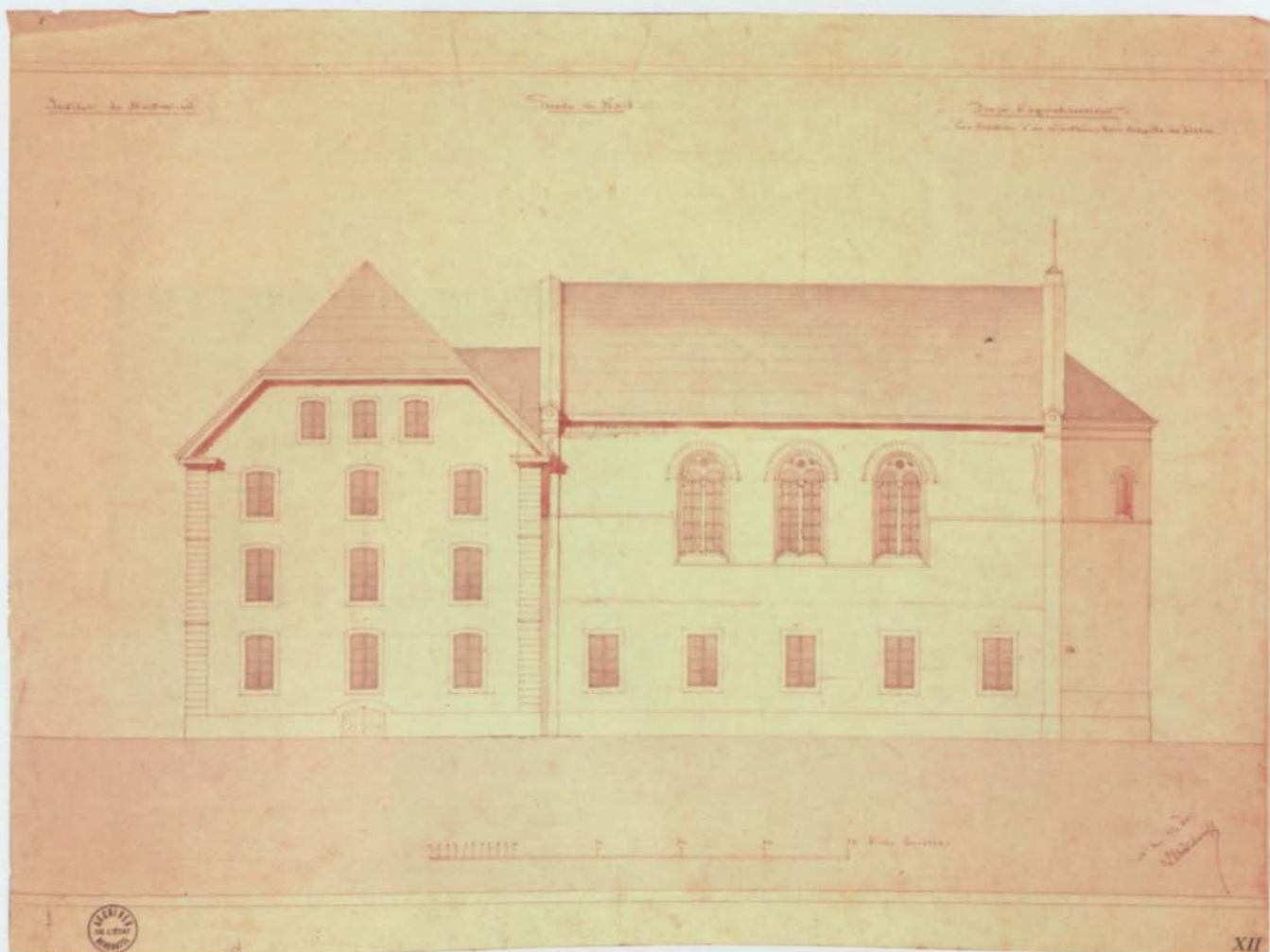
Grâce aux nouvelles constructions, l'institut améliore ses conditions d'accueil et d'éducation et peut ainsi rivaliser avec les nombreux pensionnats qui fleurissent dans la région. La présence d'un véritable lieu de culte consacre définitivement la reconnaissance de l'Église morave.

La solution proposée par le jeune architecte consiste à placer l'extension au nord des bâtiments existants, de façon à créer un nouvel espace de jardin qui s'ouvre ensuite sur la nature environnante. Cette disposition en fer à cheval permet en outre d'assurer des conditions d'hygiène et d'éclairage maximum.



Une imposante cage d'escaliers facilite l'accès aux différents locaux ainsi qu'à la chapelle.

L'architecte soigne l'éclairage en la coiffant d'un lanterneau et se soucie de détails comme le revêtement peint simulant le marbre, privilégiant l'apparence plutôt que la maîtrise constructive.



La liaison de l'ancienne « Maison de pension » et de la nouvelle chapelle est élégante puisque l'architecture assure avec douceur la transition entre les bâtiments plus anciens et le langage contemporain de la chapelle.

Au risque d'être qualifié de rétrograde, le traitement de la toiture, des façades et du volume du troisième corps de logis dialogue en toute harmo-

nie avec ses pendants de 1743-1745, de 1819-1830 et de 1852-1854 et forme ainsi un ensemble homogène.

De son côté, la chapelle affirme à la fois sa fonction par les références à l'architecture religieuse, comme l'abside, et sa contemporanéité par le recours à la polychromie des matériaux alors en vogue.



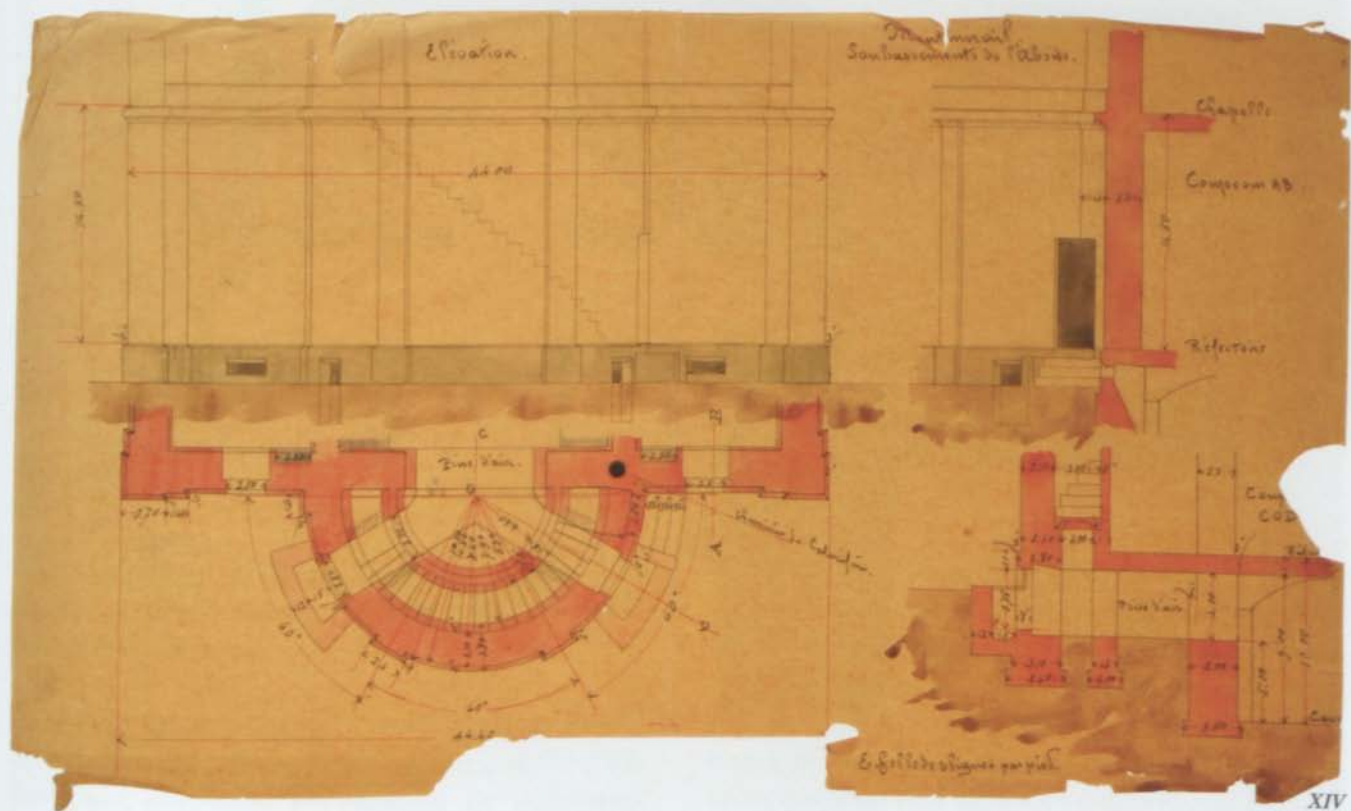
XIII

L'architecture de la chapelle puise son inspiration dans le vocabulaire architectural gothique et local, comme le chevet de la collégiale de Neuchâtel, plutôt que dans le corpus morave.

La mise en œuvre d'une maçonnerie soulignée de briques et l'absence de pierres de taille trahissent le 19^e siècle.

Malgré le souci de répondre aux besoins culturels moraves, l'aménagement intérieur ne se distingue guère des églises locales, avec son chœur, sa galerie, son orgue, sa polychromie intérieure, ses vitraux, la disposition des fidèles, etc.

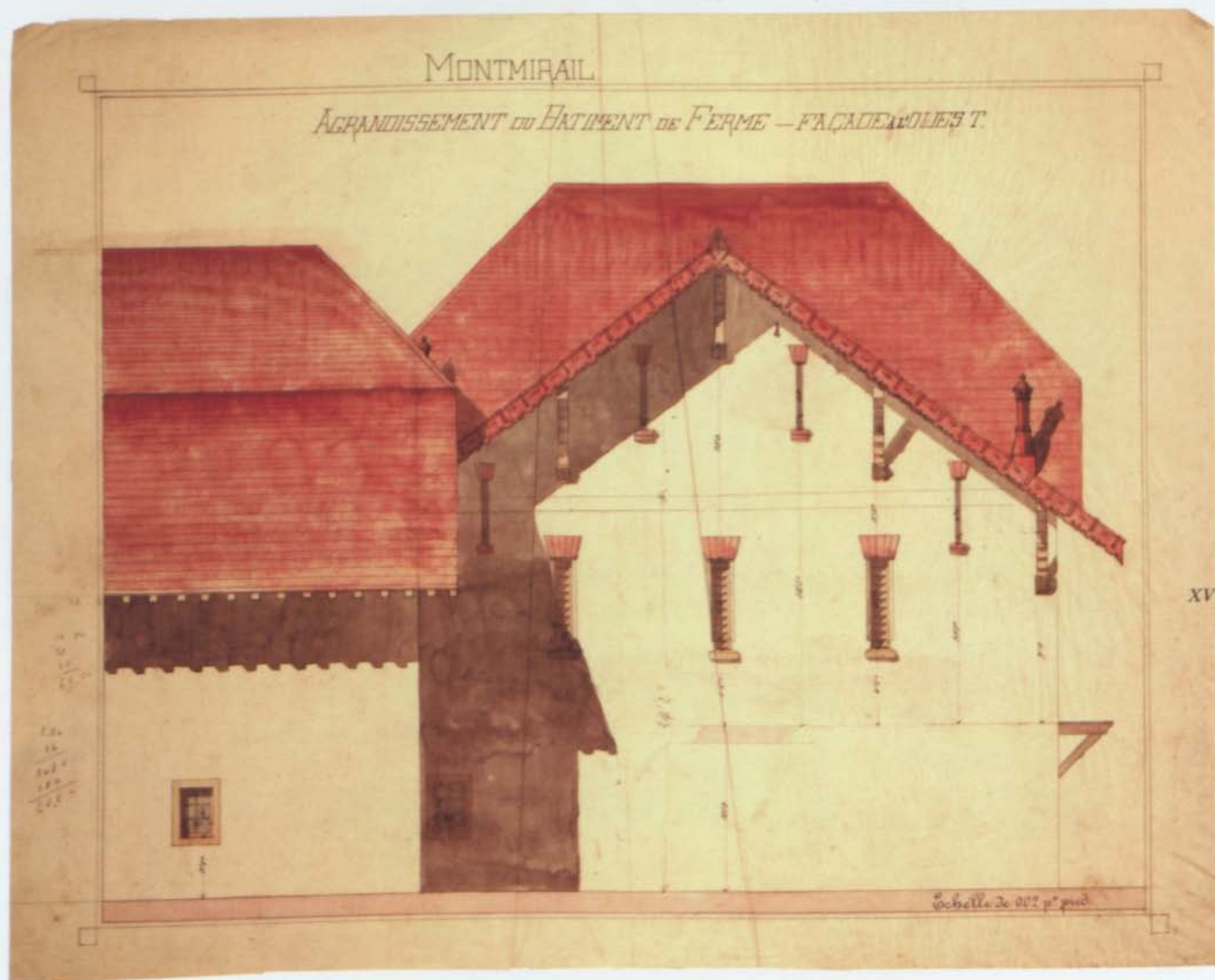
Le dédoublement du mur de l'abside dissimulant un escalier constitue néanmoins un détail surprenant, tant dans l'architecture régionale que morave.

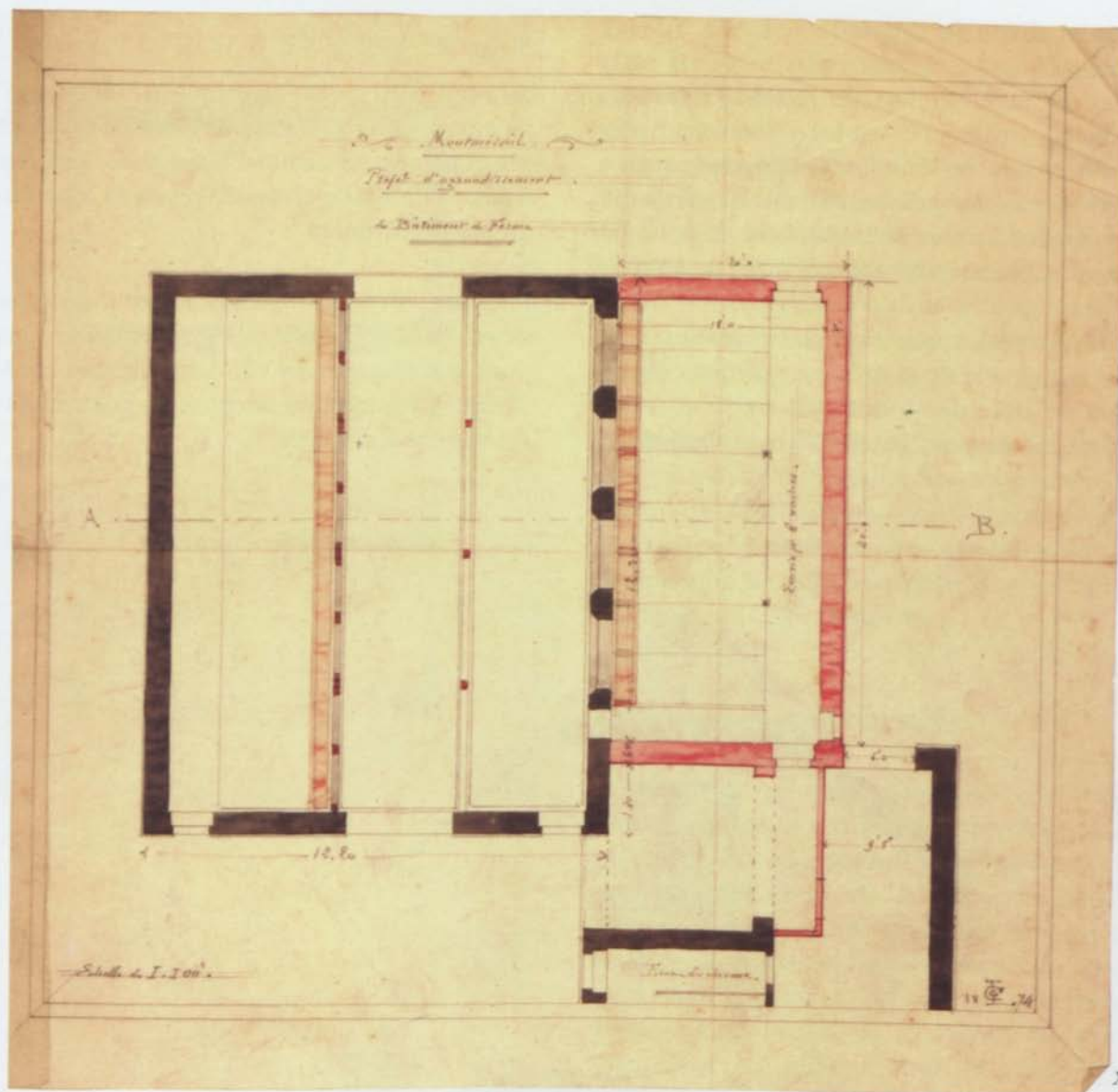


Ferme

A partir des structures héritées de l'ancienne ferme des 17^e et 18^e siècles, Léo Châtelain modernise l'ensemble des installations, sans toucher à l'adjonction du début du 19^e siècle. S'appuyant partiellement sur les anciens murs, il reconstruit et surélève toute la partie agricole avec un large usage de matériaux contemporains comme le métal et la brique.

Fonctionnant au coude à coude, l'adjonction de 1825-1826 et le remaniement de 1874 illustrent l'évolution de l'architecture rurale en cinquante ans et l'adaptation à de nouvelles méthodes d'exploitation. Le volume prend de l'ampleur; le développement de la toiture à plusieurs pignons remplace le traditionnel toit en demi-croupe; l'emploi de structures métalliques permet de dégager de





vastes espaces intérieurs, alors que l'usage de la brique et de pièces de charpente chantournées enrichit les façades.

En 1893-1895, les sources d'archives mentionnent une «reconstruction partielle», accompagnée d'importantes dépenses. A l'exemple de nombreux

domaines agricoles, la grange édifée en 1874 a vraisemblablement été surélevée vingt ans plus tard pour répondre à l'accroissement des besoins fourragers. Chef-d'œuvre d'intégration, cette transformation est néanmoins trahie par quelques traces de l'ancienne charpente dans la maçonnerie et pourrait être attribuée à Léo Châtelain.

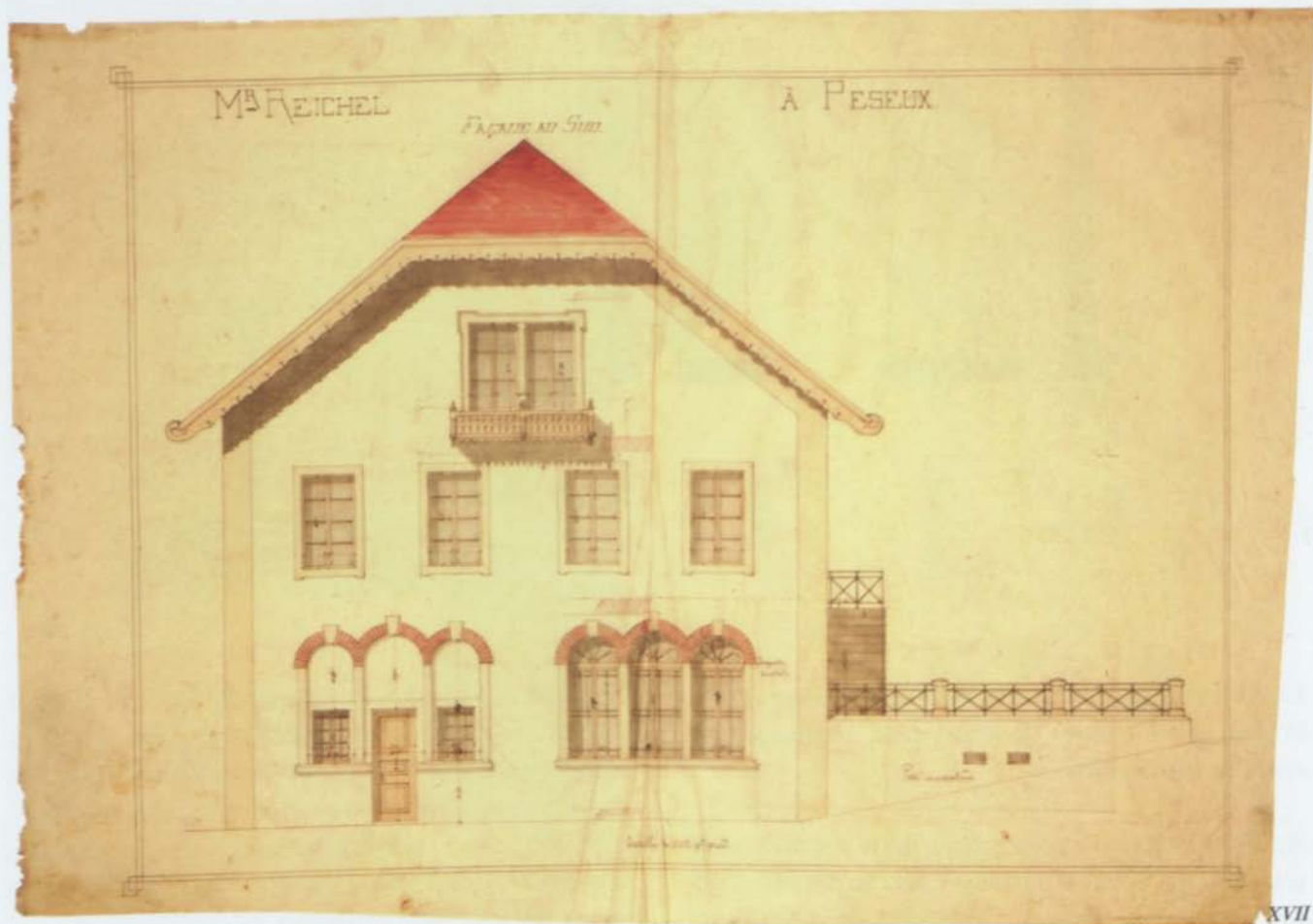
Ailleurs dans le canton

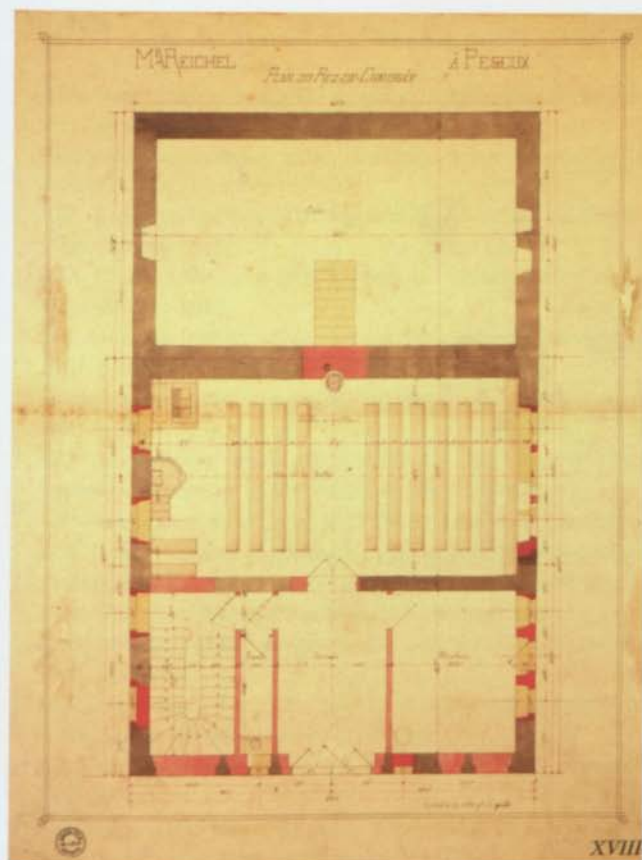
Centre de la communauté morave de Suisse romande et de France voisine, Montmirail n'est plus le seul lieu de réunion morave de la région. A partir de la seconde moitié du 19^e siècle, les communautés locales se multiplient et certaines se dotent même de véritables centres de culte.

Sous la discrète apparence d'une maison villa-geoise, la chapelle de Peseux est presque contemporaine de celle de Montmirail (1873) et à nouveau l'œuvre de Léo Châtelain. L'organisation des

façades reflète la distribution intérieure des locaux, à savoir une salle de culte au rez-de-chaussée et un appartement à l'étage. Seule la forme des fenêtres du rez-de-chaussée révèle la fonction religieuse du bâtiment.

Il faudra attendre 1894 pour que les Montagnes neuchâteloises disposent au Locle d'une chapelle dont la réalisation est confiée à l'architecte Albert Theile. A Fleurier, les adeptes du culte morave se retrouvent à domicile.





Le 20^e siècle: une longue période d'assoupissement (1900-1988)

Florissante jusqu'à la Première Guerre mondiale, l'institution connaît ensuite un déclin progressif lié à l'évolution que rencontrent l'enseignement et l'éducation des jeunes gens et des jeunes filles. Après s'être reconverti dans le domaine linguistique, l'établissement ferme définitivement ses portes en 1988.

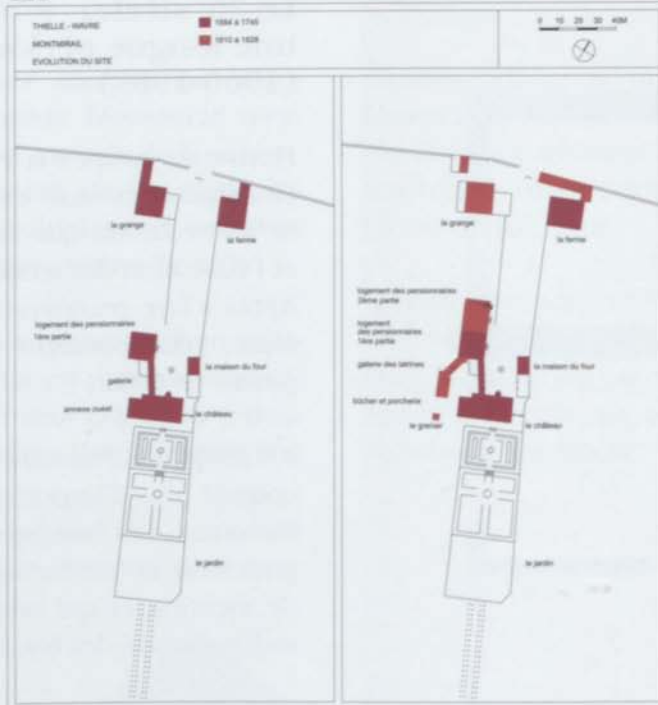
A l'image de l'histoire du pensionnat, le site ne connaît plus d'importants développements architecturaux. Les bâtiments font l'objet de travaux ponctuels de modernisation qui ne valent guère de mention et qui ont plutôt desservi la qualité architecturale des bâtiments.

En guise de conclusion

Aucun plan-type morave ne sous-tend l'essor de Montmirail, qui s'est pourtant développé de part et d'autre d'une ancienne allée et autour d'une grande cour, cœur de la vie communautaire. L'architecture s'inspire davantage des typologies scolaire, hospitalière ou hôtelière que religieuse et puise largement son inspiration dans les traditions et les matériaux régionaux. Un soin tout particulier est enfin accordé à l'aménagement des jardins.

*Florence Hippenmeyer - Claire Piguet
Service cantonal de la protection
des monuments et des sites.*

ANCIEN - I



ANCIEN - II



Notes

- ¹ AEN, fonds cultes, dos. 5/III, rapport du Châtelain de Thielle, 26 novembre 1846.
- ² AP-Montmirail, armoire grise, dos. bleu, lettre de Guiller au Conseil d'Etat, 19 janvier 1750.
- ³ AEN, fonds cultes, dos. 5/III, rapport du Châtelain de Thielle, 26 novembre 1846.
- ⁴ AEN, fonds cultes, dos. 5/III, rapport du Châtelain de Thielle, 26 novembre 1846.
- ⁵ *Souvenir du Jubilé séculaire de Montmirail*, Montmirail, 1867, p. 57.
- ⁶ *Souvenir du Jubilé séculaire de Montmirail*, Montmirail, 1867, p. 47.
- ⁷ AEN, manuel du Conseil d'Etat, vol. 89, p. 158, 26 avril 1745; référence citée dans AEN, fonds notes de J. Courvoisier.
- ⁸ AP-Montmirail, Grand Livre 1823-1835, compte «réparations», p. 285, août 1832; voir également, carton bleu sn., police d'assurance établie par l'Union Compagnie d'assurance contre l'Incendie, pour Richard Voullaire, 11 novembre 1833.
- ⁹ *Souvenir du Jubilé séculaire de Montmirail*, Montmirail, 1867, pp. 54-55.
- ¹⁰ AEN, fonds cultes, dos. 5/III, copie de la relation des députés de la Seigneurie à Montmirail, 20 novembre 1744.
- ¹¹ *Souvenir du Jubilé séculaire de Montmirail*, Montmirail, 1867, p. 68.
- ¹² AEN, fonds cultes, dos. 5/III, copie de la relation des députés de la Seigneurie à Montmirail, 20 novembre 1744.
- ¹³ *Souvenir du Jubilé séculaire de Montmirail*, Montmirail, 1867, p. 39.
- ¹⁴ *Souvenir du Jubilé séculaire de Montmirail*, Montmirail, 1867, p. 67.
- ¹⁵ Le domaine a en effet passé de 58 à 103 poses entre 1817 et 1847. *Souvenir du Jubilé séculaire de Montmirail*, Montmirail, 1867, p. 42.
- ¹⁶ AP-Montmirail, carton bleu 2, amodiation du domaine à Rodolphe Frey, clauses ajoutées en 1825 sur le contrat original de 1789.
- ¹⁷ AP-Montmirail, carton bleu sn., estimation des nouvelles constructions de 1819 à 1830, non signé et non daté.
- ¹⁸ AEN, fonds cultes, dos. 5/III, rapport du Châtelain de Thielle, 26 novembre 1846.
- ¹⁹ AEN, fonds cultes, dos. 5/III, rapport du Commissaire Général de Marval, 1 février 1847.
- ²⁰ AEN, fonds cultes, dos. 5/III, rapport du Commissaire Général de Marval, 1 février 1847.
- ²¹ Ancienne maison Gaudard, sise en face de la cathédrale de Lausanne; voir Marcel Grandjean, *Les monuments d'art et d'histoire Vaud 3, Ville de Lausanne II*, Bâle, 1979, pp. 176-180.
- ²² *Souvenir du Jubilé séculaire de Montmirail*, Montmirail, 1867, p. 81.
- ²³ AP-Montmirail, dos. correspondance 1852, note de Bernard Ritter, 1852.
- ²⁴ «La maison de la Pension fut agrandie, en 1814, par une galerie qui remédia à bien des inconvénients; elle n'existe plus, ayant dû faire place à la construction de 1852», dans *Souvenir du Jubilé séculaire de Montmirail*, Montmirail, 1867, pp. 66 et 81.
- ²⁵ Hermann Schöpfer, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Freiburg V*, Bâle, 2000, pp. 335-336.
- ²⁶ AP-Montmirail, carton bleu sn., police d'assurance établie par l'Union, Compagnie d'assurance contre l'Incendie, pour Richard Voullaire, 11 novembre 1833.
- ²⁷ Edouard Quartier-la-Tente, *Le canton de Neuchâtel, revue historique et monographique des communes du canton de l'origine à nos jours I/III*, Neuchâtel, 1901, p. 240.
- ²⁸ *Souvenir du Jubilé séculaire de Montmirail*, Montmirail, 1867, p. 75.
- ²⁹ *Souvenir du Jubilé séculaire de Montmirail*, Montmirail, 1867, p. 81.
- ³⁰ AP-Montmirail, dos. correspondance 1827, note de Bernard Ritter, 4 avril 1827.
- ³¹ AP-Montmirail, rouleau de plans, «sous la direction de Morel, Neuchâtel, 27 juin 1828».
- ³² *Souvenir du Jubilé séculaire de Montmirail*, Montmirail, 1867, p. 68.
- ³³ AP-Montmirail, dos. correspondance 1840, facture tenue pour acquittée par James-Victor Colin, 27 mars 1841.
- ³⁴ *Souvenir du Jubilé séculaire de Montmirail*, Montmirail, 1867, p. 81.
- ³⁵ *Souvenir du Jubilé séculaire de Montmirail*, Montmirail, 1867, p. 81.
- ³⁶ AP-Montmirail, dos. correspondance 1860, lettre de Louis Rode (prof.) à Hug pasteur à Montmirail, 11 juillet 1860.
- ³⁷ AP-Montmirail, dos. correspondance 1855, état général des comptes par Louis Châtelain, 8 mai 1855.
- ³⁸ AP-Montmirail, dos. correspondance 1854, certificat d'inscription aux assurances mutuelles contre l'incendie, 17 mai 1854.

Wetterh. Schreckh. Finsteraarh. Eiger. Mönch. Jungfrau. Blümlialp. Alets.



Montmirail.

Pension près de Neuchâtel.

L'Écric de M. A. Lattmann Peintre, Rindermarkt. 353.

UNE NOUVELLE ÉPOQUE À MONTMIRAIL

La communauté Don Camillo

En 1977, six jeunes gens fondent la communauté Don Camillo à Bâle. Le nom Don Camillo est emprunté aux romans de Giovanni Guareschi, dont le héros est curé dans la plaine du Pô, souvent en bagarre avec le maire communiste. Dans le roman, le Christ, patient, donne des réponses à Don Camillo et l'aide à supporter les querelles, les joies et les échecs avec beaucoup d'humour.

La nouvelle communauté Don Camillo est encouragée par l'exemple de quelques moines protestants, elle cherche une nouvelle forme de vie commune s'adressant à des hommes et des femmes célibataires, des couples, des familles. Les membres mettent en commun leur argent, leur temps et leurs idées. De cette cellule initiale s'est développé une communauté comptant une vingtaine de personnes qui veulent vivre leur vie chrétienne de manière responsable, c'est-à-dire apprendre à aimer Dieu, à le servir à travers son prochain, dans la vie personnelle, familiale et sociale. La communauté fait partie des églises réformées

évangéliques de Bâle-ville et Neuchâtel. Elle est reconnue d'utilité publique par plusieurs cantons.

En 1988, la communauté Don Camillo peut faire l'acquisition du hameau de Montmirail, avec un droit relatif de superficie. C'est là que s'installent le centre de la communauté et la maison d'accueil. Les bâtiments de l'ancienne école de jeunes filles offrent un cadre idéal pour leur vie et leur travail. Depuis son arrivée, elle accueille des hôtes pour des conférences, des retraites ou des camps. Les gens y trouvent la paix d'une oasis, ils s'y arrêtent et s'y ressourcent dans leur traversée du désert. Montmirail attire des familles avec enfants, des groupes de jeunes, des catéchumènes, des organisations chrétiennes mais aussi des groupes du monde économique qui apprécient l'esprit ouvert de la maison pour leurs séminaires.

Que Montmirail soit un lieu où l'on puisse rencontrer Dieu et trouver grâce à lui une orientation pour sa vie, c'est le souhait le plus profond de la communauté Don Camillo.



Tournant à Montmirail

De tout temps, Montmirail a évolué selon les besoins impératifs correspondant à ses habitants et surtout la possibilité matérielle de pouvoir les mettre en œuvre (par exemple la partie est du corps central débute en 1820 par un bâtiment de deux étages dont la toiture sera démontée huit ans plus tard pour permettre une nouvelle surélévation d'un niveau).

Les locaux laissés par l'église morave n'ont pas reçu d'entretien de leur enveloppe ces vingt dernières années. Depuis plus longtemps encore, ils ne répondent pas au standard de confort usuel (l'isolation phonique, thermique, les circulations, la prévention du feu, etc.).

C'est dans ces conditions que le 11 avril 1988, la communauté Don Camillo commence un nouveau cheminement dans la partie sud de Montmirail où seuls deux appartements sont utilisables sans transformation (château premier étage et maison du jardinier premier étage), début bien modeste pour un groupement qui vise à héberger une septantaine d'hôtes en plus des vingt membres de la communauté de base.

Dans les mêmes locaux, une année auparavant, «l'Institut de Jeunes Filles» se plaignait d'un manque cruel de place pour ses activités.



Premières adaptations

Les travaux d'architecte pour la rénovation de Montmirail ont commencé par une rencontre impromptue en 1988 entre un architecte et un membre de la communauté. Elle a donné naissance à une amitié suivie d'une forte entente spirituelle. Les discussions qui en ont découlé sont allées de rêves en projets pour se concrétiser peu à peu en travaux de transformation.

Comme lors de la création de l'église morave en ces lieux, il s'est agi d'un travail de pompiers sur les éléments obsolètes et sur les éléments à créer pour les nouvelles fonctions et activités prévues. Par respect pour le lieu (par manque de moyens aussi et pour permettre au maître de l'ouvrage un maximum de travaux personnels), il a été décidé d'un axe de travail sur trois ans avec un système d'interventions précises (parfois provisoires), une sorte d'acupuncture du site pour en stimuler la renaissance.

Les principaux travaux entrepris dans cette période visent à préparer la deuxième étape qui sera longuement étudiée sur site et vécue dans le détail grâce aux premiers chantiers de rénovation.

Plusieurs immeubles recevront une nouvelle affectation :

- dans le château un nouvel appartement se crée à l'étage (cuisine et salles de bains);
- la chapelle (dite péristyle dont la dernière fonction était salle de dactylographie) accueillera provisoirement la menuiserie pour stocker les matériaux et permettre les premiers travaux;

- la maison du four deviendra la serrurerie au rez-de-chaussée et le bureau de construction à l'étage;
- la maison du jardinier transformée hébergera la famille de l'agriculteur, responsable du projet des terres du domaine;



- le corps central reçoit une nouvelle chapelle (très intimiste) au sous-sol;



serrurerie (pour les rénovations) et un local de vente des produits de la ferme. Il sera disposé sur le périmètre nord des constructions créant un nouvel axe utilitaire parallèle à l'axe principal des constructions déjà édifiées.



- dans l'aile sud, un appartement multifonctions est créé dans les combles et une nouvelle bibliothèque-salle d'étude au rez-de-chaussée.



Un seul nouveau bâtiment sera construit, en vue d'abriter un chauffage général à copeaux de bois, étudié pour l'ensemble des bâtiments (y compris la partie morave), les ateliers de menuiserie et de

Cette première étape permettra surtout l'étude systématique de chaque bâtiment existant à la lumière des besoins des nouveaux habitants. Le projet définitif prendra forme autour des nombreuses qualités du site et des défauts constatés. Il se développera pour pallier au conflit entre l'exis-

tant, le confort souhaité et la vie de tous les jours. L'enjeu sera la relation hôtes-communauté sous toutes ses formes et implications (relation de travail, repas, loisirs et repos). Les locaux disponibles sont disséminés et souvent obsolètes mais l'histoire et l'harmonie qu'ils dégagent forcent le respect.



Projet de transformation

Le projet définitif prévoit la mise en scène d'un nouveau schéma de vie entre les hôtes et la communauté de manière à respecter autant les uns que les autres.

Au niveau architectural, il sera accordé beaucoup d'importance à l'existant et à la recherche de la valeur première de chaque élément par rapport à l'ensemble. Les adjonctions nouvelles se résumeront en un bâtiment pour le chauffage et une annexe aux bureaux.

Les critères de base du projet sont :

- les espaces privatifs pour la communauté et les hôtes avec des zones agréables de contact ou de tranquillité (souplesse possible des locaux);
- une bonne accessibilité pour des personnes ayant un handicap;

- un bon niveau de qualité thermique et phonique;
- une sécurité accrue dans les zones transformées, notamment pour la partie hôtel (120 personnes maximum) et pour la partie communautaire (30 personnes vivant en familles avec une douzaine de bénévoles);
- le développement du projet agricole (nouvelle location de terre dans le domaine des moraves avec utilisation de leurs locaux).

Après le déménagement de la menuiserie dans de nouveaux locaux, le péristyle est apparu comme idéal pour centraliser la zone accueil hors du corps central. Au vu de ses qualités, il sera restauré à l'identique. L'adjonction à l'arrière d'une annexe contemporaine pour les bureaux complètera l'ensemble.



Ce changement de fonction permet de libérer le rez-de-chaussée du corps central (qui comprend trois constructions et la chapelle). Après une étude statique approfondie de l'ensemble des porteurs, il a été possible de reprendre de manière légère (treillis métal) toutes les charges au premier niveau et de supprimer ainsi tous les murs intérieurs de la nouvelle salle commune.

Un soin particulier sera apporté à la dernière partie du corps central réalisé par Léo Châtelain en 1865 et qui complète de manière magistrale le « construit morave ».

Au premier étage, face à l'entrée de la chapelle, une petite partie souvenir jouxtera la cage d'escalier, colonne vertébrale de l'édifice, voulue par l'architecte. Elle sera juste nettoyée et mise en valeur par une verrière, structure moderne remplaçant l'ouverture - vestige un peu désuet de l'élément créé par Léo Châtelain pour l'éclairage et maintes fois transformé depuis lors.

En 1993, l'artiste fribourgeois Yoki crée trois magnifiques vitraux qui redonnent une spiritualité au cœur de la chapelle (les teintes choisies par Léo Châtelain avaient été remplacées par des carreaux de verre simple).

La chromatique de chaque bâtiment a été étudiée afin de donner une réponse d'ensemble plutôt que la restitution des diverses époques. Les nouvelles constructions se définissent par des tons clairs et soumis. Le péristyle est le seul élément avec une façade en bois; investi de sa nouvelle fonction d'accueil, il se définit par des embrasures exécutées façon granit sur un fond teinté de jaune. Le reste des transformations a reçu une peinture minérale à la brosse (blanc cassé au noir

de vigne) sur des crépis ribés fins à la chaux. Les boiseries de toiture en teinte naturelle claire jouent avec le bleu un peu « bâlois » qui rehausse les tailles en pierre d'Hauterive.

Un membre de la communauté spécialiste des soins aux grands arbres s'est occupé d'assainir le parc aux alentours.

La place laissée par le chauffage a permis de réorganiser le sous-sol. Un ascenseur relie maintenant tous les étages.

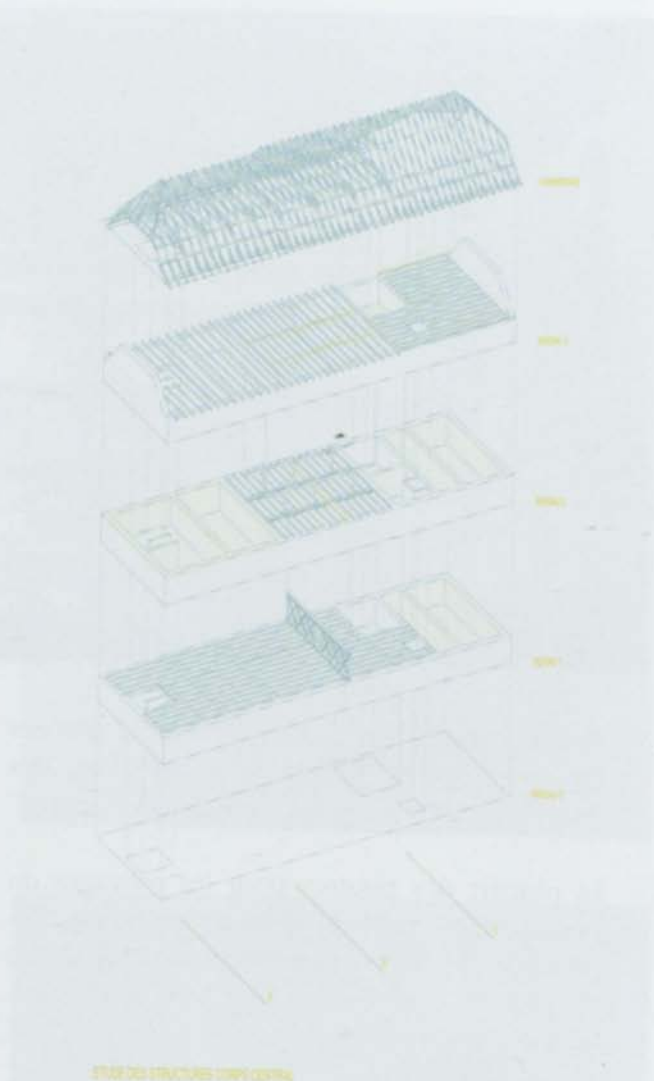




Chantier de transformation

- Le chantier du corps central a été divisé en trois étapes d'est en ouest; du plus ancien au plus récent. Cela signifiait également du plus simple au plus complexe, autant techniquement que dans la possibilité d'adaptation au nouvel usage (éléments de plus en plus difficiles à traiter, on passe des cloisons en bois aux murs de briques).

- Une nouvelle structure légère en métal soutient les anciennes poutres remises en place et définit de nouvelles portées beaucoup plus rigides donnant un maximum de confort.



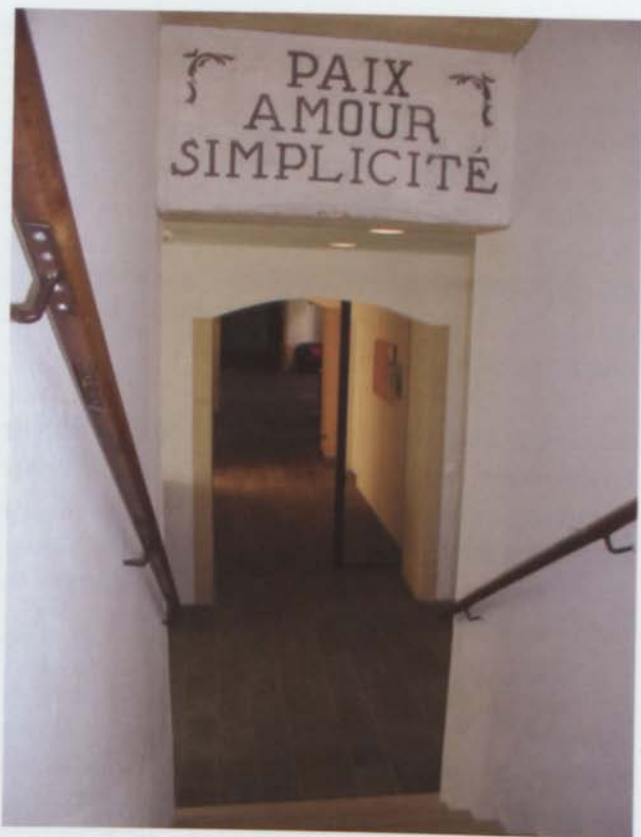


- Des gaines en partie démontables et placées rationnellement assurent la distribution des énergies, écoulements et systèmes de sécurité.
- La plupart des poutres pour les solivages du corps central et toute la structure de la charpente des combles ont été conservées. Laissées apparentes, elles donnent une idée des «chambres de bonnes» de l'origine.
- Les crépis obsolètes ont été remplacés par un enduit à la chaux selon les «recettes» d'origine et sous le contrôle du Service de la protection des monuments et des sites.
- La direction de chantier et l'architecte se sont soumis à une commission de construction dirigée par la communauté. Lors du déroulement des travaux, il a fallu intégrer des groupes bénévoles (par exemple les apprentis de Novartis

ont exécuté la distribution des énergies, un groupe d'églises américaines a effectué le décrépiage des façades, etc.).



Les travaux réalisés par des bénévoles dont l'équipe de Don Camillo se montent à deux millions de francs. Ils ont permis de soigner les détails à l'extrême (par exemple, environ six mille heures pour réparer à l'identique les fenêtres en chêne).



Montmirail après les travaux

En avril 2001, le jeudi de Pâques vers seize heures, après dix-huit mois de travaux, les premiers des quatre-vingts hôtes prévus pour le week-end chassent les artisans qui fignolent les derniers détails et prennent possession des nouveaux locaux. La fin des travaux sera fêtée le soir même par une cérémonie à laquelle assistent environ cent cinquante invités et amis.

Le centre d'accueil qui avait déjà commencé de fonctionner durant la transformation, continue d'œuvrer à plein rendement pour répondre aux demandes toujours plus nombreuses de séminaires spirituels, vacances pour familles, camps de catéchumènes et autres activités.

Les tâches permettant le bon déroulement de chaque journée (organisation, nettoyage, repas, entretiens spirituels, intendance, etc.) sont répartis entre les familles fondatrices, des amis célibataires et des compagnons de route: tous acceptent le

défi de la vie communautaire dont les points forts restent la prière liturgique, le culte et le partage. D'autres amis ont soutenu de près ou de loin le fardeau financier et ont rendu possible une forte diminution de la dette.

Les constructions qui n'ont pas encore été touchées par les transformations seront petit à petit rénovées avec le même soin et dans le même état d'esprit. Les façades viendront s'harmoniser avec celles déjà restaurées.

Le rôle de la cour sera la prochaine réflexion à mettre en œuvre. Le pavement devra exprimer la tranquillité des lieux, tout en donnant les lignes directrices vers la zone d'accueil et les entrées pour les hôtes, dans le respect de la vie communautaire.

Jean-Baptiste Cotelli - Félix Dürr

ICONOGRAPHIE DE MONTMIRAIL – Plans

- I.
Plan de situation de Montmirail, [vers 1765]
Unity Archives Herrnbut, Mp. 137.1
- II.
«Schloss Montmirail», Marc Voullaire, mai 1789
Unity Archives Herrnbut, Mp. 139.1
- III.
«Das sogennante Neue Haus in Montmirail, in welchem sich die Pensions-Anstatt befindet, seit Oct. 1766», Marc Voullaire, mai 1789
Unity Archives Herrnbut, Mp. 139.2
- IV.
Projet d'agrandissement, Marc Voullaire, mai 1789
Unity Archives Herrnbut, Mp. 137.3
- V.
Projet d'agrandissement de la ferme, [1825]
Archives de Montmirail
- VI.
«Plan géométrique du Domaine de Montmirail», A. Evard, 1844
Unity Archives Herrnbut, Mp. 139.3
- VII.
Pavillon néo-classique, [vers 1850]
Archives de Montmirail
- VIII.
«Plan de l'institution de Montmirail», 1879
Archives de Montmirail
- IX.
Maison dite Roulet, [1861-1863]
Unity Archives Herrnbut, Mp. 134.4
- X.
«Institut de Montmirail, plan du rez-de-chaussée, projet d'agrandissement du réfectoire et de la chapelle», 1865
AEN, fonds Léo Châtelain 4/16
- XI.
«Institut de Montmirail, coupe transversale par le nouveau corps d'habitation», [1865]
AEN, fonds Léo Châtelain 4/16
- XII.
«Institut de Montmirail, façade au nord, projet [non réalisé] d'agrandissement», 1865
AEN, fonds Léo Châtelain 4/16
- XIII.
Chapelle, projet du chœur, [1865]
AEN, fonds Léo Châtelain 4/16
- XIV.
«Montmirail, soubassement de l'abside», [1865]
AEN, fonds Léo Châtelain 4/16
- XV.
«Montmirail, agrandissement du bâtiment de ferme, façade à l'ouest», [1874]
AEN, fonds Léo Châtelain 4/16
- XVI.
«Montmirail, projet d'agrandissement du bâtiment de ferme», 1874
AEN, fonds Léo Châtelain 4/16
- XVII.
«Mr Reichel à Pesceux, façade au sud», [chapelle morave, 1873]
AEN, fonds Léo Châtelain 1/16
- XVIII.
«Mr Reichel à Pesceux, plan du rez-de-chaussée», [chapelle morave, 1873]
AEN, fonds Léo Châtelain 1/16
- XIX.
Souvenir de Thérèse Delessert à Montmirail, 1868
Musée historique de Nyon
- XX.
Plan de Montmirail en 1689
AEN, Recette de Tbielle, plan 34



ICONOGRAPHIE DE MONTMIRAIL – Vues diverses



01
[Montmirail]
 Gravure, [vers 1755], 161 x 222 mm



02
Montmirail
 Eau-forte, vers 1755, 151 x 222 mm.



03
Vue de Montmirail du Levant
 Eau-forte aquarellée, [vers 1780], 157 x 228 mm
 A la manière de Johann Ludwig Aberli
 et attribuée à Marc Voullaire.



04
Vue de Montmirail du Nord-Ouest
 par Marc Voullaire
 Eau-forte aquarellée, [vers 1780], 162 x 241 mm
 A la manière de Johann Ludwig Aberli.



05
Vue de Montmirail/prise du coté du Levant
L. Couleru fecit, Lith. de G. Engelmann a Mulhouse
 Lithographie, [vers 1825], 158 x 240 mm.



06
Vue de Montmirail/prise du coté du Nord
Is Couleru fecit, Lith. de G. Engelmann
 Lithographie, [vers 1825], 156 x 239 mm.



07

Vue de Montmirail

H. Baumann del., R. Iselin sc., à Neuchâtel chez Jeanneret & Baumann

Aquatinte en couleur, rehaussée (?), 1825, 116 x 168 mm.



10

Maison de l'Institut

H. Baumann del., H. Frey lith., Lith. Weibel-Comtesse
Lithographie au bistre, vers 1832, 167 x 225 mm

In: *Souvenir de Montmirail*, Neuchâtel, Lith. Gagnebin, pl. 2.



08

Souvenir/de/Montmirail

Dessiné par H. Baumann, à Neuchâtel (Suisse), Lith. Weibel-Comtesse

Lithographie, vers 1832, 163 x 225 mm

Vue illustrant la couverture du portefeuille.



11

Promenoir du Poirier

H. Baumann del., H. Frey lith., Lith. Weibel-Comtesse
Lithographie, vers 1832, 167 x 225 mm

In: *Souvenir de Montmirail*, Neuchâtel, Lith. Gagnebin, pl. 3.



09

Le Château

H. Baumann del., H. Frey lith., Lith. Weibel-Comtesse

Lithographie au bistre, vers 1832, 167 x 225 mm

In: *Souvenir de Montmirail*, Neuchâtel, Lith. Gagnebin, pl. 1.



12

Vue prise/ depuis la Tour

H. Baumann del., H. Frey lith., Lith. Weibel-Comtesse
Lithographie, vers 1832, 167 x 225 mm

In: *Souvenir de Montmirail*, Neuchâtel, Lith. Gagnebin, pl. 5.



13
Vue prise depuis/la Tour
H. Baumann del., H. Frey lith., Litb. Weibel-Comtesse
 Lithographie, exemplaire aquarellé, vers 1832, 167 x 225 mm
 In: *Souvenir de Montmirail*, Neuchâtel, Lith. Gagnebin, pl. 6.



16
Montmirail [vue de l'est]
H. Baumann del.
 Lithographie, [vers 1845], 59 x 97 mm.



14
[Vue prise depuis la Tour]
 Gouache, aquarelle, [vers 1830], 171 x 222 mm
 Attribué à Jean-Henri Baumann.



17
Montmirail [vue de la cour]
H. Baumann del.
 Lithographie, [vers 1845], 58 x 97 mm.



15
À Montmirail
H. B.
 Lithographie, vers 1830, 168 x 227 mm
 Par Jean-Henri Baumann.



18
Montmirail [vue du nord-ouest]
Werner Lith.
 Lithographie, [vers 1845], 59 x 97 mm
 Par Jean-Henri Baumann.



19
Montmirail [vue de l'Institut]
 Werner Lith.
 Lithographie, [vers 1845], 58 x 97 mm
 Par Jean-Henri Baumann.



22
*Intérieur de l'établissement de Montmirail/à l'heure de la
 récréation des Pensionnaires*
 Dessiné par G. Lory fils, Gravé par J. Hurlimann
 Aquatinte, 1832, 196 x 283 mm.



20
Montmirail
 Gravure sur bois, 1853, 127 x 172 mm
 In: *Le véritable messager boiteux de Neuchâtel
 pour l'an de grâce 1854.*



23
*Vue de Montmirail et de ses environs/Pension de jeunes
 Demoiselles près de Neuchâtel*
 Dessiné par G. Lory fils, Gravé par J. Hurlimann
 Aquatinte en couleur, rehaussée, [vers 1832], 190 x 282 mm.



21
[Intérieur de l'établissement de Montmirail]
 Etude signée G. Lory
 Mine de plomb, encre et lavis, [vers 1830], 197 x 289 mm.



24
Vue de Montmirail & des environs
 Moritz del. et lith., Lith. de Weibel-Comtesse, A Neuchâtel chez
 Baumann-Peters
 Lithographie, [vers 1840], 107 x 163 mm.



25
*Vue de Montmirail et de ses Environs/Pension de jeunes
 Demoiselles près de Neuchâtel*
 Dessiné par A. Jeklin, Gravé par H. Zollinger
 Gravure en taille-douce (acier?), impression en noir et bleu,
 [vers 1853], 181 x 281 mm.



28
Montmirail/Pension près de Neuchâtel
 Zürich chez R. Dikenmann Peintre, Rindermarkt 353
 Eau-forte, [s.d.], 76 x 112 mm.



26
Intérieur de l'Etablissement de Montmirail
 Dessiné par A. Jeklin, Gravé par Zollinger
 Gravure en taille-douce (acier?), aquatinte, exemplaire aquarellé,
 [vers 1853], 180 x 283 mm.



29
Vue de Montmirail/prise du côté du Nord
 gedr. bei Winckelmann & Söbne in Berlin, im Verlag bei W.F.
 Neubäuser
 Lithographie aquarellée, [s.d.], 96 x 150 mm.



27
Intérieur de l'Etablissement de Montmirail
 Aquatinte aquarellée, 1825, 74 x 111 mm.



30
Montmirail
 Jacottet d'après Jenser, Figures par Bayot, Imp. Lemerrier
 Paris, Neuchâtel chez Jeanneret et Borel
 Lithographie au bistre, 1854, 106 x 158 mm.



31

Montmirail

Litb. Gendre & Steiner aux Bercles Neuchâtel

Lithographie, [s.d.], feuille 215 x 135 mm

Papier à lettre dans un petit portefeuille gaufré portant *Album* au verso et *Souvenir* au recto.



32

Montmirail

H. Baumann

Encre, lavis et gouache, [s.d.], 167 x 225 mm.



33

[Montmirail, maison du four en cbâteau]

Mine de plomb, [vers 1830], 165 x 222 mm

Attribué à Jean-Henri Baumann

NOUVELLE REVUE NEUCHÂTELOISE

N° 4	<i>Autrefois la fête en Pays neuchâtelois</i> , 48 pages	Fr. 9.-
N° 7	<i>Autour de la Carte de la Principauté de Neuchâtel (1838-1845)</i> , 40 pages	Fr. 15.-
N° 8	<i>Mais où sont passées les bêtes d'antan?</i> , 52 pages	Fr. 9.-
N° 9	<i>Urbanisme, expression d'une communauté</i> , 36 pages	Fr. 9.-
N° 10	<i>Etre et paraître: la ronde des modes</i> , 48 pages	Fr. 12.-
N° 11	<i>Cadrams solaires neuchâtelois</i> , 48 pages	Fr. 12.-
N° 12	<i>Description des Montagnes de E.-S. Ostervald</i> , 40 pages	Fr. 12.-
N° 13	<i>Au-delà de l'aménagement du territoire</i> , 40 pages	Fr. 12.-
N° 15	<i>Hauterive a 12 000 ans</i> , 64 pages	Fr. 15.-
N° 17	<i>Promenade musicale dans le Pays de Neuchâtel</i> , 40 pages	Fr. 12.-
N° 19	<i>La mosaïque en Pays neuchâtelois</i> , 56 pages	Fr. 15.-
N° 20	<i>L'affiche neuchâteloise: le Temps des Pionniers (1890-1920)</i> , 64 pages	Fr. 20.-
N° 21	<i>Histoire de la pêche dans les lacs jurassiens (XVIII-XX^e)siècle</i> , 32 pages	Fr. 9.-
N° 22	<i>Médaille, Mémoire de métal</i> , 64 pages	Fr. 15.-
N° 23	<i>40 ans de création en Pays neuchâtelois</i> , 88 pages	Fr. 15.-
N° 24	<i>Jean-Paul Zimmermann</i> , 64 pages	Fr. 15.-
N° 25	<i>Liliane Méautis, peintre de la lumière</i> , 64 pages	Fr. 15.-
N° 26	<i>La Chaux-de-Fonds vue par Charles-E. Tissot</i> , 40 pages	Fr. 15.-
N° 27	<i>Le bestiaire de la montagne des Ruillères sur Couvet</i> , 48 pages	Fr. 18.-
N° 28	<i>L'art monumental dans les bâtiments publics</i> , 96 pages	Fr. 20.-
N° 29	<i>Promenade: Valangin - La Borcarderie - Boudevilliers</i> , 48 pages	Fr. 15.-
N° 30	<i>Confiseries et confiseurs</i> , 48 pages	Fr. 15.-
N° 31	<i>Jules Humbert-Droz et la Suisse</i> , 48 pages	Fr. 15.-
N° 32	<i>Autour de la carte de D.-F. de Merveilleux</i> , 48 pages	Fr. 15.-
N° 33	<i>Cbildéric le lutin</i> , 56 pages	Fr. 15.-
N° 34	<i>L'essor de l'Art nouveau à La Chaux-de-Fonds</i> , 48 pages	Fr. 15.-
N° 35	<i>Neuchâtel: aux premiers temps du cinéma</i> , 48 pages	Fr. 15.-
N° 37	<i>Neuchâtel: aux premiers temps du cinéma (2)</i> , 56 pages	Fr. 15.-
N° 38	<i>Don Quicbotte, illustré par Marcel North</i> , 128 pages	Fr. 27.-
N° 39	<i>Marat</i> , 96 pages	Fr. 15.-
N° 40	<i>Vieilles pierres 1933/1993</i> , 56 pages	Fr. 15.-
N° 41	<i>Description de La Chaux-de-Fonds</i> , par M. Laracine, 56 pages	Fr. 15.-
N° 42	<i>Le Griffon, 50 ans d'édition 1944-1994</i> , 56 pages	Fr. 15.-
N° 43	<i>Douze beures et tant d'art</i> , 64 pages	Fr. 15.-
N° 44	<i>Journal de voyage de Cbs Bovet, Neuchâtel (Suisse)</i> , 64 pages	Fr. 15.-
N° 46	<i>Mémoires, Jacques-Louis Grellet</i> , 48 pages	Fr. 15.-
N° 47	<i>Denis de Rougemont</i> , 84 pages	Fr. 15.-
N° 48	<i>La Saga des Borel</i> , 60 pages	Fr. 15.-
N° 49	<i>Eric de Coulon, dessins, aquarelles de jeunesse</i> , 36 pages	Fr. 15.-
N° 50	<i>Neuchâtel</i> , 48 pages	Fr. 15.-
N° 51	<i>Les vins de Neuchâtel et l'étiquette</i> , 60 pages	Fr. 24.-
N° 52	<i>Les Jürgensen</i> , 48 pages	Fr. 15.-
N° 53	<i>L'enfance et la jeunesse de Fritz Courvoisier</i> , 48 pages	Fr. 15.-
N° 54	<i>Les années vertes ou la fée au fond du verre</i> , 60 pages	Fr. 18.-
N° 55	<i>Maurice Zundel</i> , 48 pages	Fr. 15.-
N° 56	<i>Particularitez de la vie neuchâteloise au XVIII^e siècle</i> , 24 pages	Fr. 10.-
N° 57	<i>Bevaix, mille ans d'histoire</i> , 60 pages	Fr. 18.-
N° 58	<i>Edouard Jeanmaire</i> , 48 pages	Fr. 15.-
N° 59	<i>Neuchâtel, Histoire d'un paysage urbain</i> , 60 pages	Fr. 18.-
N° 60	<i>Nom: Rousseau, Prénom: Jean-Jacques</i> , 60 pages	Fr. 20.-
N° 61	<i>William Ritter (1867-1955) au temps d'une autre Europe</i> , 92 pages	Fr. 20.-
N° 62	<i>Musée d'horlogerie du Locle</i> , 60 pages	Fr. 20.-
N° 63	<i>Trois Béguin, trois architectes, trois époques</i> , 36 pages	Fr. 15.-
N° 64	<i>Le Doubs, à pied et à pioche</i> , 120 pages	Fr. 20.-
N° 65	<i>Visites à Friedrich Dürrenmatt</i> , 156 pages	Fr. 28.-
N° 66	<i>Petite bistoire covassonne</i> , 48 pages	Fr. 15.-
N° 67-68	<i>Galerie de portraits neuchâtelois</i> , 84 pages	Fr. 24.-
N° 69	<i>Trompe-l'œil en pays neuchâtelois</i> , 72 pages	Fr. 20.-
N° 70	<i>Moulins souterrains du Col-des-Roches</i> , 48 pages	Fr. 9.-
N° 71-72	<i>Louis Agassiz aux Etats-Unis</i> , 60 pages	Fr. 18.-
N° 73	<i>Les volets de la librairie Girardet</i> , 56 pages	Fr. 15.-



" Ne jamais renoncer aux heures
de doute et d'ombre à ce que
l'on a entrevu dans la lumière."

d'écrit du poète Coventry Patmore
a suscité la création des vitraux
du chœur de la chapelle. Yoki

QU 302/76
21 FEV. 2003

nouvelle revue neuchâteloise

Le Manoir du Pontet à Colombier



No 76 - 19^e année

Hiver 2002

nouvelle revue neuchâteloise

19^e année
Hiver 2002 - N° 76

Publication trimestrielle
ISSN 1012-4012

Administration
Case postale 2754
CH-2001 Neuchâtel

Comité de rédaction
Caroline Calame, rédactrice responsable
Maurice Evard
Michel Schlup

Impression
Imprimerie Gasser SA
Rue Jehan-Droz 13
2400 Le Locle

Abonnement pour une année civile
4 numéros: Fr. 40.-
Etranger: Fr. 50.-
Abonnement de soutien dès Fr. 45.-
Sauf avis contraire, abonnement renouvelé d'office
Prix de ce numéro: Fr. 15.-
Compte de chèques postaux: 20-61-6
(Pour s'abonner le versement au CCP suffit,
avec adresse complète lisible)

Couverture
Page 1:
Le Manoir du Pontet, par Léon Berthoud, 1867

Page 4:
«Vue de Colombier», par Henri Baumann, gravé par
Johann-Jakob Sperli, vers 1830, aquarelle colorisée (BPUN)

Prochain numéro
Le Pâquier

Le Manoir du Pontet à Colombier

Textes de
Jacques Bujard
Valérie Cossy
Jean Courvoisier
Rudolf Dellsperger
Anne-Laure Juillerat

Préface de
Yann Richter

R003316322 - 2

nouvelle
revue
nord-américaine

1904
N° 100

Éditeur
M. G. B.

100
100

100
100

100
100

100
100

100
100

100
100

100
100

Le Manoir du Bonheur à Colombie

100
100
100
100
100
100
100
100

Sommaire

<i>Yann Richter</i> Préface	5
<i>Jacques Bujard</i> La restauration de la galerie et de son décor	6
<i>Jean Courvoisier</i> La gentilhommière du Pontet et ses propriétaires successifs	9
<i>Rudolf Dellsperger</i> Béat-Louis de Muralt au Pontet (traduit de l'allemand par Monique Laederach)	17
<i>Rudolf Dellsperger</i> Béat-Ludwig von Muralt im Pontet (version originale en allemand)	27
<i>Valérie Cossy</i> Le Pontet sous Isabelle de Charrière: un microcosme vraiment républicain	35
<i>Jacques Bujard</i> La galerie du Pontet, quelques observations archéologiques	43
<i>Anne-Laure Juillerat</i> Un exceptionnel décor de style Empire au Pontet	45
Table des illustrations	54



Le Pontet vu du sud-ouest. La galerie de 1626 est visible à droite.

Préface

Notre reconnaissance la plus vive s'adresse aux auteurs des textes qui enrichissent la présente brochure et en font un document de référence: Mmes Valérie Cossy et Anne-Laure Juillerat, MM. Jacques Bujard, Jean Courvoisier et Rudolf Dellsperger.

Ces pages offrent aux lecteurs le privilège d'approcher ce que fut le rayonnement du Pontet et ce qu'il peut encore représenter de nos jours, alors que Mlle Elisabeth Kinderman, sa dernière propriétaire, vient de faire la donation du salon d'Isabelle de Charrière à la Fondation qu'elle a constituée dans le but d'y promouvoir toutes activités culturelles, scientifiques, artistiques ou de nature à éveiller l'imagination, le sens créatif et la réflexion. Il appartiendra aussi à cette institution de faire connaître l'œuvre d'Isabelle de Charrière (1740-1805).

Les autorités cantonales neuchâtelaises ont d'emblée manifesté leur vif intérêt à soutenir la restauration de la galerie contenant le salon, édifice sous protection depuis 1979, en finançant à raison de

25% l'étude préalable actuellement en cours, comme les travaux qui suivront. L'appui de la Confédération sera aussi assuré.

Il appartient maintenant à la Fondation Kinderman de réunir les moyens indispensables à la concrétisation des objectifs qu'elle vise et espère atteindre avec l'appui de son Conseil, qui comprend aux côtés de sa fondatrice des membres désignés notamment par l'Université, le Conservatoire et le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, l'Association Isabelle de Charrière, la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel.

Puisse la présente brochure éditée par la *Nouvelle Revue neuchâteloise* révéler le rôle qu'a joué et qu'aura encore à jouer le site du Pontet au sein de la vie culturelle neuchâteloise!

Yann Richter
Président de la Fondation Kinderman

La restauration de la galerie et de son décor

C'est un très beau cadeau à la communauté neuchâteloise qu'a fait Mlle Kinderman en offrant à la Fondation Kinderman l'une des plus belles salles peintes du canton; nous ne pouvons que lui être reconnaissants de son geste généreux. Il s'agit maintenant de prolonger ce dernier en envisageant la restauration de la galerie afin de la mettre en valeur et de la transmettre dans le meilleur état possible aux générations futures.

La restauration d'un édifice de cette qualité nécessite à l'évidence un soin particulier. Il s'agit tout d'abord d'engager une étude approfondie dans le but d'établir un bilan de l'état de conservation du bâtiment et de ses décors, de reconstituer son évolution au cours des temps, de préciser les besoins de l'utilisation future et de définir le projet architectural. Cette étude aboutira à l'élaboration d'un descriptif et d'un devis précis et fiables des travaux à réaliser. Elle sera effectuée de manière pluridisciplinaire par des spécialistes des différents domaines concernés - architectes, ingénieurs, historiens et historiens de l'art, restaurateurs d'art et

artisans -, en étroite collaboration avec le Conseil de Fondation et les utilisateurs potentiels.

La galerie offre un ensemble décoratif Empire homogène et d'une qualité exceptionnelle, dont l'existence ne doit bien évidemment pas être remise en question, même si celui-ci n'existait pas au temps de Mme de Charrière. Les recherches devront en revanche être poursuivies pour mieux se représenter l'aspect du Pontet et de sa galerie lors du séjour de l'écrivain en ces lieux.

L'édifice étant sous protection depuis 1979, une aide financière du canton de 25% sera attribuée pour l'étude préalable, comme pour les travaux qui suivront. La Confédération ajoutera sa participation financière.

Nous nous réjouissons, comme toutes les personnes intéressées par le patrimoine neuchâtelois, de participer à cette restauration.

Jacques Bujard

Conservateur cantonal des monuments et des sites



La gentilhommière du Pontet et ses propriétaires successifs

Niché dans une dépression à 150 mètres au nord du temple de Colombier, le Pontet a su garder ses distances même si, tardivement, des immeubles l'ont tiré de son isolement. Au XVI^e siècle, toutefois, existait déjà une autre demeure au voisinage immédiat. Les *Reconnaissances de biens* situaient le Pontet « au bas du village », au nord du « ruz » (le ruisseau du moulin) et à l'ouest de la charrière publique, c'est-à-dire la grande route d'Yverdon à Neuchâtel. Après avoir traversé Colombier, ce chemin seigneurial, souvent enserré dans de hauts murs de vigne, atteignait Auvernier près du temple, descendait le long de la gorge de la Serrière avant de pénétrer à Neuchâtel à côté de la tour des Prisons. Le nom de Pontet rappelle l'existence d'un petit pont, disparu, sur un ruisseau en partie alimenté par deux bassins aménagés au Pré de l'Etang. Ce véritable bief flanquait la partie inférieure de la rue actuelle du Sentier, puis faisait un coude au-dessus de la roue du moulin situé à l'est d'une vaste grange – aujourd'hui, 1, rue du Pontet. C'est ce qui ressort clairement des plans de 1748 qui situent le grand « closel » ou clos du domaine au lieu-dit Dessous le Pontet et Dessous le Ruz. Le pont se trouvait à la rencontre des actuels chemin du Pontet et rue du Sentier.

En 1511, le premier tenancier connu du Pontet, Henchemand Conrard, bourgeois et conseiller de Neuchâtel, possédait une maison et un clos près de chez les Guillermet. Douze ans plus tard, Pierre Bonard, d'Auvernier et bourgeois de Neuchâtel, s'installait là après avoir acquis maison, dégagements et clos. Regnault Roy occupait une demeure

voisine au nord. Par suite de deshérence ou d'insolvabilité des tenanciers, l'ensemble du Pontet fut rattaché avant 1564 au domaine du château de Colombier. Comme on ne trouvait pas d'acheteur, ni de locataire, la maison inhabitée était vouée à la ruine, si on en croit un acte de vente du 15 mai 1606. Ce jour-là, noble Abraham Mouchet, capitaine et receveur de Colombier, acquit le Pontet par voie d'échange; les proches voisins en « joran » étaient alors les héritiers de Jacques Pury, bourgeois de Neuchâtel. Mouchet s'était distingué en portant secours à son souverain, Henri I^{er} de Longueville, lors de la bataille d'Ivry (Haute-Normandie), en 1590. Récompensé par la fonction lucrative de receveur de Colombier, Mouchet, originaire d'Auvernier et bourgeois de Neuchâtel, fut anobli en 1596, puis devint receveur général du comté. Epoux d'Anne Vallier, il se réserva entre autres le Pontet lors d'un partage de 1616 avec son fils, noble Jean Mouchet, mari de Marguerite Tillier. Assurément désireux d'afficher son ascension sociale, Abraham venait de faire réparer et surtout agrandir la maison, dont la tourelle d'escalier porte la date 1614.

Vaillant soldat, il était un piètre administrateur, auquel le Conseil d'Etat réclama 25 000 livres, soit la moitié d'une somme arriérée due par le receveur. Un acte endommagé, privé de sa date, apprend que les biens d'Abraham furent vendus au gouverneur général du pays, Jacob Vallier (mort en 1623), en raison d'une dette de 4000 écus d'or. Réduite à une grande pauvreté, « la vieille trésorière », veuve d'Abraham, mourut à Auvernier en 1639.



Le jardin du Pontet, fermé d'un mur à créneaux en 1626-1627.

Jean Mouchet, maire de Cortaillod dès 1619, au bénéfice d'un droit de pêche dans le ruisseau du moulin et les deux étangs, receveur général des finances de Son Altesse Henri II d'Orléans-Longueville, devenu châtelain de Thielle en 1627, fut remplacé par un lieutenant à la tête d'une compagnie au service du roi de France, en 1630. Mort le 1^{er} août de cette année à l'âge de trente-sept ans, Jean légua 300 livres à l'école de Colombier, autant à celle d'Auvernier et 400 livres à l'hôpital de Neuchâtel. Il était père de six filles et deux fils, et seigneur de Trévillers en Bourgogne (c'est-à-dire en Franche-Comté). Sans preuves, on le disait empoisonné. Par testament, il avait légué à ses fils le bien du Pontet, les maisons voisines au nord acquises des Pury, le ruisseau et les prés de l'étang. Comme le défunt était endetté de plus de 290 000 livres, semble-t-il, la famille fut mise en faillite en 1633. Caution imprudente des deux trésoriers, la commune d'Auvernier colloquée sur nombre de maisons et de terres, en 1636, se plaignit que ces biens étaient invendables. Avec ses voisines, elle fut libérée des dettes dues au souverain en 1657, à condition de planter, à grands frais, cinq allées dans le domaine du château de Colombier.

On ne sait malheureusement rien des travaux commandés par Abraham Mouchet pour le caractéristique corps principal de la maison de maître sous un toit en croupe et flanqué d'une tourelle. Un registre de comptes de Jean Mouchet donne en revanche des détails sur les travaux exécutés en 1626-1627. En voici le résumé paru dans *Les Monuments d'art et d'histoire du Canton de Neuchâtel* (t. 2, p. 318): «Les maçons Balthazar Jeanjaquet, de Bôle, Jacques Matthey et Samuel Perrin, de Noiraigue, s'engageaient à clore le jardin dudit sieur de murs à créneaux et fournir la pierre pour la construction d'iceux et les cou-

vertes et carrés desdits créneaux; de plus, ils fourniraient des matériaux pour la voûte de la cave que devait bâtir le maçon Abraham Dubied, de Neuchâtel. Ce dernier se chargea de crépir, blanchir et plâtrer tout le bâtiment et la grange, puis de faire les conduits et les soubassements à la cave et au pressoir. David et Samuel Perrin, aidés de Daniel Joly, firent aussi des murs au jardin et les arcs d'une grande porte et d'une petite porte. Il semble que ce travail, comme celui de maître Abraham Dubied, concerne l'annexe sud-est: abattre de vieilles parois et faire la muraille du bâtiment devant la maison, de 10 toises de long sur 15 pieds de haut, puis plâtrer la salle, la chambre, le cabinet, le pigeonnier et deux écuries, blanchir l'extérieur sous *la grande sale ou galleries*, puis



mettre en état la petite galerie à partir de la tourelle d'escalier. Jean-François Amiet livra 14 000 tuiles et le poëlier Georges Tissot répara les fourneaux. C'est le maître charpentier David Bourquin qui exécuta tous les travaux de son état: palissade de chêne au midi du jardin *de la plus jolie façon qu'il sera possible*, percée de deux portes, une à l'endroit du moulin pour puiser de l'eau, l'autre proche de la cave, et deux cabinets de chêne couverts de tuiles. Bourquin devait établir une charpente du grand corps de logis jusqu'à la *cavette* et faire la couverture lambrissée de la galerie en forme d'arc; il exécuterait aussi le plancher et le plafond de la chambre adjacente, une petite porte, deux écuries et une petite galerie allant de la tourelle d'escalier aux grandes galeries; il mettrait en état la charpente du toit des annexes, transporterait le grenier, abattrait l'aiguille du pigeonnier et ferait le toit du poulailler». Après coup, il est difficile de localiser exactement ces travaux.

A une date inconnue, la maison du Pontet fut adjugée ou vendue à noble Jean-Louis d'Affry, bourgeois et membre du Conseil de Fribourg, capitaine au service de France, aussi conseiller d'Etat de Neuchâtel entre 1649 et 1679. Ses héritiers, l'année suivante, reconnurent tenir du prince, Dessous le Pontet (première mention écrite), une maison et un bien qui comptait une vingtaine de parcelles quatre-vingts ans auparavant. En 1683, Nicolas, fils de Jean-Louis d'Affry, amodia pour six ans à Samuel Mouchet la maison, grange et étable avec deux grands clos; il se réservait toutefois le jardin, la galerie et les bâtiments adjacents, pour y loger au besoin, plus l'écurie à chevaux, la grande cave et le pressoir. En 1698, les sœurs de Nicolas vendirent tous leurs biens en indivision, dont une maison au bas du village (le Pontet), à Jacques Morel, de Colombier, capitaine d'une compagnie suisse



au service du roi de France. Marie-Salomé de Bonstetten, veuve de cet officier, céda la maison en 1713 à son parent, noble Albert de Bonstetten, qui la remit par voie d'échange le 16 mars 1719 à son beau-frère, noble Bêat-Louis de Muralt (1665-1749). Officier au service de France, écrivain bien connu, ce patricien bernois avait été banni en 1701 à cause de ses activités religieuses.

Avec Jean-Henri Bodmer, un notable de Zurich aussi chassé de sa ville et installé dans une autre maison de Colombier en 1721, Muralt agita les esprits à Genève en répandant la doctrine piétiste, apparemment mieux acceptée dans la principauté de Neuchâtel. Devenu veuf de Marguerite de Watteville, Muralt se remaria en 1739 avec une nièce de Bodmer, en dépit d'une brouille définitive avec celui-ci! L'année précédente, Bêat-Louis avait remis ses biens à sa fille Marguerite, épouse de noble François de Charrière de Penthaz; la donation mentionne des maisons, jardins, clos, prés et vignes. Muralt avait cherché à augmenter le ren-

dement de sa propriété, planté des marronniers, aplani une allée au bout de son jardin et creusé là une fosse pour recueillir les eaux; il rebâtit une écurie, acheva la clôture des jardins, quitte à se faire remettre à l'ordre par la commune lésée par l'emplacement d'un mur. Pour sa part, François de Charrière fit murer provisoirement une porte cochère au bout de l'aile orientale de la maison et commanda divers aménagements intérieurs. En 1756, il obtint, contre paiement, du bois des communes de Corcelles, Auvernier et Cortaillod pour rebâtir sa grange incendiée « par le feu du ciel ». Il suffit de rappeler ici le séjour au Pontet d'Isabelle



van Tuyll, devenue l'épouse de Charles-Emmanuel de Charrière, qui fit de sa demeure un centre littéraire connu au loin. Après le décès d'Henriette de Charrière, qui avait survécu à son frère et à sa belle-sœur, Carel Emmanuel van Tuyll, héritier de ses oncle et tante, fit vendre aux enchères la propriété; elle fut adjugée à Augustine Du Pasquier, née d'Ivernois, tutrice de sa fille Sophie-Adèle. L'acte du 21 juin 1814 détaille ainsi le bien du Pontet: maison de maître, verger attenant, un grand jardin enclos de murs, bâtiment de grange, écurie, pressoir, caves attenantes au jardin, moulin banal avec les droits afférents, petit verger au-dessus, enfin le droit de pêche dans le ruisseau et un étang.

Après le décès de Sophie Du Pasquier, la maison fut acquise en 1830 par Henri-Frédéric de Meuron, allié Terrisse, capitaine dans le bataillon des tirailleurs de la Garde, à Berlin, banneret de Neuchâtel et l'un des chefs du soulèvement royaliste de 1856. Ses héritiers vendirent le Pontet en 1894 à Madame Auguste Perrenoud-Jurgensen, à laquelle succédèrent en 1929 Madame Edmond

Boitel, née Jeanne-Anna Perrenoud, puis en 1937 le Hollandais Jan Christian Kindermann.

La maison du Pontet s'inscrit parfaitement dans la ligne des gentilhommières du XVI^e siècle, notamment celles de Fenin, de Saint-Blaise (maison de la Dîme), de Serrières (château de Beauregard) et Valangin (maison Touchon et la Borcarderie); elle a un air de famille qui la rapproche de ses contemporaines à Auvernier, Grand-Rue N° 1 (1615-1616) et N° 24. Cette dernière appartenait vers 1600 à Abraham Mouchet qui la fit sans doute reconstruire. Comme dans toute la région, la haute maison de maître fut encadrée d'annexes asymétriques; au nord, elles finirent par s'accoler à la demeure des Préels, un temps possédée par Jean Mouchet. Par la suite, un mur élevé sépara nettement la cour et le jardin des voisins.

Au Pontet, une particularité est l'élégant tronc, en partie muni de pièces rapportées en forme de branches maîtresses, qui supporte la galerie orientale; sous celle-ci, à côté du portail d'entrée, s'abrite une fontaine dont la pile remonte au début du XVII^e siècle. La cour était en partie bordée de locaux utilitaires. Dans la galerie, la pièce servant de salon à Madame de Charrière a un plafond cintré orné de peintures d'époque Empire et des parois ayant des tentures en trompe-l'œil; le traditionnel plancher de sapin est encadré de lames de chêne. L'aménagement intérieur de la grande maison remonte au XVIII^e siècle. A en juger par un inventaire de 1814 qui reproduit celui de 1808, toutes les chambres étaient abondamment et bien meublées. Au midi, un jardin gagné sur le grand clos se serrait contre la maison. Quant au jardin d'agrément, protégé par un mur crénelé polygonal bâti en 1626-1627, il s'étend toujours au sud-est, de l'autre côté du chemin menant à Auvernier. Disposant d'allées centrées sur un jet d'eau, il se

trouvait limité au midi par une grange (1, rue du Pontet), rebâtie après l'incendie de 1756, flanquée à l'est par le moulin et par des terres nommées Sous le Môtier.

Au cours de son histoire pluriséculaire, remarquons enfin que le Pontet fut en mains de villageois devenus bourgeois de Neuchâtel, pour certains anoblis, puis il appartient à des aristocrates de Fribourg, de Berne et du Pays de Vaud.

La plupart d'entre eux, et jusqu'au XIX^e siècle, avaient été officiers au service étranger, essentiellement en France.



Relevé de la façade sur cour du Pontet, avec à gauche la coupe sur la galerie de 1626-1627.



Bêat-Louis de Muralt, par Charles Le Brun, 1690.

Béat-Louis de Muralt au Pontet

Deux personnages importants du XVIII^e siècle ont habité Le Pontet: Isabelle de Charrière et Béat-Louis de Muralt. Ils y ont vécu chacun pendant plus de trois décennies jusqu'à leur mort, Belle de Zuylen, originaire des Pays-Bas de 1771 à 1805, le Bernois Béat-Louis de Muralt de 1718 à 1749. Elle avait épousé Charles-Emmanuel de Charrière de Penthaz, un neveu de Muralt, et c'est ainsi qu'elle est entrée au Pontet; quant à lui, il en est devenu propriétaire par son mariage avec Margaritha von Wattenwyl. Et c'est de là que sont partis dans le monde leurs livres à l'un et à l'autre. Si Madame de Charrière a fait du *Pontet* un lieu de rayonnement intellectuel, c'est par de Muralt que la *gentilbomme* s'est fait connaître au loin.¹

Muralt au Pontet

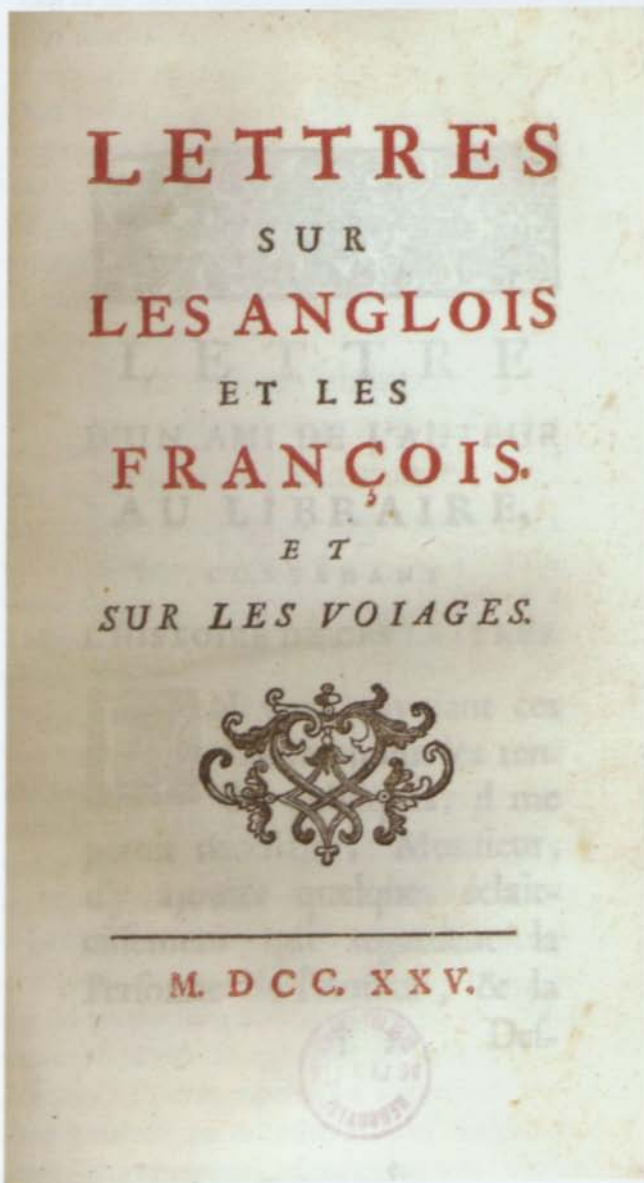
La propriété seigneuriale sise au pied du village de Colombier a changé de mains le 23 novembre 1718. C'est Albrecht von Bonstetten (1678-1719) qui a signé comme vendeur; il était capitaine au service de la Hollande, avait épousé en 1717 une catholique à Tournai, et perdu par conséquent la citoyenneté bernoise.² Le beau-frère de Muralt, Albrecht von Wattenwyl (1681-1743), Seigneur de Diessbach³, a signé en qualité d'acheteur au nom de Muralt.

Les parties étaient tombées d'accord d'emblée avant la prescription. Le 12 novembre déjà, Margharita de Muralt exprime son plaisir à ce sujet et remercie son frère de sa part et de celle de son mari. Ce qui n'évita pas leurs colères, parce

que le vin blanc de réserve était de mauvaise qualité et que le hobereau von Bonstetten réclamait pour lui les meubles de la pièce du fond de la galerie. En ces circonstances, Madame de Muralt refusa de recevoir les clefs. Elle était fâchée, car le déménagement était retardé alors que l'hiver était à la porte.⁴ Ce seraient des détails sans importance s'ils ne révélaient pas quelque chose de la distribution des rôles dans la maison de Muralt, et ne contenaient vraisemblablement une indication concernant le Salon de musique de Madame de Charrière dont la restauration est projetée actuellement par la Fondation Kinderman.

Lorsqu'il s'est installé au Pontet, Muralt n'avait pas encore publié une ligne, ce qui ne l'empêchait pas d'être déjà célèbre. Il était connu d'une part en tant qu'auteur des *Lettres sur les Anglois et les François* qu'il avait écrites plus de vingt ans auparavant. Elles circulaient - entières ou par extraits - en copies nombreuses⁵, et six mois à peine avaient passé depuis qu'à La Haye on avait imprimé sans qu'il le sache la sixième de ses *Lettres sur les François*.⁶ D'autre part, Muralt s'était fait un nom comme défenseur de la *liberté chrétienne*, se heurtant même à certaines difficultés pour cela. Depuis qu'il avait pris parti pour les perdants à la suite du procès bernois des Piétistes en 1699, rompant dans la foulée avec le système de la religion d'Etat, il était *persona non grata* aussi bien à Berne qu'à Genève. Expulsé de cette dernière ville, il avait séjourné à Merlinge près de Genève⁷, à Montchérand près d'Orbe⁸ et au Buchhof près de Soleure.⁹ Et c'est grâce à l'intervention de Jean-

Frédéric Ostervald qu'il avait trouvé un logis avec sa femme et leurs deux enfants dans la Principauté de Neuchâtel.¹⁰ Cependant, l'espoir d'Ostervald de pouvoir le regagner à l'Eglise grâce à son programme de réforme ne se réalisa pas. Muralt n'était prêt à aucun compromis et resta à l'écart des cultes publics.



Au Pontet, Muralt a exercé deux sortes d'activités. En tant que propriétaire, il administrait les nombreux bâtiments d'habitation et d'exploitation, les prés, les champs, les vergers et les jardins horticoles, les vignes et les bêtes. Sur ce plan, il n'a guère laissé de traces¹¹, rien, par exemple qui ressemblerait aux plans de construction d'un propriétaire terrien ambitieux. Par ailleurs, il se concentrait sur l'exploitation féconde de son champ intellectuel et spirituel.

L'auteur

C'est au Pontet que s'est élaborée la version imprimée des *Lettres sur les Anglois et les François*. Après les émotions qui avaient secoué Muralt à Berne, il en avait brûlé le manuscrit. Mais l'œuvre n'était pas anéantie pour autant. Après l'impression partielle de 1718, il était évident pour ses amis qu'il convenait de bloquer une diffusion non contrôlée de l'œuvre. Ils le poussèrent à publier enfin ces lettres, ce qui provoqua chez lui un grave conflit intérieur. Pouvait-il s'identifier encore à ce qu'il avait écrit il y a si longtemps? Pouvait-il encore signer ces *Lettres*, lui qui depuis lors, avait parcouru un tel chemin non seulement extérieur mais intérieur? Il fallut une large conjonction de choses pour qu'il parvienne à se décider à retravailler son texte pour l'impression. En quoi il se laissa guider par la conviction «*que si la Providence est intervenuë pour faire brûler ces Lettres, elle n'a pas eu moins de part à leur conservation*»¹².

En 1725 - Muralt avait soixante ans - les *Lettres* parurent enfin, à Genève pour comble d'ironie. Y était jointe une *Lettre sur les voies*, un traité sur la mode des tours de cavaliers et de leurs conséquences néfastes pour la société; il date de la

période bernoise. Le livre a paru sans nom d'auteur, mais c'était une ruse inutile: Muralt est entré dans l'histoire de la littérature et de la culture en tant qu'auteur des *Lettres*. En 1726, il y eut des éditions à Paris et à Londres, dans cette dernière ville en traduction anglaise, et même deux fois. En 1727, il fut réédité à Cologne, en 1728 à Zurich. La dernière édition du vivant de Muralt - il fut enterré le 20 novembre 1749 à Colombier - parut à Paris en 1747.¹⁵ Une remarquable traduction allemande parut en 1761 à Weimar sous le titre: *Des Herrn von Muralt Briefe über die Engelländer und Franzosen*.

Outre la version à imprimer des *Lettres*, c'est au Pontet aussi que sont nés entre 1718 et 1738/39 tous les autres livres de Muralt. En même temps que l'édition des *Lettres* de 1728 parurent le traité *L'instinct divin recommandé aux hommes* et la *Lettre sur l'esprit fort*. Dix ans plus tard parurent à Londres en deux volumes les *Lettres fanatiques*, et en 1753 parurent à Berlin les *Fables nouvelles*, posthumes.

Le piétiste

Selon le traité *L'instinct divin*, celui-ci «est la source de tout ce qu'il y a de bon dans l'Homme. La Religion se fonde là-dessus & toute Vérité prend de là sa force. Il est la Parole par laquelle il a été créé & seule peut le changer & créer de nouveau.»¹⁶ Cet *instinct divin* ne remplace pas la Bible, il se place à côté d'elle. C'est par lui que Dieu parle à l'Homme, de façon toujours renouvelée. Mais il ne parle qu'au moment où l'Homme est prêt à lui laisser de la place, à l'entendre et à vivre selon ce qu'il exige. Il habite dans le cœur, pas dans les églises. Qui cherche à connaître la volonté de Dieu n'en est pas réduit à questionner

des théologiens ou des philosophes. Il est en contact direct avec Dieu.

Voilà la teneur des écrits tardifs. Muralt y apparaît comme l'interprète d'un piétisme radical, ce qui signifie concrètement: Muralt était ouvert à l'esprit de prophétie qui s'était éveillé après les guerres des Camisards parmi les protestants français, et qui s'était répandu également en Suisse. Il ne se prenait pas lui-même pour un prophète, mais il était convaincu que Dieu parlait à travers les hommes¹⁵ - par exemple par la Genevoise Jeanne Bonnet qui, comme outil de l'Esprit, le fascinait à tel point, même si elle avait l'âge d'être sa fille, qu'il était prêt à faire de longs déplacements pour l'approcher.¹⁶ Cependant, Muralt semble avoir accueilli avec réticence le message que Johann Friederich Rock, prophète des «Wahren Inspirationsgemeinden» du comté Ysenburg-Büdingen, apporta au Pontet le 5 octobre 1727, même si Rock et ses amis approuvaient explicitement *l'instinct divin* de Muralt.¹⁷

Muralt a réfléchi fondamentalement au phénomène de l'inspiration. Rétif à tout enthousiasme extérieur, il souligne «le besoin que nous avons tous de nous attacher plutôt à l'imitation du Seigneur, au renoncement, à l'humilité, et à la vie cachée avec Christ en Dieu».¹⁸ Le critère, pour lui, c'était la *droiture*. En 1735, peu avant son 70^e anniversaire, il s'exprima de la façon suivante dans une lettre:

«[...] je regarde les Inspirés comme un moyen dont la providence se sert pour éprouver les hommes de nos temps et manifester leurs différentes dispositions, leur degré de foy et confiance en elle. Toutes les inspirations ne sont pas divines ni près de là. Il est très difficile d'en faire le discernement. Je crois que toute notre sûreté

est à cet égard dans la confiance en Dieu et que Dieu en cela comme en autre chose est à l'égard de l'homme, ce que l'homme est à l'égard de lui, droit envers ceux qui sont droits et tout autre envers ceux qui manquent de droiture.»¹⁹

Entre Piétisme et Lumières

La position adoptée par Muralt face aux Inspirés a irrité certains de ses contemporains. En 1731, c'était une énigme pour le pasteur bâlois éclairé Pierre Roques que les *Lettres sur les Anglois et les François* et le traité sur l'*Instinct divin* puissent avoir été écrits par le même homme. Comment un esprit si cultivé pouvait-il se retourner contre la raison elle-même, demandait Roques.²⁰ Jean-Jacques Rousseau était du même avis lorsque, dans le roman *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, il faisait écrire à Julie dans une lettre à Saint-Preux: «Vous lisez Muralt, je le lis aussi; mais je choisis ses lettres [sur les Anglois et les François], et vous choisissiez son *instinct divin*. Voyez comme il a fini, déplorez les égarements de cet homme sage, et songez à vous.»²¹ C'est ainsi que Rousseau prend ses distances de la foi inspirée. Pensait-il peut-être aussi concrètement à cette entreprise qui passe pour l'égarement par excellence de Muralt, ce voyage qu'il entreprit en 1740 sur l'ordre de Dorothea Allgöwerin de St-Gall et qui coûta la vie à sa deuxième femme, la jeune Cleophea née Rahn? Personne ne le sait.²² A l'époque, Muralt est resté absent du Pontet longtemps, plus longtemps que d'habitude, et même, si cela avait dépendu de lui, il n'y serait jamais retourné, il aurait terminé sa vie en pèlerin.²³

Est-ce qu'avec l'âge, Muralt ne jouissait plus que d'une capacité de jugement limitée? Bien des choses tendent à l'attester. Mais il ne faudrait pas

en prendre prétexte pour parler d'une dégénérescence de Muralt. Paul Wernle, historien d'église bâlois l'a fait, comme Roques et Rousseau, en caractérisant l'état de Muralt de «tragique délabrement d'un esprit destiné à la clarté et à la simplicité».²⁴ Il n'était pas, et n'est toujours pas aisé de comprendre Muralt. Mais la supposition d'une fracture dans son évolution est inutile et trompeuse. On pourrait démontrer grâce à ses écrits non publiés qu'entre l'esprit éclairé du temps de la *Lettre sur les Anglois et les François* et le piétiste Muralt il n'existe aucune contradiction spécifique. Comment aurait-il pu, sinon, publier après 1725 ses écrits tardifs et ses *Lettres* - une édition après l'autre - et cela en partie dans le même volume? Pierre Barthel a dépeint la position de Muralt entre le Piétisme et les Lumières dans une image parlante: «il est assis», dit-il, «à califourchon sur la mince cloison qui sépare les Lumières du Piétisme.»²⁵

Pour cette vision des choses aussi, on pourrait citer de nombreux témoignages de contemporains. Je vais me concentrer sur deux d'entre eux qui, en outre, sont en relation avec le Pontet.

Deux récits de voyage

En été 1728, le jeune Albrecht von Haller entreprit avec son ami Johannes Gessner un voyage à travers la Suisse. Il s'agit du fameux voyage d'où est né plus tard le poème *Die Alpen*. La nature était au centre des descriptions de Haller; il s'arrêtait rarement sur ses rencontres avec des personnes ou des monuments culturels. Ce qui prête un poids supplémentaire au passage suivant:

«Nous passâmes le long des charmantes allées de Colombier, séjour de M. de Muralt, homme

unique et qui a fait voir que le même homme peut se distinguer par les qualités les plus opposées. Nous n'eûmes pas le plaisir de voir ce gentilhomme, qui peut seul donner une idée des Suisses fort opposée de celle du vulgaire!»²⁶

Pour Haller donc, de Muralt se distinguait justement par le fait qu'il parvenait à réunir dans sa personne des qualités antagonistes. Haller percevait bien une tension, mais pas de contradiction entre l'auteur des *Lettres sur les Anglois et les François* et le piétiste Muralt. Johann Friedrich Gottsched, poète et historien de la littérature, a sans doute partagé cet avis. Dans un article sur le *Versuch Schweitzerischer Gedichten* de Haller, paru anonymement, il suppose que l'auteur en est de Muralt. «Der ungenannte Verfasser solle dem Vernehmen nach der berühmte Herr Muralt seyn, welcher vor etlichen Jahren die mit so viel Beyfall aufgenommenen Lettres sur les Anglois et les François geschrieben hat.»²⁷ Remarquons en passant que la supposition de Gottsched montre que l'on pouvait imaginer Muralt capable d'écrire en allemand une œuvre qui ouvrait des perspectives nouvelles dans la littérature de l'époque.²⁸

Quelles qu'en soient les raisons, il n'y a jamais eu de rencontre entre Haller et Muralt. A cet égard, Hieronymus Annoni, le piétiste et précepteur bâlois a eu plus de chance. Il se trouvait en voyage à travers la Suisse avec ses deux pupilles Johann Georg Im Thurn de Schaffhouse et Hans Ulrich Hegner de Winterthur. De Neuchâtel, où ils on fait de l'automne 1730 au printemps 1731 un séjour linguistique, ils ont plusieurs fois rendu visite à Muralt. Celui-ci leur a fourni d'utiles indications pour leurs lectures en français. Il leur a conseillé les *Caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les caractères ou les mœurs de ce siècle* de Jean de la Bruyère, et les *Réflexions ou*

sentences et maximes morales de François de La Rochefoucauld.²⁹ Il leur signalait ainsi ces deux grands moralistes qu'il avait déjà cités de manière louangeuse dans sa cinquième *Lettre sur les François*.³⁰ Une fois, les trois Suisses alémaniques ont rencontré Jean-Frédéric Ostervald chez Muralt, et lorsqu'ils passèrent, lors de leur visite d'adieu, «quelques heures en raisonnements théologiques», le beau-fils de Muralt, François de Charrière de Penthaz, qui sera plus tard le beau-père de Madame de Charrière, était aussi présent.³¹ Ce seraient là des détails sans importance s'ils n'illustraient pas la continuité de la pensée chez Muralt et, en outre, le fait que le Pontet était déjà un centre intellectuel du temps de Muralt. Pierre Barthel avait raison de décrire la maison Muralt comme une sorte de quartier général d'un piétisme séparatiste cultivé et évangéliste.³² Il convient juste d'ajouter que le Pontet, ainsi que le montre l'exemple de Haller, n'était pas seulement un centre piétiste.

Le promeneur

«On me bannit des villes quand j'y entre ou que j'en approche de trop près», constate Muralt dans une lettre de 1705.³³ Après son expulsion de Berne et de Genève, il n'a en effet plus jamais habité une ville. Le fait était involontaire, mais il correspondait au style de vie qu'il avait décidé d'adopter à son retour d'Angleterre et de France. Dans sa *Lettre sur les Voyages*, il caractérise la vie urbaine comme un voyage instable. «Je comprends que la Campagne seule nous met dans notre situation naturelle», écrit-il, «[...] elle nous tire de la Dépendance & nous met en liberté, sans quoi nous ne saurions vivre heureux.» Le bonheur d'une vie simple, Muralt l'a cherché à la campagne et l'y a trouvé. Il n'entendait pas par là son exis-

tence uniquement privée. Dans une vie retirée, pensait-il, l'être humain se prépare à son action dans la société.

Là, il a la paix, il apprend à se connaître. «C'est le moïen de rentrer dans l'Ordre, si nous avons quelque disposition à y rentrer, puisqu'il n'y a que l'Homme dans l'Ordre qui soit véritablement sociable, d'accord avec les autres, comme il l'est avec soi-même.»³⁴

Parmi les habitudes régulières de Muralt, il y avait les promenades dans la nature. Les réflexions qu'il

y a gagnées, il les a consignées entre autres dans les *Fables nouvelles*. Mais ce n'est pas le lieu, ici, de s'y plonger. Au lieu de quoi, cette magnifique description, d'une littérature très fine, servira d'exemple pour démontrer avec quelle sensibilité Muralt a éprouvé la nature :

«Vous scaurès, que mes promenades se font le plus souvent dans un petit Bois qui est dans mon voisinage, & qui a tout ce qu'il faut pour s'y plaire. A la fraîcheur qui se trouve sous son Ombrage, se joint celle qu'un Ruisseau semble y apporter & l'annoncer en même tems par son



bruit agreable. Les Oiseaux qui s'y font entendre, & que rien n'interrompt, chantent l'Union & la Paix, si souvent interrompues parmi les hommes. Le Silence que ce bruit paisible releve plus qu'il ne trouble, & l'Obscurité ajoutent à l'agrément de ce lieu je ne scai quoi de respectable; on se sent porté à y jouir du plaisir de la Solitude & lui laisser faire son effet sur nous. Quelques raions de Lumiere qui en percent l'Obscurité, semblent inviter les hommes à entremêler de même ce qu'il y a de triste en eux de ce qui peut les réjouir, de s'ouvrir au plaisir de l'Entretien, lors que la Vérité l'éclaire. Enfin, une Vuë étenduë, qui à travers les Arbres me presente le Monde comme dans l'Eloignement, me fait souvenir de quoi la Campagne & la Solitude m'éloignent, & acheve de rendre ce Lieu délicieux pour moi. C'est d'où, après avoir eu le plaisir d'errer parmi les Arbres sans mégarer, je reviens chés moi sans me scavoir mauvais gré d'être sorti.»³⁵

Muralt voulait retrouver hors d'une civilisation de surenchère, vide de sens, le chemin vers lui-même, vers une vraie humanité. Il a trouvé en partie ce qu'il cherchait dans la nature. C'est en elle qu'il voyait la patrie originelle de l'être humain, dans laquelle il commence à reconnaître ce qu'il est. Le sentiment de la nature n'était pas du tout pour lui un morceau délectable pour gourmet littéraire. La nature en tant que telle se faisait visible pour lui, se mettait à lui parler et se découvrait comme cadre de vie originel, digne de l'être humain. C'est en elle que recommençait à parler cette voix qui le remettait « en ordre »: la conscience, l'*instinct divin*.³⁶

L'expérience que Muralt décrit n'est pas déterminée par un lieu précis. Cependant, il serait légitime et même charmant de la relier en imagination au Pontet.

(traduit de l'allemand par Monique Laederach)

Notes

- ¹ Jean Courvoisier, *Les monuments d'art et d'histoire du Canton de Neuchâtel II: Les districts de Neuchâtel et de Boudry*, Bâle, 1963, p. 317-323, ici p. 319 (MAH 49): «Avec Muralt, écrivain connu et piétiste militant, la demeure allait être connue au loin.»
- ² *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, II, Neuchâtel 1924, p. 241.
- ³ Pour Bêat-Louis de Muralt et Albrecht von Wattenwyl, cf. Rudolf Dellsperger, «Eine «missratene» Heirat, Beobachtungen zu zwei Briefen Beat Ludwig von Muralts vom März 1717», in: Martin Rose (éd.), *Histoire et Herméneutique. Mélanges pour Gottfried Hammann*, Genève, 2002, p. 117-126. Albrecht von Wattenwyl a payé le prix d'achat de 22000 Livres Tournois en partie avec une obligation de la Banque Malacrida & Cie, banque bernoise fondée par les Piétistes. Une copie du contrat de vente se trouve dans le Tiroir 41 des archives de famille de Watteville d'Oberdiessbach (Château d'Oberdiessbach).
- ⁴ Margharita de Muralt à Albrecht von Wattenwyl, Dombresson, 12.11.1719 (Archives de famille de Watteville, Tiroir 41).
- ⁵ Gian Carlo Roscioni, *Beat Ludwig von Muralt e la ricerca dell'umano*, Roma (Storia e Letteratura 91), 1961, p. 267-316, a rendu accessibles et commenté trois copies des *Lettres sur les François* archivées à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne.
- ⁶ *Nouvelles littéraires contenant ce qui se passe de plus considérable dans la République des lettres*, La Haye, VII, 28 mai et 4 juin 1718, p. 321-345.
- ⁷ Cf. Rudolf Dellsperger, ... «le christianisme n'exige pas moins de nous que la vie entière...» Zu drei Briefen Beat Ludwig von Muralts aus dem Jahr 1702, in: *Rezeption und Reform. Festschrift für Hans Schneider zu seinem 60. Geburtstag*, éd. par Wolfgang Breul-Kunkel et Lothar Vogel, Darmstadt/Kassel, 2001, p. 239-250.
- ⁸ Selon la lettre conjugale du 1.12.1698, Muralt était usufruitier pour moitié d'un vignoble de Valeyres-sous-Rances et Montchérand (Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, Archives familiales de Muralt, cote 21,2). Une gentilhommière située au milieu du village a été consécutivement propriété des familles von Stürler, de Muralt et von Mülinen (*Dictionnaire géographique de la Suisse* III, Neuchâtel 1905, p. 350). La présence de Muralt à Montchérand est attestée par deux lettres de l'été et de l'automne 1703 (Archives de famille de Watteville).
- ⁹ La grande lettre à Georg Thormann, éminemment importante pour la recherche sur Muralt (cf. Eugène Ritter, *Quelques documents sur Bêat de Muralt*, Extrait du *Bulletin genevois* XXXII, Genève, 1894, p. 23-35) a été écrite au *Bouchhof* d'après une copie du 10.11.1705 gardée dans les archives de famille de Watteville.
- ¹⁰ Cf. Eugène Ritter, *Quelques documents...*, pp. 18-22.
- ¹¹ Selon P. Favarger, «Une émigration de piétistes zurichois dans le pays de Neuchâtel au XVIII^e siècle», Neuchâtel 1910 (Extrait du *Musée neuchâtelois* 1909/1910), p. 15, Muralt n'était pas vraiment un concitoyen facile: «Muralt supportait impatiemment la tyrannie des multiples règlements et ordonnances communales et son esprit indépendant, un peu frondeur, semble se faire un jeu de les enfreindre ou de solliciter à tout propos des mesures d'exception.»
- ¹² *Lettres sur les Anglois et les François* I, cité selon l'édition [Paris] 1726, *iiiiij*.

- ¹³ Pour l'histoire du texte et des éditions des *Lettres*, cf. l'introduction de Charles Gould à: B. L. de Muralt, *Lettres sur les Anglois et les François et sur les Voyages (1728)*, éditées par Charles Gould, Paris, 1933, reprint Genève 1974, p. 9-97, ici p. 45-56.
- ¹⁴ *L'instinct divin recommandé aux hommes*, cité d'après l'édition de Londres 1753, p. 6-7.
- ¹⁵ Dans les *Nouvelles littéraires* (Rem. 6) XVIII, La Haye, 1731, p. 246, *Le Monde fou préféré au Monde sage*, livre paru anonymement, fut attribué à tort à Muralt. Il n'était pas de lui mais de Marie Huber. La remarque suivante, en revanche, est née d'une observation précise: «M. Muralt [...] et d'autres personnes de vrai mérite, et dont la dévotion est sincère, reconnaissent franchement, qu'ils ne sont point favorisés des dons de l'Esprit; mais ils croient que d'autres [...] ont cet avantage.»
- ¹⁶ La correspondance de Colombier (1726), conservée dans les archives de famille de Watteville, est à cet égard une nouvelle source précieuse.
- ¹⁷ Le procès-verbal du message de Rock fait mention, au sujet de l'expression «So ist und bleibt mein Wort ein Feuer» (Ainsi ma Parole est et demeure un feu), de «Junker Muralts Buch: *L'instinct divin* (das ist: das Göttliche im Menschen [...] darinnen überzeugend auf dieses Wort, das Mund und Herzen nahe ist, und hier angepriesen worden, hingewiesen wird.» *J.J.J. XVII. Sammlung. Das ist: Der XVII. Auszug Aus denen Jahr-Bücheren Der wahren Inspirations-Gemeinschaften [...]* Imprimé en 1776, p. 43-50, ici p. 46. Cf. à ce sujet Jean-François Monod à François Magny, 8.10.1727, chez Eugène Ritter, *Notes et documents sur l'histoire du piétisme à Genève et dans le Pays romand*, in: *Etrennes chrétiennes 16* (1889), p. 184 sq. Mais Rock se sentait aussi obligé de mettre Muralt en garde contre la «Vernunfts-Klugheit», l'intelligence raisonnable.
- ¹⁸ Emilie Roguin au sujet de Muralt dans sa lettre à François Magny, 1.9.1725, cité d'après Eugène Ritter, *Notes et documents*, p. 181.
- ¹⁹ Muralt à NN, Colombier, 12.8.1735 (Senckenberg-Archiv de la Senckenberg-Bibliothek à Francfort/le Main, cote M 81). Hans Schneider, de Marburg, à qui je dois de m'avoir indiqué cette lettre autographique, pense, en fonction du libelle de présentation «praesentatum Homburg, den 7. Septembris», que le destinataire pourrait avoir été Christoph Schütz. Une copie de la lettre d'où je tire la citation présente, se trouve dans les archives de L'Unité des Frères à Herrnhut, cote R.24.B. 86.13.
- ²⁰ Cf. Rudolf Dellsperger, «Vom wahren und falschen Pietismus», in: *Religion in Basel. Ein Lese- und Bilderbuch. Pour le 60^e anniversaire d'Ulrich Gäbler*, ed. par Thomas K. Kuhn et Martin Sallmann, Bâle, 2001, p. 45-48 et 123.
- ²¹ Jean-Jacques Rousseau, *Ceuvres complètes* II, éd. par Bernard Gagnebin et Marcel Raymond, Paris, 1969, p. 685. Cf. Rudolf Dellsperger, *Treffpunkt Natur. Jean-Jacques Rousseau und Beat Ludwig von Muralt*, in: Rudolf Dellsperger, *Kirchengemeinschaft und Gewissensfreiheit. Studien zur Kirchen und Theologiegeschichte der reformierten Schweiz: Ereignisse, Gestalten, Wirkungen*, Berne 2001, p. 85-95 (Basler und Berner Studien zur historischen und systematischen Theologie 71).
- ²² Cleophea Muralt a rédigé sous forme de lettre un rapport de voyage circonstancié: Charles Berthoud, «De Colombier à Solingen. Voyage d'une famille suisse en 1740», in: *Musée neuchâtelois* 5 (1868), p. 33-45. (Ici aussi

un dessin à la plume remarquable du Pontet par Léon Berthoud, décembre 1867).

²³ Le voyage a débuté le 9 novembre 1740. Le rapport de Cleophea Muralt porte la date du 15 novembre 1740. (Berthoud, *De Colombier*, p. 37) Le 25 janvier 1741, Charles Hector de Marsay annonça à Etienne Duval que Muralt avait quitté Colombier. Cf. Eugène Ritter, *Quelques documents* (note 9), p. 39. C'est à prendre littéralement. Heinrich Cossart écrivit le 17 octobre 1743 à Zinzendorf: «Le bon vieux Mr. de Muralt est beureusement de retour à Colombier, il avoit entrepris par ordre d'une Inspirée le Voiage de Turquie, arrivé à Tessel, Mr de Penta son Beau fils ne lui voulut point fournir l'argent nécessaire pour le voiage, ainsi après années d'absence il s'est obligé de revenir à Colombier [...]» (Archives de L'Unité des Frères, Herrnhut, R.7.Hla.6.27). Muralt demeura - sans doute avec l'intention de poursuivre son voyage vers l'Orient - sur l'île de Texel jusqu'à ce que François de Charrière de Penthaz lui refusât son appui financier.

²⁴ Paul Wernle, *Der schweizerische Protestantismus im 18. Jabrbundert I*, Tübingen, 1923, p. 163.

²⁵ Pierre Barthel, *Jean-Frédéric Ostervald, l'Européen (1663-1747), novateur neuchâtelois*, Genève, 2001, p. 493.

²⁶ Cité d'après Ludwig Hirzel, *Albrecht von Hallers Gedichte*, Frauenfeld 1882, p. LXIII (Bibliothek älterer Schriftwerke der deutschen Schweiz und ihres Grenzgebietes 3).

²⁷ «L'auteur sans nom pourrait être, selon les bruits qui courent, le célèbre Monsieur Muralt qui a écrit il y a bien des années les Lettres sur les Anglois et les François accueillies à l'époque avec tant d'enthousiasme.» *Neuer Zeitungen*

gelehrter Sachen des Jabrs MDCCXXXII Erster Theil, No. XC, Leipzig, le 10 novembre, cité d'après Hirzel, p. CXX.

²⁸ Dans les archives de famille de Wattenville se trouvent - une nouveauté pour la recherche sur de Muralt - plusieurs manuscrits en langue allemande.

²⁹ Hieronymus Annoni, Œuvres posthumes dans la section des manuscrits de la Bibliothèque universitaire de Bâle, B II 1: *Tagebuch der Schweizer Reise 1730-1731*, p. 21: 14 août 1730. Cf. Hildegard Gantner-Schlee, *Hieronymus Annoni (1697-1770), Ein Wegbereiter des Baslers Pietismus*, Editions du Canton de Bâle-Campagne, 2001, pp. 69-77.

³⁰ Bêat-Louis de Muralt, *Lettres* (note 12), p. 254 sq. (La Bruyère) p.258 sq (La Rochefoucauld.)

³¹ Hieronymus Annoni, *Tagebuch der Schweizer Reise* (note 29), p. 68 sq. 24 mars 1731.

³² Pierre Barthel, *Jean-Frédéric Ostervald* (note 25), p. 492.

³³ Muralt à Georg Thormann, 10.11.1705, citée d'après Ritter, *Quelques documents* (note 9), p. 23.

³⁴ [Bêat-Louis de Muralt], *Lettre sur les Voyages*, citée d'après l'édition de Gould (note 13), p. 283 sq.

³⁵ [Bêat-Louis de Muralt], «Lettre sur l'esprit fort», in: *Lettres sur les Anglois et les François III*, [Zurich] 1728, p. 118-120.

³⁶ Je m'appuie ici sur la formulation de mon Essai *Treffpunkt Natur* (note 21).

Béat-Ludwig von Muralt im Pontet

Mit Isabelle de Charrière und Béat-Louis de Muralt hat Le Pontet zwei bedeutende Gestalten des 18. Jahrhunderts beherbergt. Beide haben über drei Jahrzehnte hinweg bis zu ihrem Tod dort gelebt, die gebürtige Holländerin Belle de Zuylen von 1771 bis 1805, der gebürtige Berner Beat Ludwig von Muralt von 1718 bis 1749. Sie hat als Gattin von Charles-Emanuel de Charrière de Penthaz, einem Enkel Muralts, im Pontet Einzug gehalten, er ist als Gatte der Margaritha von Wattenwyl in dessen Besitz gelangt. Beide haben von dort ihre Bücher in die Welt ausgehen lassen. Hat Madame de Charrière Le Pontet durch ihre Präsenz zu Glanz verholfen, so ist die *gentilbommière* durch Muralt weitherum bekannt geworden¹. Gerne komme ich der Einladung nach, etwas über Muralt und seine Beziehung zum Pontet beizusteuern.

Muralt au Pontet

Die Handänderung des herrschaftlichen, am Fuss des Ortes Colombier gelegenen Gutes erfolgte am 23. November 1718. Als Verkäufer unterzeichnete Albrecht von Bonstetten (1678-1719); er war Hauptmann in holländischen Diensten, hatte 1717 in Tournai eine Katholikin geheiratet und deswegen sein bernisches Bürgerrecht verloren². Als Käufer unterschrieb in Muralts Namen und Auftrag dessen Schwager Albrecht von Wattenwyl (1681-1743), Herr von Diessbach³.

Die Parteien waren schon vor der Verschreibung handelseinig geworden. Bereits am 12. November äusserte sich Margaritha de Muralt erfreut darüber und bedankte sich auch im Namen ihres Mannes bei ihrem Bruder. Ärger gab es trotzdem, weil der vorrätige Weisswein von schlechter Qualität war und weil Junker von Bonstetten die Möbel in der Kammer am Ende der Galerie für sich beanspruchte. Unter diesen Umständen weigerte sich Frau de Muralt, die Schlüssel

an sich zu nehmen. Sie war ungehalten, denn der Umzug verzögerte sich und der Winter stand bevor⁴. Dies wären belanglose Details, wenn sie nicht etwas über die Rollenverteilung im Hause Muralt besagten und mit der Galerie vermutlich einen Hinweis auf den Salon de musique der Madame de Charrière enthielten, für dessen Restaurierung die Fondation Kindermann sich einsetzt.

Muralt hatte, als er sich im Pontet niederliess, noch keine Zeile veröffentlicht und war dennoch bereits ein bekannter Mann. Bekannt war er einerseits als Autor der *Lettres sur les Anglois et les François*, die er vor mehr als zwanzig Jahren geschrieben hatte. Sie zirkulierten – ganz oder teilweise – in zahlreichen Abschriften⁵, und erst ein halbes Jahr war vergangen, seit in Den Haag ohne sein Wissen die sechste seiner *Lettres sur les François* gedruckt worden war⁶. Andererseits hatte Muralt sich als Anwalt der *liberté cbretienne* einen Namen gemacht, war deswegen aber auch in Schwierigkeiten geraten. Seitdem er im Gefolge des bernischen Pietistenprozesses von 1699 für die Verlierer Partei ergriffen und mit dem Staatskirchensystem gebrochen hatte, war er sowohl in Bern als auch in Genf *persona non grata*. Von dort ausgewiesen, hatte er sich vorübergehend in Merlinge bei Genf⁷, in Montchérand bei Orbe⁸ und auf dem Buchhof bei Solothurn⁹ aufgehalten. Er hatte es nicht zuletzt der Fürsprache von Jean-Frédéric Ostervald zu verdanken, dass er mit seiner Frau und den beiden Kindern in der Principauté de Neuchâtel eine Bleibe fand¹⁰. Ostervalds Hoffnung, ihn durch sein Reformprogramm für die Kirche zurückzugewinnen, ging jedoch nicht in Erfüllung. Muralt war zu keinen Kompromissen bereit und blieb dem öffentlichen Gottesdienst fern.

Zwei Tätigkeiten haben Muralts Leben im Pontet ausgefüllt. Zum einen bewirtschaftete er als Gutsherr den umfang-

reichen Besitz an Wohn- und Ökonomiegebäuden, Wiesen und Feldern, Obst- und Gemüsegärten, Weinbergen und Nutztieren. In dieser Eigenschaft hat er kaum Spuren hinterlassen¹¹, nichts, das zum Beispiel auf Baupläne eines ehrgeizigen Landjunkers schliessen liesse. Zum andern konzentrierte er sich darauf, den Acker seines geistigen und geistlichen Lebens fruchtbringend zu bestellen.

Der Autor

Im Pontet ist die Druckfassung der *Lettres sur les Anglois et les François* entstanden. Muralt hatte nach der Erschütterung, die er in Bern erfahren hatte, das Manuskript verbrannt. Vernichtet war das Werk damit jedoch nicht. Nun, nach dem Teildruck von 1718, war seinen Freunden klar, dass er der unkontrollierten Verbreitung den Riegel schieben müsse. Sie bedrängten ihn, er solle die Briefe endlich publizieren. Dies brachte ihn in einen schweren inneren Konflikt. Konnte er das, was er vor langer Zeit geschrieben hatte, immer noch verantworten? Konnte er, der seither nicht nur äusserlich, sondern innerlich einen weiten Weg zurückgelegt hatte, noch mit seinem Namen zu seinen *Lettres* stehen? Es brauchte viel, bis er sich für deren Überarbeitung für den Druck entscheiden konnte. Dabei liess er sich von der Überzeugung leiten, «que si la Providence est intervenuë pour faire brûler ces Lettres, elle n'a pas eu moins de part à leur conservation»¹².

1725 - Muralt war bereits sechzigjährig - erschienen die *Lettres* erstmals, pikanterweise in Genf. Beigefügt war die *Lettre sur les Voïages*, ein Traktat über die Mode der Kavaliertouren und ihre nachteiligen Folgen für die Gesellschaft; er stammte noch aus der Berner Zeit. Das Buch erschien anonym, allein das war vergebliche Liebesmühe: Muralt ist als Autor der *Lettres* in die Literatur- und Kulturgeschichte eingegangen. Im Erscheinungsjahr wurde das Buch in Köln nachgedruckt. 1726 folgten Auflagen in Paris und London, dort in englischer Übersetzung und dies gleich zweimal. 1727 erschien das Buch wiederum in Köln,

1728 in Zürich. Die letzte Auflage zu Muralts Lebzeiten - er wurde am 20. November 1749 in Colombier begraben - wurde 1747 in Paris gedruckt¹³. 1761 erschien in Weimar unter dem Titel «Des Herrn von Muralt Briefe über die Engelländer und Franzosen» eine vorzügliche deutsche Übersetzung.

Im Pontet sind im Zeitraum zwischen 1718 und 1738/39 ausser den Druckfassungen der erwähnten *Lettres* alle weiteren Bücher Muralts entstanden. Zusammen mit der *Lettres*-Ausgabe letzter Hand von 1728 erschienen der Traktat *L'instinct divin recommandé aux hommes* und die *Lettre sur l'esprit fort*. Zehn Jahre später, 1739, kamen in London in zwei Bänden die *Lettres fanatiques* heraus, und 1753 erschienen in Berlin posthum die *Fables nouvelles*.

Der Pietist

L'instinct divin, beginnt der gleichnamige Traktat, «est la source de tout ce qu'il y a de bon dans l'Homme. La Religion se fonde là dessus & toute Verité prend de là sa force. Er ist la Parole par laquelle il a été créé & qui seule peut le changer & créer de nouveau»¹⁴. Der *instinct divin* tritt nicht an die Stelle, aber an die Seite der Bibel. Durch ihn spricht Gott zum Menschen, immer wieder neu. Er spricht aber nur dann, wenn der Mensch bereit ist, ihm Raum zu geben, auf ihn zu hören und ihm entsprechend zu leben. Er wohnt im Herzen, nicht in Kirchen. Wer nach Gottes Willen fragt, ist weder auf Theologen noch auf Philosophen angewiesen. Er ist unmittelbar zu Gott.

Dies ist der Tenor in Muralts Spätschriften. Er erscheint in ihnen als Vertreter eines radikalen Pietismus. Konkret heisst dies: Muralt war offen für den Geist der Prophetie, der nach den Camisardenkriegen unter Frankreichs Protestanten erwacht war und auch in der Schweiz Einzug gehalten hatte. Er hielt sich selber nicht für einen Propheten, war aber überzeugt, dass Gott durch Menschen spreche¹⁵ - durch die Genferin Jeanne Bonnet etwa, die, obwohl sie seine Tochter

hätte sein können, ihn als Werkzeug des Geistes so sehr faszinierte, dass er weite Wege in Kauf nahm, um in ihrer Nähe zu sein¹⁶. Die Botschaft hingegen, welche Johann Friedrich Rock, Prophet der «Wahren Inspirationsgemeinden» aus der Grafschaft Ysenburg-Büdingen am 5. Oktober 1727 im Pontet überbrachte, scheint Muralt mit Zurückhaltung aufgenommen zu haben, obschon Rock bzw. seine Freunde Muralts *Instinct divin* ausdrücklich guthiessen¹⁷.

Muralt hat gründlich über das Phänomen der Inspiration nachgedacht. Allem äusserlichen Enthusiasmus abgeneigt, betonte er «le besoin que nous avons tous de nous attacher plutôt à l'imitation du Seigneur, au renoncement, à l'humilité, et à la vie cachée avec Christ en Dieu»¹⁸. Das Kriterium war für ihn die *droiture*. 1735, kurz vor seinem 70. Geburtstag, äusserte er sich dazu in einem Brief folgendermassen:

«[...] je regarde les Inspirés comme un moyen dont la providence se sert pour éprouver les hommes de nos temps et manifester leurs différentes dispositions, leur degré de foy et confiance en elle. Toutes les inspirations ne sont pas divines ni près de là. Il est très difficile d'en faire le discernement. Je crois que toute notre sûreté est à cet égard dans la confiance en Dieu et que Dieu en cela comme en autre chose est à l'égard de l'homme, ce que l'homme est à l'égard de lui, droit envers ceux qui sont droits et tout autre envers ceux qui manquent de droiture.»¹⁹

Zwischen Pietismus und Aufklärung

Muralt's Stellung zur Inspirationsbewegung hat manche seiner Zeitgenossen irritiert. Für den aufgeklärten Basler Pfarrer Pierre Roques war es 1731 ein Rätsel, wie die *Lettres sur les Anglois et les François* und der Traktat über den *Instinct divin* vom selben Autor stammen konnten. Wie nur, fragte Roques, konnte sich ein «esprit si cultivé... contre la raison elle-même» wenden²⁰? Jean-Jaques Rousseau war derselben Meinung, wenn er im Briefroman *Julie, ou la Nouvelle Héloïse* Saint-Preux an Julie schreiben liess: «Vous lisez

Muralt, je le lis aussi; mais je choisis ses lettres [sur les Anglois et les François], et vous choisissez son instinct divin. Voyez comment il a fini, déplorez les égarements de cet homme sage, et songez à vous.»²¹ Damit distanzierte sich Rousseau von Muralt's Inspirationsglauben. Ob er wohl konkret auch an jene Unternehmung dachte, die als Muralt's Verirrung par excellence gilt, die verrückte Reise nämlich, die er 1740 auf Geheiss der Dorothea Allgöwerin aus St. Gallen unternahm und die seiner jungen zweiten Frau Cleophea geborenen Rahn das Leben kostete²²? Niemand weiss es. Muralt ist damals lange, länger als bisher bekannt war, vom Pontet weggeblieben, ja, wenn es nach ihm gegangen wäre, dann wäre er auch nie wieder dorthin zurückgekehrt, dann hätte er sein Leben als Pilger beschlossen²³.

Verfügte Muralt im Alter nur noch über ein eingeschränktes Urteilsvermögen? Manches deutet in diese Richtung. Aber man sollte dies nicht zum Anlass nehmen, um Muralt's Entwicklung als dekadent zu beschreiben. Ähnlich wie Roques und Rousseau hat der Basler Kirchenhistoriker Paul Wernle dies getan, als er Muralt's Weg als «tragische[n] Verfall eines zur Klarheit und Einfachheit bestimmten Geistes» charakterisierte²⁴. Es war und ist gewiss nicht einfach, Muralt zu verstehen. Aber die Annahme eines Bruches in seiner Entwicklung ist unnötig und irreführend. Anhand von unveröffentlichten Schriften aus seinem Nachlass liess sich zeigen, dass zwischen dem Frühaufklärer der *Lettres sur les Anglois et les François* und dem Pietisten Muralt kein ausschliesslicher Gegensatz besteht. Wie sonst hätte er nach 1725 gleichzeitig seine Spätschriften und -Auflage um Auflage - seine *Lettres* publizieren können, und dies zum Teil in ein und demselben Band? Pierre Barthel hat für Muralt's Stellung zwischen Pietismus und Aufklärung ein treffendes Bild geprägt: «Er sitze à califourchon sur la mince cloison qui sépare les Lumières du Piétisme»²⁵.

Auch für diese Sicht der Dinge liessen sich zahlreiche Zeugnisse von Zeitgenossen nennen. Ich konzentriere mich auf deren zwei, die überdies zum Pontet in Beziehung stehen.

Zwei Reiseberichte

Im Sommer 1728 unternahm der junge Albrecht von Haller zusammen mit seinem Freund Johannes Gessner eine Wanderung durch die Schweiz. Dabei handelt es sich um die später berühmt gewordenen Reise, der das Gedicht *Die Alpen* seine Entstehung verdankt. Die Natur stand im Zentrum von Hallers Reisebeschreibung; auf Begegnungen mit Menschen und auf Kulturdenkmäler ging er nur selten ein. Dies verleiht der folgenden Passage um so mehr Gewicht:

«Nous passâmes le long des charmantes allées de Colombier séjour de M. de Muralt, homme unique et qui a fait voir que le même homme peut se distinguer par les qualités les plus opposées. Nous n'eûmes pas le plaisir de voir ce gentilhomme, qui peut seul donner une idée des Suisses fort opposée de celle du vulgaire!»²⁶

Für Haller ragte Muralt also gerade dadurch hervor, dass er in seiner Person gegensätzliche Eigenschaften zu vereinigen vermochte. Haller erkannte wohl eine Spannung, aber keinen Widerspruch zwischen dem Autor der *Lettres sur les Anglois et les François* und dem Pietisten Muralt. Der Dichter und Literaturhistoriker Johann Friedrich Gottsched dürfte derselben Meinung gewesen sein. Er vermutete 1732 in einer Besprechung von Hallers anonym erschienenem *Versuch Schweitzerischer Gedichten* Muralt als Autor: «Der ungenannte Verfasser solle dem Vernehmen nach der berühmte Herr Muralt seyn, welcher vor etlichen Jahren die mit so viel Beyfall aufgenommene *Lettres sur les Anglois et les François* geschrieben hat.»²⁷ Nebenbei bemerkt: Gottscheds Zuschreibung ist ein Beleg dafür, dass man sich Muralt als Autor eines deutschsprachigen Werks vorstellen konnte, das in der Literatur der Zeit neue Dimensionen eröffnete!²⁸

Zu einer Begegnung zwischen Haller und Muralt ist es – aus welchen Gründen auch immer – nicht gekommen. Mehr Glück hatte in dieser Beziehung der Basler Pietist und damalige Hauslehrer Hieronymus Annoni. Er befand sich mit sei-

nen beiden Schülern Johann Georg Im Thurn aus Schaffhausen und Hans Ulrich Hegner aus Winterthur ebenfalls auf einer Reise durch die Schweiz. Die drei haben Muralt von Neuchâtel aus, wo sie vom Herbst 1730 bis Frühling 1731 einen Sprachaufenthalt verbrachten, mehrmals besucht. Sie erhielten von ihrem Gastgeber nützliche Hinweise für ihre Französischlektüre. Muralt empfahl ihnen die *Caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les caractères ou les mœurs de ce siècle* von Jean de La Bruyère und die *Reflexions ou sentences et maximes morales* von François de La Rochefoucauld²⁹. Er wies sie damit auf jene beiden grossen Moralisten hin, die er selber schon im fünften Brief über die Franzosen lobend erwähnt hatte³⁰. Einmal trafen die drei Deutschschweizer bei Muralt mit Jean-Frédéric Ostervald zusammen, und als man bei ihrem Abschiedsbesuch «einige Stunden mit Theologischen Raisonnements» zubrachte, war auch Muralts Schwieger- sohn François de Charrière de Penthaz, der spätere Schwiegervater der Madame de Charrière, zugegen³¹. All dies wären belanglose Details, illustrierten sie nicht die Kontinuität in Muralts Denken und überdies die Tatsache, dass der Pontet schon zu Muralts Zeit ein geistiges Zentrum war. Pierre Barthel hat das Haus Muralt zu Recht als «une sorte de quartier général d'un piétisme séparatiste cultivé et évangélisteur bezeichnet»³². Dem bleibt bloss beizufügen, dass, wie das Beispiel Hallers zeigt, der Pontet nicht nur ein pietistisches Zentrum war.

Der Spaziergänger

«On me bannit des villes quand j'y entre ou que j'en approche de trop près», hat Muralt 1705 in einem Brief festgestellt³³. Er hat in der Tat nach den Ausweisungen aus Bern und Genf nie mehr in einer Stadt gelebt. Dies geschah unfreiwillig, entsprach aber doch auch dem Lebensstil, für den er sich seit seiner Rückkehr aus England und Frankreich entschieden hatte. In seiner *Lettre sur les Voyages* charakterisierte er das Leben in den Städten als ein unstetes Reisen. «Je comprends, schrieb er, que la Campagne seule nous met dans nôtre

situation naturelle [...] elle nous tire de la Dépendance & nous met en liberté, sans quoi nous ne saurions vivre heureux.» Das Glück eines einfachen Lebens – Muralt hat es auf dem Land gesucht und gefunden. Er verstand darunter keineswegs eine nur private Existenz. In der *vie retirée*, meinte er, rüste sich der Mensch für sein Wirken in der Gesellschaft. Hier komme er zur Ruhe, hier lerne er sich selber kennen. «C'est le moien de rentrer dans l'Ordre, si nous avons quelque disposition à y rentrer, puis qu'il n'y a que l'Homme dans l'Ordre qui soit véritablement sociable, d'accord avec les autres, comme il l'est avec soi-même»³⁴.

Zu Muralts regelmässigen Gepflogenheiten gehörte der Spaziergang in der freien Natur. Die Einsichten, die er dabei gewann, hat er unter anderem in den *Fables nouvelles* verarbeitet. Darauf kann hier nicht eingegangen werden. Stattdessen soll eine literarisch feinsinnige, zauberhafte Schilderung als Beispiel dafür dienen, wie sensibel Muralt Natur erlebt hat:

«Vous scaurès, que mes Promenades se font le plus souvent dans un petit Bois qui est dans mon voisinage, & qui a tout ce qu'il faut pour s'y plaire. A la fraîcheur qui se trouve sous son Ombrage, se joint celle qu'un Ruisseau semble y apporter & l'annoncer en même tems par son bruit agreable. Les Oiseaux qui s'y font entendre, & que rien n'interrompt, chantent l'Union & la Paix, si souvent interrompues parmi les hommes. Le Silence que ce bruit paisible releve plus qu'il ne le trouble, & l'Obscurité ajou-

tent à l'agrément de ce lieu je ne scai quoi de respectable; on se sent porté à y jouir du plaisir de la Solitude & à lui laisser faire son effet sur nous. Quelque raions de Lumiere qui en percent l'Obscurité, semblent inviter les hommes à entremêler de même ce qu'il y a de triste en eux de ce qui peut les rejouir, de s'ouvrir au plaisir de l'Entretien, lors que la Verité l'eclaire. Enfin une Vuë étenduë, qui à travers les Arbres me presente le Monde comme dans l'Eloignement, me fait souvenir de quoi la Campagne & la Solitude m'éloignent, & acheve de rendre ce Lieu delicieux pour moi. C'est d'où, après avoir eu le plaisir d'errer parmi les Arbres sans mégarer, je reviens chés moi sans me scavoit mauvais gré d'être sorti»³⁵.

Muralt wollte aus einer übersteigerten, entleerten Zivilisation heraus- und zu sich selber, zur wahren Humanität zurückfinden. Er fand, was er suchte, unter anderem in der Natur. In ihr sah er die ursprüngliche Heimat des Menschen, in der dieser zu erkennen beginnt, wer er ist. Naturgefühl war für ihn alles andere als ein Leckerbissen für literarische Gourmets. Die Natur als solche rückte in sein Blickfeld, begann zu sprechen und wurde als ursprünglicher, des Menschen würdiger Lebensrahmen entdeckt. In ihr begann diejenige Stimme in ihm wieder zu sprechen, die ihn «in Ordnung» brachte: das Gewissen, der *instinct divin*³⁶.

Die Erfahrung, welche Muralt beschreibt, ist nicht an Orte gebunden. Dennoch ist es berechtigt und zudem reizvoll, sie sich als mit dem Pontet verbunden vorzustellen.

Notes

- ¹ Jean Courvoisier, *Les monuments d'art et d'histoire du Canton de Neuchâtel II: Les districts de Neuchâtel et de Boudry*, Bâle, 1963, S. 317-323, hier S. 319 (MAHS 49): «Avec Muralt, écrivain connu et piétiste militant, la demeure allait être connue, au loin.»
- ² *Historisch-biographisches Lexikon der Schweiz* II, Neuchâtel 1924, S. 309.
- ³ Zu Béat-Louis de Muralt und Albrecht von Wattenwyl vgl. Rudolf Dellsperger, «Eine «missratene» Heirat. Beobachtungen zu zwei Briefen Beat Ludwig von Muralts vom März 1717», in: Martin Rose (Hg.), *Histoire et Herméneutique. Mélanges pour Gottfried Hammann*, Genève, 2002, S. 117-126. Albrecht von Wattenwyl bezahlte den Kaufpreis von 22000 *Livres Tournois* zum Teil mit einer Obligation, welche auf die von Pietisten begründete bernische Bank Malacrida & Cie. lautete. Eine Kopie des Kaufvertrags befindet sich in Schublade 41 des Archivs Familie von Wattenwyl von Oberdiessbach (Schloss Oberdiessbach).
- ⁴ Margaritha de Muralt an Albrecht von Wattenwyl, Dombresson 12.11.1719 (Archiv Familie von Wattenwyl, Schublade 41).
- ⁵ Gian Carlo Roscioni, *Beat Ludwig von Muralt e la ricerca dell'umano*, Roma (Storia e Letteratura 91), 1961, S. 267-316 hat drei in der Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne als Abschriften aufbewahrte *Lettres sur les François* zugänglich gemacht und ausgewertet.
- ⁶ *Nouvelles littéraires contenant ce qui se passe de plus considérable dans la République des lettres*, La Haye, VII, 28. Mai und 4. Juni 1718, S. 321-345.
- ⁷ Vgl. Rudolf Dellsperger, «... le christianisme n'exige pas moins de nous que la vie entière...» Zu drei Briefen Beat Ludwig von Muralts aus dem Jahr 1702, in: *Rezeption und Reform. Festschrift für Hans Schneider zu seinem 60. Geburtstag*, hg. v. Wolfgang Breul-Kunkel und Lothar Vogel, Darmstadt/Kassel, 2001, S. 239-250.
- ⁸ Gemäss Ehebrief vom 1.12.1698 war Muralt zur Hälfte Nutzniesser eines Rebgrundes in Valeyres-sous-Rances und Montchérand (Burgerbibliothek Bern, Familienarchiv von Muralt, Signatur 21,2). Ein mitten im Dorf Montchérand gelegenes Herrenhaus war der Reihe nach Eigentum der Familien von Stürler, von Muralt und von Mülinen (*Geographisches Lexikon der Schweiz* III, Neuchâtel 1905, S. 406). Muralts Anwesenheit in Montchérand ist durch zwei Briefe vom Sommer und Herbst 1703 bezeugt (Archiv Familie von Wattenwyl).
- ⁹ Der grosse, für die Muralt-Forschung eminent wichtige Brief an Georg Thormann (vgl. Eugène Ritter, *Quelques documents sur Béat de Muralt*, Extrait du *Bulletin genevois* XXXII, Genève, 1894, S. 23-35) ist nach einer im Archiv Familie von Wattenwyl aufbewahrten Kopie am 10.11.1705 *au Bouchbof* geschrieben worden.
- ¹⁰ Vgl. Eugène Ritter, *Quelques documents*, S. 18-22.
- ¹¹ Nach P. Favarger, *Une émigration de piétistes zurichois dans le pays de Neuchâtel au XVIII^e siècle*, Neuchâtel, 1910 (Extrait du *Musée neuchâtelois* 1909/1910), S. 15 war Muralt mitunter kein pflegeleichter Mitbürger: «Muralt supportait impatiemment la tyrannie des multiples règlements et ordonnances communales et son esprit indépendant, un peu frondeur, semble se faire un jeu de les enfreindre ou de solliciter à tout propos des mesures d'exception.»
- ¹² *Lettres sur les Anglois et les François* I, zitiert nach der Ausgabe [Paris] 1726, *iiiiij*.

- ¹³ Zur Text- und Druckgeschichte der *Lettres* vgl. die Einleitung von Charles Gould zu: B. L. de Muralt, *Lettres sur les Anglois et les François et sur les Voyages* (1728), éditées par Charles Gould, Paris 1933, Reprint Genève 1974, S. 9-97, hier S. 45-56.
- ¹⁴ *L'instinct divin recommandé aux hommes*, zitiert nach der Ausgabe London 1753, S. 6-7.
- ¹⁵ In den *Nouvelles littéraires* (Anm. 6) XVIII, La Haye 1731, S. 246 wurde das anonym erschienene Buch *Le Monde fou préféré au Monde sage* zu Unrecht Muralt zugeschrieben. Es stammte nicht von ihm, sondern von Marie Huber. Die folgende Bemerkung hingegen entsprang präziser Beobachtung: «M. Muralt [...] et d'autres personnes de vrai mérite, et dont la dévotion est sincère, reconnaissent franchement, qu'ils ne sont point favorisés des dons de l'Esprit; mais ils croient que d'autres [...] ont cet avantage.»
- ¹⁶ Die im Archiv Familie von Wattenwyl aufbewahrte Korrespondenz aus Colombier (1726/ 27) ist diesbezüglich eine wertvolle neue Quelle.
- ¹⁷ Das Protokoll von Rocks Aussprache erwähnt zum Satz «So ist und bleibt mein Wort ein Feuer» «Juncker Muralts Buch: *L'Instinct divin* (das ist: Das Göttliche im Menschen) [...], darinnen überzeugend auf dieses Wort, das Mund und Herzen nahe ist, und hier angesprochen worden, hingewiesen wird. «J.J.J. XVII. Sammlung. Das ist: *Der XVII. Auszug Aus denen Jahr-Bücherey Der Wahren Inspirations-Gemeinschaften* [...] Gedruckt 1776, S. 43-50, hier S. 46. Vgl. dazu Jean-François Monod an François Magny, 8.10.1727, bei: Eugène Ritter, *Notes et documents sur l'histoire du piétisme à Genève et dans le Pays romand*, in: *Étrennes chrétiennes* 16 (1889), S. 184f. Rock fühlte sich aber auch verpflichtet, Muralt vor «Vernunfts-Klugheit» zu warnen.
- ¹⁸ Emilie Roguin über Muralt im Brief an François Magny, 1.9.1725, zitiert nach Eugène Ritter, *Notes et documents*, S. 181.
- ¹⁹ Muralt an NN, Colombier 12.8.1735 (Senckenberg-Archiv der Senckenberg-Bibliothek in Frankfurt am Main, Signatur M 81). Hans Schneider, Marburg, dem ich den Hinweis auf das Autograph dieses Briefes verdanke, vermutet aufgrund des Präsentationsvermerks «praesentatum Homburg, den 7. Septembris» Christoph Schütz als Adressaten. Eine Abschrift des Briefes, nach der ich hier zitiere, befindet sich im Archiv der Brüder-Unität in Herrnhut, Signatur R.24.B.86.13.
- ²⁰ Vgl. Rudolf Dellsperger, *Vom wahren und falschen Pietismus*, in: *Religion in Basel. Ein Lese- und Bilderbuch. Ulrich Gäbler zum 60. Geburtstag*, hg. v. Thomas K. Kuhn und Martin Sallmann, Basel, 2001, S. 45-48 und 123.
- ²¹ Jean-Jaques Rousseau, *Ceuvres complètes* II, hg. v. Bernard Gagnebin und Marcel Raymond, Paris 1969, S. 685. Vgl. Rudolf Dellsperger, *Treffpunkt Natur. Jean-Jaques Rousseau und Beat Ludwig von Muralt*, in: Rudolf Dellsperger, *Kirchengemeinschaft und Gewissensfreiheit. Studien zur Kirchen- und Theologiegeschichte der reformierten Schweiz: Ereignisse, Gestalten, Wirkungen*, Bern 2001, S. 85-95 (Basler und Berner Studien zur historischen und systematischen Theologie 71).
- ²² Cleophea Muralt hat darüber in Form eines Briefes einen ausführlichen Reisebericht verfasst: Charles Berthoud, «De Colombier à Solingen. Voyage d'une famille suisse en 1740», in: *Musée neuchâtois* 5 (1868), S. 33-45. (Hier auch die treffliche Federzeichnung des Pontet von Léon Berthoud, Dezember 1867).
- ²³ Die Reise begann am 9. Oktober 1740. Cleophea Muralts Bericht trägt das Datum des 15. November 1740

(Berthoud, *De Colombier*, S. 37). Am 25. Januar 1741 teilte Charles Hector de Marsay Etienne Duval mit, Muralt habe Colombier verlassen. Vgl. Eugène Ritter, *Quelques documents* (Anm. 9), S. 39. Dies ist wörtlich zu verstehen, schrieb doch Heinrich Cossart am 17. Oktober 1743 an Zinzendorf: «Le bon Vieux Mr de Muralt est heureusement de retour à Colombier, il avoit entrepris par ordre d'une Inspirée le Voiage de Turquie, arrivé à Tessel. Mr de Penta son Beau fils ne lui voulut point fournir l'argent necessaire pour le voiage, ainsi après annés d'absence il s'est obligé de revenir à Colombier [...]» (Archiv der Brüder-Unität, Herrnhut, R.7.HIa.6.27). Muralt hielt sich – wohl in der ursprünglichen Absicht, nach dem Orient weiterzureisen – so lange auf der westfriesischen Insel Texel auf, bis François de Charrière de Penthaz ihm die weitere finanzielle Unterstützung verweigerte.

²⁴ Paul Wernle, *Der schweizerische Protestantismus im 18. Jahrhundert I*, Tübingen, 1923, S. 163.

²⁵ Pierre Barthel, *Jean-Frédéric Ostervald, l'Européen (1663-1747), novateur neuchâtelois*, Genève, 2001, S. 493.

²⁶ Zitiert nach Ludwig Hirzel, *Albrecht von Hallers Gedichte*, Frauenfeld 1882, S. LXIII (Bibliothek älterer Schriftwerke der deutschen Schweiz und ihres Grenzgebietes 3).

²⁷ *Neuer Zeitungen gelehrter Sachen des Jabrs MDCCXXXII Erster Theil*, No. XC, Leipzig, den 10. Nov., zitiert nach Hirzel, S. CXX.

²⁸ Im Archiv Familie von Wattenwyl befinden sich – ein Novum für die Muralt-Forschung – mehrere Manuskripte in deutscher Sprache.

²⁹ Nachlass Hieronymus Annoni in der Handschriftenabteilung der Universitätsbibliothek Basel, B II 1: *Tagebuch der Schweizer Reise 1730-1731*, S. 21: 14. August 1730. Vgl. Hildegard Gantner-Schlee, *Hieronymus Annoni (1697-1770). Ein Wegbereiter des Basler Pietismus*, Verlag des Kantons Basel-Landschaft, 2001, S. 69-77.

³⁰ Béat-Louis de Muralt, *Lettres* (Anm. 13), S. 254f. (La Bruyère), S. 258f. (La Rochefoucauld).

³¹ Hieronymus Annoni, *Tagebuch der Schweizer Reise* (Anm. 29), S. 68f.: 24. März 1731.

³² Pierre Barthel, *Jean-Frédéric Ostervald* (Anm. 25), S. 492.

³³ Muralt an Georg Thormann, 10. 11. 1705, zitiert nach Ritter, *Quelques documents* (Anm. 9), S. 23.

³⁴ [Béat-Louis de Muralt], *Lettres sur les Voyages*, zitiert nach der Ausgabe von Gould (Anm. 13), S. 283f.

³⁵ [Béat-Louis de Muralt], «Lettre sur l'esprit fort», in: *Lettres sur les Anglois et les François III*, [Zürich] 1728, S. 118-120.

³⁶ Ich lehne mich hier an Formulierungen aus meinem *Essai Treffpunkt Natur* (Anm. 21) an.

Le Pontet sous Isabelle de Charrière: un microcosme vraiment républicain

Salon de musique... A eux seuls ces mots évoquent la sociabilité raffinée et aristocratique du XVIII^e siècle, ce monde dont la Révolution française devait sonner le glas et dont Mme de Staël disait que ceux qui ne l'avaient pas connu n'avaient pas vraiment vécu.

Et pourtant... Lorsque la fille des van Tuyll épouse l'héritier du Pontet en 1771, après avoir vu défiler des «épouseurs» plus ou moins éligibles de longues années durant, c'est bien pour fuir ces assemblées sophistiquées synonymes à ses yeux de contrainte, de conformisme, d'étroitesse. Elle rêve de liberté et de simplicité et la vie en Suisse l'attire précisément parce qu'elle semble lui promettre un refuge loin de la vie mondaine, loin de ceux qui ne lui pardonnent pas son «bel esprit», comme on disait alors. Un établissement modeste lui paraît à ce titre bien préférable et rien ne saura la décourager, pas même la modération de son fiancé: «Je lui ai représenté toutes les objections qu'on pourrait faire contre ce mariage», écrit Charles-Emmanuel de Charrière à propos de sa riche et noble fiancée, «elle a persisté à croire qu'elle serait heureuse vivant tranquillement avec moi en Suisse»¹. «J'habiterai un pays agréable, je vivrai avec un homme que j'aime et qui mérite que je l'aime, je serai aussi libre qu'une honnête femme peut l'être, [...] je n'aurai pas besoin d'abaisser mon caractère à la moindre dissimulation», disait de son côté l'intéressée².

En épousant un modeste gentilhomme suisse, Belle de Zuylen aspire à une vie loin des «dames

de La Haye» qui, se plaignait-elle, «me déchirent»³. Les obligations sociales que lui impose son rang l'ont toujours ennuyée: «Quand elle est douce et facile, sachez lui en gré, c'est un effort. Quand elle est longtemps civile et polie avec des gens dont elle ne se soucie pas, redoublez d'estime, c'est un martyr», écrit-elle à propos d'elle-même dans *Le Portrait de Zélide*⁴. Autant de propos qui nous incitent à prendre le mot «salon» avec des pincettes quand il s'agit de celui de Mme de Charrière.

Le dédain qu'elle manifeste à l'égard des mondanités de La Haye s'étend également aux salons parisiens, qui ne parviendront jamais à l'éblouir. A ses yeux, ils ne sont pas ces lieux de liberté et de contestation philosophique qu'y ont vu les érudits du XX^e siècle mais, au contraire, le théâtre d'un discours conformiste, des cabales et des cliques, où se font et se défont les réputations, pour un oui, pour un non. Dans son roman *Henriette et Richard*, ils apparaissent comme des assemblées où l'individu, empêché de dire ce qu'il pense, doit se contenter de reproduire la rhétorique d'un parti en défendant des positions caricaturales: «On ne permet pas à un courtisan de fronder les vices de la cour, à un protégé de M. Necker de n'aimer pas ses livres, à un académicien de trouver les académies oiseuses et superflues, non plus qu'à un économiste de ne pas révéler M. Turgot; qui n'est pas dévot doit adorer Voltaire. Si l'on n'a que son avis à soi, son propre simple avis, il est des étendards sous lesquels on se trouve enrôlé et qu'il faut suivre partout sous peine de passer pour un homme ingrat, inconséquent, sans principe et



Isabelle de Charrière, par Jens Juel, 1777.

sur lequel personne ne peut compter»⁵. La sociabilité du Pontet se distinguera radicalement de celle des salons du temps.

Certes, à Paris, il est arrivé à Mme de Charrière de prendre place dans un salon. Celui de Mme Saurin, notamment, lui a permis de rencontrer Benjamin Constant. Leur amitié s'épanouit cependant loin du beau monde, dans des tête-à-tête interminables au cours desquels la liberté de parole est totale, et Benjamin séduit : « Mme de Charrière avait une manière si originale et si animée de considérer la vie, un tel mépris pour les préjugés, tant de force dans ses pensées, et une supériorité si vigoureuse et si dédaigneuse sur le commun des hommes, que dans ma disposition, à vingt ans, bizarre et dédaigneux que j'étais aussi, sa conversation m'était une jouissance jusqu'alors inconnue »⁶. Nul doute que l'élégance et les faux semblants des salonniers figuraient en bonne place parmi les cibles de leurs plaisanteries. Constant confessa d'ailleurs : « Nous nous moquions à qui mieux mieux de tout ce que nous voyions »⁷.

Individualiste frôlant parfois la misanthropie, « bizarre », « créature déplacée », selon ses propres termes⁸, Isabelle de Charrière n'a pas été une hôtesse au sens protocolaire du terme. Elle est à la recherche d'un bonheur simple, susceptible d'accommoder ses besoins de femme éprise de liberté, d'intellectuelle en quête de sincérité, d'aristocrate rêvant de république. Au Pontet, elle tente de concrétiser une vision du bonheur à laquelle sa conception de Rousseau n'est pas complètement étrangère. Elle choisit d'y vivre dans une simplicité plus bourgeoise qu'aristocratique et sa fantaisie lui tient lieu de protocole. « Me voici ménagère et souvent cuisinière, cela m'occupe et m'amuse », écrit-elle à Constant d'Hermenches qui, oiseau de

mauvais augure, lui avait prédit un mortel ennui dans un tel lieu et auprès d'un tel mari⁹. Elle s'essaie aussi à la lessive et au jardinage, activités qui, pour la grande dame qu'elle est, ont valeur d'émancipation : « J'ai arrangé un coin de jardin et lavé du linge à notre belle fontaine comme une certaine princesse de l'Odyssée, mais elle était princesse et ne lavait que des robes de laine, moi j'ai lavé de tout »¹⁰. Aux sarcasmes de Constant d'Hermenches la mettant en garde contre les conséquences de « ces gâités agrestes » - couperose, chute de cheveux - elle répond qu'elle craint bien plus pour sa santé les effets de la vie en société que ceux de la nature : « Je me garderai à Lausanne des repas et des agitations de toilette et de société qui me font cent fois plus de mal que l'eau et le soleil »¹¹.

Résidence du couple Charrière pendant près de trente-cinq ans, Le Pontet est un lieu de vie où s'égrènent les joies et les peines d'une femme exceptionnelle, qui tantôt déborde de créativité et tantôt se plaint de ses « vapeurs ». La neige et la bise venues, elle s'occupe à l'intérieur du logis, qu'elle partage avec son beau-père et ses deux belles-sœurs, Mesdemoiselles Louise et Henriette. Lorsqu'elle se transforme en promiscuité, la simplicité, on le devine, n'est pas toujours facile à vivre : « On n'est pas trop mécontent de moi et je suis très contente des autres. Je travaille, je joue aux échecs, j'écris et je reçois beaucoup de lettres »¹². L'épouse redécouvre ainsi les vertus de l'écriture qui, sous d'autres cieux, avait déjà permis à la jeune fille de dépasser les murs de la maison de son père. Ses lettres ont gardé la trace des hauts et des bas de la vie au Pontet : les petits bonheurs quotidiens du début de son mariage, lorsqu'elle pense avoir enfin trouvé le mode de vie qui lui convient, puis ses espoirs déçus de maternité auxquels s'ajoutent des deuils douloureux - la perte de son frère Ditie en 1773, celle de son père



Colombier, par A. Jeannot, vers 1830.

en 1776 - et le regain d'activité qu'inaugure en 1784 la publication de son premier roman, les *Lettres neuchâteloises*. Après les nombreux séjours à Lausanne et à Genève des premières années de mariage, après les deux étés passés à Chexbres en 1783 et 1784, après le long séjour parisien de janvier 1786 à septembre 1787, Isabelle de Charrière, après son retour de Paris, ne quittera plus Colombier. Le Pontet devient alors sa «tanière» et le restera jusqu'à son dernier souffle en décembre 1805. Il est simultanément, pendant presque vingt ans, un atelier artistique dont émanent romans, pièces de théâtre et compositions musicales, une école où la dame du Pontet reçoit jeunes filles et jeunes gens à qui elle prodigue conseils de lecture, recommandations et même

tisanes, un lieu où parviennent les échos des événements qui bouleversent l'Europe et dont repartent parfois des pamphlets politiques, un «port» où s'échangent livres, lettres et brochures, un «salon» bien particulier, dénué de protocole, où s'arrêtent les voisins, les amis, quelques émigrés, les jeunes protégés, et quelques célébrités.

Après avoir vainement tenté de devenir une ménagère exemplaire, renonçant peu à peu à se mettre au diapason de la maison et de sa belle-famille, Isabelle de Charrière modèle son environnement selon ses propres goûts, lui impose ses habitudes, imprime au lieu un peu de son désordre et de sa fantaisie. De la cour de Brunswick où il s'ennuie et où son père l'a contraint d'accepter une position,

Benjamin Constant évoque avec nostalgie la vie des habitants du Pontet : « Que faites-vous actuellement, Madame ? Il est six heures et un quart. Je vois la petite Judith qui monte et qui vous demande : 'Madame prend-elle du thé dans sa chambre ?' Vous êtes devant votre clavecin, à chercher une modulation, ou devant votre table, couverte d'un chaos littéraire, à écrire une de vos feuilles. Vous descendez le long de votre petit escalier tournant, vous jetez un regard sur ma chambre, vous pensez un peu à moi. Vous entrez. Mme Cooper, bien passive, et Mlle Moula, bien affectée, vous parlent de la princesse Auguste ou des chagrins de Miss Goldsworthy. Vous n'y prenez pas un grand intérêt : vous parlez de vos feuilles et de votre Pénélope ; M. de Charrière caresse Jamant, ou lit la gazette, et Mlle Louise dit 'mais ! mais ! mais !' »¹³. Constant fut par excellence l'hôte familial, comme en témoigne cette lettre de décembre 1793 adressée par la dame du Pontet à son amie Caroline de Sandoz-Rollin : « A cinq heures et demi nous primes le thé, Monsieur de Charrière, Constant et moi ; et la chambre, quoique aussi embarrassée que vous le pouvez croire (tables, chaises, baignoire, tout était l'un sur l'autre) avait pourtant un petit air de fête. Je voudrais que vous vous fussiez glissée à côté de moi. A six heures et demi, je me mis dans l'eau et y restai jusque près de huit. Constant me tint compagnie fidèlement et ne me quitta que pour aller souper. Nous nous amusions comme des rois. »¹⁴

Les hôtes qu'elle préfère sont ceux qui, certes sans partager tous les privilèges de Constant, apprécient cette sociabilité familière et, à l'instar de Jean-Frédéric de Chaillet, se sentent au Pontet comme chez eux : « J'aime à voir venir le grand Chaillet », confie-t-elle, « qui rapporte des plantes de ses promenades, caresse Jamant, joue avec moi à la comète

te que je lui ai apprise, et rit comme un fou quand il finit par la comète et la met pour neuf »¹⁵. Voilà qui contraste avec la vie mondaine contre laquelle le Pontet doit lui servir de rempart : « Je déteste le précieux, le bel esprit, et les beaux parleurs qui s'écoutent et veulent être écoutés et appréciés »¹⁶. Le pasteur Henri-David Chaillet fut aussi pour un temps au Pontet « comme à la maison » : « Que j'ai changé de manière d'être dans cette maison ! J'y suis de la famille, tout comme l'un d'eux », observe-t-il dans son journal. « Et nous ne sommes pourtant pas amis de cœur et d'inclination : à divers égards je ne leur conviens pas, ni eux à moi. Ils sont incrédules, frivoles, mondains, gens de luxe à la morale relâchée et commode, tandis que je m'efforce de mériter le titre que j'ai choisi de serviteur de Jésus-Christ. Mais au défaut de la communion des saints, nous vivons au moins dans la communion des gens d'esprit. C'est quelque



Jean-Frédéric de Chaillet, par Josef Reinhardt, 1797.



Henri-David de Chaillet.

chose, c'est beaucoup de s'entendre et de se répondre toujours les uns aux autres, de savoir bien précisément comment et jusqu'où on peut compter les uns sur les autres.»¹⁷ Même si le pasteur exagère quelque peu la frivolité des Charrière et sa propre vertu, le salon sans protocole d'Isabelle de Charrière a rendu possibles entre eux de vrais dialogues.

Sous son influence, le Pontet devient aussi un microcosme républicain et égalitaire où les domestiques, notamment Henriette Monachon, sont traités comme des membres de la famille, avec lesquels

se nouent des liens d'affection : « Pour moi qui ai », dit la maîtresse du lieu, « un sentiment intime de l'égalité de tous les individus de même espèce, je ne désire point de trouver une obéissance aveugle et passive. Il n'y a pour moi ni grand seigneur que je respecte parce qu'il est grand seigneur ni polisson que je dédaigne parce qu'il est un polisson. Mme du Pasquier a trouvé Henriette impertinente d'avoir son avis et de le soutenir contre moi. Mais il me plaît de voir et sentir une personne à mes côtés, et non un automate ou une esclave. Si elle a raison contre moi, c'est à moi à céder, si j'ai raison, j'espère la convaincre »¹⁸. Et de se comparer, elle la fille des van Tuyll, à sa servante : « J'ai une grande indulgence pour les défauts d'Henriette Monachon, pour sa brusquerie, son impatience, l'exagération avec laquelle elle apprécie, sent, exprime chaque chose, et cela non seulement parce qu'elle m'est d'ailleurs très agréable mais aussi parce qu'elle me ressemble dans toutes ces choses-là, et que je crois devoir expier avec elle ce que j'ai fait souffrir à d'autres par ces mêmes défauts, plus inexcusables en moi qu'en elle vu la différence de nos éducations »¹⁹. C'est ainsi que sa fidélité à Henriette, devenue par deux fois fille mère, l'emportera sur toute autre considération de préséance. Sommée par Chaillet de choisir entre le « serviteur de Jésus Christ » et la pécheresse, la dame du Pontet choisira sans hésiter la seconde tout en raillant la vertu mal placée du pasteur : « Pour une fois, on ne dira pas tel maître tel valet », ne peut-elle s'empêcher de dire²⁰.

En 1793, c'est François Jullien, jeune aventurier en quête d'un emploi qui est accueilli chez les Charrière et devient pour un temps l'hôte du Pontet : « Nous avons un petit Français de treize ans. Il passait devant la maison et demandait le chemin d'une fabrique où il espérait qu'on lui

donnerait de l'ouvrage. La personne à laquelle il s'adressa le trouva si joli qu'elle le montra à M. de Charrière, celui-ci à moi auprès de mon lit. Il n'a pas eu besoin d'aller plus loin que notre maison, asile meilleur que la fabrique d'indiennes où il voulait aller. Depuis trois mois que nous l'avons, il est devenu peu à peu l'écolier et le domestique de M. de Charrière. Chaque matin il prend une leçon d'arithmétique. Les fractions lui ont un peu coûté, mais ce pas est franchi. Il lit bien et n'écrit point mal. Je lui ai montré dans une carte Lyon, d'où il venait, et Paris qu'il avait mille fois entendu nom-

mer. Il a dévoré Robinson. Aujourd'hui il en est au troisième volume de l'*Histoire ancienne* de Rollin. Il voudrait toujours lire, et ma femme de chambre qui l'a pris sous sa protection a assez de peine à lui faire faire autre chose. Il a les plus beaux yeux et les plus beaux cheveux noirs du monde.»²¹

Certes, Isabelle de Charrière a parfois reçu à Colombier des hôtes illustres comme Mme de Staël ou Francisco Miranda, patriote vénézuélien artisan de l'indépendance de son pays. Mais l'image du Pontet qui se dégage des lettres et des



Le Pontet, par Jeanne Lombard, 1915.

témoignages des « amis » dont Philippe Godet avait en son temps suivi la trace ressemble plus à un centre alternatif version XVIII^e siècle qu'à un « salon » au sens strict. Iconoclaste, Isabelle de Charrière le fut non seulement en tant que romancière mais aussi comme hôtesse. Celle qui a donné la parole à Julianne C. dans les *Lettres neuchâtoises* et à Joséphine dans *Trois femmes* a créé, en

plus de ses héroïnes, une sociabilité familière en rupture avec les pratiques hiérarchisées et protocolaires de son temps et de son milieu. Réalisation du désir égalitaire d'Isabelle de Charrière, cette sociabilité du Pontet lui permet, dans le cadre de sa vie privée, de tourner définitivement la page de l'Ancien Régime.

Notes

¹ Cecil Patrick Courtney, *Isabelle de Charrière (Belle de Zuylen): a biography*, Oxford, Voltaire Foundation, 1993, p. 275.

² Isabelle de Charrière, *Œuvres complètes*, Amsterdam, Orschoot, 1979-1984, II, p. 235.

³ OC, I, p. 124.

⁴ OC, X, p. 37.

⁵ OC, VIII, pp. 306-307.

⁶ *Le Cahier rouge*, édition d'Alfred Roulin, «Folio», p. 143.

⁷ *Le Cahier rouge*, p. 150.

⁸ OC, I, p. 143.

⁹ OC, II, p. 274.

¹⁰ OC, II, p. 267.

¹¹ OC, II, p. 269.

¹² OC, II, p. 263.

¹³ OC, III, p. 57.

¹⁴ OC, IV, p. 282.

¹⁵ OC, III, p. 218.

¹⁶ OC, II, p. 275.

¹⁷ Philippe Godet, *Madame de Charrière et ses amis*, Genève, 1906, I, p. 248.

¹⁸ OC, III, p. 359.

¹⁹ OC, III, p. 329.

²⁰ Godet, II, p. 249.

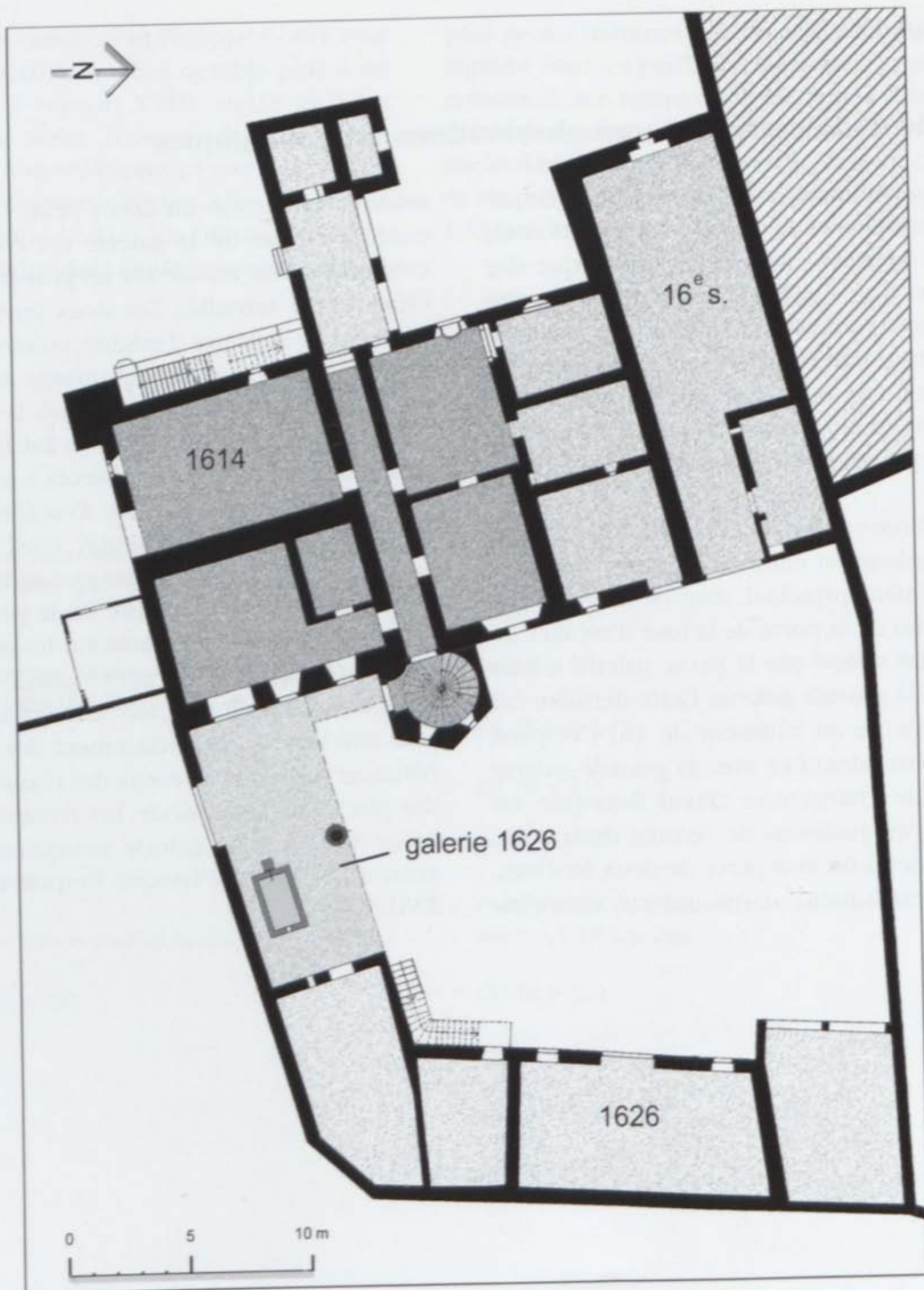
²¹ OC, IV, p. 251.

La galerie du Pontet, quelques observations archéologiques

Grâce aux archives, Jean Courvoisier a pu reconstituer les principales étapes de construction du Pontet. Un premier examen archéologique des lieux permet d'ajouter quelques précisions à cette reconstitution, en particulier en ce qui concerne la galerie peinte. Les recherches plus approfondies à mener au cours de la restauration éclairciront encore bien des points, mais il vaut peut-être déjà la peine de présenter ici les premiers résultats.

Le bras de force confortant la façade côté cour de la *grande galerie* est encastré dans une des fenêtres du bâtiment principal, daté de 1614, tandis que le fronton de la porte de la tour d'escalier de ce dernier est coupé par la petite galerie reliant cette tour à la *grande galerie*. Cette dernière est donc postérieure au bâtiment de 1614 et peut sans peine être identifiée avec la *grande galerie* édifiée par le charpentier David Bourquin en 1626-27. Placée au-dessus de l'entrée de la cour, elle est adossée à un mur percé de deux fenêtres, originellement à meneau, qui ont été agrandies

avant la confection du décor peint Empire. Côté cour, la façade de la galerie est construite en colombage; elle repose sur un gros poteau à bras élégamment travaillés. Les deux fenêtres qui s'y trouvent ne sont pas d'origine, comme le montre le tracé des pièces du colombage apparaissant sous l'enduit extérieur. Là encore la transformation des baies est intervenue avant la réalisation du décor Empire. La porte d'accès à la petite galerie de liaison avec la tourelle d'escalier présentait un encadrement chanfreiné; c'est également avant la confection du décor que sa largeur a été rétrécie, de même que celle de la petite galerie, comme l'indiquent les traces sur les sommiers de la *grande galerie*. Cette petite galerie était primitivement couverte d'un toit; celui-ci a disparu au plus tard lors de l'agrandissement des fenêtres du bâtiment principal, au cours des réaménagements des pièces au XVIII^e siècle. Les remaniements des baies de la grande galerie pourraient être eux aussi antérieurs à l'époque Empire et dater du XVIII^e siècle.



Plan du Pontet avec l'indication des dates de construction. Dessin Patrick Jaggi (SPMS).

Un exceptionnel décor de style Empire au Pontet

Description de la galerie

La construction de la grande galerie du Pontet à Colombier, plus connue sous l'appellation de salon de musique de Madame de Charrière, doit être mise en relation avec les travaux entrepris entre 1626 et 1627 par Jean Mouchet, alors propriétaire. A l'époque, le maître-charpentier David Bourquin fit la couverture lambrissée de la galerie en forme d'arc¹. D'après Jacques Petitpierre, cette même galerie fut restaurée à l'époque où Charles-Emmanuel de Charrière et son épouse occupaient la maison². La pièce aurait alors été transformée en salon d'été et dotée de la grande glace Louis XVI que l'on peut toujours voir actuellement. Par contre, même si l'auteur attribue à la même période la création du décor peint, qui recouvre la totalité des murs et de la voûte, aucun document d'archive n'en apporte la preuve dans l'état actuel de nos connaissances.

La grande galerie s'insère au-dessus de l'entrée de la cour, entre la maison et les communs. L'espace rectangulaire est éclairé par deux fenêtres au sud comme au nord. Les murs des deux extrémités sont percés chacun d'une porte de couleur gris clair auxquelles font pendant, par souci de symétrie, deux portes factices du côté du midi. A l'est, une glace de style Louis XVI, très sobre, avec une bordure portant une rangée de perles, surmonte une cheminée en marbre noir. Les montants de la glace ont été repeints en gris clair, mais des écailles de peinture font apparaître en dessous la dorure originelle. Enfin dans l'angle nord-ouest, une cinquième porte ouvre sur une petite galerie extérieure donnant accès à la tourelle d'escalier.

Caractéristiques stylistiques du décor

Le décor peint de la galerie fait indiscutablement référence au vocabulaire architectural classique et plus spécialement au style Empire. Pour une large part, le style Empire se définit comme l'une des phases du vaste mouvement néoclassique qui se développe dans toute l'Europe depuis le renouveau du goût pour l'Antiquité, amorcé dans les années 1765-1770, jusqu'au retour de l'historicisme vers 1830-1835. La recherche d'une esthétique basée sur l'idéal de l'Antiquité gréco-romaine est née d'abord en France, d'une réaction contre les excès rocailles des dernières années du règne de Louis XV. Un répertoire décoratif tirant la majeure partie de ses motifs des découvertes archéologiques de Pompéi ou d'Herculanum sera ensuite mis à la mode par des ornemanistes comme Delafosse ou Neufforge, les recueils gravés de Caylus ou de Piranèse, ou encore les théories historicistes de Winckelmann (1764) ou de Mengs. Ainsi, le style Empire qui fait son apparition dans les années 1795 peut être vu comme un style Louis XVI (ou néoclassique) durci, plus austère, qui se répand avec les armées napoléoniennes sur l'Europe entière³. La Suisse fut bien entendu touchée par cette mode. La Suisse romande, plus particulièrement, s'est trouvée durant tout le XVIII^e siècle dans la sphère d'influence artistique française, l'aristocratie et la bourgeoisie fortunée de nos régions ayant toujours tenu à bâtir et à être meublées au goût du jour. Beaucoup d'artistes français ont travaillé en Suisse et y ont apporté leurs idées et leurs formules⁴. A l'inverse, de nombreux artistes ou architectes suisses complètent



Le salon du Pontet, vers 1900.



Extrémité orientale de la galerie. Etat en 2002.

leur formation à Paris, vue à l'époque comme la véritable capitale des arts.

Le style Empire marque surtout l'introduction dans le décor des formes géométriques : losange, octogone, hexagone ou cercle. Le rectangle, quant à lui, délimite généralement les formes, comme on peut l'observer au Pontet. La composition géométrique implique une rigueur des lignes droites et des divisions régulières. Dans les plafonds particulièrement, une place importante est donnée à l'aération dans les divisions géométriques. Ainsi dans la galerie du Pontet, les grandes formes géométriques sont le plus souvent agrémentées d'un motif central discret. Le plafond présente une alternance de bandes ou panneaux organisés de manière symétrique de part et d'autre d'une bande centrale portant des ornements élaborés de rinceaux enrichis de feuilles d'acanthé et de fleurs. A la base de cette partie centrale, on peut observer un chapiteau orné de feuilles d'acanthé surmonté d'un vase antique, motifs issus de la tradition classique, alors que le sommet aboutit à des palmettes et à un losange portant une rosace en son centre. Les rinceaux se détachent en blanc rehaussé de gris sur un fond brun rouge. Ces couleurs constituent avec le jaune brun ocre et le rose les tons principaux du décor. On les retrouve dans les autres parties constitutives du plafond, soit les rangées de rosettes inscrites dans des caissons ou dans les panneaux plus géométriques à motifs octogonaux ou circulaires, toujours agrémentés de rosettes, de rinceaux, de palmettes ou d'entrelacs. La corniche en plâtre est couronnée d'une bordure peinte en trompe-l'œil imitant un entablement en relief renforçant le caractère architectural du décor. Celui-ci est décoré de panneaux rectangulaires ornés de couronnes de laurier, de branchages et de palmettes.

La régularité des formes, leur développement répétitif et le principe de symétrie confèrent très vite au

répertoire décoratif Empire une stylisation et une ordonnance uniforme. Mais au Pontet, la nature se mêle à la géométrie et adoucit en quelque sorte la rigueur de la composition. Dès lors le risque de froide monotonie pouvant résulter d'un arrangement aussi strict est annihilé par la présence des motifs purement ornementaux : les rinceaux et les bordures, les rosettes ou les palmettes en frises viennent alléger les espaces divisés, en occupant leurs centres ou leurs intervalles. Aux deux extrémités de la pièce, les tympans sont ornés du motif de demi-vélum antique cher à l'architecture néoclassique. Ce motif évoque l'idée d'une étoffe tendue en éventail qui imiterait les ombelles qu'avaient pu voir les « redécouvreurs » des fresques de Rome et d'Herculanum, au milieu du XVIII^e siècle et ceux qui en avaient réutilisé les motifs à la Renaissance ou diffusé les modèles par la gravure.

Les parois nord et sud représentent de fausses tentures jaunes bordées d'une frise de feuillage rouge. Ces tentures offrent l'illusion d'être pendues à des nœuds situés juste au-dessous de la corniche. Sous la cimaise en bois, qui forme avec la plinthe et la corniche les seuls éléments en saillie et non peints en trompe-l'œil des murs, la zone d'appui est peinte d'un décor imitant le marbre, de couleur brun, rouge, vert, gris et blanc.

L'effet de trompe-l'œil appliqué d'une part au plafond de la galerie à travers les faux panneaux ou le faux entablement, et d'autre part aux murs, par l'intermédiaire des fausses tentures ou du faux marbre des lambris d'appui, est une caractéristique récurrente de la période stylistique à laquelle appartient le décor de la galerie du Pontet. De même le choix de l'habillage des murs est très parlant. En effet, le style Empire est marqué par l'intervention grandissante du tapissier. Celui-ci,



Détail du plafond de la galerie. Etat en 2002.

très prisé par la riche bourgeoisie désireuse de redécorer au goût du jour ses pièces d'apparat, fait un usage parfois abusif des étoffes et de diverses tentures recouvrant la quasi totalité des murs. Les demeures de l'aristocratie présentent souvent à cette époque des tentures drapées ou plissées, qui seront peu à peu remplacées par les soieries. L'avantage d'un décor de textile, comme d'un décor peint ou de papier peint, est son coût, bien inférieur au décor boisé et sculpté. Il est d'ailleurs intéressant de constater que l'usage du papier peint a connu à la même époque un immense succès et que certaines fabriques se sont attachées à reproduire en trompe-l'œil les tissus les plus variés⁵. Ainsi, par le jeu du trompe-l'œil, un médium peut aisément en remplacer un autre et l'illusionnisme peut, comme dans la galerie du Pontet, être poussé jusqu'à simuler les plissés des étoffes. En tous les cas, l'originalité et la fraîcheur d'invention déployée par la composition en trompe-l'œil de la galerie du Pontet surprend le visiteur.

La parenté entre le type de décor peint que l'on peut observer au Pontet et les modèles décoratifs employés habituellement dans le papier peint ne



s'arrête pas à l'utilisation du trompe-l'œil. En effet, le papier peint aurait très bien fait l'affaire dans la galerie cintrée, puisque ce genre de décor, également plus économique, est fortement lié au style néoclassique et Empire. En provenance de France, le papier peint pénètre en Suisse romande dans les années 1760-1770. Le patrimoine artistique neuchâtelois peut d'ailleurs s'enorgueillir d'exemples magnifiques encore en place⁶. Les manufactures parisiennes, dont la plus connue est peut-être la manufacture Réveillon, mettront sur le marché des centaines de motifs qui seront commandés ou copiés dans nos régions. On a pu supposer également une production locale, peut-être à Neuchâtel ou à Genève, en liaison avec l'indiennage. Un autre point commun entre notre décor et le papier peint est l'idée de verticalité. Comme sur un lé de papier, le décor du plafond s'organise en bandes successives qui peuvent se lire verticalement dans un sens ou dans l'autre. Ce rythme se ressent également dans les tentures en trompe-l'œil des parois, derrière lesquelles se laissent deviner des lattes verticales de fixation.



Essai de datation

Ainsi, de par son caractère fortement architectural et géométrique, son parti pris illusionniste et le choix de ses couleurs et de ses motifs décoratifs, le décor de l'ancien salon de musique du Pontet s'inscrit indéniablement dans le style Empire, qui fait son apparition dans notre région peu après ses premières manifestations en France. Cependant une datation précise reste difficile en l'absence de sources écrites.

En ville de Neuchâtel, nous pouvons citer quelques exemples de décors de style Empire. Ainsi la maison dite de Pourtalès-Castellane, sise au n° 21 du Faubourg de l'Hôpital, présente un aménagement intérieur qui relève du plus pur style Empire. Il s'agit de décors boisés et de papier peint. L'hôtel fut bâti en 1814 probablement par l'architecte Anton Frölicher, établi à Paris. Les aménagements intérieurs auraient quant à eux été effectués de 1814 à 1816⁷. Certains motifs du petit salon sont directement tirés du recueil de l'ornemaniste Joseph Beunat⁸. Les mêmes motifs apparaissent sur un autre ensemble remarquable visible en ville de Neuchâtel, la devanture de la boutique de la maison du Trésor. Le décor en bois et staff d'une remarquable finesse d'exécution semble dater d'une période plus tardive, soit des années 1830⁹. La Grande Rochette (Avenue de la Gare n° 14), exemple illustre des grandes demeures patriciennes que compte la ville, présente également un décor intérieur en partie attribuable au style qui nous intéresse. Construite au début du XVIII^e siècle, la maison fut acquise en 1801 par le général Charles-Daniel de Meuron. Divers aménagements intérieurs, effectués à une époque de transition entre les styles, montrent des pièces de style néoclassique et d'autres de style Empire. C'est le cas du décor peint en trompe-l'œil de la

cage d'escalier et du vestibule du premier étage, de goût pompéien. On retrouve un décor de fausses tentures peintes en trompe-l'œil dans le pavillon de jardin. Il est possible de faire coïncider ces réalisations avec les transformations effectuées entre 1801 et 1806, et dirigées par Philibert Vasserot, architecte à Paris¹⁰. Signalons enfin, à Vaudijon (Colombier), un magnifique salon circulaire dont le plafond, en forme de coupole surbaissée, présente un décor de feuilles d'acanthé et de rosettes enserrées dans des polygones formant des caissons peints en trompe-l'œil (vers 1826)¹¹.

Ces quelques exemples prouvent une adoption du style Empire dans notre région déjà dans les premières années du XIX^e siècle et montrent l'importance de l'intervention d'architectes établis à Paris. La diffusion des modèles semble s'effectuer également rapidement au travers de recueils d'ornements.

Ailleurs en Suisse romande, nous pouvons citer comme exemple de galerie voûtée peinte en trompe-l'œil le vestibule du premier étage de la villa Mon-Repos à Lausanne (vers 1827), dont le plafond est orné de faux caissons. La grande qualité d'exécution du décor du Pontet peut être rapprochée également d'exemples remarquables et bien connus, tels le palais Eynard (1817-1821) ou la villa Bartholini (vers 1828) à Genève¹². Cependant, les rapprochements iconographiques de ces ensembles avec notre décor sont d'ordre général.

A notre connaissance, le décor de la galerie du Pontet n'a donc pas d'équivalence directe dans le canton et en Suisse romande. La forme cintrée de la pièce qui, nous l'avons vu, n'est pas contemporaine du décor, ainsi que l'usage de la peinture murale qui se substitue en quelque sorte à l'usage

plus fréquent du papier peint dans ce genre de répertoire iconographique, en font un ensemble exceptionnel. Cependant, des liens forts existent avec le décor peint en trompe-l'œil du pavillon de jardin de la Grande Rochette. L'intérieur, qui se veut l'imitation d'une tente de tissus rayés, fonctionne sur les mêmes intentions illusionnistes que la galerie du Pontet. Le motif du vélum y rappelle d'ailleurs aussi le symbole de la tente céleste. Nous avons évoqué la précocité stylistique des décors de la Grande Rochette; le style pompéien adopté notamment dans le vestibule du premier étage correspond au goût des débuts du style Empire (appelé plus généralement style Directoire). Au Pontet, même si la composition du plafond s'inspire d'un antique mesuré et reste équilibrée, on sent déjà les

prémises d'une recherche qui mènera vers un formalisme toujours plus imposant et monumental. Ceci nous amène à situer le décor dans une période où le style Empire est mieux installé, soit dans les années 1820 environ.

Dès lors l'image d'une Madame de Charrière écrivant ou recevant ses amis dans le cadre prestigieux que nous pouvons admirer aujourd'hui ressort du domaine de la légende. L'écrivain, décédée en 1805, n'a certainement jamais pu jouir du magnifique décor, dont on doit plutôt attribuer l'initiative à ses successeurs dans la maison. Il pourrait s'agir de la famille Du Pasquier, qui a acquis le Pontet en 1814, ou encore de la famille de Meuron, présente dans les lieux dès 1830.

Notes

- ¹ Voir Jean Courvoisier, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel II: Les districts de Neuchâtel et de Boudry*; Bâle, 1963, p. 318.
- ² Voir Jacques Petitpierre, «Le manoir du Pontet» in *Patrie neuchâteloise*, II, 1935, p. 158. Charles-Emmanuel de Charrière et Isabelle Van Tuyll s'installèrent au Pontet au moment de leur mariage en 1771.
- ³ On nomme traditionnellement «style Directoire» les premières manifestations du style Empire (1795 à 1800 environ). Cependant, le découpage artificiel de la période en plusieurs phases calquées sur l'histoire française (soit le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration), retenu pour plus de commodité, ne préjuge en rien du caprice des tendances et de leur interpénétration. C'est pourquoi il a tendance à être abandonné aujourd'hui au profit d'une vision plus globale de l'évolution des arts décoratifs.
- ⁴ A Neuchâtel, les projets d'un Ledoux ou d'un Pâris pour l'Hôtel de Ville en sont des exemples remarquables.
- ⁵ Comme exemple local, nous pouvons citer le grand salon de Châtillon à Bevaix, orné de papiers peints d'époque Empire figurant dans leur partie supérieure d'épaisses draperies grisées (Voir Jean Courvoisier, *op. cit.*, p. 413).
- ⁶ Citons pour exemple les magnifiques papiers peints de la Maison du Tilleul à Saint-Blaise ou encore ceux de Trois-Rods à Boudry. Voir à ce sujet: *Copier - Coller. Papiers peints du XVIII^e siècle*, Actes du colloque de Neuchâtel, 8-9 mars 1996, publiés par Claire Piguet et Nicole Froidevaux avec la collaboration de Evelyne Gozübüyük, Neuchâtel: Etat de Neuchâtel, Département de l'Instruction publique et Service de la protection des monuments et sites, 1998.
- ⁷ Voir Jean Courvoisier, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel I: La ville de Neuchâtel*, Bâle, 1955, pp. 349-353.
- ⁸ *Recueil des dessins d'ornements d'architecture de la manufacture de Joseph Beunat à Sarrebourg et à Paris...* (1813). Courvoisier (*op. cit.*, p.352, note 1) donne les références des motifs. Peter Thornton dans *L'époque et son style: la décoration intérieure 1620-1920*, (Paris, Flammarion, 1986, p.151) écrit: «En tout cas, en 1812, il existait à Paris une salle d'exposition où l'on pouvait acheter des ornements de toutes sortes, y compris des ensembles pour des pièces entières de style Empire - alors à la mode - moulés dans un matériau composite spécial à la manufacture d'un certain J. Beunat à Sarrebourg. (...) Un catalogue révisé et complété fut publié un peu plus tard par le successeur de Beunat, J. J. Heiligenthal, qui semble avoir déplacé l'usine à Strasbourg».
- ⁹ Voir Jean Courvoisier, *op. cit.*, pp. 218-222.
- ¹⁰ François de Diesbach en visite chez le général écrit le 4 septembre 1805: «Je fus enchanté de cette Rochette, surtout de la terrasse et du pavillon au bout, qui est intérieurement peint en forme de tente; les Italiens qui avoient peint la maison en dedans et en dehors, finissoient justement ce jour-là de peindre la rampe d'escalier. L'antichambre au 1^{er} est remarquable par ses peintures...» (E de Diesbach, *Journal*, publié dans *Musée neuchâtelois*, 1921, pp.102-103). Ces propos montrent que la réalisation des décors qui nous intéressent date d'avant l'automne 1805. En outre, c'est le maître peintre tessinois Charles Cocchi qui aurait notamment peint tout le décor intérieur de la cage d'escalier, les frontons et le pavillon que nous avons mentionnés, d'après les dessins de l'architecte Vasserot. (Voir Jean Courvoisier, *op. cit.*, pp.406 et 407).
- ¹¹ Voir Jean Courvoisier, *MAH II*, p.338.
- ¹² Je remercie vivement Paul Bissegger de m'avoir signalé ces rapprochements.

Table des illustrations

Couverture, p. 1: «Demeure de B.-L. de Muralt, et de Mme de Charrière», par Léon Berthoud, décembre 1867, lithographie bistre, *Musée neuchâtelois*, 1868, entre pp. 34 et 35.

p.4: La maison du Pontet, photo Jean-Marc Breguet (Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel-BPUN).

p.7: Le Pontet, le salon, paroi ouest, photo Daniel et Suzanne Fibbi-Aeppli, de Grandson, 2002 (Service de la protection des monuments et des sites - SPMS).

p.8: Archives Boitel, «Plans géométriques des possessions de noble Emanuel fils de feu noble François de Charrière de Penthaz», par A.-H. Borel, fol. 5, 5 avril 1782 (SPMS).

p.10: Le Pontet, au premier plan le mur de créneaux, juillet 1997 (SPMS).

p.11: Le Pontet, angle sud-ouest de la cour, photo Fibbi-Aeppli, mai 2002 (SPMS).

p.12: La cour, photo Jean-Marc Breguet (BPUN).

p.13: La fontaine du Pontet, photo Jean-Marc Breguet (BPUN).

p. 13: La cour (SPMS).

p. 15: Le Pontet, élévation de la façade orientale et coupe de la galerie, échelle 1:300, in Jean Courvoisier, *Monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel*, II, Bâle, 1963, p. 320.

p.16: Bêat-Louis de Muralt, officier au service de la France, par Charles Le Brun (1619-1690), 1690, huile sur toile, 76 x 61,5 cm, photo Berne, Burgerbibliothek, (coll. part.).

p.18: *Lettre sur les Anglois et les François*, 1725, page de titre (BPUN).

p.22: «Demeure de B.-L. de Muralt, et de Mme de Charrière», par Léon Berthoud, décembre 1867, lithographie bistre, *Musée neuchâtelois*, 1868, entre pp. 34 et 35.

p.36: Isabelle de Charrière, par Jens Juell, 1777, huile sur toile, 66 x 56 cm (BPUN).

p.38: «Colombier», vers 1830, par A. Jeannot, gravé par H. Zollinger, gravure aquarellée, 13 x 10, 5 cm (coll. part.).

p.39: Jean-Frédéric de Chaillet, par Josef Reinhardt, 1797, huile sur toile, 62,5 x 50,5 cm (BPUN).

p.40: Le pasteur Henri-David de Chaillet, anonyme, huile sur toile, 64 x 47 cm (BPUN).

p.41: Le Pontet en 1915, par Jeanne Lombard, fusain, 43,5 x 59 cm (coll. Famille Lombard, Corcelles).

p.44: Plan du Pontet avec l'indication des dates de construction. Dessin Patrick Jaggi (SPMS).

p.46: «Le salon de Mme de Charrière à Colombier», in Philippe Godet, *Neuchâtel pitto-*

resque: la ville et le vignoble, phototypie SADAG, Genève, 1901, entre pp. 108 et 109.

p.47: Le Pontet, le salon, paroi est, photo Fibbi-Aeppli, mai 2002 (SPMS).

p.49: Le Pontet, le salon, détail départ de plafond paroi nord, photo Fibbi-Aeppli, mai 2002 (SPMS).

p. 50: (en haut) Le Pontet, la galerie, détail départ de plafond, paroi nord, photo Fibbi-Aeppli, mai 2002 (SPMS).

p. 50: (en bas) Le Pontet, la galerie, détail dessus de porte, paroi ouest, photo Fibbi-Aeppli, mai 2002 (SPMS).

Couverture, p. 4: «Vue de Colombier», par Henri Baumann, gravé par Johann-Jakob Sperli, vers 1830, aquatinte coloriée (BPUN).

NOUVELLE REVUE NEUCHÂTELOISE

N° 4	<i>Autrefois la fête en Pays neuchâtelois</i> , 48 pages	Fr. 9.-
N° 7	<i>Autour de la Carte de la Principauté de Neuchâtel (1838-1845)</i> , 40 pages	Fr. 15.-
N° 8	<i>Mais où sont passées les bêtes d'antan?</i> , 52 pages	Fr. 9.-
N° 9	<i>Urbanisme, expression d'une communauté</i> , 36 pages	Fr. 9.-
N° 10	<i>Etre et paraître: la ronde des modes</i> , 48 pages	Fr. 12.-
N° 11	<i>Cadrans solaires neuchâtelois</i> , 48 pages	Fr. 12.-
N° 12	<i>Description des Montagnes de E-S. Ostervald</i> , 40 pages	Fr. 12.-
N° 13	<i>Au-delà de l'aménagement du territoire</i> , 40 pages	Fr. 12.-
N° 15	<i>Hauterive a 12 000 ans</i> , 64 pages	Fr. 15.-
N° 17	<i>Promenade musicale dans le Pays de Neuchâtel</i> , 40 pages	Fr. 12.-
N° 19	<i>La mosaïque en Pays neuchâtelois</i> , 56 pages	Fr. 15.-
N° 20	<i>L'affiche neuchâteloise: le Temps des Pionniers (1890-1920)</i> , 64 pages	Fr. 20.-
N° 21	<i>Histoire de la pêche dans les lacs jurassiens (XVIII-XX) siècle</i> , 32 pages	Fr. 9.-
N° 22	<i>Médaille, Mémoire de métal</i> , 64 pages	Fr. 15.-
N° 23	<i>40 ans de création en Pays neuchâtelois</i> , 88 pages	Fr. 15.-
N° 24	<i>Jean-Paul Zimmermann</i> , 64 pages	Fr. 15.-
N° 25	<i>Liliane Méautis, peintre de la lumière</i> , 64 pages	Fr. 15.-
N° 26	<i>La Cbaux-de-Fonds vue par Charles-E. Tissot</i> , 40 pages	Fr. 15.-
N° 27	<i>Le bestiaire de la montagne des Ruillères sur Couvet</i> , 48 pages	Fr. 18.-
N° 28	<i>L'art monumental dans les bâtiments publics</i> , 96 pages	Fr. 20.-
N° 29	<i>Promenade: Valangin - La Borcarderie - Boudevilliers</i> , 48 pages	Fr. 15.-
N° 30	<i>Confiseries et confiseurs</i> , 48 pages	Fr. 15.-
N° 31	<i>Jules Humbert-Droz et la Suisse</i> , 48 pages	Fr. 15.-
N° 32	<i>Autour de la carte de D.-F. de Merveilleux</i> , 48 pages	Fr. 15.-
N° 33	<i>Childéric le lutin</i> , 56 pages	Fr. 15.-
N° 34	<i>L'essor de l'Art nouveau à La Cbaux-de-Fonds</i> , 48 pages	Fr. 15.-
N° 35	<i>Neuchâtel: aux premiers temps du cinéma</i> , 48 pages	Fr. 15.-
N° 37	<i>Neuchâtel: aux premiers temps du cinéma (2)</i> , 56 pages	Fr. 15.-
N° 38	<i>Don Quicbotte, illustré par Marcel North</i> , 128 pages	Fr. 27.-
N° 39	<i>Marat</i> , 96 pages	Fr. 15.-
N° 40	<i>Vieilles pierres 1933/1993</i> , 56 pages	Fr. 15.-
N° 41	<i>Description de La Cbaux-de-Fonds</i> , par M. Laracine, 56 pages	Fr. 15.-
N° 42	<i>Le Griffon, 50 ans d'édition 1944-1994</i> , 56 pages	Fr. 15.-
N° 43	<i>Douze beures et tant d'art</i> , 64 pages	Fr. 15.-
N° 44	<i>Journal de voyage de Chs Bovet, Neuchâtel (Suisse)</i> , 64 pages	Fr. 15.-
N° 46	<i>Mémoires, Jacques-Louis Grellet</i> , 48 pages	Fr. 15.-
N° 47	<i>Denis de Rougemont</i> , 84 pages	Fr. 15.-
N° 48	<i>La Saga des Borel</i> , 60 pages	Fr. 15.-
N° 49	<i>Eric de Coulon, dessins, aquarelles de jeunesse</i> , 36 pages	Fr. 15.-
N° 50	<i>Neuchâtel</i> , 48 pages	Fr. 15.-
N° 51	<i>Les vins de Neuchâtel et l'étiquette</i> , 60 pages	Fr. 24.-
N° 52	<i>Les Jürgensen</i> , 48 pages	Fr. 15.-
N° 53	<i>L'enfance et la jeunesse de Fritz Courvoisier</i> , 48 pages	Fr. 15.-
N° 54	<i>Les années vertes ou la fée au fond du verre</i> , 60 pages	Fr. 18.-
N° 55	<i>Maurice Zundel</i> , 48 pages	Fr. 15.-
N° 56	<i>Particularitez de la vie neuchâteloise au XVIII^e siècle</i> , 24 pages	Fr. 10.-
N° 57	<i>Bevaix, mille ans d'histoire</i> , 60 pages	Fr. 18.-
N° 58	<i>Edouard Jeanmaire</i> , 48 pages	Fr. 15.-
N° 59	<i>Neuchâtel, Histoire d'un paysage urbain</i> , 60 pages	Fr. 18.-
N° 60	<i>Nom: Rousseau, Prénom: Jean-Jacques</i> , 60 pages	Fr. 20.-
N° 61	<i>William Ritter (1867-1955) au temps d'une autre Europe</i> , 92 pages	Fr. 20.-
N° 62	<i>Musée d'horlogerie du Locle</i> , 60 pages	Fr. 20.-
N° 63	<i>Trois Béguin, trois architectes, trois époques</i> , 36 pages	Fr. 15.-
N° 64	<i>Le Doubs, à pied et à pioche</i> , 120 pages	Fr. 20.-
N° 65	<i>Visites à Friedrich Dürrenmatt</i> , 156 pages	Fr. 28.-
N° 66	<i>Petite bistoire covassonne</i> , 48 pages	Fr. 15.-
N° 67-68	<i>Galerie de portraits neuchâtelois</i> , 84 pages	Fr. 24.-
N° 69	<i>Trompe-l'œil en pays neuchâtelois</i> , 72 pages	Fr. 20.-
N° 70	<i>Moulins souterrains du Col-des-Roches</i> , 48 pages	Fr. 9.-
N° 71-72	<i>Louis Agassiz aux Etats-Unis</i> , 60 pages	Fr. 18.-
N° 73	<i>Les volets de la librairie Girardet</i> , 56 pages	Fr. 15.-
N° 74-75	<i>Montmirail, Evolution d'un site</i> , 72 pages	Fr. 20.-

